

Irdèle LUBIN

**Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié
d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale.**

Que sont devenus ces enfants?

Thèse présentée
à la faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans la cadre du programme de doctorat en service social
pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2007

© Irdèle Lubin, 2007

Résumé

Depuis plus de deux décennies, Haïti, comme plusieurs pays du monde est confronté au problème d'enfants et de jeunes qui laissent leur environnement familial pour se réfugier dans la rue. Ces enfants sont à la recherche d'un mieux être que la famille ne peut pas ou ne peut plus leur offrir. Qui sont ces enfants? Pourquoi se trouvent-ils dans la rue? À combien estime t-on leur nombre? Cette étude a permis d'obtenir des réponses à ces questions et à tant d'autres encore.

Depuis plus de vingt ans, diverses interventions se pratiquent auprès de ces enfants par des organisations non gouvernementales notamment. Celles-ci disent viser la réinsertion familiale, sociale et économique au sein de la société haïtienne. Que sont devenus ces enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de 1986 à 1999? Plus spécifiquement, qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)? Cette recherche vise à apporté un éclairage à ces questions.

Cette recherche, de type qualitatif, est réalisée à partir de l'histoire de vie de 25 jeunes, 18 hommes et 7 femmes, âgés de 18 à 34 ans. Ils ont été dans les rues de Port-au-Prince de 1986 à 1996. Ils ont été rejoints par la technique boule de neige.

Le travail de terrain s'est déroulé à Port-au-Prince au cours de la période allant de juin 2004 à juillet 2005.

Les résultats permettent d'avancer que ces enfants viennent des zones rurales ou des régions pauvres de Port-au-Prince. Ils ont tous vécu dans une famille mono ou biparentale, ils n'ont pas été rejetés par celle-ci. Les raisons qui les ont poussés dans les rues sont de deux ordres : un déclencheur et un profond. Trois catégories de jeunes sont identifiés à partir des résultats: ceux qui ont abandonné complètement la rue a leur sortie des centres, ceux qui sont retournés vivre dans la rue après leur passage au centre et une dernière catégorie qui mène une vie partagée entre ces deux milieux.

Resumen

En las ciudades de Haití, como en varias otras de muchos países del mundo, el problema de los niños de la calle sigue siendo un reto desde el año 1986. Varios niños y niñas abandonan su hogar para ir deambulando en la calle, buscando algo que la familia no puede o ya no puede ofrecerles. ¿Quiénes son estos niños? ¿Cuántos son? ¿Porque van a la calle? La presente investigación permite contestar estas preguntas.

Varias organizaciones no gubernamentales -ONG- ayudan estos niños para que dejen de vivir en la calle. Trabajan con estos niños y niñas desde más de veinte años. Propusieron reintegrarlos en la sociedad después de su intervención. ¿Que ha pasado con los que estuvieron en estas instituciones? De manera específica, ¿Que ocurrió con su integración comunitaria, familiar y económica? Esta investigación trae algunas respuestas.

Esta investigación es de tipo cualitativo. Lleva sobre 25 personas: 18 hombres y 7 mujeres. Tienen entre 18 y 34 años de edad. Estuvieron todos en centros de atención para niños de la calle. Los encontramos por la técnica *boule de beige*.

Los resultados permiten decir que vienen en gran parte de zonas rurales y de las capas más pobres del país. Los dividimos en tres categorías. La primera deja de vivir en la calle; la segunda se encuentra todavía en la calle a pesar de su estancia en un programa de una ONG; la tercera vive entre la calle y una casa.

Resume

Since last past twenty years, cities in Haïti, like many others in the world, had encountered the phenomenon of street children and street youth. Many children leave their family environment to go the street. Who are these children? How many they are? What they go out of their family? This research gives the responses to these questions.

Many ONGs try to help these children. They want their reinsertion to the Haitian society before leaving the institution. Since the beginning of the intervention of these ONGs on this problem in 1986, there is no information concerning these children who where on the street and who leave in these institutions between 1986 of 1999. What about these children? Specifically, what about their community, social and economic reinsertion in Haitian society? This research gives the responses to these questions.

This study is a qualitative research concerning 25 life histories of young adult aged to 18 to 34 years who where living in the street between 1986 to 1996. These young adult have to pass in the program of an ONG intervention between four months at least. They are 18 men and 7 women who had joined by*boule de neige*. The investigation has realized on June 2004 to July 2005 in Port-au-Prince, the capital city of Haiti.

The results find that these young adults origin to the rural areas or to the area where are many poverty in the country. They leaved whit their family before going to the street. Too fundamentals reasons push them to the street *une déclencheur et une profonde*. These children can divide in tree categories: the first one leave out of the street after their life in the ONG ; the second return to the street and the third continue their life between street and home.

Dédicace

Je dédie ce travail

à ma mère, Marie Ariana Normil, une analphabète qui a su pousser ses enfants aux études.

à la mémoire de mon père Charlismé Lubin

à la mémoire de tous les enfants et les jeunes de rue qui sont morts à Port-au-Prince au cours de la période de 1986 à 2007.

Remerciements

Ce travail n'aura pas été possible sans l'appui de certaines personnes et de certaines institutions qui m'ont permis d'atteindre, par la réalisation de cette thèse de doctorat, un objectif personnel et académique.

Tout d'abord, je cite Marie Christine Saint-Jacques, directrice de recherche, qui m'a permis de bénéficier de son expérience et de ses connaissances. Je lui dis merci pour les énergies et le temps investis dans ce projet.

Je remercie les membres du comité de thèse- Daniel Turcotte et Renée Brassard pour leurs fructueux commentaires et tout leur support tout le long de ce parcours.

Un remerciement spécial au professeur Jacques Vachon, au Professeur Germain Trottier avec qui j'ai commencé les premières démarches de mon cheminement au doctorat jusqu'aux examens de doctorat. À la pré lectrice, Madame Marie Simard, pour ses judicieux commentaires.

À tous et toutes les jeunes qui ont répondu positivement à mon appel lors des entrevues. Ils/elles ont enrichi ce travail en nous livrant gratuitement leurs histoires. Je leur suis infiniment reconnaissante.

À mon compagnon et mon collègue Jean Réno! Elie, je dis merci pour ses commentaires, pour sa patience et son accompagnement. Merci surtout d'avoir été présent à mes côtés durant ce long cheminement. Merci pour les sacrifices qu'il a consentis pour me permettre d'atteindre cet objectif.

À mon frère Evens Lubin et son épouse Rose Laure Joseph Lubin. Leur appui n'a pas de prix. Merci de leurs appels téléphoniques quotidiens et pour des supports d'autres types.

À Michel Ange Lubin mon autre frère, à ma sœur Muguette Lubin Joseph et ses filles Murielle, Samourra, Shelcy et Christy pour leurs gentilles lettres d'encouragement.

À mes neveux par alliance Cirius Réno! Dalban Fils et Charlemagne Elie pour leurs courriels.

À Henri Claude Joseph, un ami infatigable, un grand merci. Son support n'a pas de prix.

À Elizabeth Godbout, merci de la transformation du texte par la révision linguistique.

Au groupe de recherche JEFAR, les mots me manquent pour tout le support que j'ai reçu.

À l'École de Service Social de l'Université Laval et au Centre Jeunesse du Québec pour leur soutien financier. Merci de l'encouragement.

Enfin à tous ceux et à toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont encouragée dans la réalisation de ce projet.

Irdèle

Table des matières

	Pages
Résumé	II
Dédicace	V
Remerciements	VI
Table des matières	VII
Introduction	1
Pertinence de la Recherche	3
Questions de recherche	3
Chapitre 1 : Contexte d'ensemble du phénomène des enfants de la rue.	5
1-1 Univers socio-politique	6
1.1.1 Cadre contextuel de la recherche	6
1.1.2 Situation générale des enfants dans le contexte actuel d'Haïti	10
1.1.3 L'enfant dans l'univers de la rue en Haïti	12
1.1.3.1 Estimation du nombre d'enfants de la rue en Haïti	12
1.1.3.2 L'occupation de l'espace par les enfants dans le milieu de la rue en Haïti	13
1.1.3.2.1 La mobilité	13
1.1.3.2.2 L'organisation sociale	14
1.1.3.2.3 Le langage et la communication	15
1.1.3.2.4 Les stratégies de survie	15
1.1.3.2.5 Solidarité et violence	16
1.1.4 Relations avec les tiers	16
1.1.5 L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti	18
1.2. Les enfants de la rue : un problème mondial	18
1.2.1 En Europe	19
1.2.2 En Amérique du Nord	19
1.2.3 En Afrique et en Asie	20
1.2.4 En Amérique Latine	21

1.3. Revue critique des écrits	23
1.3.1 Qu'est-ce qu'un enfant de la rue?	23
1.3.2 Quelques typologies d'enfants ou de jeunes de la rue.	26
1.3.3 Quelques caractéristiques distinguant les jeunes de la rue en Amérique du Nord et du Sud	32
1.3.4 Facteurs explicatifs associés au problème des enfants de la rue : une vision écologique	42
1.3.4.1 Les facteurs ontosystémiques	43
1.3.4.2 Facteurs microsystémiques	46
1.3.4.3 Facteurs macrosystémiques	48
1.3.4.4 Facteurs exosystémiques	50
1.3.4.5 Les facteurs chronosystémiques	53
1.3.5 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue, les programmes et leurs effets.	56
1.3.5.1 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue	56
1.3.5.2 Les programmes	58
1.3.6 Les enfants de la rue et leur devenir : qu'en disent les études?	60
Chapitre 2 : Cadre conceptuel	65
2.1 Le courant constructiviste	65
2.2 Le courant culturel	68
2.2.1 Le concept d'autonomie	71
2.2.2 Les concepts de carrière de rue et de trajectoire	76
2.2.3 L'insertion	78
2-3 Les deux thèses de Castel et de William-Julius	81
2.3.1 La thèse de désaffiliation de Robert Castel (1991)	81
2.3.2 Thèse de l'isolement social de William-Julius (1993)	82
2.4 Notre schéma théorique	85
2.5 Hypothèses	87
Chapitre 3 : Cadre méthodologique de la recherche	91
3.1 Type d'étude	91

3.2 Approche méthodologique	91
3.3 Population à l'étude	92
3.4 Méthode et technique d'échantillonnage	93
3.5 Choix d'une méthode de collecte des données : le récit de vie	95
3.5.1 Le récit de vie ou histoire de vie: un bref historique	96
3.5.2 Définition du récit de vie	97
3.5.3 Méthodologie du récit de vie	98
3.5.4 L'observation	98
3.5.5 Construction de la grille d'entretien	99
3.5.6 Déroulement et durée des entretiens	99
3.6 L'analyse du récit de vie	101
3.6.1 Première étape : réalisation des brèves histoires de vie	103
3.6.2 Deuxième étape : Codification des informations et classement des informations codées et élaboration des catégories	103
3.6.2.1 Codification des informations	103
3.6.2.2 Classement des informations codées et élaboration des catégories	104
3.6.3 Troisième étape : l'analyse proprement dite	104
3.7 Rédaction du rapport de recherche	104
3.8 Quelques considérations d'ordre éthique	105
3.9 Difficultés de terrain/ limites de l'étude	106
Chapitre 4 : Résumé de la situation vécue par chaque jeune de l'échantillon	108
Chapitre 5 : Parcours et trajectoires.	141
5.1 Origine et contexte familial des jeunes avant leur départ pour les rues de Port-au-Prince	141
5.2 De la dépendance familiale à la débrouillardise dans la rue	146
5.2.1 Raisons ayant conduit les enfants dans la rue	150
5.2.2 La vie dans la rue / vers l'autonomie dans la rue	155
5.2.2.1 La rue et les activités de survie	157
5.2.2.2 Le <i>baz</i>	161
5.2.2.3 Relation avec d'autres acteurs dans la rue	167
5.2.2.4 Relation avec la famille d'origine	175
5.2.3 Quelques difficultés rencontrées dans la rue	177
5.2.3.1 Difficultés liées à la gestion du quotidien	177
5.2.3.2 Difficultés liées aux conjonctures.	178

5.2.3.3 Difficultés liées aux agressions et à la violence	178
5.2.4 La drogue et la vie de la rue	180
5.2.4.1 L'accessibilité à la drogue	181
5.2.4.2 Connaissance des effets des drogues	182
5.2.5 La vie de rue et les activités scolaires.	182
5.3 De la débrouillardise dans la rue à l'insertion dans un centre	184
5.3.1 Les modèles d'intervention à travers lesquels sont passés les jeunes	184
5.3.2 L'entrée au centre	184
5.3.3 La vie au centre	185
5.3.4 Les activités réalisées dans le centre	188
5.3.5 Activités scolaires dans le centre	190
5.3.6 La vie au centre, le contact familial et le contact avec le <i>baz</i>	191
5.3.7 Le départ du centre	194
5.3.7.1 L'expulsion du centre	194
5.3.7.2 Le départ à la fin du programme	196
5.3.8 Perception des modèles d'intervention par les jeunes	200
5.4 De la débrouillardise dans la rue à la réinsertion sociale par l'insertion normalisée dans le centre.	205
5.4.1 Lieu actuel de vie des jeunes rencontrés	213
5.4.2 L'insertion : les activités actuelles des jeunes et les tentatives pour s'insérer	214
5.4.3 La situation scolaire actuelle des jeunes rencontrés	224
5.4.4 Relation avec la famille	225
5.4.5 Relation avec les gens de la communauté	228
5.4.6 Quelques difficultés rencontrées dans le processus d'insertion	231
5.4.6.1 Difficultés liées à la gestion du quotidien	231
5.4.6.2 Difficultés liées au comportement de certains des intervenants et à celui des responsables.	243
5.4.6.3 Le malaise des jeunes face aux difficultés rencontrées pour leur insertion.	246
5.4.7 Quelques propositions d'insertion faites par les jeunes rencontrés	248
5.4.8 Évaluation faite par les jeunes des activités et de l'intervention dans les centres.	249
5.4.9 Quelques faits marquants	252
5.4.9.1 L'expérience de la mort	253
5.4.9.2 Le viol	254
5.4.9.3 Les séjours en prison	255
5.4.9.4 Autres faits	255
5.4.10 Les personnes qui ont marqué les jeunes	257
5.4.11 Quelques faits positifs et négatifs	257
5.4.12 Les jeunes aujourd'hui en 2006 et leurs rêves	259

Chapitre 6 : Synthèse et discussion	262
6-1 Que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de la fin des années 80 à 1999?	269
6-2 Qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)?	286
6-3 Quelle perception ont-ils de l'intervention des ONG dans leur vie?	288
6-4 Considèrent-ils que les ONG ont joué un rôle déterminant dans leur trajectoire? Sur quels aspects?	289
Conclusion, pistes de recherche et d'intervention	291
Références bibliographiques	298
Les annexes	
Annexe 1 : Haïti dans la Caraïbe et Carte du pays	312
Annexe 2 : Une présentation du modèle écologique	314
Annexe 3 : Guide d'entrevue (en créole) <i>Gid pou menen ti koze avek jèn yo</i>	315
Version française du guide d'entrevue	317
Annexe 4 : Petit glossaire de quelques mots utilisés par les enfants de la rue en Haïti.	319
Annexe 5 : Fiche signalétique de quelque uns des centres où sont passés les jeunes rencontrés dans cette étude	322
Annexe 6: Version créole des extraits intégrés dans le texte	327

Liste des tableaux et figures

Tableau 1: Quelques groupes d'enfants en situation de misère en Haïti	P 11
Figure 1 : Liens relationnels des enfants de la rue en Haïti avec les tiers	17
Tableau 2 : Présentation du nombre d'enfants de la rue dans certaines villes ou certains pays d'Asie et d'Afrique	21
Tableau 3: Synthèse des typologies présentant les enfants de la rue	31
Tableau 4 : Ressemblances et différences du phénomène des enfants de la rue en Amérique du Nord et du Sud	33
Tableau 5 : Caractéristiques distinguant les enfants de la rue et dans la rue en Haïti	41
Tableau 6 : Présentation des modèles d'intervention recensés en Amérique Latine et en Haïti	57
Figure 2 : Notre schéma théorique	85
Tableau 7 : Opérationnalisation des concepts	89
Tableau 8 : Situation d'application de la technique boule de neige	94
Tableau 9 : Caractéristiques d'ensemble des jeunes de l'échantillon	109
Tableau 10 : Évolution des milieux de vie familiaux des jeunes de leur naissance à leur arrivée dans la rue	147
Tableau 11 : Synthèse des raisons ayant conduit les enfants à la rue	153
Tableau 12: Les jeunes ayant intégré ou réintégré une structure familiale	206
Tableau 13: Les jeunes qui sont retournés dans la rue après un passage au centre	207
Tableau 14 : Les jeunes oscillant entre la structure familiale et la rue	208
Tableau 15 : Tableau synthèse du parcours et du devenir des jeunes rencontrés	269

Introduction

Cette recherche s'inscrit dans le contexte des transitions et des changements survenus au sein de la famille en Haïti comme dans beaucoup d'autres sociétés. En effet, depuis les deux dernières décennies, Haïti fait face à une nouvelle réalité sociale qui occupe une place de plus en plus importante : celle des enfants et des jeunes qui quittent leur environnement familial pour aller chercher dans la rue ce qu'ils ne trouvent pas chez eux. Désormais, les villes d'Haïti, comme celles de plusieurs autres pays du monde, doivent composer avec la présence d'enfants et de jeunes qui occupent les rues de manière permanente ou provisoire. Ces enfants de la rue d'Haïti occupent les endroits très fréquentés où s'effectuent la plupart des transactions de la vie courante: les rues commerciales des centres villes, les stations de transport, les zones de restaurants et de cinémas, les places publiques, les édifices abandonnés, les zones des marchés publics, etc. Cette situation provoque un malaise profond et fait surgir des changements d'idées, d'attitudes et de comportements chez différents acteurs sociaux. Les valeurs de base sont mises sur la sellette; des questions se posent sur les responsabilités familiales, en particulier sur celles de la mère. Le rôle de l'État ainsi que celui des institutions également est remis en question dans cette situation qui ne semble pas s'améliorer.

Diverses Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent auprès de ces types d'enfants; la plupart de ces ONG disent viser la réinsertion familiale des enfants et leur insertion économique et sociale. En Haïti, ces interventions des ONG se pratiquent depuis environ vingt ans. Y a-t-il eu réellement la réinsertion familiale et l'insertion économique et sociale prévues? Dans l'état actuel de la recherche sur les enfants de la rue en Haïti, on ne saurait le dire avec exactitude, car il n'y a pas eu formellement d'évaluation des programmes d'intervention des ONG auprès des enfants de la rue en Haïti, ni d'importants travaux de recherche sur le sujet. Avec cette étude, nous essayons de contribuer à l'évaluation de cette intervention.

Cette recherche s'intéresse au devenir des enfants de la rue d'Haïti après leur passage dans une institution non gouvernementale. Nous tentons de savoir et de comprendre ce que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié de l'intervention des ONG au cours de la période allant de la fin des années 1980 à 1999. Cette période a été choisie en raison de l'importante expansion du phénomène des enfants de la rue en Haïti. En effet, c'est surtout à partir de la fin des années 1980 que la présence des enfants se fait réellement remarquer notamment dans les rues de Port-au-Prince, la capitale du pays. Au cours de la décennie 80 nous pouvons affirmer que les interventions sur le problème ont été plutôt timides. C'est à partir du début de la décennie 90 que l'on peut vraiment parler d'interventions auprès des enfants de la rue en Haïti à partir de modèles bien définis. L'apogée est atteinte vers les années 1998-1999. À partir des années 2000, il n'y a plus d'implantation de nouveaux modèles d'intervention.

La première génération d'enfants de la rue est donc apparue en Haïti à la fin des années 1980 et tout au cours des années 1990. À partir de ces années, la société haïtienne s'est habituée à la présence des enfants de la rue dans la capitale et dans les villes de province telles : Cap-Haïtien, Gonaïves, Saint-Marc, Cayes, etc. Ces enfants ont, en forte majorité, une connaissance des modèles d'intervention qui se pratiquent dans le pays. Ils savent bien comment fuir ou tirer profit des modèles existants et leur savoir à ce sujet a une grande importance dans cette recherche.

Plus de vingt ans après l'apparition du phénomène en Haïti, des enfants continuent d'arriver dans les rues. Ils se trouvent maintenant un peu partout, dans les principales villes du pays. Parallèlement, l'intervention auprès d'eux se poursuit également. Où en sont rendus les enfants arrivés dans les rues de Port-au-Prince à la fin des années 80 et au cours des années 90? La réponse à cette question est inconnue. Cette recherche propose d'en apporter des éléments de réponse.

Pertinence de la Recherche

Cette étude cherche à connaître le devenir des jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999 à Port-au-Prince. Elle veut jeter un éclairage sur l'intervention des ONG travaillant auprès de ces enfants à cette époque. Elle part du point de vue des acteurs, « les bénéficiaires » de l'intervention. Ces enfants font partie des problèmes sociaux auxquels est confronté le pays depuis la fin des années 1980. Généralement, les interventions ne prennent pas en compte l'organisation et le point de vue des jeunes.

Le problème des enfants de la rue en Haïti est complexe et difficile à appréhender. Les études scientifiques sur le problème dans le pays ne sont pas nombreuses. L'université ne s'implique pas suffisamment dans les discussions relatives à ce problème. Comme déjà mentionné, l'intervention se pratique depuis vingt ans. Aucune étude n'a encore fourni de réponse à la question du devenir des jeunes qui sont passés par les programmes mis en place par les organisations non gouvernementales en Haïti. Des enfants continuent d'arriver dans les rues, les interventions se pratiquent et certaines questions demeurent sans réponse. Il est difficile de dire avec précision comment améliorer l'intervention et comment la rendre plus efficace dans l'intérêt des enfants de la rue et de tout le pays de manière corollaire. Bref, on ignore si la promesse d'insertion ou de réinsertion faite aux enfants s'est réalisée.

Questions de recherche

La question de départ de cette recherche se formule ainsi : Que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de 1986 à 1999? Plus spécifiquement, qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)? Quelle perception ont-ils de l'intervention des ONG dans leur vie? Considèrent-ils que les ONG ont joué un rôle déterminant dans leur trajectoire de vie et sur quels aspects? C'est à l'ensemble de ces

questions que cette recherche propose d'apporter un éclairage. Pour répondre à ces questions, les objectifs suivants sont visés :

1. Examiner les trajectoires de vie de jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999.
2. Examiner les moments-clés particuliers de leur vie, en commençant par les motifs qui les ont amenés dans la rue jusqu'au jour de l'entrevue.
3. Décrire leur insertion sociale après leur passage dans un programme.
4. Examiner les facteurs qui ont pu favoriser ou nuire à leur processus d'insertion sociale (communautaire, familiale et économique)
5. Identifier, à partir de la reconstruction des trajectoires, le rôle qu'ont joué les interventions des ONG dans la vie des jeunes de la rue.

Le problème des enfants de la rue est complexe et difficile à cerner parce qu'il s'agit d'un groupe très hétérogène et difficile à définir. C'est également un champ de recherche récent en Haïti. Jusqu'ici, le thème des enfants de la rue est considéré davantage sous l'angle de l'intervention que sous celui de la recherche scientifique. Ainsi la production de connaissances scientifiques dans le domaine des enfants de la rue est assez rare.

Cette étude comporte 6 chapitres : le premier présente le contexte d'ensemble du problème des enfants de la rue, tant du point de vue conceptuel, de sa prévalence et de l'état des connaissances. Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel formulé autour du constructivisme et de la question de la culture. Le troisième chapitre présente le cadre méthodologique. Les résultats sont présentés aux chapitres 4 et 5. Une synthèse et une discussion suivies d'une brève conclusion terminent le travail.

Chapitre 1 : Contexte d'ensemble du phénomène des enfants de la rue.

Le problème des enfants de la rue n'est pas un phénomène exclusif aux pays du tiers monde. Il ne s'agit pas non plus d'un problème aussi récent qu'on pourrait être porté à le croire. Ses premières manifestations ont commencé dans les pays dits développés. En effet, Perrot (1996) rapporte le procès et la condamnation de Béasse, « jeune polisson de treize ans » (p. 12) qui avait comparu devant le tribunal correctionnel de Paris en 1840 sous la base de la prévention du vagabondage. Par ailleurs, au 17^{ème} siècle il est possible de retracer dans les peintures de Murillo, la présence d'enfants de la rue (Jolibert, 1981). La *Children's Aid Society*, établie à New York en 1853, intervenait auprès des enfants de la rue de cet État. Elle intervenait aussi dans les maisons de charité, en envoyant tous ces enfants vivre dans des familles rurales de l'Ouest des États-Unis (Christopher, 1963). Aujourd'hui, le problème est présent dans le quotidien de plusieurs villes du monde avec des spécificités et des caractéristiques particulières. Qui sont ces enfants? Combien sont-ils? D'où proviennent-ils? Quels sont les différents modèles de compréhension et d'explication de ce phénomène? Comment intervient-on pour contrer ce problème? Quel est l'état actuel de la question en Haïti? C'est à l'ensemble de ces questions que ce chapitre se propose de répondre.

Ce chapitre traite du contexte d'ensemble du phénomène des enfants de la rue. Il comprend trois sous-sections. La première présente l'univers socio-politique où se déroule l'étude. De manière spécifique, elle présente le cadre contextuel de la recherche, la situation générale des enfants en Haïti, l'enfant dans l'univers de la rue avec tout ce que comporte la survie dans un tel espace et l'intervention auprès d'eux. La deuxième sous-section jette un regard sur l'importance du problème dans quelques pays ou dans quelques villes du monde. De manière précise, malgré les difficultés de dénombrer cette population, elle en présente une estimation à partir des chiffres avancés par plusieurs auteurs et venant de diverses sources. Finalement, la troisième sous-section présente une récession critique d'écrits sur le problème. Elle souligne notamment les difficultés

enregistrées au niveau de la définition de l'enfant ou du jeune de la rue, les différentes typologies présentées, conséquentes des difficultés de définition. La vision écologique est ici utilisée afin d'identifier les facteurs explicatifs du problème à l'étude. Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue, les programmes et leurs effets sont aussi passés en revue. Finalement, un regard sur les études traitant de la préparation à la vie autonome permet de faire le point sur la question du devenir des jeunes concernés par cette recherche.

1-1 Univers socio-politique

1.1.1 Cadre contextuel de la recherche¹

La recherche se déroule en Haïti. Il est important de faire une brève présentation de ce pays pour une meilleure compréhension du problème des enfants de la rue.

La République d'Haïti partage avec la République Dominicaine l'île d'Haïti, la deuxième des Grandes Antilles après Cuba². Haïti est située dans l'Océan Atlantique. Avec une superficie de 27 750 kilomètres carrés, elle occupe le tiers occidental de l'île. Première République noire, Haïti fut colonisée³ successivement par l'Espagne (de 1492 à 1697) puis par la France (de 1697 à 1804). Durant toute la période de la colonisation française, tout se faisait par et pour la Métropole⁴. Après l'indépendance d'Haïti, le 1^{er} janvier 1804, la métropole ne s'est pas résignée à perdre tous les avantages qu'elle puisait dans la Colonie. Haïti a été contrainte de payer pour la reconnaissance de son indépendance. Après l'obtention de celle-ci, la jeune nation s'est battue et se bat encore pour construire le pays. Les luttes intestines (entre ceux qui réclamaient pour leur compte les avantages de la métropole contre ceux qui réclamaient justice et liberté), les conflits avec les autres nations qui n'entendaient pas entretenir des relations avec une ancienne colonie

¹ Les chiffres présentés dans cette sous-section proviennent pour la plupart des données de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), notamment à partir des données du recensement de 2003.

² Voir carte en annexe 1.

³ Le 5 décembre 1492, Christophe Colomb est arrivé en Haïti qui s'appelait à l'époque Ayiti Kiskeya ou Boyo; 1697 correspond à la date où l'Espagne concède le tiers occidental de Ayiti Kiskeya ou Boyo à la France, 1804 correspond à la proclamation de l'Indépendance d'Haïti.

⁴ La métropole est la France

d'esclaves pour ne pas donner le « mauvais exemple⁵ » dans la région, n'ont pas favorisé la construction de la jeune nation. Les deux siècles écoulés ont été marqués par des périodes de troubles et d'instabilité au cours desquels le pays a vu se succéder des gouvernements autoritaires et a connu l'occupation américaine. Les couches sociales appartenant à la masse des non-proprétaires qui réclamaient et réclament encore justice et liberté n'ont pas fait bouger la hiérarchie. Au cours de l'histoire, certains groupes appartenant à la couche sociale majoritaire et pauvre ont été utilisés et manipulés à des fins politiques (on les appelait *zenglen* vers 1850, *zandolit* vers 1867, *makout* 1960-1986, *fraph* vers 1992, *chimè* 2001-2004).

Deux évènements particuliers, survenus au cours du 20^{ème} siècle, méritent d'être mentionnés: le départ du gouvernement des Duvalier en 1986 après 30 années de dictature, et l'organisation des premières élections libres et démocratiques en 1990. L'année correspondant à la chute des Duvalier a été qualifiée de « bamboche démocratique » ayant mis fin à la répression politique depuis les 30 ans du régime qui a vu Duvalier fils succéder à Duvalier père après la mort de ce dernier. C'est au cours de cette « bamboche démocratique » notamment, que le pays a vu des enfants arriver dans les rues pour ne jamais retourner chez eux. Depuis lors, leur nombre n'a fait qu'augmenter.

Selon le dernier recensement réalisé en 2003, la population d'Haïti est évaluée à 8 373 750 habitants répartis à travers dix départements du pays (la Grande-Anse, le Sud, les Nippes, le Sud-Est, l'Ouest, le Plateau Central, l'Artibonite, le Nord, le Nord-Ouest et le Nord-Est). La densité est de 301.76 habitants au kilomètre carré. Les femmes sont majoritaires dans la population haïtienne. Leur nombre est estimé à 52% de la population totale du pays. La population haïtienne est une population jeune : plus de la moitié des habitants a moins de 21 ans et 44% de la population totale est composée d'enfants âgés de 0 à 17 ans. Les filles de 0 à 17 ans sont estimées à 1 831 173 soit 50.20% de la population totale des enfants de 0 à 17 ans et les garçons de 0 à 17 ans à 1 816 016 soit 49.79% de la population totale des enfants de 0 à 17 ans. Les filles de 0 à 17 ans représentent 42% de l'ensemble des femmes du pays alors que les garçons de 0 à 17 ans

⁵ À cette époque, l'esclavage était la clef de l'économie mondiale.

comptent pour 45% de l'ensemble des hommes du pays (Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) : RGPH 2003)

Malgré une tendance à l'urbanisation se traduisant par une expansion continue des villes, le pays reste aujourd'hui encore en grande partie rural : 59% de la population totale vit en milieu rural. Près du 2/3 de la population urbaine réside dans le département de l'Ouest où se trouve Port-au-Prince, la capitale du pays. Le plus gros bidonville du pays, Cité Soleil, se trouve dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

La situation économique du pays laisse à désirer. Suivant les résultats de l'enquête budget consommation des ménages, EBCM 1999-2000, on observe dans le pays une prédominance de la branche d'activité primaire - agriculture, élevage, sylviculture et pêche (IHSI EBCM, 2000, 124, vol 1). Comme mentionné dans le premier volume de l'EBCM (2000) « la distribution des actifs occupés par branche d'activités se caractérise, à l'échelle du pays par une importante concentration de ces actifs dans l'agriculture (50.6%) » (p. 124). Il est important de noter que la grande majorité des personnes s'adonnant à cette branche d'activités dans le pays n'a pas un grand niveau scolaire. En effet, plus loin dans l'EBCM (2000) il est mentionné que « cette même branche d'activités compte 58.4% d'actifs occupés n'ayant aucun niveau d'études et 33% sont issus de l'école primaire » (p. 142). Soulignons aussi la présence de chômeurs dans cette branche d'activité. Selon les mêmes sources, en 1986-87, « l'emploi agricole comptait pour près de 60% de la population active occupée » l'EBCM (2000, p. 124). Par ailleurs, les gens qui y travaillent ne reçoivent aucune subvention de l'État. En Haïti, la quantité de personnes « dépourvues de revenu » chez les individus âgés de 10 ans et plus est assez importante. Elles représentent 44.3% de la population en âge de travailler. On peut imaginer la charge qu'ont les personnes qui ont « la chance » d'avoir un emploi. Certains ménages n'ont pas non plus de revenu. Les mêmes sources ont révélé que 0.3% du total des ménages du pays sont sans revenu IHSI -EBCM (2000, 15 tome 2). La population compte beaucoup sur l'appui de la diaspora pour s'organiser. En effet, suivant une enquête réalisée sous le patronage de la banque mondiale et la banque interaméricaine de développement – BID- la diaspora a transféré 165 milliards de dollars en Haïti en 2006 (quotidien Le Matin du 6 mars 2007).

Lors de la réalisation de l'EBCM, le revenu annuel total du pays était de l'ordre de soixante trois milliards de gourdes (63 253 176 039.7 gourdes). La région Métropolitaine en percevait 41.9%, les villes de province 19.8% et finalement le milieu rural en recevait 38.3% (EBCM, 2000, 16 tome 2). L'ensemble de ces chiffres aide à comprendre la pauvreté d'une bonne partie de la population haïtienne, notamment celle travaillant dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche considérées comme la branche d'activité primaire. Mais ces derniers chiffres permettent aussi de saisir l'abandon dans lequel vivent les 59% de la population haïtienne vivant en milieu rural.

Depuis ces 20 dernières années, les terres agricoles, à proximité des grandes villes notamment, sont couvertes de béton par des constructions de résidences privées. Ce phénomène est qualifié de « déruralisation » de l'Aire Métropolitaine caractérisée « par la conquête des terres agricoles pour l'extension de l'habitat urbain » EBCM (2000, 135 tome 1). Dans la réalité de tous les jours, on ne sent aucune mise en place de politique de logements, ni de zonage et, encore moins d'un plan d'urbanisme. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la situation agraire et environnementale de manière générale.

Le commerce, dont les activités se réalisent pour une large part dans l'informel, représente la deuxième activité économique. Suivant les résultats définitifs du 4^{ème} recensement général de la population, « le secteur «formel structuré» n'absorbe que 12.15% des actifs occupés ». Le reste des « actifs occupés » est dispersé à travers d'autres branches d'activités économiques. Depuis l'application des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale à la fin des années 70⁶, le secteur informel prend de plus en plus d'ampleur. En effet, le désengagement de l'État dans des secteurs clés de la vie nationale (emploi, santé, éducation, etc.) contribue à rendre encore

⁶ Selon Cordelier (dir) (2005) dans le dictionnaire historique et géopolitique du 20^{ème} siècle, les programmes d'ajustement structurel mis en place à partir du début des années 1980 à la demande des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) comme condition d'un rééchelonnement de la dette de pays en développement (PED) comportent en général deux volets, l'un portant sur les « grands équilibres » (stabilité de la monnaie, finances publiques, comptes extérieurs), l'autre sur des réformes structurelles (désengagement de l'État, libéralisation du commerce extérieur). Ils impliquent en général une diminution de l'investissement, des transferts sociaux (au détriment notamment des services de santé et d'éducation), une diminution des effectifs d'argent de l'État, l'abandon des monopoles publics et la réduction de la protection aux frontières.

plus précaire la situation de certaines familles déjà essouffées par les conditions économiques difficiles dans le pays.

Les résultats de la même enquête révèlent que la « population des chômeurs est jeune : 69.5% des chômeurs ont moins de trente ans à l'échelle nationale. Le taux de chômage des jeunes de 20-24 ans dans l'Aire Métropolitaine s'élève à 46.3% contre un taux de chômage de 20.4% pour l'ensemble des classes d'âges » (EBCM, 2000, 112, tome 1).

Cette description de la situation haïtienne permet de comprendre la migration massive d'Haïtiens vers l'étranger. Dans un tel contexte, le problème des enfants de la rue est loin de se résorber.

Il est important de noter que par sa position géographique, Haïti est exposée aux risques des cyclones et d'autres catastrophes naturelles. Beaucoup de cyclones prennent naissance dans l'océan Atlantique et Haïti se trouve sur l'une des trajectoires qu'empruntent généralement ces cyclones. La période cyclonique est assez longue ; elle s'étend de juin à novembre.

1.1.2 Situation générale des enfants dans le contexte actuel d'Haïti

Il ne fait pas de doute que, dans le contexte ci-dessus mentionné, les conséquences de la situation du pays sur les enfants sont désastreuses. En effet, la situation de misère qui sévit au pays ne permet pas à un nombre important d'enfants de se développer dans un environnement favorable à leur mieux-être. Différents groupes d'enfants haïtiens vivent dans des conditions différentes de celles prônées par la Convention sur les droits de l'enfant ratifiée par Haïti en 1994 : enfants de la rue, enfants en domesticité, enfants violés ou abusés etc. Certains ont commencé à travailler dès leur jeune âge. En effet, suivant les résultats définitifs du RGPH (2003), une catégorie d'enfants n'ayant fait l'objet d'aucun débat encore dans le pays attire l'attention. Il s'agit d'enfants qui vivent dans des familles à titre d'employés domestiques. Suivant les résultats du dernier recensement, le RGPH (2003), on compte 9,935 enfants soit 0.4% de ceux et celles âgés entre 5 à 17 ans qui vivent dans des familles avec un statut d'employé domestique. Parmi

lesquels, 1237 sont âgés de 10 ans. Il s'agit d'une autre catégorie d'enfants. Il ne faut pas confondre les enfants de cette catégorie avec ceux qui sont classés d'âges actifs par les statistiques ou ceux et celles qui sont mis en domesticité. Ces derniers commencent à être placés en domesticité dès l'âge de 5 ans d'après le RGPH (2003). Il est à noter que les enfants de la rue ne font pas partie de ces catégories. Ils appartiennent pour une bonne majorité à plusieurs de ces groupes d'enfants. Tous ces enfants vivent dans des situations difficiles. À partir de leur sexe et de leur âge, sans vouloir être exhaustif, il est possible d'en identifier huit groupes dans le pays :

Tableau 1: Quelques groupes d'enfants en situation de misère en Haïti

Groupes d'enfants	Sexe	Âge approximatif
1- Enfants des bidonvilles et des régions pauvres	G et F	Tout âge
2- Enfants travaillant dans le secteur agricole	+G, -F	À partir de 6 ans
3- Enfants mendiants (seuls ou accompagnés d'adultes)	G et F	0 à 6 ans
4- Enfants travaillant dans les marchés (vendeuses et petites compagnes pour le marché)	+F, -G	8 à 15 ans
5- Enfants en domesticité	+F, -G	5 à 17 ans
6- Enfants travaillant à titre d'employés domestiques	+F, -G	10-17
7- Les petits portefaix (qui aident au débarquement et au transport de marchandises de toute sorte)	+G, -F	12 à 17
8- Enfants de la rue	+G, -F	5 à 17

Pour la lecture du tableau : G et F : à peu près, autant de garçons que de filles; + G ou -F : plus de garçons, moins de filles et vice versa.

Ces groupes ne sont pas mutuellement exclusifs entre eux. La plupart des enfants de la rue sont recensés parmi le premier, le troisième et le cinquième groupes. D'autres chevauchent entre deux ou trois à la fois. Dans la culture haïtienne, les enfants en domesticité sont considérés comme l'une des pires catégories dans la société. Ils sont appelés *restavèk*, enfants en service selon la loi (Lubin 2002)⁷; d'ailleurs l'appellatif

⁷ Légalement, les enfants en service n'existent plus selon l'article 1 de la « loi relative à l'interdiction et à l'élimination de toutes formes d'abus, de violence, de mauvais traitements ou traitements inhumains contre les enfants » parue dans le journal officiel, « Le Moniteur » du 5 juin 2003.

restavèk est considéré comme une injure grave en Haïti. Tous ces groupes d'enfants se retrouvent en fait dans des situations conséquentes à la pauvreté et à la marginalisation. L'UNICEF (1987) les considère et les désigne comme des enfants à haut risque. Tel que rapporté par Lusk (1989, p. 59), « les enfants à haut risque représentent la plus grande catégorie comprenant des filles et des garçons qui vivent dans une pauvreté absolue ».

C'est dans ce contexte que se déroule l'étude sur les enfants de la rue. Combien sont-ils ? Comment vivent-ils dans un tel contexte ? Comment s'organisent-ils contre les vicissitudes de la vie quotidienne ? Le point suivant répond à ces questions.

1.1.3 L'enfant dans l'univers de la rue en Haïti

Des enfants occupent l'espace de la rue des centres villes de manière sporadique ou permanente. Leur nombre, leur organisation, leurs activités, leurs déboires dans cet espace méritent d'être soulignés dans le cadre de cette recherche.

1.1.3.1 Estimation du nombre d'enfants de la rue en Haïti

En Haïti, la situation des enfants de la rue n'est pas différente de celle d'autres pays pauvres. L'écart entre les chiffres est tout aussi important. Notons tout d'abord, que le dernier recensement de 2003 ne fournit pas encore de données sur cette catégorie d'enfants classés avec les « sans logis ». Pour le Centre de Ressources Humaines (CDRH), les enfants de la rue étaient au nombre de 2000 en 1991. Un chiffre qui, selon cet organisme, va en augmentant. Selon l'ONG *lakay* (un centre intervenant auprès des enfants de la rue en Haïti), le nombre des enfants des rues se situerait entre 500 et 1000 (Lofficial, 1998). Au cours de l'été 2000, d'après certaines observations dans les principales villes du pays (sauf Jérémie) : « il est difficile de dire le nombre exact d'enfants qui sont dans les rues. Cependant, presque toutes les villes, même les moins importantes économiquement, connaissent le problème des enfants de la rue. Par ordre décroissant, leur présence est plus marquée dans des villes comme Port-au-Prince, Gonaïves, Cap-Haïtien, les Cayes et Port-de-Paix. D'autres villes comme St-Marc, Petit-Goâve et Miragoâne accusent un nombre moins important. Le problème paraît moins prononcé dans les autres villes » (Lubin, 2002, p. 56).

Selon quelques récentes approximations, les enfants des rues de 6 à 18 ans sont évalués à environ 2000 (UNIQ, 1999 dans Pierre 2003). Un autre dénombrement (rapporté par Pierre, 2003) réalisé pour le compte de Aide à l'enfance et l'UNICEF évalue les enfants de et dans la rue de 5 à 17 ans entre 6226 et 7833. Une étude publiée au mois de novembre 2003 estime le nombre d'enfants des rues de moins de 18 ans à 1418 (Pierre 2003). L'exode d'enfants qui abandonnent la zone rurale pour se réfugier en milieu urbain est évident. La pauvreté urbaine ne fait que s'accroître; la fuite en ville ne résout pas le problème de la misère.

1.1.3.2 L'occupation de l'espace par les enfants dans le milieu de la rue en Haïti⁸

Pour vivre dans le contexte ci-dessus mentionné, les enfants de la rue en Haïti font preuve d'une grande débrouillardise pour occuper l'espace de la rue. Mobilité, activités de survie, développement d'un langage de la rue comptent parmi les éléments caractéristiques du mode d'occupation de la rue par ces enfants en Haïti.

1.1.3.2.1 La mobilité

Le changement d'espace de façon continue, la mobilité, est un élément important chez les enfants de la rue en Haïti. Lors d'une recherche exploratoire réalisée sur les enfants de la rue (Lubin, 1992), il a été observé que ces enfants gèrent l'espace de la rue d'une manière qui leur est propre. En effet, ces jeunes s'approprient l'espace malgré leur mobilité. Celle-ci est un élément caractéristique, considéré comme une stratégie qui leur permet de se protéger des répressions exercées par la police ou par un autre groupe avec qui ils ont des problèmes. La mobilité est devenue pour eux un moyen d'assurer leur sécurité et leur survie. De plus, il existe des périodes de récession économique; certaines zones perdent, de ce fait, leur importance à leurs yeux. Ils décident alors d'aller ailleurs. La mobilité est une des difficultés majeures rencontrées par les intervenants dans le suivi du travail réalisé avec ces enfants dans la rue.

⁸ Le contenu de ce point vient essentiellement des résultats des recherches de Lubin (1992; 1998) sur le problème des enfants de la rue en Haïti.

1.1.3.2.2 L'organisation sociale

L'organisation sociale est aussi un élément important dans la vie de la rue. L'organisation de base des enfants de la rue en Haïti se nomme *baz* ou *katèl*. Plusieurs travaux (Bernier & Ascensio, 1992; HSI, 2003; Lubin, 1992; 1997; Pierre, 2003) réalisés en Haïti reconnaissent le *katèl* comme étant une forme d'organisation propre aux enfants de la rue en Haïti. Il s'agit d'une structure de solidarité. C'est surtout à travers ce mode d'organisation que se crée l'identité. En 1992, Lubin avait observé que n'importe qui ne pouvait pas faire partie d'un *baz* donné. Il y a des normes et des règles; il faut se faire accepter par les membres. À cette époque, le *baz* était une organisation ayant un chef, un représentant de celui-ci et des membres. Il était interdit de s'absenter du *baz* durant plusieurs jours sauf pour aller visiter des parents. Les observations de 1992 ont permis de voir qu'il n'y a pas de femme chef de *baz*; l'ancienneté des membres est importante dans l'organisation. Le nouvel arrivé, appelé *grapiay*, doit être initié par un ancien, peu importe son âge. Pour faire partie d'un *baz*, il faut être présenté par un membre. Il y a des punitions pour ceux qui ne respectent pas les règles établies. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion (Lubin, 1992; 1997).

La plupart des *baz* se connaissent et entretiennent entre eux certaines relations. Pierre (2003, p. 11) parle de « réseaux de relations entre enfants des rues ». Parlant des liens qui sont tissés entre ces « enfants des rue » à Port-au-Prince, Pierre (2003, p. 11) soutient que « ces liens sont de nature diverse : ils peuvent être basés sur l'amitié, les prêts, le support affectif etc ». Certains enfants, membres d'un *baz*, peuvent être utilisés par le chef de son *baz* pour faire de la prostitution ou pour commettre d'autres délits. Le fruit de ces activités va au chef qui décide de son utilisation. Il est à noter qu'il existe dans la rue des gangs de jeunes adultes qui abusent souvent des *baz / katèl* ou des enfants eux-mêmes. Depuis quelque temps, on s'interroge sur les origines des membres de ces gangs. Pourraient-ils être d'anciens enfants de la rue? Des études sur les gangs de rue en Haïti ne sont pas recensées. La présente recherche sur l'insertion ou la réintégration des enfants qui ont été dans la rue ces 15 ou 20 dernières années pourrait fournir certaines pistes pour un travail sur les gangs de rue en Haïti.

Au cours de la réalisation d'un travail de terrain en 1996-97, travail ayant permis la réalisation d'un projet d'école de rue, Lubin (1998) a observé que plusieurs *baz* étaient composés d'enfants venant d'une même zone géographique. D'après certains intervenants, il s'agit parfois d'enfants d'une même famille ou venant d'une même zone rurale. La situation économique difficile dans ces zones pousse beaucoup d'enfants dans les rues des centres urbains. Pour aider certains à sortir du labyrinthe, des enfants d'une zone acceptent d'autres de la même zone ou de la même famille dans le *baz*. C'est une double protection pour les petits frères qui rejoignent leurs frères aînés dans un *baz*.

1.1.3.2.3 Le langage et la communication

Les enfants de la rue se communiquent au moyen de signes et de mots qui ne sont pas toujours perceptibles par ceux qui ne connaissent pas la vie de la rue. Ce langage est connu de tous, quel que soit leur *baz* d'appartenance. Certaines organisations (*lakay*, le Centre d'Éducation Populaire - CEP) qui travaillent avec ces enfants ont essayé de réaliser un petit glossaire de mots utilisés. Ce langage est appris et transmis dans la rue. Il est souvent utilisé quand on travaille avec eux. C'est un élément important pour ceux qui pensent à un apprentissage significatif pour les enfants de la rue. Par ailleurs, ceux-ci sont des fanatiques de la musique rap. Dans certains cas, la peinture leur sert de moyen d'expression.

1.1.3.2.4 Les stratégies de survie

Concernant les stratégies de survie, Lubin (1992) a observé que les activités varient un peu avec l'âge. En effet, les plus petits pratiquent la mendicité ou, de rares fois, essuient des chaussures; ce que ne font pas les plus âgés. Mais tous essuient les pare-brise des voitures ou travaillent dans le transport public. Certains assistent des marchandes (notamment les vendeuses de nourriture) ou se débrouillent dans le grand secteur de l'économie informelle⁹. Plusieurs d'entre eux sont passeurs de drogues. La pratique de la

⁹ Selon une définition rapportée par Lamaute-Brisson (2002, p. 20) L'économie informelle est constituée par l'ensemble des activités qui échappent au contrôle étatique, « aux normes légales en matière fiscale, sociale, juridique ou d'enregistrement statistique » (De Miras, 1991, p. 117). Le concept d'économie

prostitution est très courante comme activité rémunératrice. Les pédophiles y trouvent un terrain assez propice pour leurs méfaits.

1.1.3.2.5 Solidarité et violence

Les enfants de la rue sont très solidaires les uns des autres. Le chef du *baz* est responsable de tous les autres membres. Celui qui n'a rien gagné au cours de la journée aura quand même de quoi manger. Les enfants se partagent la nourriture, l'argent, les sandales, les vêtements et même le ciment (colle de cordonnier qu'ils inhalent comme drogue). En cas de menace policière, tous les membres sont avisés afin de vider les lieux le plus rapidement possible. Si quelqu'un se fait prendre, il ne doit, en aucune circonstance, trahir les autres. Cependant, malgré cette grande solidarité, ils sont très violents les uns envers les autres. Ils se battent pour n'importe quoi. Ils sont capables de se battre jusqu'au sang pour une paire de sandales, pour du ciment ou pour un vieux vêtement.

1.1.4 Relations avec les tiers

Les enfants de la rue en Haïti entretiennent des rapports entre eux et avec des tiers. Ceux-ci peuvent être : la police, les passants, les marchands, tous ceux qui fréquentent la rue et qui ne sont pas des leurs. Au départ ils développent une attitude de méfiance face à ces personnes qui les considèrent en retour comme des vagabonds, de petits voleurs ou des délinquants. Dans le cas des marchandes, il peut se développer une relation de protection en faveur de l'enfant; celui-ci, en échange, leur rend gratuitement de petits services. Pour les chauffeurs publics, l'enfant deviendra un petit employé. La police, appelée « Babilone » restera le grand ennemi à craindre, pour les actes répressifs et pour les abus de toutes sortes. Les intervenants seront considérés, au départ, avec méfiance. Mais, une fois la confiance établie, ils seront plus tard des personnes proches de ces enfants. Bref, l'univers des enfants et des jeunes de la rue se situe dans un réseau de relations et de transactions dynamiques où dominent : la violence, l'exploitation, l'abus, le rejet, la pitié et la protection. La contradiction dans les relations est importante à mentionner. En effet,

informelle fait l'objet de diverses études (Lamaute-Brisson, 2002; Lautier, De Miras, & Morice, 1991 ; Paillant, 1993 ; Portes & Benton, 1984).

tel qu'il est démontré dans la figure qui suit, certaines relations entretenues avec ces enfants peuvent être contradictoires et même ambivalentes. Par exemple, certains passants ont à la fois de la pitié et de la répugnance pour les enfants de la rue. Des acteurs tels les chauffeurs peuvent être pour eux à la fois des protecteurs et des exploiters. Il en est de même pour d'autres acteurs rencontrés dans l'espace de la rue. Cet ensemble de relations peut être représenté par le schéma suivant :

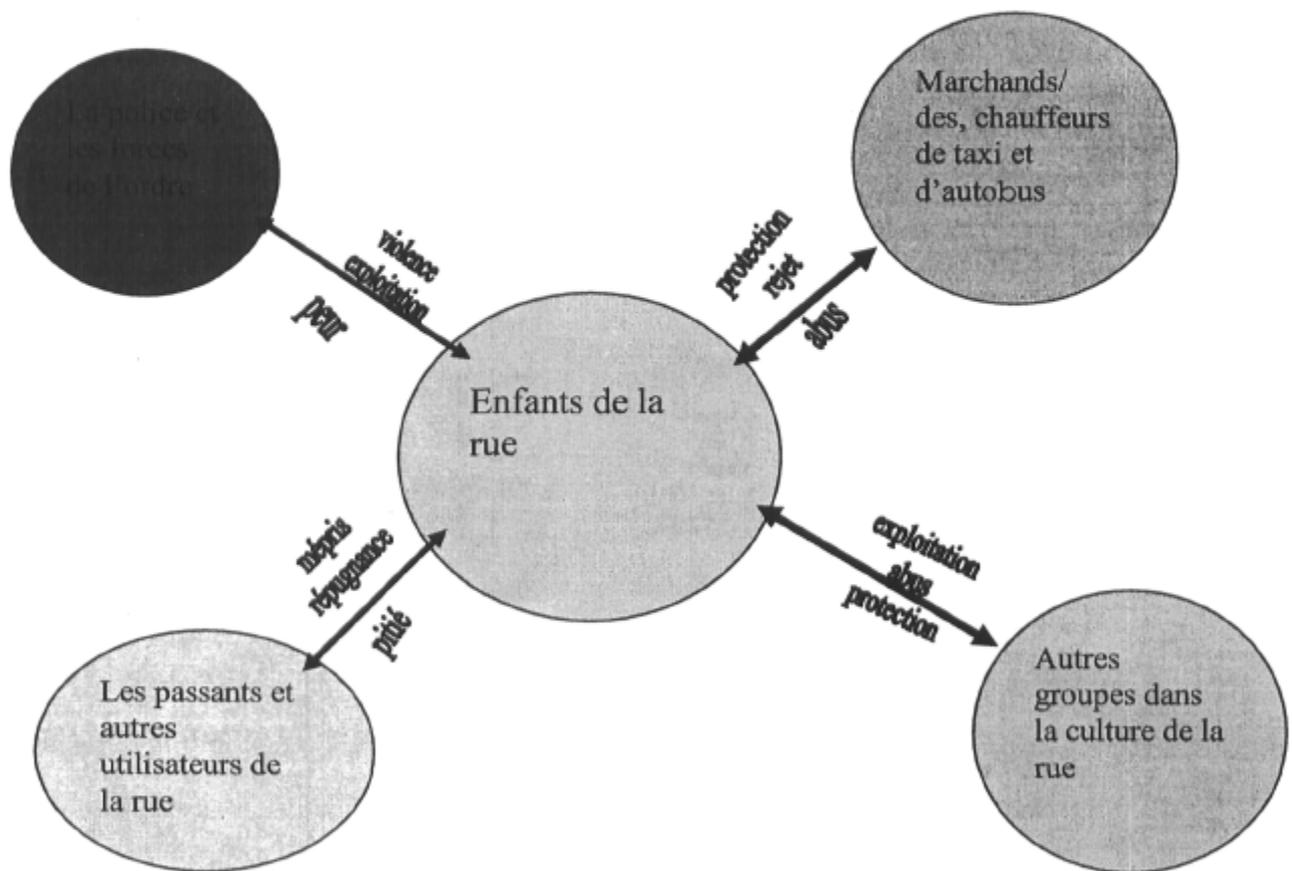


Figure 1 : liens relationnels des enfants de la rue en Haïti avec les tiers

1.1.5 L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti

En Haïti, sur le plan des interventions, les ONG et les organismes humanitaires sans but lucratif occupent la place principale¹⁰ Les modèles d'intervention recensés ailleurs y figurent également avec les mêmes caractéristiques. Une étude réalisée auprès des enfants de la rue en Haïti en (Lubin, 1992) a présenté cinq organismes ou centres qui intervenaient auprès de ces enfants : le Centre d'Accueil et de Rééducation, une institution publique, et quatre ONG : le foyer *Lakay*, le Centre d'Éducation Populaire (CEP), *lafanmi selavi* et le centre Emmaüs. Au début, l'idée prônée était le *nettoyage de la rue*. L'institution publique, (i.e. le Centre d'Accueil et de Rééducation) fermera ses portes et d'autres organismes privés à peu près du même genre verront le jour (Lubin 1998) : *Timkatec*, *KORE*, GRAER (Groupe de Réflexion et d'Action pour les Enfants de la Rue), Centre de Santé Emmaüs, CODEHA (Code Enfant Haïtien), CAFA et CAD. Aujourd'hui, on rencontre encore plusieurs organismes qui interviennent sur ce problème dans les principales villes du pays (Gonaïves, Cap-Haïtien, Cayes, Port-de-Paix, Jacmel). Le nombre d'institutions a aussi augmenté à Port-au-Prince. Certaines font leur apparition dans le paysage des villes de province.

1.2. Les enfants de la rue : un problème mondial

« Enfants du trottoir » (Weiss, 1999), « enfants du quart monde » (Wreisinki, 1979) adolescents de rue (Poignant, 1992), « Fleurs de poussière » (Vélis 1988), « enfants travailleurs » (Invernizi 2001), peu importe l'appellation adoptée, le phénomène des enfants de la rue est un problème urbain mondial. Le nombre de ces enfants augmente de jour en jour dans la plupart des villes du monde. Déjà, en 1988, les statistiques estimaient leur nombre à 50 millions dans le monde (Vélis, 1988). Il ne s'agit pas d'un problème marginal. Toute une catégorie d'enfants ou de jeunes de diverses villes du monde est confrontée à la vie de la rue. Les chiffres varient aujourd'hui d'un continent à l'autre

¹⁰ Dans des pays comme Haïti, l'intervention auprès des enfants de la rue est surtout faite par des ONG. À part quelques lois éparses, l'État n'a pas de politique établie et discutée pour intervenir auprès des couches vulnérables. Dans le cas des enfants de la rue, les modèles et les programmes sont mis en place par les ONG qui interviennent directement ou indirectement.

1.2.1 En Europe

Le continent européen n'échappe pas au problème des enfants ou des jeunes de la rue. Plusieurs auteurs (Altanis & Goddard, 2004; Monestier, 1998; Veli, 2005) en parlent notamment pour décrire leur situation. Le problème est assez sérieux dans ce continent. En Russie, selon les informations rapportées par Monestier (1998, p. 135) « plus de 30000 mineurs sont arrêtés chaque année dans la capitale russe au cours des rafles quotidiennes effectuées par la police des mineurs ». Le problème est assez important en Turquie (Veli, 2005) et en Grèce (Altanis & Goddard, 2004). Monestier (1998, p. 135) rapporte que « dans la seule municipalité d'Ankara, plus de 15000 enfants de 7 à 15 ans survivent dans la rue en exerçant des « petits métiers ». Selon les mêmes sources (Monestier, idem) « Les enfants des rues sont également apparus ces dernières années en Hongrie, en Pologne et en Roumanie. A Bucarest, selon l'association « Terre des hommes », ils seraient entre 1500 et 2000 à errer dans les rues, se terrant la nuit, comme des taupes dans tous les recoins possibles, tranchées de canalisation, égout, caves, gares routières et ferroviaires ».

1.2.3 En Amérique du Nord

En 1979, la police de New York avançait le nombre 20 000 *runaways* (White, 1989). En 1996, à Chicago, les fugueurs sans abri se chiffraient entre 3 000 et 4 000 (Monestier 1998, p. 135). D'après les mêmes sources, il y a 15 ans, les jeunes Américains sans abri représentaient 12% du total des sans domicile fixe – SDF-. Certaines sources autorisées évoquent que les jeunes Américains sans-abri représentent actuellement de 15 à 20% du total des SDF (Monestier, 1998). Dans une revue de littérature sur les sans-abri aux États-Unis et au Canada, Wright et Rubin (1998) cités par Parazelli (2000) estiment la population des adolescents itinérants aux États-Unis entre 500 000 et 2 millions. L'enquête de Santé Québec (1998) recense 28 214 itinérants à Montréal dont le tiers serait des personnes de moins de trente ans ce qui inclut des mineurs (Parazelli, 2000). Selon la même source, la ville de Québec compte 11 295 itinérants dont 37% sont des jeunes. Dans d'autres villes du Canada, le problème des jeunes de la rue, quoique récent, se présente aussi de façon inquiétante (Caputo & Kelly, 1998). Le rajeunissement de la

population des itinérants dans ces villes met en évidence le problème des jeunes de la rue, qui dans ce cas, sont considérés comme de jeunes itinérants.

1.2.2 En Afrique et en Asie

Dans la plupart des villes de l'Afrique et de l'Asie, le problème des enfants de la rue est souvent confondu avec le problème des mineurs travailleurs et celui de la prostitution juvénile (Monestier, 1998; UNICEF, 1988; Vélis, 1988). En effet, les enfants de la rue tels que qualifiés d'ailleurs par Invernizi (2001) sont des mineurs qui travaillent dans le secteur informel. Mais tous les enfants travailleurs, même de ce secteur, ne sont pas forcément des enfants de la rue. On n'a qu'à souligner, par exemple, les enfants en services domestiques dans les familles et les mineurs-es prostitués-ées des maisons closes. Dans les villes chinoises, il s'agit d'un problème mal connu (Stöcklin, 2005). En effet, comme le mentionne Stöcklin (2005, p. 195), « il est difficile de faire une estimation du problème car, les données quantitatives pour la Chine sont tout simplement inaccessibles, à cause de la censure ». Suivant Stöcklin (idem), « le chercheur dans ce pays, contrairement à d'autres contextes, n'est pas confronté à la nécessaire discussion de la qualité des estimations du nombre d'enfants des rues (définition, mobilité [...])¹¹ ». Au Pakistan, certains auteurs (Sherman, Plitt, Hassan, Cheng, & Zafar, 2005) parlent de 3500 à 5000 enfants de la rue.

Le fait que des enfants utilisent la rue à une fin quelconque, les amène à vivre dans des conditions non conformes à la convention sur les droits de l'enfant. Les chiffres suivants permettent d'avoir une idée de l'ampleur du problème dans certains pays et villes de l'Afrique et de l'Asie. En effet, on compte : 50 000 enfants de rue au Viet-Nam, 55 000 à Hanoi, plus de 25 000 au Zaïre, plus de 5 000 au Kinshasa. Le tableau suivant fournit de plus amples informations.

¹¹ L'auteur fait référence au contexte politique de la Chine caractérisé par un contrôle gouvernemental de toutes les informations. L'auteur soutient un peu plus bas que « la censure sur le thème des enfants de la rue en Chine nous a contraint à n'effectuer que des entretiens informels » (Stöcklin 2005, p. 196). Il rappelle que la sociologie a été bannie durant plus de 25 ans (1952 – 1978).

Tableau 2 : Présentation du nombre d'enfants de la rue dans certaines villes ou certains pays d'Asie et d'Afrique

Pays ou ville	Nb. d'enfants de la rue	Pays ou ville	Nb d'enfants de la rue
Bengladesh	3 millions en 2000	Pakistan (Karachi)	15 à 30000
Cambodge (Battambang)	20% des enfants	Philippines (Manille)	4 000 000
Inde (Delhi)	100 000	Thaïlande	100 000 SDF dans les villes principales
Indonésie (Djarkata)	5 000	Viet-nam	50 000
		Hanoi	55 000
		Hôchi Minh-ville	15 000
Mongolie	30000 dans les zones urbaines	Turquie (Ankara)	15 000
Népal (Katmandou)	5 000	Chine (Shangai et Guangdong)	200 000
Zaïre	+ de 25000	Russie	50 000
Kinshasa	+ de 5000		

Ce tableau illustre la présence de jeunes et d'enfants dans la rue de certains pays ou certaines villes d'Asie et d'Afrique. Les données sont recensées dans Monestier (1998).

1.2.3 En Amérique Latine

Plusieurs auteurs (Invernizzi, 2001; Paiva, 2005; Stöcklin, 2005,) soulignent l'importance du phénomène en Amérique Latine, en tenant compte de la grande quantité d'enfants de la rue dans les villes de la région, la multiplicité et la variété des programmes d'intervention, l'importance et la variété des études relatives à ce problème. En Amérique Latine, des enfants occupent la rue de façon persistante depuis les années 70. L'année 1979, consacrée Année internationale de l'enfant, attirera l'attention sur ce phénomène devenu de plus en plus inquiétant. Il est important de rappeler par la même occasion la tenue de la formation inter ONG des programmes d'enfants de rue en 1982, le premier séminaire latino-américain d'alternatives communautaires d'attention aux mineurs de rue au Brésil en novembre 1984 et la première rencontre nationale des mineurs de rue en mai 1986 toujours au Brésil. Combien sont-ils dans cette région? Il est difficile d'avancer des

chiffres. Les études portant sur le problème dans la région ont presque toutes procédé par échantillonnage dans le grand ensemble qualifié d'enfants ou de jeunes à risque, d'enfants en difficulté, d'enfants « de », « des » ou « dans » la rue (Espinola, Glausser, Ortiz, & Ortiz de Carrizosa, 1989; Hecht, 1998; Lucchini, 1993). Vers les années 80-90, Espert et Myers (1989) ont estimé que 40 % de la population de la région de l'Amérique Latine, soit 170 000 000 de personnes vivent dans la pauvreté absolue. De ce chiffre, 75 millions sont des enfants âgés de 0 à 15 ans (Espert & Myers 1989). Pour certains pays, on avance aussi quelques chiffres ; mais il est important de souligner, en accord avec Baizerman (1988) (rapporté par LeRoux & Smith, 1998, p. 901) « *the politics of numbers can hide or distort the moral issue* » : Nicaragua: 14000 à Managua; Guatemala: 2000 à 3000 dans la capitale (Monestier, 1998). Au Mexique, les chiffres varient entre 3 à 12 millions (Tarracena, 1995). En effet, tel que rapporté par Tarracena (1995, p. 101), « Certains journalistes font état de 5,7 millions d'enfants dans la rue, dans l'ensemble du pays, dont 1,15 million à Mexico (Bárcena, Guzman, & Rodriguez, 1992). L'UNICEF parle de 5 millions au Mexique et de 1 million à Mexico, le Congrès du travail de 8 millions, l'Assemblée de représentants du district (ARDF) de 3 millions à l'échelle du pays (Flores, 1992). Le CEMEDIN (Centre mexicain pour le droit de l'enfance) parle de 12 millions ». Selon Campos et al., (1994), cités par Rivard (2004), les deux tiers des jeunes / enfants des rues du monde se trouvent en Amérique Latine avec une majorité au Brésil. Ce dernier pays a fait l'objet de diverses études (Lucchini 1993, 1995 ; Hecht 1998 ; Moulin et Pereira 2000; Filho,-G.C. et Neder,G. 2001 etc..)

En définitive, pour l'ensemble des pays ou des villes considérés en ce qui a trait à l'importance du problème des enfants et des jeunes de la rue, on peut conclure à une difficulté d'estimation en raison surtout de l'hétérogénéité de la population et des difficultés de définition conceptuelle. Comme le mentionne Damon (2002) dans le cas de population des SDF, « Il est extrêmement difficile de donner la taille d'une population hétérogène que les statisticiens s'accordent pour décrire comme « glissante », « mouvante », « fluctuante, circulant entre les territoires physiques et les catégories statistiques. Sa définition tout comme son étendue varient selon que l'on privilégie une catégorie *stricto sensu* ou *lato sensu* » (p. 139).

1.3. Revue critique des écrits

La revue de littérature est le fruit de diverses recherches effectuées d'abord à partir d'une bibliothèque personnelle, de celle des Nations Unies et de l'UNICEF en Haïti, des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant en Haïti dans le problème des enfants de la rue, des sites internet (Google, Copernic, Yahoo). Cette revue bibliographique est additionnée des recherches réalisées à partir des banques de données spécialisées : *Social work abstracts*, *Sociological abstracts*, *PsychInfo*, *Repère*, *ERIC*, etc. La recherche est lancée à partir de mots clés écrits en créole, en français, en espagnol et en anglais. L'ensemble des informations obtenues ont permis d'avancer que, parlant des enfants de la rue, on n'est pas toujours sûr de se référer à la même population tant celle-ci est vaste, diversifiée et hétérogène. Aussi, est-il opportun de démarrer ce sous point par une discussion autour du concept enfant / jeune de la rue.

1.3.1 Qu'est-ce qu'un enfant de la rue?

D'après les textes consultés, les enfants de la rue sont majoritairement des garçons (Aptekar, 1988; Espinola, Glausser, Ortiz, & Ortiz de Carrizosa, 1987; Lalor, 1999; Lubin, 1992). Leur âge varie de 10 à 14 ans dans les pays du tiers monde et de 14 à 24 ans dans les pays dits développés (Lalor, 1999; Parazelli, 1996). Le concept d'enfant de la rue cache différentes réalités. On n'observe pas de consensus autour de ce qu'on appelle « enfants » ou « jeunes de la rue ». Il s'agit de personnes des deux sexes qui ont la rue comme référence, mais il existe la tendance d'inclure des gens de groupe d'âges divers et d'origine socio-économique modeste. On considère aussi la raison et le temps d'utilisation de l'espace de la rue pour les identifier. Ce qui donne des dénominations telles : enfants de rue, enfants des rues, enfants dans la rue (UNICEF, 1986; 1989). Dans la littérature nord-américaine, les termes utilisés pour les désigner abondent aussi (Caputo & Kelly 1994; Lindsey, Kurtz, Jarvis, Williams, & Nackerud, 2000; Whitbeck & Simons, 1990). Les diverses appellations sont plus ou moins précises, plus ou moins globalisantes les unes que les autres. Il n'est pas rare d'entendre parler de jeunes ou de mineurs en difficulté, *street children*, fugueurs, jeunes itinérants, Sans Domicile Fixe ou SDF, *homeless young*, *runaway*, gangs de rue, jeunes marginaux ou jeunes exclus suivant qu'il

s'agit d'un adolescent ou d'un jeune adulte (de 18 ans et plus). Tessier (1995) conclut à une perte de statut pour l'adulte qui est un SDF ou un itinérant, mais à une déviance pour les jeunes et les enfants. Soulignons que la dénomination « enfants / jeunes en difficultés » peut référer à des difficultés diverses vécues par les enfants /jeunes et leurs familles. A ce propos, il est important de noter que certains auteurs (Baudouin, Brousseau, Simard, Trottier et Vachon 1991), parlant de la réalité canadienne soulèvent la question de l'absence d'un cadre global et d'ensemble pour la classification des problèmes des jeunes en difficulté. Ce qui annonce en quelque sorte les couleurs dans le cas des enfants de la rue.

Le phénomène des enfants de la rue renvoie à des réalités différentes selon la région du globe où on le vit. Dans sa recherche sur les enfants de l'Amérique Latine, Lucchini (1993, p. 228) conclut « qu'on ne peut pas assimiler le cas des enfants de la rue de l'Amérique Latine à celui des bandes d'adolescents américains ». Van der Ploeg (1989)¹² a présenté une typologie où il établit la différence entre *street children* des pays du tiers monde et *homeless youth* des pays industrialisés.

Parazelli (1996) définit les jeunes de la rue comme « des personnes ayant entre 14 à 25 ans qui ont une histoire faite de violence, d'abandon et de rejet, et qui perçoivent la famille et le centre d'accueil comme des lieux moins sécuritaires que la rue elle-même » (p. 48). Côté (1991) croit qu' « une vie de jeune de rue émerge au cœur d'une expérience de vie familiale et d'une réalité psychologique individuelle particulières. Son expression est propre à chaque culture, et elle se situe au carrefour des limites tracées par la norme et les moyens de résoudre les conflits qu'une société impose aux individus » (p. 10). Shérif (1999, 26) avance que : « ce jeune n'a pas un chez-soi où s'abriter, recevoir ses amis, vaquer aux occupations quotidiennes (espace intime avec valeur affective qu'il reconnaît comme le sien par droit ou légitimité) ». Se référant au critère de l'âge et à l'autorité parentale, White (1989) les considère comme des *runaways*, c'est à dire « des jeunes, âgés de 10 à 17 ans, qui laissent leur maison la nuit sans aucune autorisation » (p. 78).

¹² Nous reviendrons sur cette typologie dans le point intitulé quelques typologies d'enfants de la rue.

Luchini (2000) parle de l'enfant de la rue comme pouvant faire une « carrière dans la rue » (p. 7), c'est-à-dire ayant une histoire personnelle inscrite dans une ou des trajectoires spécifiques. D'après Glausser (1990), le concept d'enfants de la rue est un concept construit qui mérite d'être reconstruit. Pour cela, il propose de considérer la réalité sociale de la rue. Dans cette réalité, il distingue : la signification qu'a la rue pour les différentes catégories d'enfants; les enfants qui ne font que travailler dans la rue; la situation instable liée à la mobilité dans la rue; la force des circonstances qui poussent certains à utiliser la rue; le rôle de la famille en Amérique latine, etc. Lucchini (1993) identifie en plus des éléments internes qui ont trait aux références et aux représentations de l'enfant, l'abandon scolaire et l'absence de formation professionnelle comme éléments générateurs du problème des enfants de la rue. Il est important de noter aussi qu'un certain nombre d'études considèrent les enfants ou les jeunes de la rue comme des déviants ayant un comportement pathologique. En effet, la délinquance et la fugue sont qualifiées de désordre émotionnel avant de subir d'autres interprétations (American Psychiatric Association, 1968).

Dans le cadre de ce travail, un des éléments qui sert de référence pour parler de ces enfants, est l'appartenance à une culture, celle de la rue. Dans une recherche réalisée sur les enfants de la rue en Haïti (Lubin 1998), ceux-ci sont considérés comme « des personnes des deux sexes, de cinq à dix neuf ans environ, qui fréquentent la rue pour une raison ou une autre, partagent la culture de la rue, utilisent celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et font de cet espace leur dortoir, leur espace de jeu ou de travail » (p. 63). Ce regard orientera la construction du concept jeune de rue de cette étude. La culture de la rue permet de mieux comprendre la situation du jeune dans l'univers de la rue. Elle permet de mieux situer le jeune dans une constellation de relations établies avec les divers acteurs utilisant la rue. En raison de la polysémie du concept de culture, il est important de préciser que, de prime abord, elle s'entend de tout ce qui caractérise le jeune dans l'univers de la rue : les rapports avec les acteurs, le langage, les modes d'organisation, les stratégies de survie ou de débrouillardise et la violence. De plus amples informations sur le concept de culture sont fournies dans le cadre théorique.

1.3.2 Quelques typologies d'enfants ou de jeunes de la rue.

D'après les études recensées, plusieurs critères sont utilisés pour définir les enfants ou les jeunes de la rue : l'usage de la rue, le rapport avec elle, l'âge et le temps passé dans la rue. Ainsi, les typologies d'enfants de rue englobent la fugue d'un jour à la délinquance chronique¹³.

Une première typologie est fondée sur l'usage et le temps passé dans la rue. Van der Ploeg (1989) qualifie ces jeunes de *homelessness youth*. Il s'agit de jeunes sans abri parmi lesquels on rencontre les *shut-out youth*, les *street youth* et les *homeless youth*. "The definition of shut-out youth is young people who have been excluded by society or young people who have been excluded themselves [...] Street youth are, young people who regularly spend nights and days in the street, sleeping in doorways, cellars, underground car parks, etc." (Van Der Ploeg 1989, p. 49).

Selon l'auteur, les *street youth* sont semblables à ceux que l'on rencontre dans certaines villes de l'Amérique Latine. Ils sont différents des jeunes sans-abris, qui sont: "homeless youth: young people continually wandering from one address to another (friends, acquaintances, relatives, and strangers) under permanent threat of ending up in the street, which sometimes happens" (Van Der Ploeg 1989, p. 49).

Ces jeunes sans abris n'ont, en quelque sorte, pas d'adresse fixe puisqu'ils vont d'une adresse à l'autre. Ils sont comme les SDF. Il est important de noter qu'en Amérique Latine on rencontre des *street children* et des *street youth*. Mais l'appellation générale est *street children*. Se référant aux étapes de développement des enfants de Dorfman (1984), de Shifter (1985) et de Escobar (1986), Lusk (1989, p. 58) parle de : « *pre-gamin, gamin, and largo* » parmi les enfants de la rue de Colombie.

A pre-gamin is a barrio (ghetto) child who spends at least part of his time on the streets in order to supplement income but who lives at home. These children are relatively pro-social although they may violate labor laws, use drugs, and engage in petty theft. A gamin is a street urchin who resides on the street at least part of the time

¹³ Entendons par délinquance chronique les fugueurs récidivistes, les jeunes et les enfants « enracinés » dans la vie de la rue.

and whose family link is declining or absent Typically this type of child lives with other gang youth either outdoors or in a barraco (a shack or flat owned or rented by the kids or and adult patron.) These children are school dropouts and are self-supporting – often through illegal activity. Finally the largos (older gang members) are adolescents who have fully taken on the street life and ethic. They are enmeshed in hardcore street life, sometimes involved in violent crime, often linked to older criminals, and do not work in any conventional sense. The largo may have a relationship with a younger gamin as his simultaneous protector and exploiter (Lusk 1989, p. 58).

Telles que définies, ces catégories ressemblent davantage aux différentes catégories d'enfants de la rue rencontrés en Haïti. Cependant, il est important de noter que dans la réalité de tous les jours, on rencontre parfois des personnes adultes (supposées être des parents) accompagnées d'enfants mendiants dans la rue. Lusk (1989) a présenté, à titre comparatif, la typologie faite par le directeur régional de l'UNICEF qui regroupe les enfants en trois catégories: les enfants à haut risque qui représentent la plus grande catégorie; ils vivent dans un contexte d'absolue pauvreté; les enfants dans la rue qui doivent être considérés dans le cadre de leurs activités dans la rue, ce sont des enfants qui travaillent dans la rue; et les enfants de la rue qui séjournent et vivent dans la rue. Ils sont comme les « gamins de Colombie »

The largest category, children-at-high-risk is defined as boys and girls who live in absolute poverty. This group lives at home in a highly deprived environment without the basic necessities of life. These children generally receive inadequate parental supervision due to the "latchkey" phenomenon of working parent(s) who have no access to day care. Most live in slums without public services, adequate local schools, or community programs [...]. Children in the street, consist of those boys and girls who are in the street primarily as workers [...]. Children in the street can be best understood in the context of their work activity and there is very little that these young entrepreneurs cannot be seen doing support themselves [...]. A segment of children in the street will develop toward the third category – children of the street. UNICEF and social workers who are involved with this group describe them in a way similar to the Colombian gamines (Pereira, 1985; Pinilla, 1986; Tacon 1986) [...]. Boys and girls who are of the street have made the locale their environment (Lusk 1989, p. 59-60).

Cette typologie paraît de prime abord intéressante; cependant, il est important de constater qu'il s'agit d'une fragmentation du problème qui situe l'enfant selon une relation de travail, selon le temps passé dans la rue ou selon l'utilisation qu'il fait de l'espace de la rue. Tout cela converge vers le problème fondamental que vit un nombre

important d'enfants en Amérique Latine : la pauvreté. C'est cette typologie qui a, en quelque sorte, orienté l'intervention auprès des enfants de la rue dans la région latino-américaine. Des organisations internationales (OI) coiffées surtout par l'ONU encouragent et financent une grande partie des interventions dans ladite région.

Comparant sa typologie à celle du directeur régional de l'UNICEF, Lusk (1989) avance que : les *pre-gamin* sont semblables aux *tigers* du Brésil et les *children of the street* doivent être compris à partir des activités économiques réalisées par ces enfants, etc. Parlant des enfants de l'Amérique Latine, Lucchini (1993) a identifié trois catégories d'enfants : ceux qui ont une image négative de la rue parce qu'ils n'ont pas fait le choix de s'y retrouver et qui chercheront une alternative à la rue; les enfants plus jeunes dont l'apparence physique suscite la compassion des adultes et ceux qui ont une image positive de la rue et qui ont choisi d'adopter ce mode de vie et qui ne chercheront pas d'alternative à la rue. Ces considérations sur l'enfant de la rue sont faites à partir d'un point de vue ontosystémique.

D'autres études par contre font des considérations qui partent d'un point de vue microsystémique. En effet, un nombre important d'études (Matchinda, 1999; Van der Ploeg, 1989 ; Lundy, 1995) met l'accent sur les difficultés vécues dans des familles qualifiées de « dysfonctionnelles » qui poussent les enfants et les jeunes à se réfugier dans la rue. Une étude portant sur la victimisation des fugueurs et des sans-abri (Witebeck & Simons 1990) rapporte que, dans un échantillon de 84 adolescents dont 44 filles et 40 garçons, 42,5% des jeunes filles ont été abusées sexuellement ; 90% des garçons et 25 % des filles disent avoir été menacés avec une arme par leurs parents, leur substitut en famille d'accueil ou des proches parents. Reprenant la typologie d'enfants ou de jeunes de rue, certaines propositions mettent l'accent sur les failles enregistrées au niveau de la famille. Les typologies présentées dans ce cadre se réfèrent aux motifs d'entrée à la rue. On peut y distinguer les *runaway*, les *throwaway* et les *social rejects*. En effet, Whitbeck et Simons (1990), présentant la typologie de Adams, Gullota et Clancy (1985) distinguent les *homeless youth* aux *runaways* c'est à-dire "homeless youth:

those who left home due to family problems and social conflict. Throwaways: those who are on the streets because they are barred from returning home or were encouraged to leave by their parents. Social rejects: those on whom parents and society have given up” (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110).

On peut aussi ajouter ici la proposition de Bucy (1985) qui distingue les *runaways*, les *homeless*, les *system kids*, les *street kids* et les *missing youths*. Ces catégories, telles que rapportées par White (1989), sont ainsi définies:

Runaways: Teenagers who are away from home at least overnight without parental or caretaker permission. Thornberg (1982) refers to this group as true runaways.

Homeless: Youths, who have no parental, foster, institutional, or alternative home. Often of these youths have been urged to leave with the knowledge of their parents or legal guardians.

System Kids. These are youths who have been taken into custody by the state because of child abuse, neglect, or other serious family problems. Often these youths have had few independent living skills.

Street kids: These are long-term runaway youths who have become skilled at surviving on the streets, usually by illegal activities.

Missing youths: This category refers to teenagers whose whereabouts are unknown. This term is often used to refer to youths who have been the victims of exploitation, foul play, or who have been abducted (White 1989, p. 78)

Cette typologie ci-dessus présentée embrasse divers aspects: manque ou absence de surveillance parentale, manque d'autorité parentale ou institutionnelle, mauvaise gestion de la question du placement et la situation des enfants exploités. Une autre typologie qu'il est pertinent de présenter ici est celle de Caputo et al. (1996) et McCullagh et Greco (1990) qui traitent de la réalité canadienne. Ils ont identifié quatre types distincts de jeunes de la rue, selon le mobile qui les a conduits dans l'espace de la rue : « ceux qui sont issus de familles conflictuelles, ceux qui se rebellent contre l'autorité de leurs parents ou de leurs tuteurs, ceux qui ont été chassés de leur foyer prématurément (les laissés-pour-compte) et enfin ceux qui se sont trouvés dans la rue pour ainsi dire par accident » (Caputo & Kelly, 1994, p. 440-441). Les jeunes qui se trouvent dans la rue par accident sont « des jeunes qui quittent une petite localité en quête d'un emploi ou d'une vie de plus en plus mouvementée dans les grandes villes. Comme le marché du travail

offre peu de possibilités et qu'ils n'ont ni expérience, ni aptitudes professionnelles, beaucoup se retrouvent dans la rue » (Caputo & Kelly, 1994, p. 441).

Dans le cas des enfants de la rue de l'Amérique Latine, Lucchini (1993) identifie : les réseaux d'entraide entre les voisins, les réseaux d'enfants dans la rue, les bandes de quartiers (*quadrilhas*), l'habitation, le quartier et la rue, la structure de la famille et de la parenté. Ces éléments, selon lui, jouent un rôle important dans l'émergence du problème des enfants de la rue dans cette région. Ces résultats sont en parfaite cohérence avec ceux de Hecht (1998) dans sa recherche sur les enfants de la rue du Brésil. En effet, d'après les résultats de cette recherche qui avait pour but de proposer des solutions à l'éradication du problème, l'auteur avance que : « In their homes and neighborhood, children are exposed to beating and sexual assault, but above all, they are exposed to violence of hunger and poverty that renders the street materially attractive alternative » (Hecht, 1998, p. 192).

Reprenant les typologies présentées, le tableau suivant permet d'en faire la synthèse. En effet, on observe quatre grandes catégories d'enfants ou de jeunes de rue. Celles-ci sont identifiées à partir des définitions ou des perceptions du problème présentées par les auteurs consultés. Les terminologies relatives aux définitions sont aussi présentées. La dernière colonne précise quelle dimension de l'écologie du jeune est invoquée. Le tableau suivant présente une synthèse des définitions et des typologies relatives aux enfants / jeunes de la rue.

Tableau 3 : Synthèse des typologies présentant les enfants de la rue

Catégories	Notions invoquées	Auteurs	Terminologies	Dimensions écologiques
1 ^{ère} catégorie	L'usage de la rue, le rapport avec la rue, l'âge, le temps passé dans la rue	➤ Van der Ploeg (1989)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>homeless youth</i> • <i>shut-out youth</i> • <i>street youth</i> 	Ontosystémique
		➤ Adams, Gullota et Clancy (1985, dans Whitbeck et Simons, 1990).	<ul style="list-style-type: none"> • <i>homeless youth</i> • <i>runaways</i> 	Microsystémique
		➤ Caputo et al. (1996) et McCullagh et Greco (1990)	<ul style="list-style-type: none"> • jeunes de famille conflictuelle • les fugueurs • les laissés-pour-compte 	Microsystémique
		➤ UNICEF (Pinilla, 1986, dans Lusk, 1989)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>children-at-high-risk</i> • <i>children in the street</i> • <i>children of the street</i> 	Ontosystémique
2 ^{ème} catégorie	Les étapes de développement des enfants de Dorfman, (1984), Shifter (1985) et Escobar (1986)	➤ Lusk (1989)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>pre-gamin</i> • <i>gamin</i> • <i>largo</i> 	Ontosystémique
3 ^{ème} catégorie	Perception de la rue par les enfants	➤ Lucchini (1993)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants de la rue 	Ontosystémique
4 ^{ème} catégorie	Criminalisation du problème	➤ Bucy (1985, dans White, 1989)	<ul style="list-style-type: none"> • <i>runaways</i> • <i>homeless</i> • <i>system kids</i> • <i>street kids</i> • <i>missing youths</i> 	Microsystémique

Les informations présentées dans ce tableau permettent de constater que les catégories se font à partir de facteurs ontosystémiques et microsystémiques. En considérant les premiers facteurs, les enfants / jeunes de rue sont catégorisés à partir de leurs caractéristiques individuelles ou de critères qui permettent de les distinguer les uns des autres. Les seconds facteurs les mettent en lien avec la famille, le quartier et l'école. Il est aussi possible à partir de ce tableau, d'identifier certaines caractéristiques permettant de distinguer les enfants / les jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud.

1.3.3 Quelques caractéristiques distinguant les jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud

Les typologies présentées plus haut permettent d'identifier des jeunes et des enfants confrontés à des conflits familiaux, à des difficultés économiques, à des problèmes psychologiques causés par leur vie marginale et leur passé familial conflictuel. Ces différentes positions s'insèrent dans des paradigmes différents. Il est très difficile d'établir, à partir de ces typologies, des ressemblances et des différences entre les enfants de la rue de l'Amérique. Bien plus, les difficultés conceptuelles rendent ardues les tentatives du genre. Cependant, si l'on considère quatre des principaux critères utilisés dans les études portant sur les enfants et les jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud : terminologie, âge, sexe et raisons d'aller dans la rue, le tableau qui suit permet de comparer les caractéristiques des jeunes de la rue de l'Amérique du Nord et du Sud

Tableau 4 : Ressemblances et différences du phénomène des enfants de la rue en Amériques du Nord et du Sud.

Critères	Amérique du Nord (Canada, États-Unis)	Amérique du Sud
Terminologie	Jeunes de rue, fugueurs, <i>homeless youth</i>	Enfants de la rue
Sexe	Plus de garçons mais les filles sont aussi en nombre important	Encore plus de garçons (85% selon l'UNICEF)
Âge	Plutôt des adolescents et des jeunes adultes	Des enfants, des adolescents et des jeunes adultes
Raisons d'aller dans la rue	Fondamentalement les conflits familiaux dus à divers problèmes	Fondamentalement les problèmes économiques

En Haïti, le problème des enfants de la rue a pris des proportions importantes à partir de 1986. Les difficultés conceptuelles enregistrées ailleurs dans le monde existent également en Haïti. Au niveau de la recherche scientifique, les travaux sont assez rares : quelques travaux de mémoire de licence réalisés par des finissantes en travail social et en santé communautaire : (Bernier & Ascencio, 1992; Lubin, 1992; 1998; Renois, 2000) et quelques consultations commanditées par des organisations internationales (HSI, 2003; Pierre, 2003).

En juillet 1992, une étude intitulée «Pour une intégration institutionnelle des enfants de la rue à Port-au-Prince » est présentée à la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti (Lubin, 1992). L'étude part des questions suivantes : Pourquoi des enfants se trouvent dans les rues et non dans des institutions d'accueil qui travaillent avec eux? Quelles sont les raisons qui poussent ces enfants à choisir la rue? Les institutions d'accueil réunissent-elles les conditions nécessaires devant conduire à leur réinsertion? (Lubin, 1992). La finalité de cette étude est de « faire des propositions de réorganisation des institutions d'accueil pour une meilleure insertion institutionnelle des enfants de la rue » (Lubin, 1992, p. 6). L'étude se fixe comme objectifs de : « décrire la situation des enfants de la rue et des enfants en institution, puis, de décrire le fonctionnement de certaines institutions travaillant avec des enfants démunis » (Lubin, 1992, p. 6). Il s'agit

d'une étude explorant trois aspects: les enfants de la rue (qui représentent l'intérêt principal de la recherche), les institutions d'accueil et les enfants qui fréquentent ces institutions. Un échantillon de 77 enfants est sélectionné : 46 en institution et 31 dans la rue. Cinq institutions sont sélectionnées. Mises ensemble, « celles-ci représentent les grands courants de l'intervention auprès de l'enfance dans le pays : institutions ouvertes, fermées et mixtes recevant des enfants orphelins, des enfants en chute dans la délinquance, des enfants de la rue etc. » (Lubin, 1992, p. 69). Les données sont recueillies à partir de questionnaires, d'observations et d'entrevues. Les limites de la recherche (celles identifiées par l'auteure) se situent au niveau d'une bibliographie limitée et de l'absence de données chiffrées sur le phénomène des enfants de la rue. Les résultats présentent un panorama de la situation des enfants de la rue et des enfants en institution, celui des institutions de l'échantillon, les résultats de l'enquête menée auprès des enfants de la rue et celle menée auprès des enfants en institution. Quelques données sont aussi fournies sur les familles d'origine des enfants de la rue. L'auteure présente, à la fin du travail, une proposition pour l'intégration des enfants dans des centres.

Les résultats portent sur une présentation des centres impliqués dans l'étude. Ils ont aussi démontré la situation de conflits familiaux comme élément déclencheur du départ vers la rue. Une courbe présentant la fréquentation de la rue (Lubin, 1992) a fait ressortir que la grande majorité des enfants de la rue d'alors était âgée entre 11 à 14 ans. On n'a pas enregistré des cas d'enfants qui faisaient des activités commerciales dans cette étude. Mais une autre courbe explique la corrélation entre la mendicité et les activités autonomes (*manadjè* par exemple). La courbe permet d'observer que ces deux activités varient avec l'âge. En effet, la pratique de la mendicité commence dès le jeune âge et augmente jusqu'à 12 ans pour diminuer par la suite, faisant place aux activités plus autonomes telles chargeurs - portefaix- (*lepandyè*) qui apparaissent à 15-16 ans pour croître jusqu'à 18 ans et plus (Lubin, 1992). Ces résultats concernent les enfants de la rue.

A propos des enfants en institution, les résultats ont permis de voir que 13% des enfants rencontrés disent qu'ils restent dans le centre parce qu'ils sont contraints d'y rester, 24% disent qu'ils veulent bien y rester. Certains enfants n'ont pas voulu opiner sur la question (Lubin, 1992). Il est important de noter que les enfants qui ne désiraient pas rester au centre séjournèrent à cette époque au Centre d'Accueil et de Rééducation- CAR (une institution publique). Les résultats ont aussi permis d'observer que 32.60% des enfants du CAR ont été amenés au centre par leurs parents et 28.26% par des amis (Lubin, 1992).

Toujours au cours de l'année 1992, une autre étude intitulée : le SIDA et les enfants de la rue en Haïti (Bernier & Ascensio, 1992) est déposée en santé communautaire à l'Université de Montréal. L'étude fixe comme objectifs « d'identifier les facteurs sociaux, psychologiques, économiques et environnementaux pouvant agir sur les attitudes, les croyances et les comportements des jeunes de la rue face à leur sexualité, à l'adoption et au maintien de comportements sexuels les protégeant des MST et du SIDA; de soutenir le développement, chez les enfants de la rue, d'une réflexion sur leur mode de vie, leur sexualité, leur santé, les MST et le SIDA; de formuler des orientations relatives à la forme et au contenu de programme d'éducation sur le SIDA destinés aux enfants de la rue » (p. 7). Il s'agit d'une étude de nature qualitative réalisée selon les auteurs, à partir de l'observation participante et des entrevues à des informateurs-clés. Les résultats sont présentés de manière descriptive sous les titres d'une série « d'univers » où vivent les enfants de la rue en Haïti : l'univers socio-économique, l'univers psycho-sociologique, l'univers idéologico-culturel, l'univers politique et sexuel, puis le sida et les maladies sexuellement transmissibles. Il ressort que « les enfants de la rue de Port-au-Prince ont recours à des pratiques sexuelles qui les placent à haut risque de contracter le virus du sida » (Bernier & Ascensio, 1992, p. 79). Les résultats ont démontré aussi que « les enfants de la rue n'utilisent pas le condom lors des relations sexuelles » (Bernier & Ascensio, 1992, p. 80). Cette attitude s'explique entre autres pour des raisons suivantes : une connaissance limitée du sida, l'utilisation de la prostitution comme moyen de gagner un peu d'argent, la perception du condom comme barrière à une jouissance complète sur la plan sexuel (Bernier & Ascensio 1992).

Ces deux études ont permis une exploration du phénomène d'enfants de la rue en touchant deux aspects importants : l'insertion institutionnelle et le problème du VIH/SIDA. Cependant, il faut noter certaines limites au niveau de ces études. En effet, en posant le problème de l'insertion institutionnelle, Lubin (1992) n'a pas pris en compte les éléments structurels caractérisant la société haïtienne. En ce sens, elle n'a pas dépassé l'idée des ONG de l'époque qui se proposaient de « retirer tous les enfants de l'espace de la rue ». Notons que l'auteure a critiqué cet aspect de son travail dans une autre étude (Lubin, 1998) réalisée sur le problème de la scolarisation des enfants de la rue. Cette dernière étude qui se proposait de mieux cerner le problème de la scolarisation des enfants dans les centres et dans la rue a expérimenté un programme de travail dans la rue où la culture de la rue est considérée comme étant le point central de son expérimentation. De plus, il ressort de cette étude la nécessité d'encourager une école adaptée aux caractéristiques des enfants de la rue en Haïti. Pour cela, partir de la réalité des enfants dans l'espace de la rue se révèle important si l'on veut arriver à un apprentissage significatif. Les expériences scolaires réalisées dans certains centres renforcent cette position. À noter qu'aujourd'hui encore, la culture de la rue, n'est pas au centre des interventions. Néanmoins, lors de la réalisation de certains sondages pour une estimation du nombre d'enfants de la rue, certains aspects de cette culture de la rue aient été considérés et aient guidé le travail de terrain (Haïti Solidarité Internationale-HSI, 2003).

Au cours de l'année 2000, une autre étude intitulée : « L'inadéquation des attributions de l'Institut du Bien-être Social et de Recherche dans la prise en charge des enfants de la rue de Port-au-Prince » (Renois, 2000) est présentée à la Faculté des Sciences Humaines. L'auteure se propose de voir comment s'articule la relation entre l'Institut du Bien-Être Social et de Recherche –IBESR- et les organisations non gouvernementales intervenant dans la question des enfants de la rue. Les objectifs suivants sont visés dans le cadre de cette étude : identifier les institutions publiques et privées qui travaillent avec les enfants de la rue, puis analyser l'action de l'Institut du Bien-Être Social et de Recherche face à

ces organisations et leur appui aux enfants de la rue (Renois, 2000). C'est une étude exploratoire « organisée autour des diverses structures impliquées auprès des enfants de la rue » (Renois, 2000, p. 43). Les résultats de cette étude ont montré des problèmes divers auxquels fait face l'IBESR : manque de ressources humaines qualifiées, manque de moyens financiers, manque d'initiative de la part des responsables des divers services existant dans l'IBESR (Renois, 2000). L'auteure conclut que « la prise en charge des enfants de la rue par des structures de remplacement se substituant à l'État n'apporte pas d'amélioration à la situation de ces enfants [...] des actions planifiées devront toucher la famille et considérer le logement, l'emploi dans les couches défavorisées à Port-au-Prince et dans les villes de province » (Renois, 2000, p. 73).

Il est important de souligner qu'au cours de cette époque, les discussions autour du problème des enfants de la rue ont été alimentées par une série de publications de l'UNICEF sur la situation en Amérique Latine (Équateur #2, Mexique #3, Paraguay #5), des éditions de l'UNESCO (BICE, 1995; Vélis, 1993) et le texte de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (1989). Le texte de Freire (#1 sans date publié par l'UNICEF) proposant une approche analytique pour le travail dans le milieu de la rue a contribué aussi dans les discussions et aidé dans l'orientation des interventions.

En plus de ces études, il faut souligner les documents de présentation de certaines ONG (CEP, 1990; *Lakay*, 1990; 1998 ; *TIMKATEC*, 1992) qui ont aussi aidé à mieux circonscrire l'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti. À l'exception d'un seul (*lakay* présenté par Lofficial, 1998), ces documents ne sont pas accessibles au grand public.

Il est important de souligner que les difficultés conceptuelles enregistrées aujourd'hui encore, quand on parle des enfants de la rue, étaient déjà à la table des discussions. Les dénominations enfants des rues, enfants dans la rue, enfants de la rue identifiées notamment dans les documents de l'UNICEF de cette époque ont beaucoup marqué la

discussion et orienté du même coup des interventions. Dans leur travail avec les enfants de la rue à Port-au-Prince à cette époque, des ONG utilisaient de plus des appellations telles : enfants de la rue (ceux des grandes artères) et enfants des petites ruelles (ceux des bidonvilles) (Iakay, 1999); enfants dits de la rue (c'est-à-dire qui n'occupent la rue que de façon occasionnelle) (Centre d'Éducation Populaire CEP); enfants en situation difficile, enfants à risque ou enfants en danger (UNICEF, 1989). Les concepts enfants de, dans ou des rues apparaissent aujourd'hui encore dans les discussions. Mais il faut noter que l'UNICEF a proposé une autre catégorie d'enfants dans ce débat conceptuel. Il s'agit de « mineurs-res abandonnés ou en fuite qui choisissent de vivre seuls, au lieu d'intégrer un groupe ou bande » (HSI, 2003, p. 4). Compte tenu de l'importance accordée à la culture de la rue, il serait intéressant de voir cette catégorie actuellement dans le milieu de la rue afin de voir en quoi elle fait varier la réalité du *baz* (voir le glossaire en annexe 5), par exemple.

Une question importante relative à la formation des intervenants et des intervenantes s'est posée au cours de cette période. En ce sens, on peut identifier certaines propositions de curriculum pour fournir une réponse à la question (UNICEF, 1992; UNIQ, 1998 ; Lubin 1999). Ces propositions de curriculum se font sous la base d'un ensemble de thèmes à développer à partir d'objectifs et de contenus préalablement définis (UNICEF, 1992), d'une série de sections comportant un ensemble de modules (UNIQ 1998), d'un ensemble de modules (Lubin 1998). Les deux premières propositions sont dirigées aux « encadreurs de rue ». La troisième propose un « certificat en travail social avec les enfants de la rue » et une « spécialisation en travail social avec les enfants de la rue ». Il est important de noter qu'à part quelques séances de formation, ces propositions curriculaires n'ont pas fait objet d'application complète et d'évaluation continues.

Les consultations commanditées par certaines ONG au cours de ces six dernières années méritent d'être mentionnées. Il faut noter que les résultats de ces consultations ne sont pas toujours accessibles au grand public. Celles qui ont fait l'objet de publication et qu'on a pu trouver ont toute leur importance dans ce cadre. Celle présentée en mars 2003

(HSI, 2003) part de deux objectifs principaux : « besoin de jeter un regard sur la situation et les conditions spécifiques des filles des rues; besoin de mieux appréhender l'évolution du phénomène dans le milieu, au cours des dernières années, afin de développer des réponses appropriées » (p. 17). Les données sont recueillies à partir d'un questionnaire d'enquête auprès de 710 personnes dont 70% de filles et 30% de garçons réalisés au cours du mois de juillet 2002, et d'un ensemble de 17 *focus group*. Les résultats ont révélé entre autres que les filles ont tendance à être dans la rue dans une proportion plus importante que les garçons. En effet, suivant les chiffres recensés, on a observé que 78% des filles sont dans la rue et 22% sont de la rue. En ce qui concerne les garçons, 52,5% d'entre eux sont dans la rue contre 47,5% de la rue (HSI 2003, 26).

Une autre publication du mois de novembre 2003 a repris des objectifs de l'étude publiée en mars 2003. Selon le consultant (Pierre, 2003), elle se concentre de plus sur les liens que les enfants ont développés entre eux et sur le groupe en tant que réseaux d'échange entre les individus qui le composent. Les résultats estiment le nombre des enfants des rues de moins de 18 ans à 1418 (Pierre, 2003). Mais, soutient le consultant, « si l'on tient compte des enfants non comptés, particulièrement à Cité Soleil, une estimation réaliste du nombre d'enfants des rue dans l'agglomération de Port-au-Prince serait ainsi comprise entre 1500 à 2000 en juin 2003 » (Pierre, 2003, p. 21) .

Une autre consultation (Centre de santé Emmaüs et al., 2004) publiée au mois d'août 2004 s'est fixée comme objectif de « dresser le profil psychologique des enfants en situation difficile » (p. 3). Spécifiquement, elle voulait : « inventorier, analyser les comportements des enfants des rues et déterminer leurs différents types de comportement pour produire par la suite un document de référence sur le processus de réinsertion sociale et familiale de ces enfants » (Centre de santé Emmaüs et al. 2004, p. 3). Il est important de noter que le document en question ici, contrairement aux autres précédemment cités, ne fait aucune mise au point sur le concept d'enfants de la rue ni sur ce qu'on appelle le profil psychologique. Les résultats parlent de : troubles d'agressivité, trouble affectif, problème d'inhibition, faible estime de soi et problème d'instabilité sans

avoir préalablement discuté ces concepts. Aucune information n'est fournie sur le type de test appliqué ni sur les procédés de validation au cas où cela s'est réalisé.

En ce qui concerne les difficultés relatives au concept d'enfants de la rue, il faut noter que, généralement, les organismes commanditaires des études fixent leur position dans les thèmes de référence. Ce qui ne favorise pas une bonne discussion conceptuelle. Notons que ce dernier aspect relève en général des débats entrepris à l'université. Mais comme on peut l'observer avec la carence d'études réalisées sur les enfants de la rue notamment dans cette institution, le débat conceptuel n'est pas fait. Les commandes d'études de la part des ONG utilisent encore le concept d'enfants de la rue en continuant à le mettre en relation avec le temps passé dans la rue. Malgré les limites mentionnées, certains consultants font une bonne considération de la difficulté de définir l'enfant de la rue. Il faut toutefois reconnaître qu'il est difficile de dépasser les limites imposées par le commanditaire. Pierre (2003) présente une typologie en quatre catégories d'enfants de la rue rencontrés dans les rues de Port-au-Prince. Mais là encore, il ne dépasse pas la question de temps vécu dans la rue. D'ailleurs, les catégories élaborées sont en lien avec le temps passé dans un domicile ou dans un centre. Il distingue :

- a) Enfants des rues transitaires : qui ont un chez soi et qui fréquentent un centre
- b) Enfants dans la rue : qui ont un chez soi et qui ne fréquentent pas un centre
- c) Enfants des rues assistés : qui n'ont pas un chez soi et qui fréquentent un centre
- d) Enfants de la rue : qui n'ont pas un chez soi et qui ne fréquentent pas un centre

Cette typologie introduit les notions de transition et d'assistance vis-à-vis des enfants des rues. D'une certaine manière, les deux notions se rejoignent. En effet, pour transiter dans la rue, il faut une certaine forme d'assistance d'autant que ces enfants, tels que définis par l'auteur, fréquentent un centre. Par contre, on peut devenir effectivement dépendant des systèmes d'aide. Mais étant donné qu'il s'agit de mineurs âgés de moins de 18 ans, ne leur doit-on pas un minimum pour assurer leur « bon développement » tel que stipulé dans l'article 6-1 et 6-2 de la Convention relative aux droits de l'enfant? Cette

catégorisation mérite de faire l'objet de discussions. En effet, elle ne tient pas compte de la culture de la rue qui permettrait de comprendre et de saisir les raisons qui ont poussé les enfants dans les rues, du mode d'adaptation à la vie de rue et du niveau de débrouillardise dont les enfants font preuve dans l'univers de la rue.

HSI (2003) a présenté un tableau permettant de distinguer dans la catégorie des enfants des rues, les enfants dans la rue de ceux de la rue. Il est important d'observer que ces deux sous-catégories se distinguent par la présence ou non d'une autorité adulte dans leur vie. Cela n'empêche qu'ils participent à la même culture de la rue.

Tableau 5 : Caractéristiques distinguant les enfants de la rue et dans la rue en Haïti

Caractéristiques	Enfants des rues	
	Enfants de la rue	Enfants dans la rue
Âgé de moins de 18 ans	√	√
Vivant en région urbaine	√	√
Dans l'obligation de mener plusieurs activités dans la rue pour assurer leur « survie »	√	√
Conditionné à vivre au jour le jour	√	√
Vivant en groupe	√	√
Dépendant / surveillé par une autorité adulte		√

Sources : HSI (2003)

À partir de ces quelques documents, on peut noter que les enfants de la rue sont loin d'être une population homogène en Haïti. Tous les auteurs s'entendent sur le fait qu'il s'agit d'enfants de moins de 18 ans. Au niveau de la dénomination, il n'y a pas encore entente et on ne peut parler vraiment de débat. On observe d'ailleurs que les organismes commanditaires des études restent dans le cadre de la catégorie proposée par l'UNICEF dès le début de la manifestation du problème en 1986. L'université ne fait pas bonne figure dans ce débat en raison de la carence d'études réalisées en son sein. Toutefois, les notions d'assistance et de transition introduites mériteraient de faire partie de la

discussion conceptuelle. Pour la question du dénombrement, il faut rappeler que la définition est déterminante dans l'estimation du nombre d'enfants de la rue.

1.3.4 Facteurs explicatifs associés au problème des enfants de la rue : une vision écologique

Plusieurs facteurs et modèles explicatifs du problème des enfants de la rue sont recensés dans la littérature. Le modèle écologique est utilisé ici, afin d'organiser ces facteurs explicatifs. Ce modèle occupe une place importante dans l'intervention en travail social (Jean Guy, 1989; Pauzé, 2004; Tessier, 1989). Ces auteurs (Pauzé, 2004; Tessier, 1989; Vaillancourt, 1989) s'accordent pour reconnaître l'important apport fait par Bronfenbrenner à cette approche. En effet, « introduit dans la littérature en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel, le concept d'écologie visait à définir les relations qui existent entre les êtres vivants et le milieu dans lequel ils évoluent » (Tessier, 1989, p. 55). Bronfenbrenner (1986) a travaillé le concept en mentionnant les divers systèmes pouvant influencer l'individu. Il définit l'environnement comme un « ensemble de structures concentriques, incluses les unes dans les autres, et qui maintiennent entre elles et à l'intérieur d'elles, des relations fonctionnelles à différents niveaux » Bronfenbrenner (1986, 323). Il a apporté à l'approche écologique l'idée de la prise en compte de différents niveaux de systèmes : le macrosystème, le mésosystème, l'exosystème et récemment le chronosystème. Il est important de noter que certains auteurs, sous la direction de Tessier (1989), tentent de présenter cette approche comme étant un nouveau paradigme. A ce propos, Tessier (1989) lui-même avance que ce mouvement enclenché par Bronfenbrenner au cours des années 60 « tente de rallier l'écologie à une démarche plus traditionnelle, en élaborant une théorie qui permette à la fois de décrire, de prédire et d'expliquer les comportements humains » (p. 67). Il est appliqué à l'étude de nombreuses situations. Dans le cadre de cette étude, le modèle écologique est utilisé afin d'organiser la présentation des divers facteurs et modèles recensés dans la littérature sur le problème des enfants / jeunes de la rue.

Dans l'état actuel de la recherche sur les enfants de la rue, on recense différents modèles ou approches théoriques qui tentent d'expliquer le problème des enfants et des jeunes de la rue. Ces modèles ont été élaborés fondamentalement à partir de la réalité nord américaine. On peut identifier : le modèle pathologique ou « *bad sick* » centré sur les carences du jeune (American Psychiatric Association, 1968; Armstrong, 1932; 1937; Jenkins et al., 1968; 1969; 1971; Scientific Analysis Corporation, 1974; Walker, 1975 cités par Caputo & Kelly, 1994); l'approche médicale qui considère le problème sous l'angle de l'itinérance qui lui-même est vu sous l'angle d'un problème publique (Caputo & Kelly ?, 1994); l'approche non médicale où la marginalisation économique sert de cadre de référence (Caputo & Kelly, 1994; McCarthy, 1990; McCarthy & Hagan, 1992; Smart et al., 1990; Windle, 1989); la *life/style exposure theory* qui considère la vulnérabilité des jeunes comme responsable de leurs conditions marginales (Whitbeck & Simons, 1990) et la théorie de la seconde socialisation qui considère la rue comme étant un second lieu de socialisation après l'échec familial comme premier lieu de socialisation (Clark, 1992; Crespi & Sabatelli, 1993; De'Ath & Newman, 1987, cités par Holdaway & Ray, 1992; Adams & Adams, 1987; Kuyu, 1995; McCarthy & Hagan, 1992). Ces approches ou modèles théoriques présentent un grand intérêt pour l'étude du problème des jeunes de la rue. Une brève présentation permet de saisir l'essentiel de ces modèles et de les situer dans les dimensions qui leur correspondent suivant l'approche écologique.

1.3.4.1 Les facteurs ontosystémiques

Selon certains auteurs (Bouchard, 1987; Bronfenbrenner, 1986; Pauzé, 2004), « l'ontosystémisme constitue l'ensemble des caractéristiques d'un individu, qu'elles soient innées ou acquises, par exemple l'âge, le sexe, les compétences, la présence d'un handicap, les habiletés et les déficits » (Bouchard, 1987, 459). Quatre modèles peuvent entrer dans cette dimension : le modèle pathologique ou *bad sick*, l'approche médicale, la *Life/style exposure theory* et la théorie de la seconde socialisation.

Suivant le premier modèle, « le modèle pathologique », le jeune ou l'enfant de la rue est un fugueur et celui-ci est considéré comme un délinquant. Pour certains auteurs

American Psychiatric Association, 1968; Armstrong, 1932; 1937; Jenkins et al., 1968; 1969; 1971; Scientific Analysis Corporation, 1974; Walker, 1975 repris par Van Der Ploeg, 1989; Adams, Gullota, & Clancy, 1985; Whitbeck & Simons, 1990), la fugue et la délinquance juvénile sont considérées comme un désordre émotionnel. L'intervention doit donc se centrer fondamentalement sur la correction du problème émotionnel. D'autres auteurs (Brennan, 1980; Brennan et al., 1978; 1980; Gulotta, 1978; Justice & Duncan, 1976; Loveless, 1981a; 1981b; Nye, 1980; Orten & Soll, 1980; Ritter, 1979 repris notamment par Caputo & Kelly, 1994) ne partagent pas cette position. Ils suggèrent de trouver dans l'environnement les éléments déclencheurs des comportements délinquants au lieu de se centrer uniquement sur les aspects émotionnels.

Le deuxième modèle, l'approche médicale, considère l'enfant ou le jeune de la rue comme un itinérant et l'itinérance est un problème public (Fédération canadienne des municipalités, 1994 rapporté par Caputo & Kelly, 1994). Selon cette approche, les réseaux inter-organismes sont le moyen le plus pertinent et le plus efficace pour surmonter les problèmes aussi complexes que l'itinérance chez les jeunes. L'intervention doit se structurer à partir de leur santé. Dans ce cadre, « la santé est définie au sens très large, de façon à englober toute la personne avec son environnement. Les déterminants de la santé s'entendent de tous les aspects physiques, psychologiques, sociaux, économiques et culturels de la vie » (Caputo & Kelly 1994, p. 438).

Le troisième modèle, la *life/style exposure theory*, est soutenu par Whitbeck et Simons (1990) dans leur étude sur les jeunes de la rue ou les fugueurs. Suivant cette théorie, certains groupes sociaux adoptent un style de vie cohérent avec leur niveau de ressources économiques, sociales et. Cette situation les habilite souvent à passer beaucoup de temps dans des espaces tels, les places publiques et les rues où ils sont quotidiennement exposés à des actes de criminalité. Les auteurs précédemment cités présentent cette théorie qui, selon Hindelang et al. (1978) rapporté par Whitbeck et Simons (1990):

[...] argues that groups of people adopt life styles consistent with their levels of economic, social, and psychological resources. The concept of life-style is defined as the routine daily activities, both vocational and leisure, which tend to characterize the lives of individuals occupying a certain social position. The life-styles that people

adopt greatly affect the probability of criminal attack. Hindelang suggests that persons are particularly vulnerable to criminal victimization when their life-style leads them to spend large amounts of time in public places (the street, parks, etc) especially at night (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110).

Partant de cette explication, les jeunes de la rue ont des caractéristiques propres et l'intervention doit en tenir compte. Leur vulnérabilité est due à leurs conditions. Leur style de vie est une démonstration de leur différence avec l'ensemble de la population où ils vivent.

Le quatrième modèle, la théorie de la seconde socialisation, est proposé dans une étude non publiée de Wilkinson (1987) citée par Holdaway et Ray (1992). L'enfant de la rue est considéré dans cette étude comme un fugueur qui a échoué dans un premier processus de socialisation. S'inspirant de Berger et Luckman (1996), cette théorie considère que les enfants et les jeunes qui ont fui de chez leurs parents n'ont pas été satisfaits de leur vie et sont à la recherche de cette satisfaction. La famille comme lieu de première socialisation, a échoué dans son travail. Les jeunes vont donc dans la rue et cherchent, en utilisant différents types de stratégies, à se socialiser. C'est ce qui est qualifié de seconde socialisation. D'autres auteurs ont aussi repris cette théorie Clark, 1992; Crespi & Sabatelli, 1993; De'Ath & Newman, 1987, cités par Holdaway & Ray, 1992; Adams & Adams, 1987; McCarthy & Hagan, 1992). Kuyu (1995) de son côté l'explique par la marginalisation dans laquelle se développent les enfants de la rue. Selon lui, « un enfant marginalisé est par définition un enfant qui vit en marge de la marge de la société, c'est-à-dire qui a opéré une rupture avec les normes et les valeurs de la société globale. Cette rupture est en réalité seconde par rapport à une autre qui a lieu en amont : la rupture avec les parents » (p. 88).

En accord avec la dimension ontosystémique, les quatre modèles présentés pour cette dimension, mettent fondamentalement l'accent sur le jeune et ses compétences. Il est important de noter ici la date des études citées en référence à ces quatre modèles. On observe une certaine évolution dans la compréhension du problème en ce qui a trait à cette dimension. En effet, le focus sur l'individu (explication et intervention) se situe au

cours des années 1930 à 1975. À partir de cette dernière date, le focus sur l'individu est toujours maintenu au plan explicatif, mais l'intervention va au-delà de lui. Un regard sur l'environnement est considéré (considération exo et microsystémique). Sont considérés les réseaux inter-organismes et la santé – la santé est prise ici dans un sens général – comme cadre d'intervention. Une synthèse de ces modèles est présentée après les facteurs microsystémiques.

1.3.4.2 Facteurs microsystémiques

Selon Bouchard (1987), ces facteurs renvoient au milieu de vie immédiat de la personne : famille, école, milieu de travail (l'environnement physique, la maison, le quartier, le climat, la structure familiale; et la qualité des compétences parentales). Pour cette dimension, on peut identifier dans les études recensées : la structure de la famille et de la parenté, la qualité des compétences parentales, l'habitation et le quartier comme des éléments susceptibles de jouer en faveur du problème des enfants de la rue. Il faut rappeler que Lucchini (1993) a parlé des réseaux d'entraide entre les voisins, des réseaux d'enfants dans la rue, des bandes de quartiers appelées *quadrilhas*, qui peuvent entrer dans la dimension microsystémique. À ces facteurs, il faut ajouter le milieu de vie immédiat des enfants de la rue : l'école, le milieu de travail (l'environnement physique, la maison, le climat;). Un nombre important d'études (Matchinda, 1999; Van der Ploeg, 1989) met l'accent sur les difficultés vécues dans des familles (Espinola, Glausser, Ortiz, et Ortiz de Carrizosa 1987). Ces familles sont qualifiées de dysfonctionnelles (Matchinda, 1999; Van der Ploeg, 1989). C'est cette dysfonctionnalité qui pousse les enfants et les jeunes à se réfugier dans la rue. Une approche pouvant entrer dans cette dimension est l'approche non médicale. Tout comme l'approche médicale, celle-ci est identifiée par Caputo et Kelly (1994). Les études menées à partir de cette approche considèrent les jeunes de rue comme des individus ayant vécu dans des familles dysfonctionnelles et conflictuelles. Pour enrayer le problème, l'intervention doit se structurer à partir de la famille ou des réseaux d'intervention. Les comportements des jeunes tels que l'usage de la drogue, la prostitution, la participation à des activités délinquantes et criminelles, la sexualité (McCarthy, 1990; McCarthy & Hagan, 1991; Smart et al., 1990; Windle, 1989) sont une conséquence du dysfonctionnement des

familles dont ces jeunes sont issues. Dans ces études, la marginalisation économique sert de cadre de référence (Fuchs & Reklis, 1992, dans Caputo & Kelly, 1994).

Il faut remarquer que les modèles présentés dans les dimensions onto et microsystemiques ne sont pas tout à fait exclusifs entre eux. En effet, le modèle pathologique et l'approche non médicale peuvent facilement se fusionner. Les deux ont adopté une approche behavioriste. Aditionnés de l'approche médicale, ils se réfèrent fondamentalement à l'intervention. Ils mettent l'accent sur le jeune avec ses troubles émotionnels et la famille avec ses défaillances ou son dysfonctionnement pathologique.

La life style/exposure theory est liée à la théorie de la seconde socialisation. En effet, en parlant du style de vie comme un élément dépendant « des ressources économiques, sociales et psychologiques dont disposent les acteurs » (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110) cela permet de regarder les jeunes dans leur deuxième espace de socialisation, car c'est dans cet espace qu'ils vont développer un nouveau style de vie pour s'adapter à la réalité de la rue. Il est important de noter que le second lieu de socialisation (ici la rue) représente souvent un espace où la consommation de drogues devient une réalité. Le projet de recherche de Lucchini, (1989-1990), les études de Smart, Adlaf, et Porterfield (1990), de Tremblay, Haapasalo et Pulkkinen (1995), de Charbonneau (1995), celles de Roy, Haley, Boivin, Frappier, Claessens, C.(1998, 2001), de Sherman, Plitt, Hassan, Cheng, et Zafar (2005), permettent de bien comprendre cet aspect de la consommation de drogues ou d'une certaine attitude prédisposant à la consommation de la drogue dans ce « second lieu de socialisation ».

Par ailleurs, la théorie de la seconde socialisation, en posant le problème de la rupture vécue par les jeunes au cours de leur socialisation, touche un concept important de cette étude : l'insertion. Ce concept sera repris dans le cadre conceptuel.

Un autre constat qu'il faut faire à partir de ces modèles est le fait qu'ils sont tous liés à la fugue ou à la déviance. En ce sens, les jeunes ou les enfants de la rue sont considérés

comme des fugueurs ou des déviants. Ces modèles explicatifs s'alignent bien avec une perspective criminologique dont les recherches tendaient auparavant « à expliquer le passage à l'acte déviant par des caractéristiques propres à son auteur : sa personnalité, son milieu d'origine, son quartier, etc. » (Xiberras, 1998, p. 98). L'enfant ou le jeune de rue aurait ainsi des caractéristiques qui lui sont propres et qui sont responsables de son départ à la rue. Ce départ est considéré comme un acte déviant. Cette façon d'expliquer la déviance du jeune ou de l'enfant de la rue, même au plan ontosystémique, n'est pas unique. Kuyu (1995) l'explique par la marginalisation qu'ils vivent. C'est-à-dire par « une rupture avec les normes ». En ce sens, sa position rejoint celle de Becker (1985) qui a proposé, dans *outsider*, de voir la déviance comme étant une transgression aux normes. Bref, le concept de jeune de rue suivant ces positions est construit à partir de la déviance ou de la fugue. Ainsi, les jeunes sont ici considérés comme des déviants ou des fugueurs.

1.3.4.3 Facteurs macrosystémiques

Tels que présentés par Pauzé (2004) et Bouchard (1987), ces facteurs font référence aux valeurs, aux croyances et aux idéologies présentes dans une société. Bronfenbrenner (1986, p. 324) parle des « valeurs et pratiques culturelles, attentes différentes attendues par les parents, les garçons et les filles ». Les facteurs macrosystémiques peuvent se retrouver dans les caractéristiques culturelles et idéologiques particulières qui favorisent le départ des enfants vers la rue. Les études de Wilson et Arnold (1986) ainsi que celles de Tait (1993) et de Sercombe (1993) notamment, illustrent bien cette dimension sous l'aspect de la culture. En effet, la théorie de la culture, appliquée aux jeunes de rue, postule que « youth as a group started to perceive itself to be intrinsically different from the parent generation » (Tait, 1993, p. 84). De cette manière, ces jeunes font l'expérience de leur appartenance, différemment de leurs parents et à différents moments de leur histoire. Ainsi, les enfants de la rue, comme le soulignent Wilson et Arnold (1986, p. 7-8), «[...] survive on their wits. Demoralized and debased, they feel under threat from the police and misunderstood by childcare institutions because both are seen as punitive rather than supportive. Street kids feel exploited by almost everyone: the media, the pusher, the sex purchasers, the sociologists [...] ».

Cette explication pourrait bien combiner avec celle de la *life style/exposure theory* qui parle des « groupes qui adoptent un style de vie cohérent avec leur niveau de ressources économiques, sociales et psychologiques » (Whitbeck & Simons, 1990, p. 110). Elle combine bien aussi avec la théorie de la seconde socialisation où les jeunes font une deuxième socialisation après l'échec vécu dans la famille.

Il est important de noter d'autres éléments relevant des habitudes ou des coutumes qui peuvent faire partie de cette dimension. En effet, dans certaines régions de l'Afrique par exemple¹⁴, il est acceptable qu'un enfant soit élevé dans un milieu autre que celui de ses parents biologiques. À titre illustratif, on peut citer les « petits Talibé », les enfants « confiés » chez les Wolof du Sénégal, l'existence de « parente de lait », le don d'un enfant fait par une fille à sa mère pour la remercier de l'avoir élevée (Vélis, 1988). Les habitudes culturelles sont nombreuses mais elles ne sont pas en tout temps en faveur des enfants. En effet, dans ce cas, quand la famille (entendue famille élargie) n'a plus les moyens de s'occuper des « enfants reçus en don », ceux-ci doivent trouver des moyens de survie. La rue est considérée dans ce cas comme une alternative.

Un troisième élément pouvant entrer dans les facteurs macrosystémiques, se situe sur le plan idéologique. On peut identifier à ce titre, certains mouvements qui ont favorisé l'émergence du phénomène des jeunes de la rue. C'est le cas de celui des hippies des années¹⁵ 1960-1970 et plus près de nous celui de « Rat-Pack¹⁶ » des années 80 (White,

¹⁴ Pour de plus amples informations, voir Rabain Jacqueline (1979) : *L'enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*. Payot, Paris.

¹⁵ Parlant des hippies, le sociologue Walter Holstein affirme que c'est un mouvement qui fut vécu par des jeunes qui pouvaient profiter de tous les avantages et privilèges du système. Ce n'est ni l'envie ni l'ambition qui provoquèrent la révolte des enfants brandissant une fleur, mais plutôt l'abondance et le désir de vivre quelque chose de différent (Watzlawick, 1988).

¹⁶ White (1989) parlant des « rat pack », avance qu'il s'agit des groupes de jeunes dans la Vallée de San Fernando appartenant à la classe moyenne; ils refusent d'aller à l'école, ils restent dehors au-delà des limites de temps normal, ils passent beaucoup de temps chez des amis, ils traînent dans les discos, mais ils communiquent régulièrement avec leurs parents pour leur faire savoir où ils se trouvent. Ils refusent de retourner chez eux, car ils ne peuvent continuer à vivre chez leurs parents avec des activités que les règles parentales n'autorisent pas.

1989). Monestier (1998) qualifie ces mouvements de « raisonnements socio-philosophiques bon marché qui voient dans l'anti-matérialisme une nouvelle philosophie de vie » (p. 135). D'après ce même auteur, aujourd'hui encore en Californie, dans la vallée de San Fernando, on peut dénombrer quelques centaines d'adeptes de ces mouvements qui se réfugient le soir sur les plages ou dans les hangars à bateaux pour passer la nuit.

1.3.4.4 Facteurs exosystémiques

Ces facteurs se réfèrent, suivant Bouchard (1987) et Bronfenbrenner (1986), aux « environnements dans lesquels la personne n'est pas directement engagée, mais dans lesquels les événements qui se déroulent affectent cette personne » (Bronfenbrenner 1986, p. 323). Lucchini (1993) identifie la dette externe et interne de l'État, la réduction des dépenses dans le domaine social, de la santé et du logement, l'urbanisation accélérée et la « taudisation », le chômage, la précarité de l'emploi, les distances considérables entre le lieu de résidence et le lieu de travail, le manque de sécurité dans les bidonvilles et les périphéries, les programmes d'assistance et l'espace construit comme les principales caractéristiques des facteurs exosystémiques. Pour sa part, Monestier (1998) considère l'inégale répartition des richesses et des ressources comme faisant partie de ce qui produit « la fracture sociale ».

Se référant à la réalité du Brésil, Moulin et Pereira (2000) identifient la globalisation et les conséquences désastreuses de l'économie comme les principaux facteurs qui sont à la base du problème des enfants/jeunes de la rue. Les mouvements de population, suivant ces auteurs, suite aux conséquences économiques ont une grande influence sur le développement de cette situation au Brésil où plus de la moitié de la population vit en milieu urbain (56% en 1991 d'après le Brazilian Institute of Geography and statistics (IBGE) et 78,9% en 1995 d'après le National Survey of Sample Households (Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios), (IBGE-PNAD), 1996). D'autres éléments sont aussi à la base de ce problème selon ces auteurs: les femmes chef de famille, la pauvreté de celles-ci et la marginalisation de l'homme dans la famille suite à l'héritage de la période

esclavagiste¹⁷. À Cuba où il y a très peu d'enfants de la rue, la globalisation et l'isolement économique de ce pays sont les principales causes de la réémergence de ce problème qui, dans les faits, n'existait pas durant la "période spéciale"¹⁸ (Lutjens, 2000).

Au Mexique, la situation n'est pas différente (UNICEF, 1984). D'après la Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (ELAC) (Espert & Myers, 1989) : « depuis 1981, la plupart des pays de l'Amérique Latine et de la Caraïbe sont confrontés à la crise économique la plus aiguë et la plus longue jamais enregistrée au cours des 50 dernières années. En effet, ils sont tellement en retard du point de vue du développement qu'il est possible que les années 80 deviennent une «décennie perdue » pour beaucoup d'économies de la région » (p. 8).

En Haïti, les conditions socio-économiques ne sont pas meilleures. Les informations présentées dans le cadre contextuel sont révélatrices de ces conditions socio-économiques.

Le processus d'appauvrissement a généré des inégalités socio-économiques scandaleuses dans la région de l'Amérique latine et notamment en Haïti (Ziegler, 2003), obligeant ainsi les individus, les familles et les couches sociales victimes à ne plus être en mesure de répondre aux besoins de leurs enfants, de leur famille et de leur communauté. Cette pauvreté a eu entre autres conséquences la migration accrue vers les centres urbains; les statistiques Brésiliennes le démontrent bien. Ainsi, la pauvreté des familles particulièrement dans les zones rurales, la dette externe, les mauvaises politiques socio-économiques ne sont que des éléments caractérisant cette dimension. D'ailleurs, les couches pauvres de la région n'ont pas connu les avantages de l'État Providence qui ont

¹⁷ À l'époque esclavagiste, les pères avaient peu d'importance dans la famille. D'ailleurs, il était même difficile de parler de famille vu les conditions existantes. En Haïti par exemple, le code noir établissait les règles du jeu. À côté de ce code noir, il existait aussi les ordonnances royales. Madiou (1989) rapporte que par l'ordonnance de 1685 « quand un blanc débauchait une esclave, la femme et ses enfants étaient confisqués au profit de l'Hôpital des Pères de la Charité, sans pouvoir être jamais rachetés » (p. 35). Par ailleurs, vu les conditions d'humiliation existant dans les plantations, un esclave n'avait pas de raison de prendre une esclave de la même plantation pour femme.

¹⁸ La période spéciale s'entend de la période post révolutionnaire à Cuba avant la chute du mur de Berlin.

propulsé le développement économique et social dans certains pays. En tout cas, Haïti n'a jamais connu un État Providence au cours de son histoire. Le droit coutumier est chargé d'exemples d'initiatives prises¹⁹ par les familles et les communautés pour résoudre toute sorte de problèmes. Quand les moyens sont maigres, on se plonge dans des activités de survie. Les enfants de la rue d'aujourd'hui sont une résultante de cette situation.

Dans la dynamique de toute société, le panorama social est composé de différents groupes sociaux avec des préoccupations particulières. Les situations d'exploitation des uns par les autres sont légion. Ceux qui exploitent veulent conserver leurs privilèges et les autres entendent se défaire des rapports d'exploitation. De là surgissent les conflits d'intérêt. Le thème des « sans terre²⁰ » souligné par Zamudo, Tessier et Lecomte (2005) illustre bien la situation conflictuelle existant dans les sociétés de l'Amérique Latine. À ce propos, ces auteurs soulignent que « le débat structuré qui prévaut en Amérique Latine sur les enjeux sociaux et économiques de la pauvreté (sur le thème des « sans terre » etc.) butte sur la question de l'enfant » (Zamudo, Tessier et Lecomte, 2005, p. 216). Dans certaines sociétés (le Canada par exemple), l'intervention de l'État permet une certaine régulation en mettant en place des prestations d'aide sociale, d'allocation et d'assurance de toute sorte. C'est à travers ces dispositifs qu'on arrive à privilégier, dans certains cas, l'intervention auprès de l'enfance et de la jeunesse. Mais là encore, les conflits d'intérêt ne disparaissent pas. La question se situe d'avantage au niveau des types de politiques sociales à adopter et de l'orientation des dispositifs sociaux (Vaillancourt, 1988 explique bien cet aspect dans ses écrits). Dans d'autres sociétés par contre (celles de l'Amérique Latine par exemple et notamment la société haïtienne) où ces systèmes existent à peine ou presque pas, les conflits sont encore plus marqués. Ils entraînent un écart qui grandit de jour en jour. Les couches sociales victimes se reproduisent difficilement ou arrivent à peine à se reproduire. Pour cela, elles développent toute une série de stratégies de survie. Ne bénéficiant pas d'allocations familiales, d'assurance emploi ou d'assurance maladie,

¹⁹ Le placement des enfants en domesticité dans la famille élargie ou dans d'autres familles est un exemple concret. Cette pratique avait fait l'objet d'une législation qui de toute évidence est contraire à la convention relative aux droits de l'enfant ratifiée par Haïti en 1994. Cette législation est annulée depuis l'année 2003.

²⁰ Pour de plus amples informations sur le problème des sans terre, on peut voir, dans l'émission Les Grands Reportages diffusés sur les ondes de la RDI, le reportage « L'esclavage au Brésil. Les forçats de la terre ». Ce reportage a été présenté le 11 juillet 2006 à 20 heures.

elles établissent des priorités avec leurs maigres disponibilités financières, mais elles doivent tenir compte aussi des aléas et des conjonctures. Dans ces situations, les enfants sortent très affectés. Les concepts de pauvreté des enfants, d'enfants en danger, d'enfants à risque ou d'enfants vivant en situation difficile et, dans le cas ici présent, celui des enfants de la rue font partie des différentes nuances de cette situation.

1.3.4.5 Les facteurs chronosystémiques

Au cours de l'histoire, les pays de l'Amérique Latine se sont vus dépossédés d'une bonne partie de leurs richesses. Ils ont aussi connu le massacre de leurs populations (Madiou, 1989, Ziegler, 2003). Le cas Haïtien, n'est donc pas unique dans la région. Après la dépossession et les massacres de populations indigènes, l'ère de l'esclavage fait son apparition. Les conditions d'esclavage qui ont prévalu en Amérique Latine ont appauvri considérablement les pays de la région. En effet, parlant des oligarchies régnautes du début du xxième siècle, originaires de l'hémisphère Nord de la planète, pour expliquer les moyens financiers illimités dont disposent ces oligarchies, Ziegler (2003, p. 29) avance : « dans leurs colonies d'outre-mer, les seigneurs ont pratiqué dès la fin du xvème siècle un pillage systématique. Celui-ci est au fondement de l'accumulation primitive du capital dans les pays d'Europe ». Rapportant Marx (vol 2 du capital), le même auteur (Ziegler 2003, p. 29) rapporte que « les trésors directement extorqués hors de l'Europe par le travail forcé des indigènes réduits en esclavage, par la concussion, le pillage et le meurtre, refluait à la mère patrie pour y fonctionner comme capital ». Cette accumulation a été faite au détriment des enfants. Car, plus loin, Ziegler (2003, p. 29) poursuit : « ce sont principalement les africains – hommes, femmes et enfants – qui, dès le début du xvième siècle et dans des conditions d'une indicible cruauté, ont payé de leur sang et de leur vie l'accumulation première du capital européen ».

Les conditions d'esclavage ayant prévalu dans la région n'étaient pas en faveur de la formation de famille (Madiou, 1989). En Haïti, les enfants des esclaves naissaient automatiquement esclaves (voir les dispositions des articles 10 à 12 du code noir, Lubin, 2002). Plus tard, après l'indépendance du pays, de petits groupes d'intérêt formés pour

l'obtention de cette indépendance en 1804, entendent s'approprier des biens appartenant aux anciens colons, voulant ainsi reproduire le système d'exploitation en leur faveur évidemment, avec des nuances. Ainsi, la grande majorité de la population de ces pays va passer d'un statut d'esclave à un statut de paysans pauvres et sans terre, et, plus tard, à celui d'ouvriers agricoles ou industriels vivant les pires conditions dans la société. Une situation que cette majorité n'entend pas accepter. Les conflits terriens et les luttes syndicales illustrent bien cette situation. La période industrielle ne permettra pas à la population de résoudre ses problèmes; les enfants des couches sociales victimes de cette situation interminable resteront à la dérive et se reproduiront dans les mêmes circonstances. On comprend pourquoi la grande majorité des enfants de la rue viennent de ces couches. Rappelons en ce sens que Lomnitz (1975, cité par Fassin, 1996) rapportant les prédictions optimistes sur la possibilité pour le système industriel d'absorber ces populations, avance que « ces prédictions ne s'étaient pas accomplies. Au contraire, les périphéries urbaines continuaient de s'étendre et la seconde génération de leurs habitants ne parvenait pas à accéder au prolétariat industriel » (p. 263). En définitive, le problème des enfants de la rue de l'Amérique Latine, notamment d'Haïti, n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un long processus d'appauvrissement des couches défavorisées. Les prédictions de ELAC dans Myers (1989) sont également révélatrices de ce processus d'appauvrissement. Le phénomène de bidonvilisation très répandu et les conditions de vie infrahumaines qui y prédominent font partie de ce processus historique. Le problème des enfants de la rue ne doit pas être vu en considérant les familles ou les individus comme des entités séparées ou isolées du reste de la société. Le contexte et les dynamiques sociales sont déterminants à ce niveau.

Cette explication qui vient d'être fournie ne permet pas de répondre à la question du devenir des enfants de la rue. Cependant, elle permet d'identifier le processus historique et de situer le cadre social de référence où se sont insérés les aïeux de la grande majorité des enfants de la rue avant de se trouver dans la rue. Il sera utile aussi de considérer ce cadre lorsqu'il s'agira pour ces enfants de se réinsérer socialement ou de reprendre leur autonomie dans un processus d'insertion sociale.

L'approche écologique dans l'étude sur les enfants de la rue paraît comme un « tout englobant et interactif ». Dans le sens où il y a de la place pour tout. Tout y entre : problème individuel considéré dans une perspective psychologique, conflit idéologique et position politique considérés dans une perspective de la sociologie critique etc. En ce sens, il est important de souligner que Tessier (1989) avance que « la définition que Bronfenbrenner fait de l'environnement comme un ensemble de systèmes de niveaux différents et réciproquement influents, les uns sur les autres, rejoint la position sociologique aux niveaux exo et macrosystémiques (organisation sociale, systèmes de valeurs) et la position psychologique par les micro et mésosystèmes » (p. 67). En les structurant sous forme de niveaux influençant l'enfant de la rue, cette approche donne l'impression que peu d'importance est accordée aux conflits idéologiques et politiques qui paraissent être tout simplement mis dans une dimension située loin de l'enfant de la rue. Cette façon d'établir ou de présenter les niveaux de systèmes donne l'impression d'établir une certaine priorité susceptible d'influencer l'intervention. Mais il est important de noter que l'explication en elle-même peut bien être cohérente d'autant plus que la question de l'influence réciproque est fondamentale dans cette approche. Cependant les présentations²¹ (celle de Pauzé, 2004 entre autres) sont susceptibles d'introduire les intervenants en erreur. Les professionnels en travail social doivent faire très attention dans l'application de cette approche dont les dimensions onto et microsystémiques semblent paraître moins difficiles d'accès que les autres niveaux. Ils courent le risque dans un tel cas d'être considérés comme « des passeurs d'éponge sur les problèmes sociaux » ou de « béquilles du capitalisme » selon l'expression de Jeanine Verdes Lehoux (1985), à force de ne pas dépasser les deux premières dimensions qui paraissent plus abordables dans le cadre d'une planification de l'intervention.

La présente étude s'intéresse au devenir des enfants qui ont été dans la rue à la fin des années 1980 à 1999. Ceux qui sont concernés doivent avoir passé par un programme d'intervention d'une ONG. Il s'avère important de voir ce qui est dit dans la littérature sur les centres d'intervention pour enfants de la rue.

²¹ Voir annexe 3

1.3.5 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue, les programmes et leurs effets.

1.3.5.1 Les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue

Les études réalisées sur les modèles d'intervention auprès des enfants de la rue (Lusk, 1989; Rizzini & Lusk, 1995, Jean F. et Roy, S. 1996, Filho,-G.C.; Neder, G. 2001, Dybicz, P. 2005), ont révélé qu'on peut identifier quatre modèles d'intervention auprès de ces enfants : le modèle correctionnel, l'approche réhabilitative, l'intervention en milieu ouvert « *outreach* » et le modèle préventif.

Le modèle correctionnel correspond aux premières formes d'action auprès des enfants de la rue. Ces interventions ont plutôt été de type répressif (Monestier, 1998). En effet, on ne peut ignorer les rafles d'enfants effectuées par la police un peu partout dans le monde, les escadrons de la mort au Brésil et les couvre-feu pratiqués dans certains pays aujourd'hui encore (Monestier, 1998). En Haïti, les pratiques étaient les mêmes. Signalons à ce titre la présence des « chalans²² » qui raflaient les enfants déambulant dans les rues à Port-au-Prince au cours des années 60-70 et même au cours des années 1980. Ces enfants étaient conduits la plupart du temps à une institution publique²³ (centre fermé aujourd'hui en 2007). Peu à peu, une approche réhabilitative trouvera sa place à côté de l'approche correctionnelle. En Amérique Latine, par exemple, cette dernière approche s'est basée sur celle de besoins (les expériences de l'UNICEF des années 80 au Mexique, Équateur, Pérou et Colombie {voir toute la publication de l'UNICEF de l'époque} constituent un bel exemple.) alors qu'on rapporte une migration majeure de la population vers le milieu urbain (Espert & Myers, 1989; Mikerson, 2000; Monestier, 1998). Tout comme l'approche correctionnelle, l'approche réhabilitative est aussi basée sur l'intervention en institution. Au niveau du travail en milieu ouvert, les services sont offerts à des heures déterminées au cours de la semaine. Il ne faut pas confondre l'intervention en milieu ouvert avec l'intervention ponctuelle ou d'urgence. Cette dernière, comme son nom l'indique, se fait sur une base ponctuelle ou en cas d'urgence et peut ne pas considérer

²² Nom donné aux policiers qui raflaient les enfants déambulant dans les rues des grandes villes en Haïti.

²³ Ce centre a connu et connaît aujourd'hui encore des difficultés diverses : fermeture et réouverture se sont succédées au cours du temps.

uniquement les enfants ou les jeunes de rue. Le modèle préventif est caractérisé par l'intervention dans la communauté pour y retenir les enfants, les encourager à vivre dans leur famille et éviter qu'ils aillent en ville pour se réfugier dans la rue par la suite. Aujourd'hui encore, les deux premiers demeurent les modèles dominants un peu partout dans le monde (voir Monestier, 1998; UNESCO & BICE, 1995; UNICEF, 1989). Dans la réalité haïtienne, les quatre modèles ci-dessus mentionnés caractérisent aussi l'intervention. Le tableau suivant résume les 4 modèles identifiés dans les études recensées. Les informations viennent de sources diverses (BICE/UNESCO, 1995 ; Lusk, 1989; Mikerson, 2000; Monestier, 1998; Rivard, 2004; Rizzini & Lusk, 1995).

Tableau 6 : Présentation des modèles d'intervention recensés en Amérique Latine et en Haïti

Les modèles d'interprétation	Source d'inspiration	Perception de l'enfant de la rue	Milieux d'intervention
Modèle correctionnel	Anglo-Saxonne	➤ Enfant de la rue : un problème impliquant la délinquance. Mesures restrictives pour normaliser la situation	➤ Institution fermée
Approche réhabilitative	Le clergé et les travailleurs sociaux; approche humaniste	➤ Enfant de la rue : victime de ses conditions de vie	➤ Institution fermée ou milieu substitut de la famille
Intervention en « milieu naturel », <i>outreach</i> approche d'éducation et de conscientisation	Paolo Freire	➤ Enfant de la rue : un enfant héroïque	➤ Milieu ouvert, intervention dans la rue
Modèle préventif	Intervention communautaire	➤ Enfant de la rue : problème lié à l'économie et aux droits humains.	➤ Intervention dans la communauté

1.3.5.2 Les programmes

Tels que présentés, les programmes font référence au contenu développé ou appliqué au sein des modèles d'intervention. En Amérique Latine et notamment en Haïti, l'essentiel des programmes d'intervention auprès des enfants de la rue est à la charge des ONG. D'après ce que soutiennent des auteurs tels que Karabanow et Rains (1997), les programmes d'intervention auprès des enfants de la rue ne sont pas encore bien définis. Il est important de noter que les services sociaux à l'enfance, tels que décrits par certains auteurs (Kadushin et Martin, 1988; Kamerman et Kahn, 1976; Christopher, 1963) ont servi de référence à l'intervention auprès de la population considérée dans le cadre de cette recherche. C'est pourquoi, comme le soulignent Karabanow et Rains (1997), il est fréquent que les institutions pour jeunes placés en général soient confondues avec celles destinées spécifiquement aux enfants de la rue. Ce qui revient à soutenir que les programmes pour ces jeunes soient probablement les mêmes pour les enfants ou les jeunes de la rue. Il faut noter que, généralement, les auteurs se contentent de présenter une description des programmes ou activités mises en place par les centres qui interviennent auprès de cette clientèle (BICE / UNESCO, 1995; Lubin, 1992; Lusk, 1989). Parlant des programmes d'assistance auprès des enfants de la rue, Lucchini (1989; 1990) identifie 4 grandes catégories : les projets d'assistance simple ou caritatifs, les projets d'assistance combinée ou de formation, les projets de conscientisation ou d'auto émancipation et les projets mixtes. Certains modèles correspondent mieux à un type de programme. Par exemple, l'intervention en milieu ouvert convient mieux avec les projets de conscientisation ou d'autoémancipation alors que l'approche réhabilitative correspond mieux au projet d'assistance ou de formation. En Haïti, il ne faut pas s'attendre à une telle cohérence dans la pratique quotidienne. De plus, il s'agit d'un aspect qui n'est vraiment pas pris en compte dans la littérature recensée dans le cadre de cette étude.

Le problème des enfants et des jeunes de la rue est souvent considéré sous l'angle de la déviance, de la délinquance ou d'autres problèmes de l'enfance existant déjà au niveau de l'intervention. Leur accompagnement se fait généralement sous cette base conceptuelle. Il est important de noter que les effets escomptés seront difficilement atteints. En ce sens, rappelons les résultats de l'étude de Lugtig (1996) qui ont révélé que les structures mises

en place dans le cadre de la politique sociale de l'Ontario pour intervenir auprès des jeunes de manière générale, ne correspondent pas aux besoins des jeunes de la rue. En Haïti, les enfants et les jeunes passent d'un programme à l'autre sans y rester longtemps. Souvent, ils les abandonnent. Dans une étude exploratoire sur les raisons possibles du décrochage des enfants de la rue de certains programmes, Medina-Mora, Gutierrez et Vega (1997) ont constaté que ce décrochage est dû à la « fixation de buts irréalistes au niveau des programmes et d'une perception fragmentée du problème. Ce qui fournit des solutions fragmentées » (p. 316) Une étude de Karabanow et Rains (1997), sur les structures et les soins en centre d'accueil pour enfants de la rue, a conclu que la rigidité des structures en place est la cause du décrochage des enfants. Celui-ci peut être affilié aux difficultés conceptuelles du problème sous étude et au fait que les programmes ne sont pas encore bien définis.

En ce qui a trait à une évaluation de ces programmes, soulignons que l'expérience réalisée en Abitibi-Témiscamingue (Simard, P. et Berthiaume 1998) a permis de conclure à une non prise en compte d'une logique d'action préoccupée par les besoins des intervenants ni de ceux des populations visées. Cette expérience porte sur le réseau de la santé et des services sociaux en région éloignée. À part cette expérience, il est important de noter que la plupart des auteurs recensés dans la revue de littérature (Adams & Adams, 1987; Charbonneau, 1995; Fortier & Roy, 1996; Holdaway & Ray, 1992; Lubin, 1992; 1998; Lusk, 1989) traitant des programmes d'intervention auprès des enfants de la rue ne considèrent pas l'aspect d'évaluation. Cependant, une étude portant sur l'évaluation des ONG en Amérique Latine (Paiva, 2005) a permis de conclure que « l'évaluation apparaît servir surtout de lien avec les bailleurs de fond, qui imposent une certaine façon d'appréhender les programmes et d'en mesurer l'évolution. L'usage des résultats de l'évaluation, en effet, montre une prépondérance pour l'accroissement des activités, la justification des stratégies en cours, la justification des dépenses engagées. Tous, éléments indispensables pour jouer le rôle d'intermédiaire qui est dévolu aux ONG en Amérique Latine » (p. 311). Le point de vue des jeunes ou des enfants en difficulté - le public ciblé par ces ONG sélectionnées dans le cadre de cette évaluation- n'est pas pris en compte. Un questionnaire a été envoyé par la poste aux dirigeants et aux techniciens

de ces ONG. Sur 36, 16 ont retourné les questionnaires et un entretien avec 6 autres dans Bello Horizonte (Brésil) a été réalisé. En fait, les pays ayant participé à l'évaluation sont les suivants²⁴ : Pérou (1), Vénézuéla (2), Colombie (1), Équateur (1), Brésil (5) et Bolivie (6).

En Haïti, au niveau du travail effectué, comme le mentionnent les conclusions de l'évaluation réalisée par Paiva (2005), les responsables d'ONG réalisent ce travail périodiquement car il faut justifier les dépenses réalisées pour continuer à recevoir l'appui financier des bailleurs de fonds. Mais ces évaluations ne sont pas accessibles au grand public. Quelque puissent être les conclusions de ces évaluations, il est évident qu'elles n'ont pas pu « nettoyer la rue » comme elles le proposaient au début de l'intervention. À environ vingt années du début des interventions, qu'en est-il des enfants et des jeunes ayant bénéficié de l'intervention des ONG ? La réponse à cette question n'est pas trouvée encore.

1.3.6 Les enfants de la rue et leur devenir : qu'en disent les études?

La recherche porte sur la question du devenir des enfants de la rue en Haïti. Il est donc important d'explorer cet aspect avant de clore ce chapitre. Dorénavant et déjà, il faut noter que les études portant sur le devenir des enfants de la rue sont presque inexistantes. Quoiqu'il en soit, il n'est pas inutile de voir comment la question du devenir se présente dans les études qui portent sur les jeunes placés. En effet, ces dernières posent le problème de l'émancipation des jeunes placés ou la préparation à la vie autonome (Mauzerall, 1983; Pasztor, Clarren, Timberlake, & Bayless, 1986; Timberlake, Pasztor, Sheagren, & Lammert, 1987 ; Meston, 1988; McMillen, Rideout, Fischer, et Tucker, 1997; Nollan, Wolf, Ansell, Burns, Barr, Copeland, and Paddock, 2000). La pertinence de ces études dans le cadre de la présente recherche trouve sa justification dans le fait que, les jeunes de la rue, après leur passage dans les centres d'intervention, doivent s'insérer quelque part (soit dans la communauté, soit dans la famille). La question de l'émancipation permettra

²⁴ Le chiffre après chaque pays représente le nombre de questionnaires retournés aux responsables de l'étude.

de voir comment les jeunes placés qui ont été dans ces programmes, ont pu vivre dans la société après ce passage; cela permettra la compréhension du devenir des jeunes de la rue après leur passage dans les centres d'intervention.

Pour la préparation à la vie autonome, les études recensées ne présentent pas de grands exposés théoriques. Les expériences présentées mettent l'accent sur les compétences du jeune, ses besoins, le développement de son potentiel et l'implication de ses parents. Certains des programmes mis en place dans ce cadre présentent le concept de la vie autonome. Stone (1987) en a fait une revue où il présente les diverses conceptions enregistrées dans ces programmes. Ceux-ci considèrent les capacités relationnelles des jeunes avec les adultes, les compétences acquises ou à acquérir en matière de gestion du quotidien et les différentes façons d'occuper un logement seul ou en loyer partagé. Reportant les résultats de quelques uns de ces programmes, Stone (1987) rapporte ceux trouvés dans l'étude de Timberlake et al. (1987) sur la question. Ces derniers auteurs ont expérimenté un modèle basé sur l'apprentissage de la connaissance, sur les valeurs et les habilités permettant le passage de l'adolescence à la vie adulte. Ce modèle, d'après les auteurs, facilite les éléments ci-dessus mentionnés mais ne permet pas de toucher les adolescents dans leur vie interne face au vide laissé par leur vécu rempli de déboires. L'étude de Pasztor et al. (1986) a relevé une différence substantielle entre le groupe expérimental et le groupe contrôle d'adolescents dans leur passage à la vie autonome lors de l'expérimentation du projet *Stepping out of foster care into independent living*. Dans ce même projet, la différence entre les deux groupes n'est pas significative sur l'échelle de fonctionnement psychosocial. Une étude de Zimmerman rapportée par Stone, (1987) sur des jeunes ayant vécu au moins une année de leur vie en soin substitut, a trouvé que 75% des jeunes questionnés ont pu mener leur vie sans assistance, alors que 25% avaient besoin d'aide pour y arriver. Stone (1987) rapporte aussi une étude de Festinger. Cette dernière par contre a identifié différents problèmes chez 400 jeunes qui ont vécu dans ce même milieu à New York en 1975. Il a trouvé que le taux de chômage observé chez certains groupes sociaux dans la société, n'est pas différent chez ce groupe de 400 jeunes qui, en fait, présentent les mêmes caractéristiques que les groupes sociaux identifiés. En effet, d'après les résultats de Festinger (rapporté par Stone 1987, p. 6) « si les jeunes

blancs issus des programmes de la zone de New York sont aussi sous-employés que les jeunes blancs à l'échelle nationale, chez les jeunes noirs la situation diffère; les jeunes noirs sortis des programmes sont encore plus sous-employés que les jeunes noirs à l'échelle nationale²⁵ ».

L'étude de Cook (1994) présente une synthèse des résultats de l'évaluation nationale sur les projets à la préparation à la vie autonome. Cette évaluation concerne les jeunes de 16-24 ans après placement. Les résultats montrent que, au niveau de l'emploi, le taux d'employabilité pour les jeunes du groupe d'âge considéré était de 60% dans tous le pays, alors que pour ceux rencontrés dans le cadre de l'étude et correspondant au même groupe d'âge, le taux d'employabilité était de 49% à la même époque, soit octobre 1988. Le salaire moyen hebdomadaire était de 261 dollars en 1989 pour les jeunes des 16-24 ans de tout le pays, alors qu'il était de 205 dollars pour ceux rencontrés dans l'étude et correspondant au même groupe d'âge (Cook, 1994). Ceux qui avaient un emploi n'était pas nécessairement autosuffisants, ils dépendaient d'autres soutiens économiques poursuit-il.

Concernant le logement, les difficultés sont aussi assez importantes. Deux ans et demi à 4 ans après être parti du milieu d'accueil, un tiers d'entre eux a vécu dans plus de cinq endroits différents ; environ un quart a fait l'expérience de ne pas avoir trouvé un endroit pour passer la nuit au moins une fois depuis leur départ du centre d'accueil (Cook, 1994).

Dans l'expérience du *Casey Family Program*, (Mauzerall, 1983) six des neuf adolescents ayant fait l'expérience à *Lemon Grove Home* ont complété le contrat signé au début de l'intervention. Ils vivent de manière autonome à la fin de l'intervention. L'étude de Bath (1990) sur les jeunes ayant terminé les soins en milieu d'accueil, a trouvé que 75% des jeunes questionnés dans le cadre de leur étude avaient un emploi. Mais bon nombre de ceux-ci ont eu des difficultés sérieuses après leur sortie des centres d'accueil. En effet,

²⁵ La traduction est nôtre.

50% n'ont pas pu, à certaines occasions, s'acheter de la nourriture ou payer les frais relatifs au coût de leur appartement ou couvrir d'autres dépenses. De plus, ils ont une carrière marginale dans la société. Ces résultats ont révélé, d'après l'auteur, l'importance des programmes *Independent Living*. L'étude de Zimmerman (dans Stone, 1987) a révélé que les jeunes étaient sortis des soins substituts avec plus de limites au niveau scolaire; plus de difficultés sur le plan de leurs potentialités à trouver un emploi stable et plus d'instabilité économique qu'avant leur admission aux programmes.

Ces études permettent de mieux apprécier le concept d'autonomie, importante dans cette étude. Elles permettent aussi de mieux appréhender le problème du devenir des enfants de la rue. En effet, poser la question du devenir des enfants de la rue soulève le problème de l'autonomie grâce à des indicateurs tels : hébergement, emploi etc. qui favorisent la vie autonome chez les jeunes. Ces indicateurs sont assez importants pour comprendre la question du devenir des enfants de la rue. Mais les études traitant des trajectoires sociales ou des histoires de vie permettront une meilleure compréhension du devenir des jeunes sous étude.

Quelques unes de ces études touchent un ou quelques uns des aspects des trajectoires, d'autres traitent de plusieurs aspects : trajectoires institutionnelles, itinéraires sociales, insertion socioprofessionnelle, trajectoires de développement, etc. (Bouchayer, 1994; Nimal, Lahaye, & Pourtois, 2000; Tremblay, Haapasalo, & Pulkkinen 1995). Une étude menée par Leomant et Sotteau-Leomant (1987) sur les itinéraires de vie et trajectoires institutionnelles de jeunes délinquants, a conclu que « La reconstruction des itinéraires de vie des jeunes délinquants à partir de leur récit de vie révèle la prédominance de la sphère familiale » (p. 221). En effet, les auteures ont souligné que « les phénomènes de mobilité et de précarité des situations familiales (famille d'origine et famille créée) sont tels que les effets des perturbations et des ruptures qui en résultent ne trouvent à aucun niveau (familial, économique, institutionnel, etc.) les ressources qui pourraient les compenser » (Leomant & Sotteau-Leomant, 1987, p. 221).

Une autre étude sur les trajectoires sociales coordonnée par Bouchayer (1994) a permis d'identifier dans la trajectoire sociale de certains groupes sociaux, le développement ou l'appartenance à une *underclass*. Il s'agit de personnes ou de communautés de personnes qui n'ont pas pu s'insérer dans leur société pour des raisons diverses : « persistance dans l'exclusion économique, persistance dans l'exclusion sociale » (Smith, 1992, cité par Lagree, (1994) dans Bouchayer, 1994, p. 298). Les jeunes de la rue en Haïti, feraient-ils partie de l'*underclass* ? Le passage au centre constitue-t-il un facteur de mobilité sociale ou au contraire, contribue-t-il à la reproduction du cycle de la pauvreté?

Enfin, en relation avec l'objet de recherche, ces études permettent de constater que la question du devenir des jeunes placés n'est pas récente en travail social comme on pourrait le croire. Par contre, en ce qui concerne les enfants de la rue, cette question n'a pas beaucoup d'antécédents dans la recherche scientifique. Les études sur la vie autonome donnent une idée des difficultés rencontrées dans la localisation des jeunes qui ont été dans les centres d'accueil. Barth (1990), en faisant la collecte des données pour son étude à partir de la technique boule de neige, donne une piste importante pour contourner cette difficulté de localisation des jeunes concernés par cette recherche. Notons cependant que le contexte des enfants de la rue en Haïti est différent. Les études sur les trajectoires et sur la vie autonome permettent d'identifier l'insertion sociale comme une piste intéressante pour mieux appréhender le phénomène sous étude. Les premières, les études sur les trajectoires, ont aussi permis de comprendre l'importance de l'histoire de vie au niveau de la collecte des données. Elles ont permis de comprendre ce qui se passe au niveau des jeunes dans leur vie autonome, et aussi au niveau des services offerts pour faire la transition à une vie hors des systèmes d'aide.

Chapitre 2 : Cadre conceptuel

Ce chapitre présente une explication du problème à partir du paradigme du constructivisme et de la question de la culture. Mais rappelons pour commencer que l'objectif 1 de la recherche propose d'examiner les trajectoires de vie des jeunes concernés par cette recherche. Le concept de trajectoire devient ainsi important pour cette étude. Mais on ne peut parler de trajectoire sans oublier la question de la carrière. Pour examiner les moments particuliers de la vie des jeunes (objectifs 2) et les facteurs ayant contribué ou non à leur processus d'insertion (objectifs 4), la carrière devient du même coup un concept important. L'insertion sociale considérée sous l'angle d'un processus vers l'autonomie (objectif 3) devient aussi fondamentale. C'est elle qui permettra de comprendre ce qui a freiné, encouragé ou retardé l'autonomie des jeunes après leur passage aux centres. L'autonomie est d'ailleurs la finalité de l'intervention des organisations non gouvernementales. Pour articuler tous ces concepts (trajectoires, carrière, insertion sociale, autonomie), cette étude se fonde sur deux bases fondamentales : le constructivisme et le courant culturel. Rappelons que l'ancien enfant de la rue qu'on se propose de rencontrer dans le cadre de cette étude se réfère à toute personne des deux sexes qui, entre 1986 et 1999, était âgé de moins de 18 ans, fréquentait la rue pour une raison ou une autre, partageait la culture de la rue, utilisait celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et faisait de cet espace son dortoir, son espace de jeu ou de travail. Malgré la grande importance que revêt le concept d'enfant ou de jeune de la rue dans cette étude, il ne sera pas considéré comme un concept à part dans ce chapitre. Toutes les discussions et les mises au point présentées au premier chapitre ont permis de bien s'y fixer.

2.1 Le courant constructiviste

La thèse s'inscrit dans le paradigme du constructivisme. Celui-ci stipule, selon Glasersfeld cité par Watzlawick (1988), que « nous construisons la plus grande partie de ce monde inconsciemment, sans nous en rendre compte ». En ce sens, ce que nous appelons la réalité est une réalité construite. Celle-ci se fait à partir d'une certaine interprétation de la vie quotidienne. Comme le mentionnent Berger et Luckmann (1996,

p. 32) « la vie quotidienne se présente elle-même comme une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que monde cohérent [...] à l'intérieur du corpus de référence de la sociologie empirique il est possible de considérer cette réalité comme donnée, de même que les phénomènes particuliers apparaissant au cœur de celle-ci, sans avoir à s'interroger plus avant sur les fondements de cette réalité, ce dernier problème relevant de la philosophie ». En accord avec cette position, on peut avancer que la réalité des enfants de la rue est une réalité construite. Elle est dynamique; elle n'est pas statique. Les difficultés conceptuelles et les typologies proposées peuvent être considérées comme deux facteurs importants de cette construction dynamique. Mais il ne s'agit pas d'une construction indépendante ou neutre. Elle reflète certaines positions idéologiques ou convictions personnelles (Watzlawick 1988). Cette construction est la résultante des luttes et des conflits que vivent les enfants à travers le «*baz*», au sein de la société, dans leurs rapports avec les autres groupes ou d'autres individus. En ce sens, l'hypothèse de base du constructivisme à savoir « qu'une réalité réelle existe, et que certaines théories, idéologies ou convictions personnelles la reflètent (lui correspondent) plus justement que d'autres » (Watzlawick, 1988, p. 10), permettra de mieux comprendre la réalité des enfants de la rue en Haïti. Cette étude ne partage pas complètement la position du constructivisme radical de Glasersfeld qui postule la construction d'une connaissance reflétant exclusivement la mise en ordre et l'organisation d'un monde constitué par notre expérience (Watzlawick, 1988). Elle considère la dynamique sociale comme un élément fondamental dans ce processus de construction qui produit ou influence les problèmes sociaux dont celui des enfants de la rue. Elle se situe au carrefour où se rencontrent la position de Piaget et celle de Glasersfeld. En ce sens, elle tient en compte le rôle important joué par l'intelligence chez les enfants de la rue en Haïti. Partant de cela, tout comme le propose Glausser (1990), il est important de reconstruire le concept d'enfants de la rue. Les protagonistes y ont un rôle important à jouer. Le constructivisme permettra ainsi de comprendre comment les enfants de la rue qui ont bénéficié de l'intervention des ONG durant les 20 dernières années construisent leur trajectoire d'insertion socio-économique ou de réinsertion familiale dans l'optique d'une sortie de rue. Argumentant dans le même sens que Taracena (1995) et Lucchini (1993), l'expérience de la rue peut avoir différentes

significations. Mais celles-ci dépendent de qui les postulent et dans quel contexte elles sont postulées. Ainsi l'insertion ou la réinsertion ne dépend pas uniquement des habiletés personnelles et professionnelles des jeunes en question, mais aussi et surtout de la dynamique sociale et des rapports de force dans la société. Par conséquent, certaines contraintes du milieu et de la structure sociale peuvent freiner, stimuler, retarder, propulser ou bloquer les enfants/jeunes de la rue ou leur organisation (*baz* ou *katèl*) dans leur trajectoire d'insertion ou de réinsertion.

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ont construit une certaine connaissance sur la vie de la rue et sur différents acteurs intervenant dans le milieu. Ils ont appris à ne compter que sur eux-mêmes ou sur leurs réseaux éventuellement. Ainsi, ils ont été autonomes avant de passer par les centres où ils n'ont pas pu utiliser comme dans l'espace de la rue leur culture et leur autonomie. Ici, celle-ci se réfère à la capacité développée par les enfants de la rue de survivre sans l'aide de leurs parents. Dans l'espace de la rue, ils ont développé des stratégies leur permettant de profiter de « certaines opportunités » trouvées çà et là hors de l'autorité de leurs parents. Mais après leur passage dans les centres, il s'agira pour eux de *recupérer cette capacité autonome*. Ils ne peuvent ou ne doivent pas retourner dans la rue dans le cadre où ils étaient en train de développer leur autonomie. Celle-ci doit se manifester autrement après le passage dans les centres. Il s'agit d'un processus. Il peut y avoir une rupture causée par le passage au centre. Cette rupture pourrait peut-être les rendre moins entreprenants car, ils ont pris l'habitude d'y trouver ce dont ils avaient besoin. Ils n'y ont peut-être pas appris à développer leur capacité de débrouillardise comme dans la rue. Ce n'était peut être pas nécessaire parce que l'apprentissage qu'ils ont fait dans le centre se situe dans un cadre différent de celui de la rue. Ainsi, après une série de ruptures de désinsertion et d'insertion, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche se trouveront face à deux choix : soit ils retournent dans la rue, soit ils abandonnent une fois pour toute.

2.2 Le courant culturel

La culture est une notion polysémique ayant fait l'objet de diverses discussions. Au cours de celles-ci, plusieurs concepts importants dans le cadre de cette étude (carrière, trajectoire, insertion etc.) ont alimenté le débat. Étant donné la polysémie de cette notion, il s'avère nécessaire de faire le point sur celle-ci. Cet aspect relatif à la culture appliquée au cas des enfants de la rue en Haïti n'est pas accepté par tous les responsables d'ONG qui interviennent auprès d'eux. Pourtant, il s'agit d'une réalité qui influence d'une manière ou d'une autre leur agir, leur perception et leur décision.

Le courant culturel remonte aux études sur l'anomie, concept introduit par Durkheim. L'anomie désigne la « dissolution du lien social » (Xiberras, 1998). Il s'agit de personnes ou de groupes de personnes qui ne suivent pas la ligne de socialisation telle que prescrite par la société. Qu'il s'agisse des étrangers de Becker (les *outsider*), des exclus (vagabonds) d'autrefois ou des pauvres d'aujourd'hui (Castel, 1991; 1995; Paugam, 1996; 2005), l'anomie a beaucoup varié en ce qui a trait surtout aux définitions et aux tentatives d'explication. Pour Merton (1965), tel que rapporté par Xiberras (1998, p. 124) « l'anomie permet de décrire les conduites de la délinquance dans ce qu'elle contient de paradoxal : car les jeunes délinquants se conforment aux valeurs de la réussite matérielle, tout en cherchant à atteindre ces buts par des moyens illégitimes. L'anomie désigne donc une tension insoluble entre les buts proposés par la société et les moyens illégitimes aux yeux de la société pour les atteindre ». L'anomie est ainsi reprise dans diverses études et à partir de divers courants de la sociologie : l'école de Chicago, l'interactionnisme symbolique, l'école de la sociologie française. Comme le souligne Xiberras (1998), toutes ces écoles ou ces courants « entrevoient effectivement l'objet de la déviance comme une catégorie de populations et de phénomènes se développant en extension : matériellement, à cause du développement urbain et économique (Chicago), théoriquement, à cause d'une définition plus ouverte (interactionniste) ou d'un renversement dans les perspectives d'appréhension (Sociologie Française) » (p. 128). L'anomie a donné naissance à divers concepts étudiés dans la sociologie aujourd'hui encore : la déviance, l'exclusion, la pauvreté, la marginalisation, etc. La dissociation sociale, telle que présentée par Durkheim, s'est vue considérée autrement car les études

sur la culture montrent l'existence de liens entre des personnes ou des groupes de personnes vivant hors des normes socialement établies. Face à l'exclusion de ces personnes ou de ces groupes de personnes, certains auteurs proposent, sans rejeter l'anomie, d'autres considérations : Castel (1991; 1995) parle de *désaffiliation*, Paugam (1996; 2005) parle de *disqualification sociale*, Dubet (1992) de *galère*, William-Julius (1993) de « *underclass* » etc. Ces auteurs permettent ainsi, par leur apport, de mieux comprendre la notion d'exclusion. Comme souligné dans L'Harmatan (éd) (2003, p. 27) « La désaffiliation énoncée par Castel, la disqualification sociale de Paugam et la galère de Dubet sont propres à faire comprendre la notion d'exclusion ».

L'idée de cette étude n'est pas de reprendre tous ces concepts. Il s'agit de voir comment le problème des enfants de la rue en Haïti, s'inscrivant dans l'extension des problèmes sociaux de ce pays, s'articule avec la théorie de la culture. Il s'agit aussi de voir comment les concepts fondamentaux de cette étude, autonomie, insertion, trajectoire, carrière trouveront leur place dans une telle conception d'enfants de la rue c'est-à-dire « des personnes des deux sexes, de cinq à dix-neuf ans environ, qui fréquentent la rue pour une raison ou une autre, partagent la culture de la rue, utilisent celle-ci pour vendre ou acheter un type de produit ou de service et font de cet espace leur dortoir, leur espace de jeu ou de travail » (Lubin, 1998, p. 63).

Cette thèse part d'une conception d'enfant de la rue liée à la culture de la rue. Il ne s'agit pas d'une première tentative. En effet, d'autres études (Hurtubise, R., Vatz Laaroussi, M. et Dubuc, S. 2000; ...) ont déjà emprunté cette voie. L'étude de Hurtubise, R., Vatz Laaroussi, M., et Dubuc, S. (2000), en empruntant la voie de la culture se propose, dans le cas des jeunes de la rue de Sherbrooke « d'éviter la position réductionniste selon laquelle les jeunes de la rue sont considérés et étudiés sous l'angle de la pathologie sociale » p13. Celles de Parazelli (1997, 2000, 200), dans le cas des jeunes de la rue de Montréal, de Fernandez, D. y Castro, S. O. (1993) dans le cas des enfants de la rue du Mexique dépassent aussi cette position de jeunes de rue considérés sous l'angle de la

pathologie sociale. Il s'agit d'une autre façon de comprendre et d'expliquer la dynamique de la rue.

Il est important de rappeler dans ce cadre que la culture a connu un développement contradictoire et conflictuel. Ainsi, partir de l'enfant de la rue comme intégré dans la culture de la rue, c'est reconnaître leur autonomie dans la rue; c'est aussi reconnaître les groupes d'enfants de la rue qui se socialisent dans un cadre ayant des références différentes du cadre dominant considéré comme normatif. Becker (1985) souligne que « la notion de culture peut être également appliquée aux sous-groupes ethniques, religieux, régionaux ou professionnels qui composent une société moderne complexe. Dans chacun de ces groupes, on peut mettre en évidence un ensemble organisé de significations, et donc, une culture » (Becker, 1985, p. 104). En ce sens, l'organisation des enfants de la rue en Haïti, le *baz* ou le *katèl* peut être considéré comme étant l'évidence de cet ensemble organisé de significations. En accord avec Métral (1993) parlant de la « culture de l'aléatoire », Vulbeau et Barreyre (1994) avance que « une culture se constitue chaque fois qu'un groupe de personnes mène une existence en partie commune, avec un minimum d'isolement par rapport aux autres, une même position dans la société et peut-être un ou deux ennemis en commun » (p. 40). Les enfants de la rue, en vivant dans la rue partiellement ou totalement, s'isolent de la même manière du cadre familial considéré comme cadre normatif de développement de l'enfant. De plus, la réalité vécue à travers leur organisation ainsi que les conflits avec la police (voir le rapport avec les tiers) sont des éléments confirmant l'appartenance à une culture telle que définie précédemment.

Parlant de la culture comme étant une notion qui a donné naissance à des discussions souvent contradictoires au cours du temps, Chalifoux soutient (1993, p. 11) qu'« elle est demeurée plutôt imprécise, intuitive et, en théorie, correspond à un pré-concept soumis à de multiples critiques ». C'est donc une notion paradoxale et idéologique. Morin (1994, p. 158) souligne qu'elle « ne doit pas être considérée ni comme un concept, ni comme un principe indicatif, mais comme la façon dont est vécu un problème global » selon Berque

cité par Morin (1994, p. 158) « ce qu'on appelle culture aujourd'hui n'est que la totalisation de processus, de différents stades, de différentes catégories, de différents niveaux, qui tous, en effet, prennent de plus en plus un sens tout aussi objectif et même esthétique et même imaginaire ». Chalifoux (1993) a identifié 7 façons d'approcher la culture : comme mode d'adaptation, comme idéologie, comme système de valeurs et de normes sous-jacentes à l'action sociale, comme système, comme événement unique et historique, comme structure cognitive et comme inconscient. Dans le cadre de l'autonomie des enfants telle qu'envisagée dans cette étude, deux points de vue de Chalifoux (1993) sont considérés : la culture comme mode d'adaptation et la culture comme système de valeurs et de normes sous-jacentes. En effet, les stratégies mises en place par ces enfants de la rue telles leur organisation, les activités de survie, le langage développé, les modes de relations établis avec les autres enfants et avec les tiers sont, entre autres, des éléments caractéristiques de cette culture. En s'organisant de la sorte dans la rue, les enfants font preuve d'une grande autonomie, nécessaire pour la survie dans la rue. Cette autonomie va de pair avec l'insertion dans la culture de la rue. À partir d'une telle position, il est possible de souligner la culture chez les enfants de la rue comme mode d'adaptation puis comme système de valeurs et de normes sous-jacentes, du moins au cours de leur passage dans la rue.

2.2.1 Le concept d'autonomie

Dans le cadre de cette recherche, l'autonomie est considérée à divers niveaux du parcours des enfants : dans la famille d'où ils sont partis, dans la rue où ils se réfugient, dans les centres ou les ONG par lesquelles ils sont passés, à leur sortie de ces centres. Suivant Grawitz (1988) l'autonomie peut se référer à la « capacité d'un individu de conserver son intégrité et son indépendance vis-à-vis du milieu physique et social ». Cette façon de voir l'autonomie est semblable à ce que Grawitz appelle autorégulation. Cette dernière est un concept important dans la théorie des systèmes. L'autonomie est un concept important dans les études après placement. Toute la littérature sur la préparation à la vie autonome (dont une partie est présentée au chapitre 1) met en évidence la grande importance de ce concept. Cook (1994) parle de *self-sufficiency*. Il se réfère au programme *independent*

living qui comprend selon lui « *welfare, education and employment* » (p. 217). En raison de l'allongement de la scolarité, du prolongement de la cohabitation des jeunes chez les parents par manque de ressources financières notamment, la sociologie de la jeunesse accorde une grande importance au concept d'autonomie. En ce sens, selon Gaudet (2001) reprenant la thèse de Chaland (1999) et François de Singly (2000), l'autonomie fait intervenir la question de l'indépendance. Elle souligne que « le fait de devenir autonome – d'apprendre à décider pour soi- n'amène pas l'individu à être indépendant des liens sociaux. L'autonomie se construit à travers les liens. D'où l'utilité du concept d'autonomie hétéronome pour nuancer un concept auquel est souvent rattachée une autonomie individualiste (Malherbe 1994) » (Gaudet, 2001, p. 75). Ainsi, l'autonomie fait soulever d'autres concepts tels : dépendance / indépendance, *empowerment* (Miller, Eggerston, et Quigg (1990). L'enfant ou le jeune de la rue considéré dans le cadre de cette étude est vu dans ses interrelations avec le baz, la communauté d'insertion ou de réinsertion, la famille créée ou rejointe après le passage au centre. Cette autonomie se réfère à la capacité dont les enfants ont fait preuve dans la rue et tout au cours de leur trajectoire pour assurer leur survie et se protéger des difficultés rencontrées. Elle se réfère aussi à leur capacité d'identifier les personnes ou les institutions qu'ils peuvent considérer comme étant leurs proches ou faisant partie de leurs relations, à ce qu'ils ont mis en œuvre pour trouver les moyens de leur existence. L'autonomie à laquelle le jeune doit être préparé dans le centre ne peut pas se faire en dehors de lui. Comme le mentionne Olivier (1995, p.69) « Le propre d'une transition est de créer les conditions dans lesquelles celui qui doit vivre le passage d'une situation qui ne lui convient pas à une situation où il se retrouvera davantage, est indispensable à l'élaboration de la décision ». Après le centre, il s'agira pour les personnes concernées de conserver cette capacité développée dans la rue et étoffée dans le centre en recourant le moins que possible à l'appui des centres où ils se trouvaient. Le concept d'autonomie tel que considéré dans cette étude, rejoint bien la notion d'autonomie hétéronome. Car, comme indiqué par Gaudet (2005), l'autonomie de l'enfant de la rue se construit à travers les liens. Les relations avec les tiers développés et schématisés au chapitre 1 ont bien fait ressortir cet aspect d'autonomie hétéronome. À cette étape de l'étude, on peut déjà avancer que les enfants font preuve d'une grande autonomie dans la rue. L'insertion dans la culture de la

rue, leur a permis d'assurer leur survie. En raison de cette autonomie, ils ont été et sont qualifiés de « petits adultes ». Certes, il est possible de questionner cette autonomie. Toutefois, il faut reconnaître l'évidence de la faiblesse ou de l'absence de l'autorité parentale sur eux ainsi que celle de la débrouillardise dont ils font preuve dans la quête de la survie. Tout cela favorise et encourage leur autonomie dans la rue. Ainsi, les jeunes sortis partiellement ou complètement de la dépendance familiale, ont réussi à obtenir leur autonomie à la survie dans le milieu de la rue. Cette autonomie s'est réalisée par leur insertion dans la culture de la rue. Celle-ci a ses règles, les enfants les ont apprises ou les ont inventées.

À côté de la notion de la culture, il faut mentionner également la théorie de la sous-culture. Celle-ci a d'ailleurs été l'objet d'une polémique au cours des années 1970-1980. Elle fait intervenir la question de culture dominante et celle de culture subalterne. Comme mentionné dans les facteurs macrosystémiques, la théorie de la culture ou de la sous-culture est identifiée dans les travaux de recherche réalisée par Tait (1993) et Sercombe (1993) sur les jeunes de la rue. Telle que rapportée par ces deux auteurs, elle est alimentée par le *Center for Contemporary Cultural Studies in Birmingham (CCCS)*, Foucault (1977; 1979; 1980) puis, par l'école sociologique de Chicago (Chalifoux, 1993; Dorais, 1993). Qu'il s'agisse de culture de pauvreté, de déviance ou de marginalité, les sociologues de l'université de Chicago ou de leurs émules ont donné ses lettres de noblesse à la révélation des rapports sociaux inhérents ou interpersonnels à une condition sociale déterminée : les immigrants, les marginaux, les délinquants etc » (Dorais 1993, p. 10). Ces aspects sont largement développés par Becker (1985) et Goffman (1968; 1975) selon ce que rapporte Xiberras (1998). Profitons pour souligner que la culture ou la sous-culture telle que présentée par les auteurs cités précédemment, s'inscrit mieux dans le cadre de la déviance, de la délinquance et de l'exclusion. Les auteurs de l'école de Chicago et le courant de l'interactionnisme symbolique, tel que rapporté par Xiberras (1998) et Becker 1985, (Becker, 1985; Goffman, 1961; Matza, 1964 entre autres) ont bien exploité cette théorie.

Il est important de noter que ce courant culturaliste a soulevé de vives oppositions. En effet, citant des opposants à cette théorie tels, McRobbie (1980) et Walker (1985; 1986) Sercombe (1993) et Hunter (1988a) identifient un ensemble d'indicateurs qui la caractérisent : dans la théorie de la sous-culture, seuls sont considérés les critères de classe et d'âge au détriment d'autres tels : genre et race, ethnie; la théorie de la sous-culture est teintée de romantisme; la théorie de la sous-culture des jeunes vient en dépannage à la démobilisation de certains groupes radicaux; l'analyse découlant de cette théorie est déterministe. Elle considère un modèle où la formation sociale est vue comme l'expression de division entre capital et travail.

L'aspect romantique de la culture est aussi repris par Hunter (1988a) qui soutient qu'il n'y a pas à proprement parler une entité globale ou totale pouvant être définie comme étant une culture de la classe de travailleurs et encore moins comme une conscience de classe. La sous-culture par contre, selon lui, a quelques caractéristiques qui lui sont propres. Mais elle est étroitement liée à la culture des parents. L'auteur poursuit sa réflexion en disant que: « the conventional wisdom concerning culture is the result of the growth of previously restricted and elite practices of "aesthetico-ethical self cultivation," which became one of the mainsprings of popular education during the nineteenth century. This idea of person-formation was central to the Romantic notion of culture as ultimately producing the complete development of man and society » (Hunter, 1988a). Reprenant la théorie de la sous-culture, avec d'autres notions, Sercombe (1993) propose à Tait d'encourager les futurs chercheurs à explorer davantage la question.

Dans le cadre de cette recherche, il est important d'attirer l'attention sur le fait que les enfants de la rue en Haïti ne sont pas de prime abord des délinquants si l'on entend par délinquant celui qui a commis un délit, à moins que l'on considère la présence des enfants dans la rue comme tel. Il s'agit d'enfants qui se sont réfugiés dans la rue à la recherche d'un mieux-être pour eux et pour leur famille. On serait peut-être tenté de parler de déviant puisque les enfants en général doivent rester dans leur famille à la charge de celle-ci au moins jusqu'à l'âge adulte. En Haïti, la coutume veut que les

enfants laissent le toit parental à leur mariage ou à leur plaçage. Ceux qui vont dans la rue, ont-ils transgressé les normes ou sont-ils étiquetés comme des déviants comme le présente Becker (1985)? Il y a une certaine ambiguïté à répondre à cette question qui en suscite une autre. Qui a dérogé aux normes établies? Est-ce l'enfant qui a fui la pauvreté dans sa famille? Ou les responsables qui n'ont pas respecté les lois et les conventions signées (dans ce cas-ci, la convention relative aux droits de l'enfant sert de référence car Haïti a ratifié cette convention en 1994)? L'étiquetage paraît une solution simpliste. Mais encore une fois, il faut rappeler que les enfants de la rue ne vont pas dans la rue à la suite d'un acte délictuel (Lubin, 1992; 1997). Ils ne sont pas à priori des délinquants. C'est la vie dans la rue qui les expose à la délinquance. La recherche de l'autonomie dans la rue les rend sujets à l'étiquette de délinquant ou de déviant. Ainsi, argumentant dans le même sens que Foucault et Sercombe, il est nécessaire d'encourager la recherche sur le problème des enfants de la rue à partir d'une vision de la culture. Des approches traditionnelles les confondent trop souvent avec des délinquants.

Cette étude apporte une attention particulière aux interventions des centres qui se proposent de permettre à ces jeunes d'organiser leur vie ou de répondre de par eux-mêmes à leur sortie de ces centres. Or, l'intervention de ceux-ci a consisté au retrait des enfants de l'univers ou de la culture de la rue où ils sont autonomes, pour les préparer à entrer dans un cadre normatif où ils perdent au moins en partie cette autonomie afin qu'ils puissent « s'insérer plus tard dans la société haïtienne ». Cette promesse d'insertion future provoque une rupture de l'autonomie. Il s'agit de voir si cette autonomie sera reprise après le passage dans les centres.

Une notion importante à ne pas oublier quand on parle de culture ou de sous-culture est celle de carrière. C'est une notion qui cadre bien avec celle de trajectoire. La notion de carrière a été élaborée dans les études sur les professions (Becker 1985). Elle permet de bien circonscrire le vécu des enfants et des jeunes de la rue.

2.2.2 Les concepts de carrière de rue et de trajectoires

Suivant Visano (1990), la carrière de rue comporte un certain nombre d'étapes et de circonstances fortuites qui, peut on dire, marquent la socialisation et l'identité de l'enfant de la rue. C'est à travers elles (ces étapes et ces circonstances fortuites) que l'enfant de la rue établit des relations avec les autres (La figure 1 a déjà montré les composantes des relations des enfants de la rue avec les tiers). L'auteure présente la notion de carrière comme étant un élément important dans les processus de choix, de développement et de transformation de l'identité de l'enfant de la rue. Cette notion a été reprise par Luchini (1993). Celui-ci y ajoute une série de dimensions qui entrent en ligne de compte dans la construction des différentes phases composant l'identité de l'enfant de la rue. Parlant de la carrière de SDF, Damon (2002) avance que « La carrière permet de décrire des phénomènes et des activités en prenant en considération la suite des positions occupées, les étapes et bifurcations au cours du temps, l'accumulation des expériences, tout en rendant compte des statuts, des changements, des réseaux qui concernent et entourent l'acteur » (Damon 2002, p. 152).

Cette notion de carrière est intéressante pour situer la question d'étapes de développement chez l'enfant de la rue. Mais elle fait sous-tendre l'idée de promotion et peut-être même, dans une certaine mesure, de progression. En effet, comme le note Becker (1985, p. 47) « il renvoie à la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. Il englobe également l'idée d'évènements et de circonstances affectant la carrière » Pourrait-on parler de carrière de rue dans le cas des enfants et des jeunes de la rue en Haïti? Quelque soit la réponse, ce concept de carrière de rue introduit bien le concept de trajectoire, entendu comme les différents moments ou étapes à travers lesquels, ces jeunes sont passés. Comme le mentionne Becker (1985, p. 47), « les études consacrées aux professions utilisent généralement le concept de carrière pour distinguer ceux qui réussissent de ceux qui ne réussissent pas [...]. Mais on peut aussi l'utiliser pour distinguer divers types d'aboutissements des carrières, indépendamment de la réussite ». Xiberras (1998) quant à elle avance que : « dans le monde de la déviance, comme dans le monde de la

normalité, la notion de carrière permet de décrire la trajectoire d'un individu dans une organisation, tout en tenant compte d'au moins deux dimensions : l'une objective comme la série des statuts et des positions occupées, l'autre subjective comme les changements de perspectives selon lesquels l'individu se perçoit » Xiberras (p. 111). Notons tout de suite que la trajectoire est parfois confondue avec l'itinéraire. Sans entrer dans les détails, notons que Leomant et Sotteau-Leomant (1987) distinguent ces deux notions : « Nous distinguons la notion de trajectoire réservée au passage dans les institutions (éducatives, judiciaires, asilaires) de celles d'itinéraires de vie, plus large, qui prend en compte, l'ensemble des faits et des événements, qu'ils appartiennent à la sphère du public ou à la sphère du privé (famille), les trajectoires institutionnelles y étant incluses » (p. 200).

Dans le cadre de ce travail, les deux concepts sont utilisés de manière équivalente. Pour mieux comprendre la trajectoire ou l'itinéraire des enfants de la rue en Haïti, il s'avère nécessaire de comprendre non seulement les divers moments dans la vie des enfants depuis leur départ de leur famille, mais aussi de savoir où ils sont rendus dans leur trajectoire à leur sortie des centres. Ces moments ou ces étapes posent leur empreinte sur les enfants, agissent sur leur caractère et conditionnent la possibilité pour eux d'être des gens autonomes notamment à la sortie des centres. Mais, cette trajectoire ne se fait pas obligatoirement en ligne droite ou de façon continue. Il y a forcément des hauts et des bas que la recherche permettra d'identifier. Leur trajectoire est caractérisée aussi par un certain nombre d'incidents positifs ou négatifs qui sont identifiés dans leur discours. Elle renseigne aussi sur le rôle joué par les centres dans le cours de leur vie. À travers ce long cheminement, il est possible d'identifier des éléments caractérisant la carrière de rue vue sous l'angle d'aboutissements des carrières et pas seulement en terme de réussite ou de non réussite.

Au cours de leur carrière ou de leur trajectoire, les enfants de la rue ont vécu une série de ruptures de désinsertion et d'insertion selon le thème de Castel. C'est-à-dire, ils vont partir de leur famille (rupture d'insertion) pour faire partie d'un *baz* dans la rue (insertion ou seconde socialisation selon Wilkinson), puis se désinsérer du *baz* pour s'insérer dans

un centre, s'y désinsérer pour trouver leur autonomie. Il est donc important de faire une brève présentation de cette notion d'insertion.

2.2.3 L'insertion

Parler de l'insertion n'est pas chose facile. Il s'agit, tout comme l'intégration d'un concept construit au cours des années 1970– 1980 (Assogba, 2000; Damon, 2002; Guérin-Plantin, 1999; Guyennot, 1998). Mais l'insertion va de pair avec l'exclusion. Bien avant de parler aussi abondamment de l'insertion, les études traitant de l'exclusion ne se faisaient pas rares. On en parlait et en parle encore dans les études sur les vagabonds, les mendiants, les errants, les assistés et aujourd'hui dans les études sur la délinquance, la déviance, les SDF ; bref, dans la plupart des études traitant de la pauvreté et de la marginalisation. Parlant de l'insertion et des mutations de l'État-Providence, Damon (2002, p. 57) avance que « de la même manière qu'un passage s'est opéré de la thématique des inégalités à celle de l'exclusion, un passage s'est opéré de la thématique de l'assistance à celle de l'insertion. Le couple exclusion/insertion transforme l'économie des responsabilités héritée de l'histoire de la construction de l'État-Providence ».

Aujourd'hui encore, l'insertion fait l'objet de vives discussions. Diverses études traitent de ce concept (Castel, 1991; 1995; Damon, 2002; Donzelot, 1991; Wagniar, 1999). Il est important de noter que bien souvent l'insertion se pose en lien avec la recherche d'emploi. Mais dans le cas des enfants de la rue, l'insertion sociale se pose dans les rapports avec la société dont ils sont étiquetés d'exclus. Selon Alfandari, rapporté par Guyennot (1998, p. 16), l'insertion professionnelle « concerne la recherche d'emploi ; l'insertion sociale relève des mesures de protection et de l'aide sociale facultative » (p. 16). Se référant à la réalité française, Maurel, rapporté par Guyennot (1998, p. 16) avance que : « l'insertion sociale, pour les praticiens, sert à désigner tout ce qui ne ressort pas du champ professionnel et permet de différencier des catégories de bénéficiaires notamment les personnes jugées inadaptées à toutes les formes d'activité, marginalisées, désocialisées, ayant trop de problèmes sociaux. Elle qualifie un certain type

d'accompagnement de la personne ». Il est important de noter que, comme le souligne Damon (2002), « Les notions d'exclusion et d'insertion et les réalités et pratiques qu'elles recouvrent ont un impact remarquable sur le travail social, mais plus globalement sur la construction et la mise en œuvre des politiques publiques. Elles suscitent et accompagnent des mutations de l'État-Providence » (p. 58). On comprend donc l'importance de l'insertion dans le cadre de cette étude en travail social portant sur le devenir des enfants de la rue en Haïti.

Considérant les vives discussions autour du concept d'insertion, Plantin (1999, p. 2) avance que : « il n'est pas nécessaire d'aller chercher un père ou une mère au concept insertion, de lui désigner un fondateur pour ensuite pointer les dérives ou les déviations et demander un retour aux principes d'origine ou leur amendement ».

Reprenant le couple inclusion / exclusion, Castel (1991; 1995) fait remarquer que : « l'exclusion est immobile. Elle désigne un état ou plutôt des états de privation. Mais le constat des carences ne permet pas de ressaisir les processus qui génèrent ces situations » (Castel, 1995, p. 19). Pour cette raison, il préfère parler de *désaffiliation*, c'est-à-dire une rupture de lien sociétal, selon son propre terme. Comme le souligne Lagree (1994, p. 323), « la désaffiliation apparaît comme la résultante d'une série de ruptures d'appartenances et d'échecs à constituer du lien qui finalement projettent le sujet en un état de flottaison dans une sorte de *no man's land* social ». Castel (1995, p. 20) poursuit sa réflexion en faisant remarquer que « désaffilier ce n'est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours. La notion appartient au même champ sémantique que la dissociation, que la disqualification ou que l'invalidation sociale ». Paugam (2005) pour sa part, préfère parler de *disqualification*. Il présente une série d'étapes conduisant à cette disqualification. Il avance que : « pour dissiper tout malentendu qu'elle (la disqualification) dissipe à propos des typologies que beaucoup malheureusement ne distinguent pas des catégories empiriques, il parle de *fragilité* au lieu de fragiles, de *dépendance* vis-à-vis des travailleurs sociaux au lieu des assistés et de *rupture* du lien social au lieu des marginaux » (Paugam, 2005, p. 58). Suivant le même ordre d'idées, William-Julius (1993) parle de processus de ghettoïsation et de l'appartenance à une

underclass. C'est à dire «une sous-classe générée par les changements qui interviennent dans la stratification sociale» (dans Bouchayer, 1994, p. 297).

Rappelons brièvement que le concept d'*underclass* a fait l'objet de vives discussions (Wacquant, L. 1996, Wacquant, et William-Julius, W (1993) notamment aux États-Unis et en Grande Bretagne comme le souligne Lagree (1994), citant Gallie (1989; 1992), Coffield et al. (1981) et Gunnar (1962). D'après ce que rapporte Lagree (1994), ce débat se déroulait autour d'« un débat politico-idéologique entre conservateurs et libérateurs (moins état / pour état providence); une articulation entre structure et culture : *underclass* est soit comme le produit de facteurs structurels (pauvres sont des victimes) soit comme le produit de modèles de comportements déviants (faudrait blâmer ces victimes) » (Lagree, 1994, p. 297).

En définitive, comme on peut le constater, la désaffiliation ou la disqualification de Castel et de Paugam «se caractériseraient par une culture de la pauvreté, ou de la nouvelle pauvreté, qui pourrait être une culture de désengagement, voire de l'illégalisme, et plus radicalement une contre-culture» (dans Bouchayer, 1994, p. 297). Ainsi, on ne saurait parler d'une sous-classe comme le postule William-Julius, W (1993). Bref, comme le souligne Bouchayer, «lorsque la thèse de la désaffiliation met l'accent sur les ruptures d'appartenances qui ponctuent une trajectoire individuelle, la thèse de l'isolation sociale et de l'*underclass* rencontre la question de la fragmentation de l'espace des classes sociales que provoquent les restructurations socio-économiques en cours» (Bouchayer, 1994, p. 323).

Pour mieux cerner ces propositions, une synthèse est présentée plus bas. Il faut noter que c'est à la lueur de ces deux thèses notamment que sont analysées les données obtenues à partir du travail de terrain.

2.3 Les deux thèses de Castel et de William-Julius

Ces deux thèses font partie de tout un débat sur la pauvreté et l'exclusion sociale devenues préoccupantes dans les sociétés. Les deux auteurs partent de deux réalités différentes : Castel part de la réalité française et Julius de la réalité Nord Américaine. Les deux proposent deux axes pour regarder le problème de paupérisation et d'exclusion (Lagree, 1994, p. 322): « l'axe économique, déterminé par le rapport au travail et au marché de l'emploi ; l'axe social caractérisé par la qualité du lien social et l'insertion dans les micro-sociétés que constituent les unités de vie résidentielles et /ou les réseaux sociaux ».

2.3.1 La thèse de désaffiliation de Robert Castel (1991)

Considérant l'axe économique, Castel (1991), parle de « intégration-non-intégration par le travail » ; pour l'axe social, il parle de « insertion-non-insertion dans une sociabilité familiale ». Cette thèse lie les deux axes. En effet, d'après ce qu'elle postule, plus les personnes connaissent une stabilité d'emploi, plus elles arrivent à connaître une stabilité au niveau de l'intégration dans les réseaux familiaux ». La stabilité professionnelle, c'est-à-dire une carrière continue qui n'a pas été affectée par le chômage, favorise l'entretien ou le renforcement des liens familiaux » (Lagree 1994, 319). Plus brièvement, « la sociabilité est fonction de la position sociale ». Mais le contraire est aussi vrai suivant la thèse de la désaffiliation. En effet, les personnes qui connaissent une instabilité d'emploi, surtout quand celle-ci est répétitive et longue, sont moins intégrées dans des réseaux familiaux. Pour expliquer le dénuement, partant des populations susceptibles de relever des interventions sociales, Castel (1991, p. 139) avance que : « ces populations «sont non seulement menacées par l'insuffisance de leurs ressources matérielles, mais aussi fragilisées par la labilité de leur tissu relationnel ; non seulement en voie de paupérisation, mais aussi en cours de désaffiliation, c'est-à-dire en rupture de lien sociétal ». Il est important de rappeler que Paugam (2005) pour sa part, préfère parler de *disqualification* en lieu et place de la désaffiliation. Quoiqu'il en soit, considérant cette thèse, il s'agit de voir est-ce que les enfants de la rue en Haïti ont abouti à la désaffiliation telle qu'expliquée par Castel ou à la *disqualification* telle que mentionnée par Paugam.

2.3.2 Thèse de l'isolement social de William-Julius (1993)

Cette thèse postule l'appartenance à une « *underclass* ». Tout comme la désaffiliation, le concept d'« *underclass* » est venu en explication à l'exclusion vécue par certaines collectivités ou certains groupes sociaux. William-Julius, W. (1993) explique cette exclusion par la thèse de l'isolement social qui s'accompagne d'un processus de ghettoïsation. D'après ce que rapporte Lagree (1994, p. 323) « l'isolation sociale n'est pas celle d'individus mais de communautés, de collectivités, d'unités sociales qui voient se creuser le fossé les séparant du reste de la société. Elle est le produit d'une logique de ghetto ». Ainsi, d'après Wilson (rapporté par Lagree, idem) « L'isolation sociale implique que le contact entre groupes de différentes classes sociales ou de diverses origines ethniques fait défaut, ou que, progressivement, il est devenu sporadique et la nature de cette liaison renforce les effets résultants du fait de vivre dans un quartier à forte concentration de pauvreté [...] ». Poursuivant Lagree (1994), « il s'agit bien moins de qualifier d'une nouvelle façon les « pauvres » que de prendre la mesure de l'émergence d'une nouvelle couche sociale au plus bas de la hiérarchie sociale. Le concept repose sur un critère de persistance : persistance tout d'abord de l'exclusion économique : ainsi les chercheurs s'accordent à considérer que l'*underclass* se caractérise par une absence de relation stable avec le mode de production, avec un emploi rémunéré légitime (Lagree, 1994).

Suivant cette thèse, les jeunes de cette étude, dans le cadre de la récupération de leur autonomie après leur passage au centre, se retrouveraient parmi les couches les plus pauvres de la société haïtienne. Ils ne sont pas en « désaffiliation » ou en « disqualification » selon la position de Castel ou de Paugam, mais de préférence, dans une espèce de « ghettoïsation » suivant Julius. Plus directement, ils feraient partie d'une *underclass*.

On pourrait prolonger la réflexion avec ces deux thèses en allant vérifier une possible appartenance à une « autonomie délinquante » Le point suivant élucide mieux le concept d'autonomie délinquante.

Daniel Bertaux (1987) a développé un parallèle (qu'il qualifie de bizarre) entre indépendants et délinquants. Ces derniers, d'après lui, « ont une existence économique et sociale bien réelle, quoique mal connue [...]. Ils rêvent d'indépendance comme d'ailleurs beaucoup de salariés » (Bertaux, 1987, p. 282). Le délinquant est pour lui tout « individu qui s'adonne régulièrement à des activités classées illicites, soit parce qu'elles consistent à s'approprier frauduleusement le bien d'autrui, soit parce qu'elles consistent à mettre sur le marché des marchandises ou des services illicites » (Bertaux, 1987, p. 282). Quant à l'indépendant, il s'agit de toute « personne qui travaille à son propre compte, soit seule, soit avec quelques employés, soit comme chefs d'entreprise- quelque soit la taille de celle-ci » (Bertaux, 1987, p. 282). Les crimes de sang (les meurtres) ne sont pas considérés dans ce parallélisme. Dans le cadre de cette étude, nous venons avec le concept d'autonomie délinquante pour expliquer les cas de jeunes qui, après le passage au centre, s'adonneraient à des activités classées illicites ou criminelles dans le cadre de leur autonomie. Compte tenu de la situation économique et politique, il ne sera pas surprenant de recevoir des commentaires relatifs à certains jeunes qui se seraient adonnés à de telles activités. En ce sens, les jeunes qui, à leur sortie du centre, n'arrivent pas à faire partie des couches sociales moins pauvres, ou qui n'acceptent pas les caractéristiques de l'*underclass* ou de la désaffiliation, vont s'adonner à des activités classées illicites ou carrément délictuelles dans le cadre de leur autonomie.

Pour conclure ce point, il est important de noter que l'insertion a fait intervenir différentes autres notions. Mais dans le cadre de cette étude, l'insertion, plus que les autres notions, est celle qui a le plus d'importance pour le travail de terrain. La recherche veut savoir ce que sont devenus les enfants qui ont été dans la rue de Port-au-Prince ; le concept d'insertion sera rendu opérationnel afin d'obtenir les indicateurs permettant de fournir la réponse à la question du devenir des jeunes concernés. Les concepts de

désaffiliation (de Castel), d'*underclass* (de William-Julius) et de *disqualification* (de Paugam) serviront de guide pour analyser les résultats de l'insertion. Le point suivant présente notre schéma théorique.

2.4 Notre schéma théorique

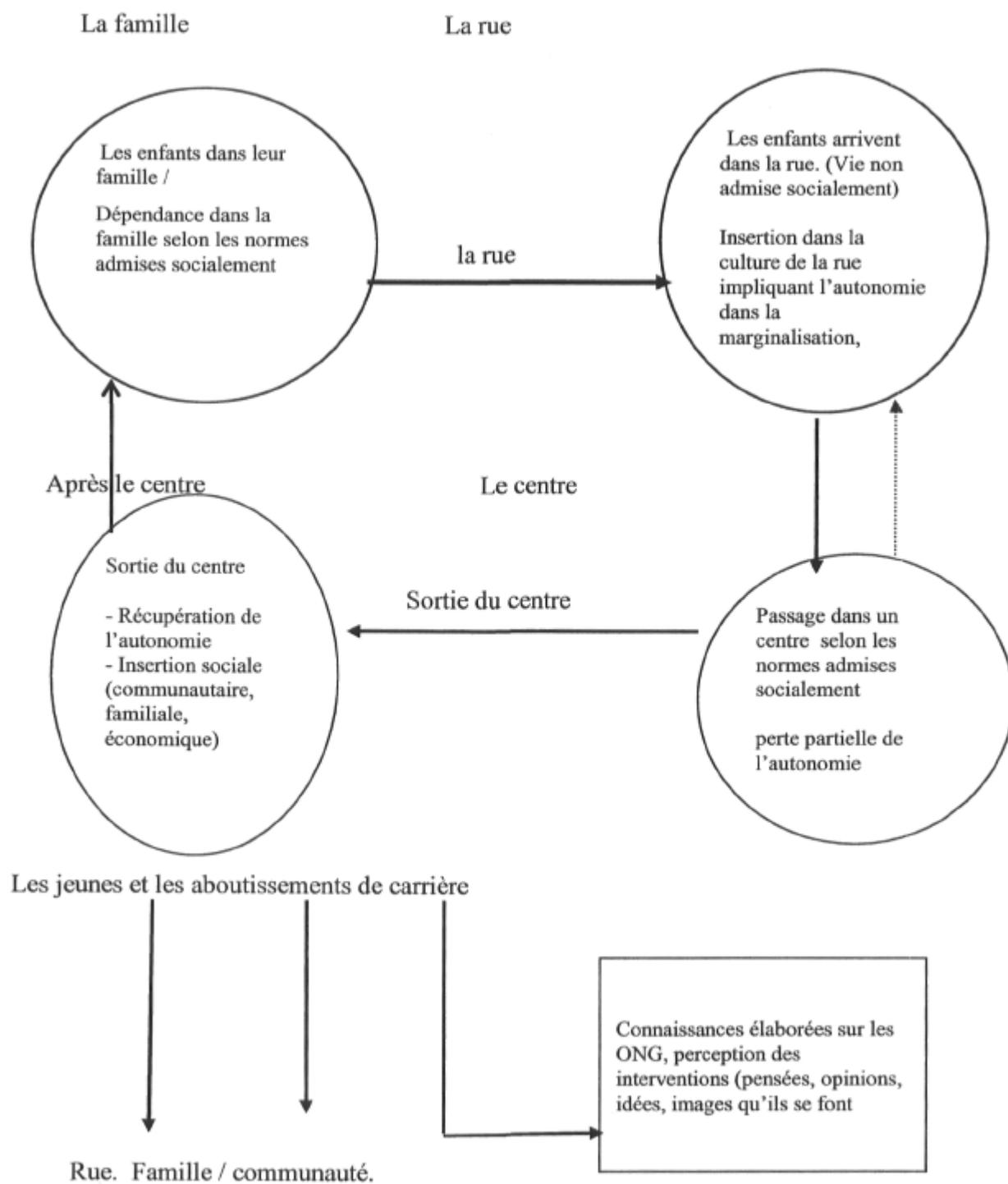


Figure 2 : Notre schéma théorique

Les jeunes concernés dans cette étude ne sont pas nés dans la rue. Ils faisaient tous partie d'un cadre familial avant leur arrivée dans cet espace. C'est dans le cadre familial que l'on a pris soin d'eux et que l'on a tenté de répondre à leurs besoins. Ils dépendaient de cette famille pour la nourriture, la protection en général, les soins nécessaires pour leur survie. Dans le cadre de la protection de l'enfance et suivant les coutumes et la loi, c'est dans cet espace qu'ils sont appelés à grandir et à se développer. Selon Berger et Luckmann (1996, 179), cet espace se réfère à la socialisation primaire qui est « la première socialisation que l'individu subit dans son enfance, et grâce à laquelle il devient un membre de la société ». Mais, pour une raison quelconque, les enfants vont se désinsérer de leur famille pour se réfugier dans la rue. Wilkinson (1987, rapporté par Holdaway & Ray, 1992) qualifie ce fait d'échec à la première socialisation. Berger et Luckmann (1996) le qualifie de « socialisation secondaire ». Selon ces mêmes auteurs (Berger & Luckmann 1996, p. 179) « La socialisation secondaire consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société ». Dans la rue, les enfants doivent vivre de manière autonome, car ils ne peuvent plus compter sur le soutien qu'ils avaient dans le cadre familial. Ils sont obligés de s'organiser même s'ils se trouvent dans une situation de marginalité. C'est cette façon de s'organiser qui permet l'insertion dans la culture de la rue qui elle, est favorable à une autonomie même si celle-ci est questionnable. Cette organisation se fait dans le cadre d'une « socialisation marginalisée ». Celle-ci n'est pas acceptée par la société qui propose des formes ou des modèles à l'intérieur desquels la socialisation doit se faire. C'est ainsi que, les centres, par une « normalisation » de la situation, interviennent auprès des jeunes et leur inculquent la façon d'être ou de faire dans la société. Ces jeunes doivent perdre leur autonomie et la culture de la rue ou se désinsérer de la rue pour s'insérer dans le centre. En effet, non seulement ils ne sont plus obligés de répondre eux-mêmes de leurs besoins comme ils le faisaient dans la rue, mais en plus, la vie au centre est contrôlée et dirigée. À l'intérieur du centre, les enfants retrouvent une partie de ce qu'ils avaient perdu en laissant le cadre familial : nourriture, protection, soins quotidiens, etc. Tout cela leur procure une certaine dépendance qu'ils ne pouvaient pas se permettre après s'être désinsérés du cadre familial. Dans bien des cas, ils pourront aller à l'école, apprendre un

métier, côtoyer d'autres gens. Ils feront dans le centre l'apprentissage d'une conception différente de la société. Mais certains de ces enfants, pour des raisons diverses, abandonnent ces centres pour retourner dans la rue. D'autres par contre, cheminent dans les programmes à la fin desquels ils devront s'insérer dans un autre cadre normalisé suivant ce qu'ont planifié les centres.

2.5 Hypothèses

Ce travail part de deux supposés qui se complètent :

La récupération de leur autonomie par les enfants de la rue qui ont cheminé dans les programmes des ONG est difficile et limitée.

Les ex-enfants de la rue ayant réussi à s'insérer socialement restent dépendants dans une certaine manière des centres qui les ont aidés.

La difficulté de récupération de l'autonomie par ces jeunes peut, entre autres, s'expliquer théoriquement par les éléments suivants :

Les conflits d'intérêts existant dans la société haïtienne affectent sérieusement les couches sociales d'origine des enfants de la rue qui, même après leur passage dans un centre, ne pourront pas facilement s'insérer dans cette société. Face à ces jeunes (ex-enfants de la rue) il y a ceux qui viennent d'autres couches de la société qui n'ont pas les antécédents des premiers et qui cherchent aussi une place au sein de la même société. Il faut penser l'insertion des jeunes - ex-enfants de la rue - sous forme d'une lutte où chacun - les groupes en présence- essaie d'avoir la meilleure place au soleil. Cette difficulté d'insertion peut avoir pour cause une certaine déficience de l'intervention; mais elle ne doit pas être isolée du contexte global de la société.

La question du stigmatisme social va jouer aussi sa partition. En effet, toute société porte en son sein des conservateurs qui n'ouvrent pas facilement la voie à d'autres. Comme le mentionne Goffman rapporté par Xiberras (1998, p. 113), « La société établit des

catégories ou des cadres sociaux qui permettent à tout individu, face à l'inconnu, de classer les objets dans des catégories connues. Ainsi, tout individu est susceptible de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et de classer de la même façon autrui dans une catégorie ». L'inconnu est ici l'enfant de la rue dont l'identité sociale sera stigmatisée de « enfant de la rue ». Goffman (dans Xiberras, 1998, p. 113) entend par stigmaté « un attribut qui jette un discrédit profond ». Ainsi, avoir comme identité sociale « enfant de la rue », ne jouera pas en faveur de ces jeunes. A noter que Goffman élargit la notion de stigmaté à « la relation établie entre un attribut et un stéréotype social » (Xiberras, 1998, p. 113). Ainsi, face à cette réalité sociale, les enfants de la rue stigmatisés comme tels ne pourront pas facilement s'insérer dans la société haïtienne. Même à compétence égale, les autres jeunes seront priorisés.

Face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la récupération de l'autonomie, les jeunes vont donc s'arranger pour trouver les moyens de s'organiser, (ils l'ont fait dans la rue après avoir laissé le cadre familial). Faute de recours, les centres seront peut-être les endroits de prédilection pour se diriger à la recherche d'une aide quelconque. Mais d'autres peuvent aussi courir le risque de s'organiser par la réalisation d'activités illicites.

Pour étudier la possibilité de récupération de l'autonomie, il s'agira d'examiner d'une part la trajectoire, les incidents marquants celle-ci et la carrière de rue, et d'autre part, l'évaluation qu'ils font de l'intervention des centres.

Tableau 7 : Opérationnalisation des concepts

Concepts	Dimensions	Sous-dimensions	Indicateurs	
1. Autonomie Décision personnelle de planifier, organiser et réaliser des activités pour sa vie	1.1 Gestion du quotidien		➤ Déroulement d'une journée ordinaire	
	1.2 Projet d'avenir		➤ Planification future ➤ Réalisation de soi	
	1.3 Décision des activités à entreprendre	1.3.1 Activités licites		➤ Ventes de produits ou de services autorisés
		1.3.2 Activités illicites		➤ Ventes de produits ou de services non autorisés
		1.3.3 Auto-appréciation de son revenu		➤ Auto-appréciation de son revenu
	1.4 Organisation de sa vie	1.4.1 Logement		➤ Loyer partagé ➤ Formation de famille ➤ Retour chez des parents
			1.4.2 Relation avec la rue	➤ Mode d'utilisation actuelle de la rue
		1.4.3 Relation avec d'autres personnes	➤ Les pairs et les amis actuels, la famille, les partenaires sexuels, conjoint-te	
	2. Insertion sociale	2.1 Insertion familiale	2.1.1 Composition du ménage	➤ Intégration dans un cadre familial (chez des parents : biologique, adoptif ou substitut (tante, marraine, amis des parents, etc.)
				➤ Loyer partagé (location d'un logement avec des amis)
➤ Création de famille (mariage, <i>plaçage</i>) ou autre				
2.1.2 Logement			➤ Relation familiale (niveau personnel, nourriture)	
2.1.3 Nourriture				
2.1.4 Relation avec les membres de la famille				
2.2 Insertion communautaire		➤ Participation à des groupes, ou à des activités dans la communauté d'insertion ou de réinsertion ➤ Fréquentation ou membre de groupe religieux ou laïque, comité de quartier, de coopérative de la zone, etc. ➤ Participation à la vie sportive de la zone par exemple		

2.3 Insertion économique	2.3.1 Activités illicites ²⁶	➤ Vente de stupéfiants par exemple
	2.3.2 Activités licites	➤ Exercice de sa profession ou bien exercice d'activités socialement valorisantes ➤ Exercice de sa profession ou bien exercice d'activités socialement dévalorisantes
	2.3.3 Autres activités	➤ À identifier par le jeune
3. Trajectoire		➤ Rencontres significatives depuis le départ du cadre familial à l'admission au centre ➤ Faits significatifs durant la même période ➤ Incidents positifs ou négatifs durant la même période ➤ Éléments caractérisant la carrière de rue ➤ Perception des jeunes des centres d'intervention
4. Carrière de rue		➤ Étapes ou incidents majeurs de la rue à la sortie des centres

²⁶ Les sous-dimensions «activités illicites» permettent d'opérationnaliser l'autonomie en ce sens que cette dernière peut se trouver dans la délinquance. Par ailleurs ces mêmes activités sont examinées sous le concept d'activités économiques sous l'angle des activités informelles. Les activités illicites se situent dans le deuxième cadre.

Chapitre 3 : Cadre méthodologique de la recherche

Ce chapitre concerne la méthodologie du travail. Il présente les méthodes et les techniques utilisées dans la réalisation de cette recherche. De manière spécifique, il porte sur le type d'étude, l'approche de recherche privilégiée, la population à l'étude, la méthode et les techniques d'échantillonnage, le récit de vie comme méthode ou technique de collecte des données, l'analyse du récit de vie, la rédaction du rapport de recherche, quelques considérations d'ordre éthique et finalement les difficultés de terrain et les limites de l'étude.

3.1 Type d'étude

Il s'agit d'une étude exploratoire. C'est une première étude qui cherche à répondre à la question du devenir des jeunes de la rue en Haïti, après leur passage dans un centre d'intervention. Le récit de vie sied bien avec un tel type d'étude qui vise entre autre l'exploration de données. Ce type d'étude est privilégié en raison de sa capacité à aider au chercheur « à approfondir la complexité d'une situation ou d'un processus, ou découvrir l'émergence d'une réalité sociale nouvelle » (Groulx, 1998, p. 33). Comme son nom l'indique, ce type d'étude a permis d'explorer la vie menée par ces jeunes avant d'aller dans la rue, au cours de leur passage dans la rue et dans un centre, les difficultés vécues au cours de ces passages et les tentatives d'insertion sociale jusqu'au jour de la rencontre pour cette entrevue. Cela a permis la compréhension et la reconstruction de l'itinéraire des jeunes ciblés par la recherche.

3.2 Approche méthodologique

Cette recherche privilégie l'approche qualitative. Cette approche est privilégiée parce que en travail social, « la recherche qualitative vise à "resocialiser les variables sociales" à recontextualiser les actions et les problèmes et à réinterroger les problématiques sociales en prenant distance par rapport aux points de vue professionnel et administratif » (Groulx, 1998, p. 25). L'étude vise la collecte de données faisant partie de processus

sociaux, en l'occurrence, la construction de la trajectoire du jeune de la rue après son passage dans un centre d'intervention. Comme le note Deslauriers (1991, p. 6), « la recherche qualitative se concentre sur l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale ». Ainsi, par le choix de la recherche qualitative, il a été possible d'aller chercher dans les expériences personnelles des jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999 afin de reconstruire leur réalité sociale. Cette façon de procéder est caractérisée par certains (Bergier, 1996; Clapier, Poirier, & Raybaut, 1993) comme une démarche ethnobiographique. En effet, comme le souligne Bergier (1996, p.7) « tout récit de soi est un récit pour soi et sur soi ». L'étude s'intéresse particulièrement aux opinions de ces jeunes, notamment ceux et celles qui ont bénéficié de l'intervention d'une ONG intervenant en Haïti au cours de la période considérée. Comme le souligne Groulx (1998, p. 25) « la recherche qualitative en travail social redéfinit les usagers, les repositionne dans l'espace social, les situe comme sujets et acteurs sociaux en questionnant les représentations stéréotypées et stigmatisantes des problèmes et des populations ». Par ailleurs, le jeune interviewé fait partie de la société haïtienne. D'une certaine manière, son histoire reflète aussi des aspects concrets de ladite société à un moment déterminé. Comme le soulignent Clapier, Poirier et Raybaut (1993, p. 140), « la personne témoigne de l'histoire qui l'a produite et qui oriente encore partiellement ses actes : sa lignée familiale, ses groupes d'appartenance et de référence et finalement, ses rapports sociaux à une époque donnée. L'enjeu ne consiste pas seulement à transcrire une aventure individuelle mais à tenter d'atteindre au-delà de l'idiosyncrasie, la société dont l'individu fait partie ». En définitive, parce qu'elle exploite l'expérience des acteurs, en l'occurrence les jeunes qui ont été dans la rue, cette recherche, sans s'y limiter, sied bien avec l'approche qualitative.

3.3 Population à l'étude

L'étude porte sur les jeunes qui ont vécu un certain temps dans les rues de Port-au-Prince au cours de la période allant de 1986 à 1999. Elle s'intéresse particulièrement à ceux et à celles qui ont bénéficié de l'intervention d'une organisation non gouvernementale. Pour

faire partie de l'échantillon, les critères suivant ont été retenus : être âgé d'au moins 18 ans ; vivre ou avoir vécu dans la rue (partiellement ou totalement durant au moins 3 mois) au cours de la période considérée; bénéficier ou avoir bénéficié au moins d'une des activités d'une ONG durant une période de trois mois au moins.

Les jeunes qui ne sont pas passés par un programme, ou qui ont participé durant moins de trois mois à un programme d'intervention d'une ONG quelconque ou qui ont vécu dans la rue après 1999 ne font pas partie de l'échantillon.

3.4 Méthode et technique d'échantillonnage

La technique boule de neige est appliquée dans le choix de l'échantillon. Cette technique consiste à « recourir à des personnes qui peuvent suggérer le nom d'autres personnes susceptibles de participer à l'étude qui, à leur tour, feront la même chose [...] » (Ouellet & Saint-Jacques, 2000, p. 83). Il est à noter que certains jeunes, après leur sortie des centres d'intervention, n'y reviennent plus et sont, par conséquent, difficiles à rejoindre. Barth (1990) et McMillen (1997) soulignent cet aspect dans leurs études. Dans le cas de cette recherche, la technique boule de neige a permis de retracer ces jeunes puis de s'entretenir avec certains afin de leur présenter le projet de recherche pour avoir, par la suite, leur consentement. Les jeunes concernés par cette étude sont une population restreinte et connue de certaines personnes bien précises tels: les directeurs d'ONG et des intervenants. Ceux-ci ont aidé à leur identification. Il faut rappeler qu'un directeur de centre, bien avant la réalisation du travail de terrain, s'engageait formellement à aider à l'identification et à la localisation de ces jeunes. Trois situations ont été enregistrées dans le choix des cas: la première part du contact avec un responsable d'ONG lequel a contacté un intervenant et celui-ci a référé à un ou deux jeunes. Ces derniers, par la suite, ont référé à d'autres. La deuxième situation a débuté par le contact avec une ancienne intervenante qui a référé aux jeunes qu'elle a connus dans le centre où elle a travaillé. Ces jeunes ont référé à leur tour à d'autres jeunes. Dans la troisième situation, le contact a été fait directement avec un jeune. Deux cas sont à souligner de cette troisième situation : dans le premier, le jeune a référé à d'autres jeunes mais il n'a jamais répondu à ses

rendez-vous. Dans le second, le jeune nous a mis en contact avec un grand réseau. Après chaque entretien avec un jeune, celui-ci nous réfère à un autre faisant ou non partie de son *baz*. Le tableau suivant résume la situation :

Tableau 8 : Situation d'application de la technique boule de neige

Situations	Procédés mis en place pour rencontrer les jeunes					
	Contact avec les responsables des centres	Contact avec un intervenant ou une intervenante	Jeunes contactés	D'autres jeunes contactés par les premiers	Jeunes ayant répondu	Nombre de jeunes correspondant aux critères établis
1 ^{ère} situation	√	√	2	8	5	1 fille et 2 garçons
		√				
	√	√	3	3	6	4 garçons
	√		1	2	3	1 garçons
	√		2	2	2	2 garçons
2 ^{ème} situation		√	3	1	3	3 garçons
3 ^{ème} situation			1	2	2	2 garçons
			1	10	10	6 filles et 4 garçons
Total					31	25

L'étude porte sur un échantillon de 25 jeunes adultes: 18 hommes et 7 femmes. Ces jeunes adultes rencontrés viennent de divers horizons : de Port-au-Prince et des villes de province, ils sont des deux sexes, ils ont appartenu à divers *baz* dans la rue, ils ont vécu dans des centres fermés, ouverts ou mixtes. Ils ont tous bénéficié de l'intervention d'une ONG pendant un certain temps. La diversification interne est un facteur important de cet échantillon. Comme le mentionne Pires (1997), procéder ainsi a permis de « diversifier les cas de manière à inclure la plus grande variété possible, indépendamment de leur fréquence statistique » (p. 155). C'est dans ce même cadre que la saturation a également

sa place. Mais il s'agit d'une « saturation empirique » en opposition à la « saturation théorique » (Pires, 1997). La première est, selon Bertaux, (dans Pires, 1997, p. 57) « le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête ». La seconde – la saturation théorique- qui n'a pas de propos dans cette étude, « s'applique à un concept (*category*) et signifie que celui-ci émerge des données et est confronté à différents contextes empiriques [...] » (Pires 1997, p. 156). Dans cette étude sur le devenir des jeunes de la rue en Haïti, la grande majorité des informations ont commencé à être redondantes à partir du 16^{ème} entretien. Un élément nouveau est venu s'ajouter au 17^{ème} entretien. Cet élément se réfère à une fédération d'anciens jeunes de la rue. Les autres entretiens n'ont fait que répéter certaines opinions ou propos qui ont déjà été émis.

3.5 Choix d'une méthode de collecte des données : le récit de vie

Ici, le récit de vie²⁷ est de toute évidence privilégié comme mode ou plus précisément comme technique de collecte des données. Il a permis l'obtention de récits pour tracer la trajectoire de vie des 25 jeunes adultes interviewés à partir d'un guide d'entretien évolutif. Un regard rétrospectif sur la vie de ces 25 jeunes a permis de mieux comprendre et de reconstruire leur trajectoire de vie. Telle que mentionnée par Morin (1974) l'histoire de vie, « offre la possibilité d'un regard rétrospectif permettant de saisir le sujet dans l'ensemble de sa durée et de ses univers significatifs, bien que ce rappel du passé se fasse constamment à travers des schémas d'interprétation contemporains » (p. 2).

À noter que l'histoire de vie ou récit de vie a eu au cours de ces vingt ou trente dernières années une grande importance dans les sciences sociales, particulièrement au niveau de la sociologie. En travail social, vu l'importance accordée aux acteurs, à leurs points de vue et à leur implication dans les interventions, l'histoire de vie s'accommode bien ici. Elle a permis d'aller chercher le point de vue des jeunes, leurs opinions et leur perception.

²⁷ Dans le cadre de ce travail, aucune différence n'est faite entre récit de vie et histoire de vie. Les deux termes sont utilisés de manière équivalente.

3.5.1 Le récit de vie ou histoire de vie: une brève histoire.

Le récit de vie ou l'histoire de vie est une ancienne technique utilisée pour présenter des personnages ou des communautés ainsi que leurs histoires pour ainsi faire passer des messages. La sociologie, ayant permis en son sein l'existence de divers paradigmes (Camargo, cité par Saltalamacchia, 1992), l'a récupérée pour la conduite de certains travaux scientifiques. Ce qui a permis la compréhension de certaines relations qui se sont tissées dans la société. Les histoires de l'indien Jérôme²⁸, de Jack-Roller²⁹ sont des exemples intéressants en ce sens. L'école de Chicago travaillera sérieusement à la promotion de l'histoire de vie³⁰. Des disciplines telles : l'anthropologie, l'histoire, la psychologie et la sociologie seront les principales utilisatrices de l'histoire de vie qui sera mise au rancart avec les discussions opposant les adhérents de la recherche quantitative à ceux de la recherche qualitative. Ce sera la prédominance du positivisme et du fonctionnalisme de type quantitatif au détriment des approches casuistes. L'histoire de vie restera ainsi presque dans l'ombre durant environ une trentaine d'années à partir des années trente (Saltalamacchia, 1992). Des chercheurs de l'université Laval au Québec la feront ressurgir vers les années soixante dix. L'Institut Supérieur des Sciences Humaines (ISSH) de ladite université a beaucoup travaillé à sa réémergence, grâce aux études sur les mutations des idéologies au Québec (Archambault & Hamel, 1998). Plusieurs travaux dont les publications dans les cahiers de l'ISSH ont marqué cette période de réémergence de l'histoire de vie. Il ne faut pas oublier le nom de Daniel Bertaux, en France, qui a aussi apporté une grande contribution dans la réémergence de l'histoire de vie. Il a réalisé des travaux intéressants avec les chercheurs de l'ISSH (Archambault & Hamel, 1998.). Ici, l'histoire de vie permet de toucher divers problèmes auxquels sont confrontés les enfants haïtiens. À côté des informations directes que l'on cherche, elle touche divers éléments permettant de situer le contexte politique, économique, culturel et social d'Haïti à travers les histoires des jeunes concernés par l'étude. Elle permet d'une part de comprendre,

²⁸ Barret, S. M. (1906) : *Las memorias del indio Jerónimo, autobiografía de un gran guerrero* (1945). Cette œuvre est citée par Saltalamacchia (1992)

²⁹ Shaw, Clifford (1930) : *Jack-Roller, a delinquent boy's story* (également cité par Saltalamacchia, 1992)

³⁰ Saltalamacchia (1992) a cité des œuvres d'une grande pertinence de cette école : *The Ghetto, The Gold Coast And The Slum, Professional Thief, The Hobo, Brothers In Crime Y The Gang.*

d'expliquer et de tracer le parcours des jeunes rencontrés. D'autre part, elle dresse un tableau d'Haïti, non exhaustif certes, dans divers aspects ou contextes de son histoire.

3.5.2 Définition du récit de vie.

L'histoire de vie ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs en ce qui a trait à sa définition. Chalifoux (1984, dans Deslauriers, p. 41) la présente comme « étant le récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Il s'agit d'une œuvre personnelle et autobiographique stimulée par un chercheur de façon à ce qu'il se remémore les différentes situations qu'il a vécues ». Morin (1974, p. 2) pense qu'elle « permet l'observation et l'enregistrement de l'aspect vécu de la réalité sans que son intégrité et sa complexité soient effacées ». Archambault et Hamel (1998, p. 126) la voient comme une « méthode de recueil des données » Pour Bertaux, (2001, p. 9) elle est une « forme narrative d'entretien dont la caractéristique principale est la description de la structure diachronique du parcours de vie ». Il la distingue de l'autobiographie qui est une « forme écrite et autoréflexive où le sujet projette en solitaire un regard rétrospectif sur sa vie passée » (Bertaux, 2001, p. 34). Ces définitions laissent entrevoir l'absence d'un consensus sur ce qu'est l'histoire de vie ou le récit de vie. Ou pour mieux dire, elles permettent de voir les diverses façons dont l'histoire de vie peut être utilisée dans la recherche. Elle est considérée soit comme étant l'ensemble des données recueillies à la suite d'une entrevue, soit comme l'observation et l'enregistrement de celles-ci, soit comme la structure diachronique de parcours ou soit comme méthode de cueillette de données. Elle peut être différente de l'autobiographie. Quelque soit le cas, elle sous-tend la présence d'un matériel prêt pour l'analyse. C'est pour éviter toute confusion que l'histoire de vie ou le récit de vie est ici utilisé de manière équivalente dans cette étude. Dans ce cas, l'histoire de vie est considérée pour ce qu'elle permet d'obtenir à partir d'un guide d'entretien, la façon de conduire celui-ci, le fil d'entretien encourageant le jeune à poursuivre son récit, la nature des données obtenues, la façon de les traiter. Elle est aussi, l'histoire ou le récit rapporté par chaque jeune lors d'un entretien réalisé à partir d'un guide. Sa structure diachronique s'est obtenue lors du traitement du matériel recueilli par

enregistrement audio. L'observation a permis de compléter ou d'illustrer le verbatim ainsi obtenu.

3.5.3 Méthodologie du récit de vie

Différentes façons sont proposées pour réaliser l'histoire de vie. Pour Chalifoux (1987), il faut penser aux étapes suivantes : la collecte, l'entrevue dirigée et l'édition. La collecte se fera à l'aide d'un magnétophone et l'entrevue pourrait éventuellement se faire grâce à des questions ayant une valeur indicative. Deslauriers (1991) propose entre autres: la préparation de quelques réponses (hypothèses) provisoires, avoir une idée de départ, avoir un bon sujet de recherche, le temps nécessaire pour recueillir les données, l'établissement d'une atmosphère de franchise. Comme dans le cas de sa définition, il n'y a pas une façon unique pour réaliser l'histoire de vie. D'ailleurs la façon de faire dépendra de la position adoptée en ce qui a trait à sa définition. Ainsi, l'important est de bien définir les répondants cibles, une élaboration non rigide d'un guide d'entretien, une bonne présentation du projet aux personnes sélectionnées, des arguments pour les convaincre et l'obtention d'un rendez-vous. Un premier rendez-vous a permis de présenter le cadre de réalisation de la recherche et un second pour la conduite de l'entretien proprement dit. Ce sont ces éléments qui ont servi de base lors des rencontres avec les jeunes adultes sélectionnés dans cette recherche. Bertaux (2001) a présenté différents cas où les chercheurs ont essuyé des échecs ou ont obtenu du succès. Donc d'après lui, il ne faut pas se laisser aller par une défaite. Car, dit-il : « tout monde social a ses portes d'entrées qu'il suffit de découvrir, les chercher ne manque pas d'intérêt » (Bertaux 2001, p. 54). Dans le cas des jeunes concernés par cette étude, la persuasion a été très importante. Aucune promesse ni don en argent n'a été fait. Cela aurait pu biaiser les informations reçues.

3.5.4 L'observation

Pour compléter cette démarche, l'observation est venue en appui à la collecte des données sur le terrain. La tenue d'un cahier de bord a permis de systématiser cette technique qui consiste à « décrire de façon exhaustive, les composantes objectives d'une situation

sociale donnée (lieux, structures, objets, instruments, personnes, groupes, actes, évènements, durée, etc.) » (Laperrière, 1987, p. 230). A la fin de chaque entretien ou de chaque groupe d'entretiens, toutes les observations faites sur le terrain sont transcrites dans le cahier de bord : lieu des rencontres, état des lieux de la rencontre, accueil, comportement général du jeune avec sa famille ou avec les gens de la communauté, bref, un contexte d'ensemble de réalisation de l'entretien est reporté dans le cahier de bord afin de mieux comprendre l'environnement de la rencontre ou autres détails susceptibles de permettre une meilleure compréhension des opinions du jeune. Dans quelques cas, certaines particularités du lieu de rendez-vous sont aussi rapportées.

3.5.5 Construction de la grille d'entretien

L'entretien s'est déroulé à partir d'un guide comportant deux questions de départ et d'environ une douzaine de questions d'approfondissement (voir annexe 4). Le guide prend en compte les dimensions présentées dans le tableau traitant de l'opérationnalisation des concepts dans le chapitre 2. La première question tourne autour du déroulement d'une journée ordinaire. La deuxième invite les jeunes à parler d'eux-mêmes, de leur famille et de leur vie, bien avant d'arriver dans la rue. Le guide comporte des questions sur les points suivants : la vie familiale avant d'aller dans la rue; la vie dans la rue et ses contraintes, le passage au centre et la vie dans les centres, l'insertion sociale actuelle (familiale, communautaire et économique), les incidents marquant les trajectoires des jeunes (incidents, personnes ou faits significatifs.), le rôle joué par l'intervention des ONG dans leur vie, l'évaluation qu'ils font de l'intervention des ONG. Pour de plus amples informations, la grille se trouve en annexe 4.

3.5.6 Déroulement et durée des entretiens

Une première rencontre a lieu avec les jeunes ciblés (rencontre individuelle) avant le rendez-vous pour l'entrevue. Au cours de cette rencontre, il leur est expliqué le pourquoi de cette première visite. C'est au cours de celle-ci que le cadre de réalisation de la recherche ainsi que le projet de recherche sont présentés. Ils sont invités à poser des questions de toute sorte en rapport avec la recherche. Après avoir obtenu leur

consentement oral, un rendez-vous est fixé pour l'entrevue. Le jour de l'entrevue, brièvement, le projet de recherche leur est encore expliqué une seconde fois. Après l'obtention de leur second consentement oral, il leur est demandé d'enregistrer leur consentement sur un magnétophone, puis l'entrevue commence tout de suite.

Les entretiens se sont déroulés à Port-au-Prince dans des endroits identifiés et fixés par les jeunes eux-mêmes. Certains ont choisi leur *baz* et d'autres, un endroit proche de leur lieu de travail, les places publiques, leurs coins de prédilection ou leur cachette. Les entretiens se sont déroulés en trois périodes allant de juillet 2004 à la fin du mois de juin 2005. Ils ont duré au moins 45 minutes et n'ont pas dépassé deux heures. A noter que certaines difficultés dues à la situation sociale et politique n'ont pas favorisé les déplacements à l'intérieur de Port-au-Prince et encore moins vers les villes de province³¹.

Tous les entretiens ont suivi le protocole suivant :

Salutations

Remerciements d'avoir répondu au rendez-vous

Rappel du projet et de son cadre de réalisation

Nécessité de l'enregistrement de l'entrevue

Présentation des dispositions sur la confidentialité des informations et la protection des interviewés

Invitation à poser des questions

Consentement (une seconde fois; la troisième fois sur la bande magnétique)

Démarrage de l'entretien

Remerciement à la fin

³¹ La période de la collecte des données correspond à l'année du bicentenaire de l'Indépendance et au départ de Jean Bertrand Aristide du pouvoir politique le 29 février 2004. Au cours de cette période, Haïti et notamment Port-au-Prince et Gonaïves, étaient quotidiennement, le théâtre de scènes de violence, de rapt, de kidnapping, de viols et de vols. Il est à noter aussi le passage du cyclone Jeanne au cours de la nuit du 18 septembre 2004 qui a fait des ravages considérables dans les départements du nord, de l'Artibonite et du Nord Ouest. Il était prévu de rencontrer des jeunes dans deux villes de deux de ces trois départements : le Cap Haïtien dans le Nord et les Gonaïves dans l'Artibonite

Il est important de noter que plusieurs rendez-vous ont été reportés en raison de la situation politique. À part deux jeunes, tous les autres ont accepté de donner l'entrevue après leur avoir présenté le projet. Certains jeunes ne correspondant pas aux critères d'échantillonnage ont voulu se faire interviewer dans le cadre de cette étude. Pour éviter des susceptibilités ou des frustrations, les rencontres ont eu lieu avec eux. Les informations obtenues de ces jeunes ne sont pas prises en compte dans le cadre de cette étude.

Il est à signaler que les entretiens avec les garçons se sont déroulés plus tranquillement que ceux avec les filles. Celles-ci interrompaient constamment l'entretien pour toutes sortes de raisons (pour saluer quelqu'un, pour aller réclamer quelque chose d'un camarade à l'autre bout de la place, etc.). Une seule fille ne s'est pas déplacée au cours du déroulement de l'entretien. Tel n'a pas été le cas avec les garçons. En général, ceux-ci arrivaient à l'heure au rendez-vous. Ils ont mis le temps nécessaire pour l'entrevue. Dans un cas, l'entrevue a duré environ deux heures. Dans tous les cas, les jeunes faisaient des commentaires divers après l'entrevue.

3.6 L'analyse du récit de vie

Tout comme la définition et la méthodologie, le mode d'analyse du récit de vie ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Bertaux (2001) souligne que les résultats des premiers entretiens doivent être repris dans le guide. C'est ce qui le rend évolutif, car il faut tenir compte des corrections à apporter afin de mieux cerner l'objet que l'on étudie. Billette (1973) cité par Archambault et Hamel (1988) propose une démarche en quatre étapes : un exposé chronologique du vécu de la personne qui a fait le récit d'une conversion; une étude des conditions de production actuelles de ce récit, la mise à jour des structures de sens et des figures de récit présentes dans le discours, la saisie du discours comme concrétisation d'une « structure abstraite » ou profonde.

L'analyse de contenu et du discours sont priorisés par certains chercheurs pour analyser les histoires de vie. D'autres, par contre, puiseront dans la linguistique et un certain

nombre dans le structuralisme (Archambault & Hamel, 1998). Demazière et Dubar (2004) proposent trois postures pour procéder à l'analyse des histoires de vie : la posture illustrative et logique causale, la posture restitutive et hyper-empiriste et la posture analytique et reconstruction du sens. La première « consiste à faire un usage sélectif de la parole des gens au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur (p. 16); la deuxième « consiste à laisser une grande place à la parole des gens » (p. 24) et la troisième consiste en l' « utilisation de méthodes codifiées sous le nom d'analyse de contenu ». Cette dernière posture s'enracine, selon les auteurs, (Demazière & Dubar, 2004, p. 34) « dans une conception du social et de la parole ordinaire [...] mais elle est confrontée à de grandes difficultés pour traduire ces orientations théoriques en procédures méthodologiques d'analyse d'entretiens ».

Étant donné l'importance accordée aux acteurs dans cette recherche, leur parole est aussi considérée au plus haut point. Le déroulement des entrevues s'est effectué dans un contexte où il ne s'agissait « pas d'un interrogatoire, d'une passation de questionnaire subreptice; le chercheur engage un dialogue « centré sur le sujet » et provoque l'expression des sentiments, de jugements, de récits, d'argumentations dont il sait qu'ils possèdent, pour le sujet, « un sens subjectif » » (Weber, 1921, cité par Demazière & Dubar, 2004, p. 34). Étant donné tout cela, le modèle d'analyse priorisé dans cette étude se rapproche d'avantage de la posture analytique et reconstruction du sens.

L'analyse s'est réalisée en trois étapes : la première étape est la réalisation d'une brève histoire à la fin de chaque entrevue. Une fois celle-ci terminée, des observations sont enregistrées dans le cahier de bord et une brève histoire de la vie du jeune est réalisée. La deuxième correspond avec la codification des informations et se poursuit avec le classement des informations codées et l'élaboration des catégories, la troisième concerne l'analyse proprement dite.

Les informations ont été recueillies sur une bande magnétique, la saisie du verbatim s'est déroulée au fur et à mesure de la réalisation des entretiens. Ce qui a permis de rendre évolutif le guide d'entretien préalablement élaboré. Les entretiens ont été transcrits sur un support électronique. Certaines observations ont été notées aussi. Elles ont été transcrites à la fin de chaque période d'entretien.

3.6.1 Première étape : réalisation des brèves histoires de vie

Les brèves histoires sont réalisées à la fin de chaque entretien. Après la saisie du verbatim, une lecture et une relecture des entretiens sont faites afin de bien appréhender les histoires en tenant compte surtout de la chronologie des faits. Une lecture « flottante » selon le mot de Bardin (1986) a permis de « s'imprégner le matériel et surtout pour mieux reconstituer les faits ou plus précisément pour trouver la diachronie des histoires ». Une relecture des brèves histoires réalisées après les entretiens survient tout de suite après, afin de bien les harmoniser avec le verbatim correspondant. Un plan est appliqué à chaque entretien afin de compléter ces brèves histoires. Ce plan comporte pour chaque jeune: le nom (un nom fictif), l'âge, la région de naissance, la profession ou l'activité actuelle, un bref résumé de ce qui l'a conduit à la rue, le *baz* d'appartenance, un bref résumé de la vie dans la rue, de son passage au centre, de sa situation actuelle et de ses rêves ou projets. Le verbatim est maintenant prêt pour la poursuite de l'analyse qui est la deuxième étape.

3.6.2 Deuxième étape : Codification des informations et classement des informations codées et élaboration des catégories

3.6.2.1 Codification des informations

À partir des objectifs de l'étude, des hypothèses, des concepts et des informations communes à tous les entretiens une liste de codes est élaborée. Par exemple: le consentement : CONS, l'identification: ID, les activités: ACT, les motifs ayant précipité l'entrée à la rue: CHOI-RUE; la vie dans la rue: VI-RUE, les éléments composant le *baz* : ELE-BAZ, etc. Toutes les informations sont organisées à partir de ces codes. Mais au fur

et à mesure que se poursuit la codification, de nouveaux codes sont ajoutés à la liste chaque fois que cela s'avérait nécessaire. C'est à dire chaque fois que des éléments de réponse ne cadraient pas avec les codes de la liste. Toutes les informations sont donc codées. Elles le sont une seule fois.

3.6.2.2 Classement des informations codées et élaboration des catégories

Après avoir codé toutes les informations, celles-ci sont classées ou triées à partir d'une fonction de *word* (tri). Grâce à ce classement, de grandes catégories sont alors élaborées. Celles-ci sont divisées en sous-catégories dépendant de la composante de celles-là. Par exemple, dans la catégorie identification (ID), les sous-catégories suivantes ont été identifiées : nom, age, adresse et sexe. Dans la catégorie activités (ACT), ont été identifiées : les activités actuelles, les activités dans la rue, les activités scolaires, les activités dans la famille, les activités dans le centre. Toutes les catégories sont ainsi subdivisées chaque fois que cela était nécessaire. Des catégories et sous-catégories élaborées, émergea un plan d'analyse. Celles-là ont permis d'identifier quatre moments dans la vie des jeunes : avant la rue, dans la rue, au centre, après le centre. Les sous-catégories sont réparties en ces quatre moments dans quatre fichiers différents. Celles qui n'entraient dans aucun de ces moments sont mises dans un fichier dénommé « à classer ».

3.6.3 Troisième étape : l'analyse proprement dite

Cette troisième étape de l'analyse est faite à la loupe des deux thèses présentées dans le cadre théorique. Il s'agit de la thèse de désaffiliation présentée par Robert Castel (1991) et de celle de l'isolement social présentée par William-Julius (1993). La thèse de Castel (1991) est complétée par l'apport de Paugam (2005) et de celui de Bertaux (1987).

3.7 Rédaction du rapport de recherche

Le plan de rédaction du rapport émerge à partir du classement des informations en quatre moments : avant la rue, dans la rue, au centre et après le centre. La rédaction s'est poursuivie à partir d'une feuille de brouillon comprenant une série de tableaux. Chaque tableau a une colonne correspondant au nombre de jeunes qui ont donné l'entrevue et

d'autres sur ce qu'ils ont rapporté. La lecture de ces tableaux permet de voir tout ce qui est dit, qui l'a dit et quelle quantité de jeunes l'ont dit. C'est aussi à partir de ces tableaux que sont identifiés des extraits de verbatim utilisés dans le rapport. Une version française des extraits de verbatim incorporés au texte est fournie. Le texte créole est mis en annexe.

3.8 Quelques considérations d'ordre éthique

Rappelons dans cette rubrique que la Constitution haïtienne reconnaît deux langues dans le pays : le créole et le français. La grande majorité de la population parle uniquement la première langue. Par conséquent, les documents écrits (feuille de consentement, instruments, présentation du projet) ainsi que nos interventions ont été produits dans la première langue. Il en est de même pour la réalisation des entrevues. Les guides sont traduits en français pour les lecteurs francophones.

Concernant l'éventualité d'un problème émotif chez les interviewés, nous avons obtenu préalablement la garantie formelle d'un directeur d'un centre pour la prise en charge psychologique de ces personnes. Heureusement, il n'en fut rien.

Le consentement de participation est obtenu de deux manières : oralement lors de la première rencontre et sur une bande magnétique avant le début de chaque entrevue. Il faut signaler qu'en Haïti, la demande d'une signature sur un document fait surgir des interrogations de toute sorte. L'oralité est un trait assez présent dans le pays. Cet aspect a été bien documenté dans le formulaire déposé au CERUL³².

Pour ce qu'il s'agit de compensation pour les participants, dans les recherches antérieures menées sur ce problème, il a paru qu'il peut y avoir du « marchandage » de l'information si l'on offre une rémunération aux enfants ou aux jeunes de la rue. C'est une situation qui risque d'apporter des biais aux résultats de la recherche. De plus, les responsables des

³² CERUL : Comité d'Éthique de Recherche de l'Université Laval. Tous les travaux de recherche réalisés au sein de l'Université doit obtenir l'approbation du CERUL qui vérifie les dispositions prises afin de respecter les droits des sujets humains qui seraient impliqués dans ladite recherche.

centres d'intervention ainsi que la plupart des jeunes et des enfants de la rue en Haïti perçoivent mal cette approche. Ainsi, aucune promesse d'argent n'a été faite, aucune gratification financière n'a été donnée à la fin de l'entretien. Du côté des jeunes, aucune demande en ce sens n'a été faite non plus. La persuasion a été fondamentale.

3.9 Difficultés de terrain/ limites de l'étude

L'étude prend en compte l'opinion et l'expérience des jeunes qui ont été dans la rue. L'analyse se fait à partir de leurs propos. Elle ne considère pas l'opinion d'autres acteurs impliqués dans l'intervention auprès des enfants de la rue en général.

L'étude considère les enfants qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999 et qui sont passés par un programme. Ces enfants sont aujourd'hui de jeunes adultes. L'analyse ne prend pas en compte l'expérience ni le vécu de ceux et celles ne correspondant pas aux critères établis.

Par ailleurs, il s'agit d'une étude réalisée à partir de l'approche qualitative. Comme pour toute recherche utilisant cette approche, on ne peut avancer l'idée d'extrapolation. Cependant, la transférabilité des résultats demeure un atout intéressant de cette recherche. En effet, les anciens enfants de la rue rencontrés dans le cadre de cette étude appartiennent à un groupe social déterminé. L'étude ne part pas d'un échantillon statistique où la représentativité serait déterminante. Toutefois, il est important de noter que, mis à part les antécédents de rue et l'immersion dans la culture de la rue, ces enfants ne sont pas à priori différents de ceux rencontrés généralement dans les centres.

Certaines difficultés liées au travail de terrain méritent d'être soulignées aussi. En effet, comme prévu, les problèmes politiques en Haïti ont été assez perturbants pour la réalisation du travail de terrain. En effet, des manifestations de toutes parts ont rendu difficiles les sorties sur le terrain. Certains groupes de jeunes sélectionnés dans cette étude ont été ciblés par différents secteurs de la société qui les utilisaient à des fins politiques. Ils étaient identifiés par les uns comme des cibles dangereuses, par d'autres

comme « des faiseurs et des organisateurs de manifestations politiques ». La rencontre avec eux et les zones où ils se trouvent se sont avérées difficiles³³ au point que plusieurs rendez-vous ont dû être reportés. Ce qui a ralenti considérablement le travail de terrain. Malgré tout, le délai imparti par le comité d'éthique - CERUL- pour la réalisation du travail de terrain a été respecté.

En plus de la situation politique, les catastrophes naturelles ont aussi joué leur partition. La menace du cyclone Ivan sur le département du Sud (en août 2004), l'isolement des Gonaïves et du département du nord provoqué par la tempête Jeanne (en septembre 2004) ont empêché l'entrée dans ces villes où il était prévu de rencontrer des jeunes. Finalement, la collecte des données n'a été réalisée qu'à Port-au-Prince.

³³ Ces zones sont aujourd'hui encore identifiées comme des zones de non-droit.

Chapitre 4 : Résumé de la situation vécue par chaque jeune de l'échantillon

Ce chapitre présente le résumé des situations des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude. Ils sont au nombre de 25 : 18 répondants et 7 répondantes. Ils sont âgés de 18 à 34 ans, soit une moyenne d'âge de 23,28 ans. La grande majorité, (n=19) est âgée de 18 à 25 ans. Ils ont tous bénéficié de l'intervention d'une ONG durant un minimum de quatre mois. Ils vivent aujourd'hui, pour la plupart dans les bidonvilles de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Certains ont coupé tous les liens avec la vie de la rue; d'autres gardent un contact très serré avec la rue et une dernière catégorie a réintégré la vie de rue après leur passage dans un centre. Une vue d'ensemble de ces jeunes permet d'observer qu'ils sont arrivés dans les rues de Port-au-Prince entre 1986 et 1996 (tableau 9). L'âge d'arrivée dans la rue est assez variable : entre 4 à 15 ans. On observe aussi la présence de jeunes enfants dans les rues de Port-au-Prince : un cas d'enfant âgé de 4 à 6 ans, un de 6 à 8 ans, deux de 7 ans et un de 8 ans. On observe quatre cas d'enfants âgés de 10 ans et six cas de 11 ans. D'ailleurs, en faisant la moyenne d'âges on observe que les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude arrivent dans la rue en moyenne à l'âge de 11 ans. Le tableau 9 donne de plus amples informations.

Tableau 9 : Caractéristiques d'ensemble des jeunes de l'échantillon.

Jeunes rencontrés	Sexe	Age	Année d'arrivée dans la rue	Age d'arrivée dans la rue
1	M	23	~ 1990	~ 9 ans
2	M	27	1988	11 ans
3	F	21	1993	10 ans
4	M	18	1997	11 ans
5	M	25	1987	8 ans
6	M	28	1989	11 à 12 ans
7	M	34	1986	15 ans
8	M	19	1993	7 ans
9	M	21	1996	12 ans
10	M	25	1990 - 91	8 ans
11	M	18	1994	Ne sait pas
12	M	29	1989	12 ans
13	F	27	1992	15 ans
14	M	24-27	1992	? 11-14
15	F	22	1997	15 ans
16	F	21	1995	14 ans
17	M	24 ans	1987	7 ans
18	M	20 ans	1989	4 à 6 ans
19	M	24 ans ?	1998?	?16 ans
20	M	22 ans ?	1989	6 à 8ans
21	F	22	1994	10 ans
22	F	19	1995	10 ans
23	F	20	1994	10 ans
24	M	29	1986	11 ans
25	M	19 ans	1996	11 ans

Le point d'interrogation à côté de certains chiffres signifie que le jeune ne se souvient pas de son âge exact ou de l'année exacte de son arrivée dans la rue. Le symbole: ~ signifie à peu près.

Pour continuer à mieux situer ces jeunes, voici maintenant leurs histoires. Celles-ci sont brèves et sont présentées à la première personne du singulier. Dans la plupart des cas, certaines informations manquent. Ce qui ne rend pas toutes les histoires tout à fait homogènes.

Cas 1

Je m'appelle JM. J'ai 23 ans. Je suis arrivé en classe de 9^{ème} année fondamentale. Je suis ferronnier de profession. Je suis élevé avec mes deux parents. Mon père est alcoolique. Le soir, de retour à la maison, il me battait comme un enfant qu'il détestait. J'en avais assez de la bastonnade. J'ai décidé de laisser chez moi. Mais je ne pouvais pas aller chez

un membre de ma famille élargie, mon père serait allé me chercher pour continuer à me maltraiter. Je n'avais pas d'autre recours que d'aller dans la rue.

Dans la rue, j'ai occupé la zone du service des incendies à Port-au-Prince. Je ne me rappelle pas combien de temps j'y suis resté mais je ne dormais pas dans la rue. Un officier au bureau des pompiers m'avait permis de venir dormir à l'abri dans un coin du service des incendies. En 1993, j'ai trouvé un petit boulot dans un restaurant. J'étais autorisé à venir y dormir le soir. J'y ai passé deux ans. En 1995, j'ai participé à un camp d'été à Bon Repos. C'est là que j'ai fait la connaissance des enfants d'un centre. Après le camp, ils m'ont demandé de les accompagner à ce centre. Je suis allé avec eux, j'y suis resté 4 ans, de 1995 à 1999. Depuis cette dernière date, je vis de mon propre compte. Je vis avec ma femme depuis 7 ans. Nous avons deux enfants (un de chacun de nous). Ma fille va avoir 5 ans. Nous vivons à Pétion ville, mais mes parents vivent à Carrefour-feuilles.

J'ai séjourné dans deux centres. Dans le dernier, j'ai appris à lire en créole. J'aurais préféré avoir été alphabétisé en français. J'y ai appris à faire des travaux artisanaux. En fait, à part la ferronnerie, je travaille dans la construction. Je suis ferrailleur.

Maintenant j'ai de bonnes relations avec mon père. Nous vivons comme deux vrais copains. Nous travaillons tous les deux dans la construction. Il m'appelle de temps en temps pour l'aider dans ses travaux. Je suis très content de ma relation avec mon père.

J'aimerais avoir une voiture pour m'organiser comme le fait tout le monde.

Cas 2

Je m'appelle Gy. Je viens d'une petite ville du Département de l'Ouest. Je suis électricien de formation, mais il m'arrive aussi de faire de petits boulots en informatique. J'ai vécu avec ma mère jusqu'à l'âge de 11, date correspondant à son départ pour les États-Unis.

Après, son départ, mon père m'a fait chercher par sa fille, ma demie-sœur, pour venir vivre avec lui à Port-au-Prince.

Mon père était âgé et ses enfants n'étaient pas tous très jeunes. Je ne suis pas de la même mère que ses autres enfants. Il est mort quelque temps après m'avoir fait rentrer à Port-au-Prince. C'est à partir de ce moment que j'ai commencé à fréquenter la rue avec des petits copains. Nous allions du côté de l'Aéroport International, nous aidions les gens en transportant leurs bagages. Ils nous donnaient un peu d'argent pour les services rendus. De retour à la maison, je racontais n'importe quoi pour cacher l'origine de cet argent. J'ai agi de la sorte jusqu'à ce que j'aie pris la décision de rester complètement dans la rue. J'ai vécu 6 mois dans la rue.

Au cours de ce temps, mes copains m'ont mis en contact avec une dame qui prétendait aider les enfants de la rue. Elle nous visitait souvent et nous demandait de la visiter à son bureau. C'est ainsi que les contacts ont commencé pour un centre qui voulait accueillir des enfants de la rue. Je suis rentré à ce centre au cours de l'année 1988. J'y suis resté 5 ans, puis j'y ai travaillé trois ans après ma sortie. C'est là que j'ai appris l'électricité. C'est comme électricien que j'ai travaillé pour eux et pour d'autres gens du secteur public et privé. Dans le centre, après mes études primaires, j'ai continué au lycée, puis j'ai poursuivi dans un collège. J'ai étudié l'anglais durant deux ans dans un laboratoire de langues.

J'ai fait un stage d'un an en électricité en dehors d'Haïti. Ce stage m'a été offert par un étranger, satisfait d'un boulot que j'ai réalisé pour lui. Il voulait établir une affaire dans le pays et me proposait d'en être le responsable. Malheureusement cela n'a pas marché.

De retour au pays, j'ai ouvert une école professionnelle dans la banlieue sud de Port-au-Prince. On y enseignait l'électricité, la soudure, la coupe et la couture, la musique, la réfrigération et la climatisation. Six mois après l'ouverture, tout allait bien jusqu'à

l'apparition de prétendues coopératives³⁴ qui ouvraient leurs portes à travers tout le pays. C'était sous le gouvernement d'Aristide. Ces prétendues coopératives ont cassé la dynamique socioéconomique du pays. J'ai donc tout raté. La clientèle qui fréquentait l'école n'arrive plus à payer les cours. Elle a perdu des sommes importantes dans lesdites coopératives.

À l'école, nous vendions des services relatifs aux métiers enseignés. C'était dans le but de financer les activités professionnelles car les jeunes ne pouvaient pas payer les frais afférents. Malgré tous mes efforts, la situation socioéconomique du pays n'a pas été favorable à cette initiative qui n'a duré que deux ans. J'ai dû fermer les portes.

Peu de temps après j'ai été consulté, à la suite de la publication et la distribution d'un bulletin d'information sur mes activités sur Internet, par les responsables d'une des « coopératives » sus-mentionnées. J'ai profité de l'occasion pour leur liquider tout le matériel que j'avais à l'école.

J'ai fait plusieurs tentatives pour monter une association d'anciens jeunes du centre où j'ai vécu une bonne partie de ma vie, mais elles sont toutes soldées par un échec. Les responsables du centre ont découragé les jeunes à participer à une telle association qui, selon certains intervenants, représente un danger pour la survie du centre. Les jeunes ont laissé tomber malgré toute la motivation que nous avons eue. Je me suis retrouvé seul face à cette initiative. Nous avons pensé, par le biais de cette association, récupérer les jeunes après leur sortie du centre. Un espace de travail, d'adaptation et d'insertion socioprofessionnelle pour l'atteinte de l'autonomie allait leur être offert.

³⁴ Le président Aristide encourageait la population à venir déposer leur argent dans des structures qu'il appelait des « coopératives ». Naïvement, une bonne partie de la population a obéi sans questionner le fait que ces supposées coopératives donnaient un taux d'intérêt de 10 à 15 % par mois alors que la production nationale n'a pas augmenté. Ainsi, au lieu d'entreprendre une activité économique peu rentable, la population a préféré aller déposer leur argent dans ces structures. Dans beaucoup de cas, les gens se défont de certains biens pour y déposer l'argent. On voulait avoir plus pour peu. Mais les déposants se sont fait avoir. Tout leur argent a été emporté. Aujourd'hui encore (en mai 2007), des associations de victimes des « coopératives » réclament justice.

J'aime aider les jeunes à aller de l'avant. Je reste toujours disponible pour ce centre qui m'a aidé. D'ailleurs, plus d'une fois, on m'a fait chercher et je me suis toujours rendu quoique je ne m'entende pas avec certains des formateurs. J'ai même laissé mon emploi dans la fonction publique pour venir travailler pour ce centre que je garde profondément dans mon cœur.

Maintenant, je vis avec ma femme. Nous sommes mariés depuis 4 ans. Nous n'avons pas d'enfant, mais ce n'est pas l'envie qui manque. J'aimerais avoir un enfant et de quoi aider les autres qui sont plus faibles. Je pense à un bureau de services qui deviendra plus tard une grande entreprise où travailleront des jeunes qui, comme moi, ont appris un métier mais ne le pratiquent pas par manque de moyens financiers. Ce sera comme une coopérative, mais j'ai peur d'utiliser ce mot qui a ravagé mon entreprise et le pays tout entier ces derniers temps.

Maintenant, on m'appelle pour solliciter des services, mais cela ne va pas trop fort.

Cas 3

Je m'appelle Jeanne. J'ai 21 ans. Je suis originaire d'une petite ville du département du sud-est. Je suis née dans un bidonville d'une banlieue chic du département de l'ouest. Je suis le produit d'un viol – fille unique d'un violeur qui nous a beaucoup aimées, ma mère et moi. Mon père est mort quand j'étais très petite, ma mère est décédée quand j'avais 8 ans. Je me rappelle encore son visage. À sa mort, j'étais tellement triste et en colère que j'ai failli me casser la jambe gauche. Je courrais dans toutes les directions en criant et en pleurant tellement j'étais en colère à l'annonce de sa mort. Après les funérailles, ma grand-mère et une tante paternelles m'ont prise en charge. Mais les parents de mon père m'ont qualifiée de toutes sortes d'injures. Ils estiment que leur situation a empiré depuis après avoir consenti des dépenses énormes pour les funérailles de mon père. J'en avais assez, je suis partie de chez eux. J'avais 10 ans.

Je suis allée dans les rues de Pétiyon ville. Je me suis enfouie pour échapper à leurs injures. Je n'avais pas le choix et je ne voulais pas qu'ils me retrouvent. Ils répétaient sans arrêt qu'ils ont fait chanter les funérailles de mon père, mais n'ont pas réussi à récupérer la somme dépensée après la vente des biens de mon père. Je ne pouvais plus accepter qu'on dise ces choses de mon père qui, m'ont dit ma tante et ma grand-mère, m'aimait beaucoup.

Je suis arrivée dans les rues de Port-au-Prince au cours de la même année (1993) grâce à l'aide d'une bonne amie d'enfance. À Port-au-Prince, je me suis rendue au bicentenaire où je dormais presque partout dans la rue. Pour assurer ma survie, je lavais des voitures, j'essayais les souliers des passagers du transport public et je quémandais également. J'ai tout vécu dans les rues de Port-au-Prince : j'ai dormi dans les égouts, j'ai été poursuivie tant par la police que par les membres du FRAPH³⁵, j'ai fait de la prison, j'ai subi les injures des passants et de la police, j'ai été témoin du viol d'une de mes amies (par quelqu'un qui ne vit pas dans la rue), j'ai moi-même été violée dans la rue. J'y ai donc tout connu : viol, prostitution, drogue, prison, mendicité et j'en passe.

Je suis passée dans plusieurs centres : dans le premier où je n'ai pas pu rester, le second où j'ai été contrainte de partir plusieurs années plus tard et après, je suis passée par tous les autres centres ouverts, fermés ou mixtes travaillant avec les enfants de la rue.

En 1994, j'étais dans un centre lorsqu'on est venu y mettre le feu. Je me suis échappée grâce à l'appui d'un jeune qui nous aidait (moi et d'autres camarades) à traverser la clôture du centre. Il n'a pas réussi à s'échapper. En aidant les plus jeunes, il s'est fait tuer par les militaires.

J'ai participé au camp qui a eu lieu à Bon Repos en 1995 pour les enfants de la rue. Après le camp, je suis retournée à un centre.

³⁵ Front pour l'Avancement et le Progrès d'Haïti. Il s'agit d'un groupe paramilitaire qui a pris naissance en Haïti après le coup d'état de 1991. D'après les médias de l'époque, ce groupe faisait la pluie et le beau temps au pays depuis sa naissance.

Maintenant, je vis en union libre. J'ai deux enfants : un garçon de 6 ans et une fille de 1 an et demi. Mon fils est né quand j'avais 15 ans. Je ne vis pas avec son père. Maintenant je m'organise grâce à l'appui d'un centre qui aide les filles de la rue à s'en sortir.

Moi et quelques autres filles de ma condition, nous sommes en train de chercher les moyens pour nous réunir en association. L'idée vient de nous, mais nous comptons aider aussi les jeunes garçons de la rue.

J'aimerais que l'association réussisse pour que nous puissions aider nos frères et sœurs qui vivent dans la rue. J'aimerais aussi avoir les moyens pour rembourser à mes parents paternels les frais des funérailles de mon père. J'aimerais avoir ma propre petite maison pour vivre à l'abri avec mes enfants.

Cas 4

Je m'appelle ER. Je suis né en 1976 dans les hauteurs d'un quartier chic du Département de l'Ouest. Je suis fils unique de ma mère. Mon père a d'autres enfants, ils habitent encore la communauté où je suis né. Je suis parti de chez moi à l'âge de 12 ans. Mon père avait plusieurs femmes et passait de maison en maison. À chaque fois, il m'emmenait avec lui. Les belles-mères ne m'aimaient pas. Elles me maltrahaient beaucoup. J'en avais assez de ces mauvais traitements et de l'instabilité de mon père. Alors, j'ai pris la rue. Depuis mon arrivée dans la rue, j'ai toujours vécu dans la zone du Bicentenaire. Je m'installais devant un dancing qui fonctionnait le soir au bicentenaire de Port-au-Prince. Je surveillais les voitures des gens qui venaient y passer du bon temps. À leur sortie, ils me donnaient un peu d'argent. C'est avec cet argent que j'achetais mes affaires. J'ai vécu de cette façon jusqu'à l'âge de 18 ou 19 ans. Le bar n'existant plus, je devais trouver un autre moyen pour assurer ma survie.

J'ai fait de la prison, je ne me rappelle pas l'âge que j'avais à ce moment. J'y suis resté 12 jours. Je suis passé dans trois centres : un à Pétion-ville que j'ai complètement oublié. J'y ai été presque aussitôt après mon départ pour la rue. Le deuxième, le Centre

d'Accueil et le troisième où je suis resté trois à quatre ans. Je m'y suis échappé et je suis retourné dans la rue. Là, j'ai travaillé comme portefaix, mais maintenant je n'en peux plus. J'ai travaillé comme agent de sécurité d'une place publique. J'ai été révoqué au départ d'Aristide. Maintenant je ne travaille pas.

J'ai une fille de 3 ans. Elle vit avec ma marraine qui n'a pas pu avoir d'enfant. J'ai un contact très serré avec les membres de ma famille quoique je continue ma vie dans la rue.

Maintenant, j'aimerais avoir une maison comme tout le monde pour laisser à ma fille qui ne doit pas vivre ce que j'ai vécu. C'est mon rêve.

Cas 5

Je m'appelle RCh. J'ai 27 ans. Je suis née d'une famille de 8 enfants dans une petite localité du département du Centre. Je ne suis pas la plus âgée mais je suis la première fille. Je suis donc la plus sensible qui doit sortir sa famille de l'emprise de la pauvreté. J'ai terminé mes classes primaires depuis belle lurette. Je commençais timidement à fréquenter la rue depuis l'âge de 10 ans.

En 1990, avec le consentement de ma mère, je suis venue vivre avec ma tante à Port-au-Prince. J'étais âgée de 13 ans à ce moment. Ma tante me payait des cours dans une école primaire. Elle me faisait participer aux activités de divers groupes d'enfants de mon âge. Elle est partie pour les États-Unis deux ans après mon arrivée à Port-au-Prince en 1992. C'est ce qui m'a poussé complètement dans la rue. Je dois reconnaître que bien avant son départ, (je vivais encore chez elle), je faisais de la prostitution pour m'occuper de mes parents. Ma mère le savait. Au départ de ma tante, j'ai pris complètement la rue. Des amies m'y ont entraînée. Lors j'étais âgée de 15 ans. Je n'ai fait que cela toute ma vie : je courrais les cafés, je sortais avec qui veut, je gagnais de l'argent. La prostitution m'a permis d'assurer ma vie, celle de mes enfants, de ma mère et de mes frères et sœurs. Les

affaires marchaient bien jusqu'en l'année 2003. Depuis lors il y a un net ralentissement des activités pour les prostitués-ées.

J'ai fait plusieurs tentatives pour laisser le pays, mais cela n'a pas marché. Je suis arrivée à Guantanamo une première fois, la seconde je suis arrivée à Cuba. Nous avons été ramenés en Haïti (moi et tous les autres qui occupaient le bâtiment).

En 1993 j'ai eu ma fille aînée. Elle a 11 ans maintenant. J'ai une deuxième de 7 ans. Elles ne sont pas de même père. Elles vivent avec ma mère. Je les vois de temps en temps. Ma famille a laissé sa communauté dans le Département du Centre pour une autre située dans le Département de l'Ouest, à quelques kilomètres de Port-au-Prince. J'y ai fait construire une petite maison grâce à ce que je gagnais comme prostituée.

Maintenant, je n'ai plus d'homme dans ma vie. Je ne peux plus me prostituer. J'espère redevenir comme avant pour que les hommes puissent me voir et me demander de sortir avec eux. C'est mon souhait.

Cas 6

Je m'appelle A., je viens de la banlieue d'une ville du Département du Centre. J'ai entre 24 et 27 ans. Je ne me rappelle pas de mon âge exact. Je vis dans la rue. Mon père est mort, ma mère vit encore.

Je suis arrivé à Port-au-Prince accroché à la carrosserie d'un camion. C'était à la fin des années 80 ou au début de 90. J'avais 15 ans. Au Carrefour de l'aviation ou j'ai passé un bout de temps, pour assurer ma survie, je lavais des voitures, j'invitais des passagers à prendre place dans les camionnettes qui font le transport Centre-ville - Pétion-ville ou Centre-ville - Aéroport international. (Ce petit boulot s'appelle *manadjè*)

Maintenant, je suis devant les bureaux d'un service de l'Administration publique au centre ville de Port-au-Prince. C'est là que je me suis installé avec des copains depuis quelque temps. Dans le *baz* auquel j'appartiens, nous sommes nombreux. Nous mangeons ensemble, nous cuisinons ensemble et nous nous partageons la nourriture. Chacun apporte ou donne quelque chose ou de l'argent. Si quelqu'un n'en a pas, il ne donne pas. Mais nous lui donnons quand même à manger.

Dans la rue, je connais la misère, le mauvais traitement des policiers, la mort de plusieurs camarades de rue, la prison, etc.

J'ai passé 4 mois à un centre, mais j'ai laissé. Je voudrais y retourner maintenant, mais on ne m'acceptera plus. On ne travaille qu'avec des enfants. J'ai raté ma chance.

J'ai des contacts avec ma famille. Mais je ne suis pas allé les voir depuis 4 mois.

J'ai une concubine. Nous vivons ensemble depuis 3 ans. Nous avons eu un bébé, mais il est mort. Ma petite concubine ne vit pas dans la rue. Elle m'aime beaucoup, et moi aussi d'ailleurs.

J'aimerais qu'on fasse quelque chose pour nous sortir de la rue (moi et mes copains).

Cas 7

Je m'appelle TMF, j'ai 22 ans. Je suis née à l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti à Port-au-Prince. Je n'ai pas terminé mes études primaires. J'ai connu ma mère à l'âge de 10 ans.

Mes parents sont du département de la Grande Anse. Ma mère a 5 enfants dont 4 garçons et moi, son unique fille. Moi et un autre frère, nous sommes de même père. Mon père est parti avec moi depuis que j'avais l'âge de 8 mois. Je suis élevée par ma tante avec qui j'ai

vécu les 6 premières années de ma vie. Puis, elle « m'a passée » à ma marraine avec qui j'ai vécu 4 autres années. Ma tante et ma marraine se sont occupées de moi successivement jusqu'à l'âge de 10 ans.

Ma mère ne savait pas où mon père m'avait emmenée. J'ai fait sa connaissance tout à fait par hasard. J'ai été au marché, j'achetais une jupe. Elle a entendu ma voix et a crié : ma fille! J'ai dit : maman, c'est toi! Nous nous sommes embrassées. Elle m'a raconté mon histoire et c'est comme cela que j'ai su d'où je viens. Depuis cette date nous sommes en contact.

J'ai pris la rue à l'âge de 10 ans. J'étais d'abord au Champ de Mars; par la suite, une amie m'a conduit dans la zone du bicentenaire de Port-au-Prince. Depuis, j'appartiens à ce *baz*. Dans la rue, j'ai connu la misère, je suis témoin de la mort de quelques camarades, j'ai connu les mauvais traitements de la part des policiers. Dernièrement, 4 policiers m'ont sévèrement tabassée. Il était 11 heures du soir, je rentrais chez moi.

Je me prostitue pour survivre. Depuis deux ans, je fréquente un centre où j'apprends la cosmétologie. Le responsable du centre nous paye une chambre dans un bidonville (à moi et à d'autres filles de ma condition). Je ne dors plus dans la rue. Je fréquente aussi un autre centre où nous essayons de mettre sur pied une association pour les filles de rue.

J'ai deux enfants pour deux pères différents. Un de mes enfants vit avec ma mère, l'autre avec la mère de son père. Ils ont 5 ans et un an un mois.

J'aimerais ouvrir mon propre salon de beauté pour abandonner la vie de la rue. J'aimerais aussi que tous les enfants trouvent un endroit pour se réfugier afin qu'ils puissent être propres comme les autres enfants et qu'on cesse de les appeler *koko rat*³⁶. J'aimerais

³⁶ Voir le petit glossaire de mots utilisés par les jeunes de rue.

avoir ma propre maison pour protéger mes enfants et les empêcher de connaître ce que j'ai connu au cours de ma vie de rue notamment.

Cas 8

Je m'appelle ML. J'ai 19 ans. Je suis fille unique de ma mère et de mon père. Celui-ci est mort quand j'avais 3 mois et ma mère quand j'avais 10 ans. Je suis née dans un bidonville à Port-au-Prince, mais j'ai été élevée dans une ville du Département de l'Artibonite jusqu'à l'âge de dix ans. En effet, à la mort de mon père, ma mère est allée vivre avec moi chez ma grand-mère paternelle qui habitait cette ville du Département de l'Artibonite. À la mort de ma mère, je me suis sentie responsable de moi-même. Une amie a pris la fuite avec moi. Je suis retournée à Port-au-Prince. J'y suis arrivée dans les rues à l'âge de dix ans. Au début, j'étais dans le *baz* du Champ de Mars, maintenant je suis au Bicentenaire. Dans la rue, je connais la misère, la faim et les brutalités policières.

Je vis avec d'autres filles dans une chambre dans un bidonville de Port-au-Prince. Je ne dors plus dans la rue. J'attends mon deuxième bébé pour le mois de novembre 2004. Mon premier enfant va avoir deux ans. Il vit actuellement dans une petite ville du Département de l'Ouest avec son père.

Je fréquente un centre depuis plus de 4 ans. J'y apprends la couture. Je visite mes parents de temps en temps. Je passe 8 à 15 jours avec eux.

J'aimerais que tous les enfants abandonnent la rue, qu'ils cessent de courir sous la pluie le soir à la recherche d'un endroit chaud et sec pour dormir.

Cas 9

Je m'appelle N. Je suis originaire d'un bidonville inséré dans un quartier chic de Port-au-Prince. J'ai 20 ans. Je n'ai pas terminé mes études primaires. Je suis une fille de la rue.

Ma mère est morte quand j'avais 12 ans. Mon père vit encore. Je suis fille unique de ma mère. Après sa mort, mon père m'a conduit chez ma belle-mère (sa femme). Après trois jours, je suis partie de chez elle pour mauvais traitements. Nous nous sommes battues, elle voulait me frapper. Une amie m'a entraînée dans les rues de Port-au-Prince.

D'ordinaire je dors dans la rue ou chez des amies parfois. Mais depuis une semaine je vis chez ma belle-mère. Maintenant que son fils (mon petit ami et le père de ma fille âgée d'un an) est mort, je ne sais pas encore pour combien de temps elle continuera à m'héberger. Mais je continue de fréquenter la rue.

Je suis maquilleuse non diplômée. J'ai deux enfants : un garçon de 4 ans et une fille d'un an. Mon fils vit chez son père. J'ai fréquenté un seul centre où j'ai appris à coiffer, à maquiller les gens et à faire de la manucure et de la pédicure.

Je visite mon père parfois, quand j'ai grand besoin de quelque chose que je ne puis me procurer moi-même. Je fuis les parents de ma mère à cause de leur méchanceté à mon égard.

J'ai connu beaucoup de choses dans la rue : la bastonnade et le mauvais traitement des policiers, les injures des vagabonds de la rue, l'accouchement de mon enfant et j'en passe.

J'aimerais trouver un emploi et abandonner la rue.

Cas 10

Je m'appelle PF. J'ai 22 ans. Je suis une « grande vagabonde » de rue. Ma mère vit actuellement à Miami. Je vivais avec ma mère. J'ai eu un beau-père qui me maltraitait souvent parce que je n'ai pas voulu qu'il m'abuse sexuellement. C'est ce qui m'a conduit dans la rue entre 15 et 16 ans. Un soir, j'ai bondi dans la rue en cassant une porte de chez moi. Ma mère était alors à la maison. Mon beau-père tentait de me violer. Comme pour les autres fois, je n'ai pas accepté de me laisser toucher et ma mère n'a rien dit. Je me suis enfuie avec fracas. J'en avais marre de mon beau-père et du silence de ma mère. Me voilà dans la rue! J'y suis restée pour éviter d'être violée par mon beau-père.

Dans la rue, j'ai la chance de n'avoir pas connu le viol, mais je connais la bastonnade des garçons, les mauvais traitements des policiers, le jeu de hasard, la prostitution, la prison et j'en passe.

Je fais de la prostitution pour vivre. Avant on pouvait gagner un peu d'argent. Maintenant, ce n'est pas possible. Des coups de feu sont entendus partout dans le centre ville de Port-au-Prince; les hommes ont peur de nous fréquenter.

J'ai deux enfants qui vivent avec ma famille. Je ne veux pas qu'ils viennent dans la rue. J'ai un partenaire maintenant. Il me maltraite beaucoup. Mais après je fais payer ces mauvais traitements à notre fils.

La vie de la rue est très difficile. Si on ne se comporte pas comme moi (une folle comme disent les autres), on court le risque de se faire violer par les hommes.

Cas 11

Je m'appelle Ch. J'ai 21 ans. Je suis une fille de la rue. Je suis du département du Sud. Mes parents sont morts. Je suis responsable de moi-même. Je suis arrivée dans la rue à

l'âge de 14 ans. Je vivais chez ma sœur à la mort de mes parents. Mais ma sœur m'injuriait et me reprochait de devoir s'occuper de moi. N'en pouvant plus, je suis partie de chez elle pour me réfugier dans la rue. Aujourd'hui, ma famille n'est pas au courant de la vie que je mène. Je vis de la prostitution.

Dans la rue je connais tout à part le viol : bastonnade, coups bas, mauvais traitements des policiers, drogue, prostitution, arrestation illégale, etc. J'ai eu trois enfants : deux sont morts, il reste un. Il vit avec son père.

Maintenant j'ai de sérieuses difficultés avec le père de mon fils qui me promet la mort pour l'avoir abandonné à la suite d'une bastonnade qu'il m'a infligée. Je vis dans le maquis. La vie devient de plus en plus difficile pour moi à cause de ses menaces et de la situation politique qui ne nous favorise en rien.

Je ne peux plus continuer à fréquenter le centre où j'allais apprendre un métier.

Je voudrais abandonner la rue. Je vous demande de prier le Bon Dieu pour les filles de rue, afin qu'il nous aide à trouver le bon chemin.

Cas 12

Je m'appelle R. Je suis né dans la banlieue d'une ville du département du Sud en 1980. Je vis dans les rues. Je suis arrivé au Portail Léogane à Port-au-Prince depuis l'âge de 7 ans. Ma mère a 4 enfants dont je suis l'aîné. J'ai deux autres frères qui vivent aussi dans la rue. Ma sœur vit avec son mari dans la communauté où je suis né.

Pour assurer ma survie dans la rue, j'essuie les pare-brise des voitures, parfois j'aide les réparateurs de bicyclette qui me donnent quelques sous. Parfois, aussi, ce sont les marchandes de nourriture de la zone qui m'offrent un plat chaud.

Je suis arrivé au cours préparatoire 2. Dans les centres où je suis passé, j'ai reçu quelques rudiments de lecture et d'écriture. Maintenant, je crois que j'ai tout oublié.

Je suis passé dans trois centres. Au premier j'étais petit, je n'en ai pas un trop grand souvenir. Au deuxième, j'y ai été depuis l'ouverture jusqu'aux évènements politiques ayant conduit au premier coup d'état contre l'ex-président Aristide en 1991. Au 2^{ème} centre, j'y étais depuis son ouverture. J'y apprenais la soudure. Je ne me souviens pas combien de temps j'y suis resté. Mais j'ai été chassé parce que je suis resté plus de temps que prévu lors d'une visite chez ma mère. .

Maintenant, je vis dans la rue. Nous n'avons pas de chef dans notre *baz*. Nous vivons ensemble, nous partageons la nourriture et tout ce que nous avons. Nous vivons comme des frères et sœurs. Nous organisons un *sòl* tous les quinze jours avec un groupe de 22 personnes.

J'aimerais qu'on m'aide à avoir un métier qui me sera utile demain.

Cas 13

Je suis BD. C'est comme ça qu'on m'appelle ici. Je viens d'une petite localité située dans le Département du Sud-est. Mais je suis né dans un bidonville situé dans un quartier chic de Port-au-Prince. Ma mère est morte depuis 1991, j'avais alors 6 ans. Je n'ai pas de sœurs ni de frère d'aucun de mes parents. Mais dans la rue, nous sommes tous frères et sœurs. Nous vivons comme tels.

Avant la mort de ma mère, mon père voulait me prendre pour vivre avec lui. Mais, comme il ne m'a pas reconnu comme son fils, ma mère s'y était opposée.

Je suis arrivé dans les rues bien avant la mort de ma mère. Elle m'avait battu et je suis parti avec un ami – mon frère du côté de ma marraine- qui était déjà un petit vagabond de la rue. Là, j'ai connu la prison, les mauvais traitements des policiers, la mort de mes camarades de rue et j'en passe.

J'étais dans un centre. Mais à ce moment j'étais tellement petit que je ne me souviens de presque rien. J'allais nu tellement j'étais petit. Je devrais avoir 4 ans. Je dois la vie à TiD qui m'a sauvé du feu mis au centre où je vivais. Quelque temps après, je suis allé à un autre centre.

J'ai vécu cinq ans dans ce centre où j'allais à l'école et apprenais un métier. J'ai étudié l'ébénisterie. J'ai été expulsé après avoir passé 24 jours de punition hors du centre pour m'être battu avec un camarade. J'ai été puni pour 21 jours. Je suis retourné dans la rue. En décembre 2004, cela fera trois ans que j'ai recommencé à fréquenter ce même centre. J'y apprends la soudure. Mais cette fois-ci, on ne me donne pas de logement. Je suis toujours dans la rue.

Maintenant je suis membre d'un *baz*. Nous vivons ensemble et nous partageons tout ce que nous avons. J'espère recevoir un peu d'aide qui me permettra d'abandonner finalement la rue. J'espère y parvenir avec la soudure.

Cas 14

Je m'appelle J. Je ne suis pas élevé avec ma mère mais avec ma tante. Je suis arrivé très jeune dans la rue; je devais avoir 6 ou 8 ans. J'ai grandi dans la rue. J'étais tellement petit que j'allais nu dans la rue sans aucune gêne. Là, j'y ai connu toute sorte de péripéties,

même la prison. J'ai connu beaucoup de gens dans la rue. Je faisais partie d'un groupe d'environ 20 jeunes. Tous les autres sont morts sauf moi. Ils participaient à des affaires louches.

Je suis allé dans la rue afin d'éviter les mauvais traitements de la part de ma tante et la misère atroce dans laquelle vit ma mère qui a au moins 6 enfants dont je suis le troisième.

J'ai passé beaucoup de temps dans un centre. Je ne me rappelle pas combien de temps je suis resté. J'apprenais l'ébénisterie durant à peu près un an. Finalement, je suis parti; je me suis laissé entraîné par d'autres camarades qui ne désiraient pas continuer dans le centre.

Je n'ai plus de petite amie ni enfant dans la rue. Je n'ai aucun contact avec ma famille biologique, je ne sais presque plus rien d'elle. Pour assurer ma survie, j'allais chercher quelque chose dans les locaux d'un des bureaux de l'Administration publique au centre ville de Port-au-Prince. Mais maintenant, on ne peut plus y aller. Parfois, ce sont les réparateurs de pneus à bicyclette ou les vendeurs eux-mêmes qui me donnent quelque chose. C'est pourquoi d'ailleurs je leur rends service.

Il est très difficile de vivre dans la rue. C'est pourquoi j'aimerais me retrouver dans un centre où je pourrai commencer à vivre autrement et à faire des projets.

Cas 15

Je m'appelle EV. Je viens d'une petite ville du Département du Nord, mais j'ai été élevé à Port-au-Prince. Mon père est mort ; mais ma mère vit encore. Nous sommes quatre frères et sœurs dans la famille : deux sœurs, un petit frère et moi.

Je suis arrivé dans la rue à la suite d'un simple incident avec l'une de mes sœurs. C'était un simple problème d'hygiène. Le jour de l'incident, ma mère s'est fâchée aussi. Elle a à peine répondu à mes salutations à mon retour de l'école. Ma sœur, quant à elle, a fait la sourde oreille. Alors je suis parti dans la rue.

Pour assurer ma survie dans la rue, je travaille dans un camion. Quand le chauffeur n'enregistre pas de panne au cours de la journée, je peux gagner entre 150 à 200 gourdes. C'est avec cet argent que j'achète tout ce dont j'ai besoin. Il arrive parfois que le chauffeur ne travaille pas à cause de lourdes pannes. À ce moment, je puise dans mes réserves. Rarement, un autre chauffeur m'appelle pour travailler avec lui. Mais « travailler dans un camion n'est pas honorable ». Je dis cela parce que ce sont nos semblables qui nous rendent complexés. Me comprends-tu? Ils nous humilient. « Ils aimeraient nous voir poser des actes malhonnêtes³⁷ ».

Dans la rue, je fais très attention. Je connais des tas de jeunes de mon âge qui sont morts de manière bizarre à la suite de leur participation à des activités illicites. Je prends beaucoup de précautions : je ne me mêle pas des *grapiay*, je ne participe pas aux mauvaises choses, je choisis mon camp, « Je ne me mêle pas des affaires louches³⁸ » Je dors dans la rue, mais j'aurais pu louer une chambre à cité Soleil. Mais je ne veux pas payer pour les coupables. Alors je fuis ce quartier. La rue n'est pas la meilleure solution, mais elle est moins dangereuse que ce bidonville. Nous avons une fois, moi et deux copains, affermé une pièce dans un quartier bidonvillisé. La police a fait son apparition et nous a arrêté. Nous avons passé trois ans et demi à la prison du Fort National. À ma sortie de prison, je suis retourné chez moi. J'y ai passé trois mois. Finalement, je suis revenu dans cette zone. Je ne peux pas vivre chez moi. J'aurais aimé me trouver dans un centre qui m'aiderait à aller de l'avant. Mais je doute que cela arrive, on n'accepte pas les

³⁷ « Sa k fê m di sa, se paske se menm moun parèy nou an, ki vle fê nou konplekse. Ou pa konprann ? ki vle fê nou pa vle fê yon seri de bagay sal, ou konprann ? Moun sa yo ba nou imilyasyon pou nou ta fê yon seri de baga »

³⁸ « m pa janm nan pawòl rakèt ak anken moun »

grands comme nous dans les centres. Mais je garde quand même l'espoir de pouvoir apprendre un métier pour démontrer à ma famille que je m'en sors bien.

Cas 16

Je m'appelle F. Je suis né dans une rue d'un ancien bidonville de Port-au-Prince. Je suis né d'une famille de cinq enfants. Je n'ai pas le même père que les quatre autres enfants de ma mère. Je vivais chez ma mère qui est morte en 1995. Mon père m'a placé un certain temps chez ma belle-mère. Mais celle-ci me maltraitait nuit et jour. Mon père m'a placé finalement chez une de ses filles qui n'était en fait que ma demie-sœur. Elle s'est mise aussi à me maltraiter. Je suis parti de chez elle et je me suis réfugié dans la rue après qu'elle m'ait promis de me rejoindre où je m'en irais en cas de fuite. Un jour, de retour de l'école, je suis parti avec mon uniforme et mon sac d'école. Je les avais gardés dans un trou car je ne m'étais pas encore décidé à partir de chez moi. Mais, quelqu'un s'en est accaparé et je ne les ai jamais retrouvés. Sachant ce qui m'attendait à la maison, j'ai alors décidé de rester dans la rue pour éviter la bastonnade et les remontrances de ma demie-sœur. J'ai vécu deux ans dans la rue où je travaillais avec des marchandes de rue qui se sont d'ailleurs occupées de moi après un accident au cours duquel je m'étais rompu le bras (partie située entre le radius et la carpe). Dans la rue, à côté du travail avec les marchandes de nourriture cuite, je lavais et essuyais des voitures.

J'ai fréquenté plusieurs centres mais je suis resté quatre ans dans le dernier. Là, j'ai obtenu mon certificat d'études primaires, j'ai appris à danser et j'étudie l'électricité. Actuellement, je fais la seconde. Je garde toujours un contact très serré avec le centre qui me soutient dans toutes mes activités.

Mon rêve est de devenir un grand électricien et de fonder une famille.

Cas 17

Je m'appelle OK. Je suis le cadet d'une famille de 5 enfants. J'ai 19 ans. Je suis parti de chez moi à l'âge de 11 ans. Je vivais dans une petite ville du département du Nord. Les affaires de ma mère marchaient mal. Je suis allé vivre chez ma grand-mère paternelle qui vivait chez sa fille. Là je travaillais plus que les autres enfants de la maison. Ceux-ci ne faisaient rien et de plus, ils allaient à l'école. Tout le monde me faisait travailler. N'en pouvant plus, j'ai abandonné et je suis parti avec des amis qui se rendaient à Port-au-Prince. Les amis m'ont laissé dans cette grande ville où je n'avais ni amis ni famille. Je me suis lié d'amitié avec d'autres enfants de mon âge. Me voici membre d'un *katèl* d'enfants de rue à Port-au-Prince. Nous étions dans la zone de Delmas puis nous nous réfugions dans une autre zone où je suis devenu membre d'un *baz*.

Dans la rue, j'ai fait face à toute sorte de difficulté. Comme les autres enfants de la rue, je n'ai pas échappé aux rafles policières.

J'ai vécu un certain temps dans un centre qui a dû fermer ses portes. Après, je suis allé à un autre où nous avons été chassés pour des problèmes que j'ignore. Je suis allé à un troisième centre situé hors de Port-au-Prince. J'ai abandonné après neuf mois. J'ai passé un an dans un quatrième centre, maintenant, j'ai des contacts avec un cinquième.

Actuellement je mène un petit commerce dans la rue. J'ai prêté de l'argent à une coopérative grâce au concours du cinquième centre. Avec le peu que je gagne, je vais à l'école et je paye ma contribution pour le loyer d'une pièce avec des copains dans un quartier populaire qualifié de quartier chaud depuis quelque temps. J'espère retrouver la paix dans le pays afin de pouvoir vivre dans le quartier tranquillement.

Cas 18

Je m'appelle Jack. Je suis né dans un très ancien quartier populaire de Port-au-Prince dans une famille unie. Ma mère a eu 13 enfants et j'en suis le douzième. Un de nous avait un père différent. Maintenant nous ne sommes que 4 frères et une sœur parmi les 13 enfants de ma mère.

Mes parents possédaient une petite maison en bois dans le quartier. C'est dans ce quartier que j'ai grandi. Ma mère fut portée disparue et elle est retrouvée 3 semaines après, à la morgue de l'hôpital général. Elle a été mise à la morgue sans être complètement morte. On s'en est rendu compte à temps. Quand elle a repris connaissance, elle ne reconnaissait ni le lieu ni l'endroit où elle se trouvait. Elle a repris sa vie normale mais sa santé mentale en reste sévèrement affectée. Elle déambulait dans les rues comme tous les malades mentaux de la zone : elle dormait dans la rue et elle ne se lavait presque pas. Elle est finalement morte des suites d'un accident d'auto.

Mon père est devenu aussi un malade mental. Il était hospitalisé au Beudet – un centre psychiatrique en Haïti-. Il y est mort sans avoir recouvré sa santé.

Après la mort de mes parents, je suis resté seul pendant un bon bout de temps. À cette époque, ma grande sœur et un de mes grands frères avaient déjà pris leur autonomie : ils avaient, chacun fondé une famille. Un autre frère a été pris en charge par sa marraine et l'autre vivait chez son père. C'est lui qui était de père différent. Je n'avais plus personne pour m'aider. J'ai commencé à fréquenter la rue jusqu'au jour où j'ai rencontré quelqu'un qui me protégeait dans le *katèl* d'appartenance. J'ai été victime d'abus sexuel en dormant un soir dans la rue. Une deuxième fois, un pédophile haïtien est venu me chercher. J'ignorais qui il était. Il m'a proposé un petit boulot et j'ai tout de suite accepté. Il m'a conduit dans ses appartements, il disait qu'il allait déménager. Mais c'était faux. Arrivé chez lui, il m'a mis un poignard sous la gorge et m'a ordonné de me déshabiller. Il m'a sodomisé et m'a renvoyé brutalement dans la rue. Mes amis m'apprennent par la suite, que ce pédophile est très connu dans le milieu c'est pourquoi tous les enfants le fuient. J'ai été sa première cible dans ce *katèl*, m'apprend-on. J'ai été victime de mon innocence.

Je ne connaissais pas les réalités et les facettes de la rue. La vie de la rue est remplie de déboires et de turbulence. Les plus âgés vous obligent à fumer de la marijuana ou à sniffer de la colle.

Pour assurer ma survie dans la rue, je lavais des voitures et je mendiais parfois. Je lavais aussi les chaudières pour les marchandes de nourriture cuite dans la rue. Ce sont pour moi les meilleures personnes qu'un enfant puisse rencontrer dans la rue. Selon moi, le vrai problème de la rue n'est pas dans le manger et le boire. C'est surtout le dormir. Les camarades vous prennent ce qui vous sert de lit : morceau de carton, vêtements usagés, papier etc. Lorsqu'il pleut, il faut attendre un endroit sec pour se coucher. Lorsqu'il fait froid, on s'accroche l'un à l'autre.

J'ai vécu 10 à 11 années dans un centre. C'est là que j'ai fait mes études primaires. J'y ai appris aussi, le crochet, la musique et l'électricité. Maintenant je termine mon secondaire. Je donne un coup de main dans un centre. J'habite une petite maison dans les mornes loin du centre ville de Port-au-Prince. La petite maison appartient à ma sœur.

J'ai de très bonnes relations avec tous les gens de la communauté où je vis actuellement. J'ai un enfant, il vit avec sa mère. J'ai une petite amie, elle habite le même quartier que moi.

Mon rêve est de publier l'histoire de ma vie pour servir d'exemple aux autres jeunes qui cherchent à s'en sortir. Je veux vivre et prouver que je suis différent des autres malgré mon passé dans la rue.

Cas 19

Je m'appelle C. Je suis l'aîné d'une famille de 7 enfants. Mon père est originaire d'une petite ville du Département du Nord et ma mère du Département de l'Artibonite. J'ai vécu trois années chez ma tante à Port-au-Prince. Elle n'avait pas d'enfant et voulait s'occuper de moi. Quand je suis allé chez elle, je devais avoir entre 8 ou 9 ans. Je me suis laissé entraîner par des amis qui m'ont conduit dans la rue. J'y ai vécu un an et demi dans

le *baz* du Carrefour de l'aviation. Là, comme tous les enfants de ma condition, je lavais les pare-brise des voitures, je mendie etc. J'étais la proie constante de la police qui ne voulait pas nous laisser dans la rue. Elle nous raflait pour nous amener au Centre d'accueil.

Plus d'une fois, j'ai été raflé par la police pour atterrir à ce centre. J'y ai passé plusieurs périodes d'un mois, de deux mois et de trois mois. La troisième fois, ma mère est venue me chercher, mais les responsables ne l'ont pas autorisée à partir avec moi. Malgré mes pleurs et mes supplications, j'ai été contraint de demeurer dans ce centre que je n'aimais pas et qui a une mauvaise réputation auprès des enfants de la rue. J'ai passé deux ans dans un autre centre. J'y ai appris le crochet, les procédés de compostage, j'ai eu quelques notions en acupuncture. En fait je fais une combinaison de ces activités pour joindre les deux bouts maintenant. Mais je dois avouer que la gestion du quotidien aurait été difficile - beaucoup plus qu'elle ne l'est actuellement- si ma femme ne travaillait pas. Elle travaille comme ménagère dans une famille.

Je suis parti du Centre parce qu'on avait mis à toutes les activités. Nous étions contraints de partir du centre. Il ne fonctionnait plus. Je suis retourné chez ma mère à la sortie du Centre. J'y suis resté un an. Mais je ne pouvais pas continuer à vivre ce que j'avais abandonné il y a quelques années. Je suis revenu à Port-au-Prince afin de me trouver un avenir meilleur.

Je suis arrivé en classe de moyen 1, je voudrais continuer mais je n'en ai pas les moyens. Je suis marié ; j'ai trois enfants de 9, de 8 et de 7 ans. Seule la première va déjà à l'école. Je fais des articles en crochet que je vends aux passants pour mener ma vie. J'attends le jour où quelqu'un m'appellera pour commander au moins un des produits que je sais faire : compost, crochet, pommade etc. C'est tout ce que j'attends. Je voulais me réfugier en République Dominicaine, mais cette idée ne me hante plus l'esprit.

Cas 20

Je m'appelle ED, j'ai 29 ans et je suis né dans une petite ville du Département de l'Artibonite, mais j'ai grandi dans une petite ville du Département du Nord. Mes parents se sont rencontrés dans le cadre de leurs activités commerciales dans le Département de l'Artibonite. Ma mère, enceinte de mon père, est retournée vivre dans son village avec un autre homme. C'est là que je suis né. Lorsque mon père a appris ma naissance, il est venu me chercher et m'a conduit tantôt à l'île de la Tortue, tantôt dans une petite ville du Département du Nord. J'ai donc vécu avec mon père qui m'a fait passer de maison en maison et de belle mère en belle mère. Ma dernière belle-mère ne m'aimait vraiment pas. Elle racontait des histoires à mon père à chaque fois qu'il rentrait de son travail. Mon père ne connaissait pas d'autres moyens de punition à part les châtiments corporels. Il me maltraitait constamment. J'en avais marre de cette situation. Un jour, je suis parti avec un ami qui voulait rentrer à Port-au-Prince. J'avais alors 11 ans. Arrivé à la capitale, je ne connaissais personne. J'ai dû m'adapter à la vie de la rue car à mon arrivée à Port-au-Prince, il y avait plein d'enfants dans la rue. Je suis arrivé au Carrefour de l'aviation. Je suis devenu membre du *baz* de cette zone. Je ne me rappelle pas combien de temps exactement j'ai vécu dans la rue, mais je sais que j'y suis resté un bon bout de temps.

J'ai fait la connaissance de ma mère à l'âge de 21 ans. Je m'étais lancé à sa recherche grâce à l'appui d'un ami. Je m'étais rendu dans la petite ville du Département de l'Artibonite où je suis né. C'était au cours de l'année 1995. Je ressentais vraiment le besoin de faire la connaissance de ma mère. Je voulais « respirer son odeur ». C'est ma mère qui m'a appris que la fiancée de l'ami qui m'a aidé à la rejoindre est ma cousine.

Je fais partie d'un centre depuis 1986. Ce centre se tenait d'abord dans un quartier populaire de Port-au-Prince, puis dans un autre avant de louer un local dans un beau quartier de Port-au-Prince. Je fais partie de la première génération d'enfants qui arrivaient dans les rues à la fin des années 80.

Je suis arrivé en classe de rhétorique au centre. J'y ai appris aussi l'ébénisterie, l'artisanat et je joue de la musique. Depuis 1995, je suis marié et j'ai trois enfants qui vivent avec ma femme dans une ville du Département du Nord. Je reste à Port-au-Prince pour trouver quelque chose à faire et mieux m'occuper de ma famille. En fait j'ai recommencé à laver des voitures, mais je le fais sur demande des propriétaires. Je suis le gardien d'une maison située dans un quartier chic de Port-au-Prince.

Mon rêve est de trouver un meilleur emploi et de m'occuper de ma famille afin d'éviter que mes enfants vivent ce que j'ai vécu au cours de mon enfance. Je veux quitter la rue définitivement.

Cas 21

Je m'appelle M. Je suis né dans un petit village situé dans le Département de la Grande Anse. Je suis l'aîné d'une famille de 6 enfants. Je vivais chez mon oncle qui avait promis à son frère, mon père, de m'envoyer à l'école et de s'occuper de moi. Mes parents n'avaient pas les moyens de s'occuper de moi. Chez mon oncle, je travaillais sans arrêt. Je n'allais pas à l'école et il me maltraitait en plus pour une peccadille. Je suis parti de chez lui. J'ai pris un des autobus qui faisaient le trajet entre le Département du Sud et Port-au-Prince. Je suis arrivé au Portail Léogane, j'avais 12 ans. C'était à la fin de l'année 1986, après le départ des Duvalier. J'y ai vécu moins de deux ans.

Dans la rue, j'aidais les marchandes et je portais des bagages afin de me procurer quelques sous. J'y ai connu : la bastonnade des pairs avant de me faire accepter, la prison, l'humiliation de certains conducteurs de véhicule qui n'aimaient pas nous voir les approcher.

J'étais au Centre d'accueil où j'ai passé quelques jours. J'ai été raflé par la police. Je me suis enfui parce que le Centre n'était pas propice à l'éducation des enfants. J'ai fréquenté un autre centre où j'ai passé la plus grande partie de ma vie.

J'ai revu ma famille biologique 8 années après m'être parti de chez mon oncle. Surprise : ma mère m'a accueilli en larmes ainsi que mes autres parents qui me croyaient mort. Depuis lors, nous gardons un contact très serré.

Je travaille maintenant dans la formation des jeunes. J'ai à ma charge un groupe d'une centaine d'enfants et de jeunes. J'habite maintenant avec ma sœur qui a été ma protégée durant plusieurs années. Je m'occupe de ma petite sœur et de mon petit frère à côté de ma famille nucléaire. Je suis marié et père d'une fille de 11 ans.

Je suis tailleur et musicien. J'ai fait du solfège, et je joue de la guitare. Mon rêve est de terminer mes études secondaires et de voir ma fille devenir un grand médecin qui prendra soin des enfants de la rue.

Cas 22

Je m'appelle JJ. Je suis né dans la banlieue d'une ville située dans le Département de la Grande Anse. Je suis âgé de 18 ans, bientôt 19. Nous sommes deux enfants dans la famille. Mon père nous a emmenés, moi et ma sœur, à Port-au-Prince lorsque j'étais petit. J'ai été élevé avec lui; je n'ai pas connu ma mère. Ma sœur, quant à elle, a été élevée avec sa marraine à l'étranger. Je suis allé en République Dominicaine, mais je n'y suis pas resté.

Trois ans après être arrivé à Port-au-Prince avec nous, mon père est décédé. Nous sommes retournés dans notre petit village du Département de la Grande Anse et, deux ans après, je suis rentré à Port-au-Prince encore une fois avec une tante. J'avais cinq ans.

Ma tante vivait dans la banlieue sud de Port-au-Prince. Elle me maltraitait beaucoup. Ses punitions étaient parmi les plus dures. Je suis parti de chez elle pour aller dans la rue. J'avais 7 ans. Au bout de quelques temps, un chauffeur de camionnette m'a pris chez lui.

Je n'y suis pas resté beaucoup de temps. Je suis retourné dans la rue, mais cette fois je suis allé à Port-au-Prince. J'y ai vécu plus de trois mois. Un ami de rue m'a conseillé d'aller à Pétion ville. J'y suis allé. Je voulais éviter le centre ville où des policiers malmenaient les enfants de la rue. Je dois avouer que j'ai passé un certain temps à faire le va et vient entre chez ma tante et la rue.

Dans la rue, j'ai essayé les voitures et les camionnettes; je n'aimais pas quémander mais j'acceptais volontiers ce que m'offraient les passants. Je me battais en duel pour de l'argent aussi dans la rue. J'ai snifé du ciment, j'ai été victime des rafles policières plus d'une fois. Mon bon comportement et mes bonnes actions envers certaines personnes m'ont sauvé de la prison.

C'est dans la commune de Pétion ville que j'ai fait la connaissance d'un autre camarade de rue qui m'a conseillé de me réfugier à un centre de ladite commune. Bien avant d'y entrer, je me rendais souvent à la frontière Haïtiano-Dominicaine avec d'autres camarades. Mais j'y allais avec la crainte de rencontrer des gens que je connaissais qui revenaient de la République Dominicaine. J'ai vécu trois ans dans le centre. C'est là que j'ai appris la soudure. Après ma sortie du centre, j'ai continué avec la soudure; j'ai mené cette activité durant quatre ans. Le centre m'appuyait en ce sens.

J'habite maintenant avec ma cousine et la tante qui me maltrahaient. Elles n'ont plus la même attitude envers moi. Il faut dire aussi que je contribue maintenant dans la maison. Je n'attends plus qu'elles me tendent la main.

Avant de retourner vivre chez ma tante, j'ai vécu un certain temps chez une dame qui cherchait de la compagnie. Elle était âgée et vivait seule. Après sa mort, je suis retourné chez ma cousine qui n'attendait que cela. Je peignais des maisons à ce moment. Maintenant, je fais un petit commerce, je vends de la crème glacée. Je joue aussi à la

loterie de temps en temps. Un ingénieur m'appelle de temps en temps pour de petits boulots en soudure quand il en a.

Je suis aussi un des responsables d'une d'associations d'enfants membre de la fédération ayant pour sigle FETJABEN (Federasyon Timoun ak Jèn k ap Aji pou Byennèt ak Entegrasyon³⁹). J'ai beaucoup de rêves pour cette association. Je veux aider les jeunes qui ne vivent plus dans la rue, je veux aussi aider les autres qui y vivent encore. Nous travaillons pour y arriver. C'est mon rêve.

Cas 23

Je m'appelle F. j'ai 21 ans. Je viens d'un petit village situé à une vingtaine de minutes de la ville de Jacmel, département du Sud-est. C'est là que je suis né. Je suis élevé avec ma grand-mère qui m'a adopté comme son fils. Mes parents ne s'entendaient pas et se battaient constamment. Ma mère a neuf enfants dont je suis l'aîné. Mon père est parti vivre chez une autre femme dans une localité éloignée du village où nous vivions. Cette localité est dans le même département. Il a cinq enfants avec cette femme. À la mort de mon grand père, mon père décida de me reprendre avec lui chez son autre femme. Il disait que ma grand-mère seule ne pouvait pas faire mon éducation. Depuis mon arrivée dans la nouvelle famille, ma belle-mère n'a pas cessé de m'injurier. Elle me traitait de tous les mots. J'ai demandé à mon père de me ramener chez ma grand-mère. Mon père ne voulait pas, il ne voulait pas non plus me laisser m'en aller seul. Alors j'ai demandé à une tante de m'emmener. Elle m'a fait savoir que ses enfants sont trop petits pour les laisser seuls dans la maison pendant plusieurs jours. Elle m'expliqua le chemin, me donna des vêtements propres et de quoi payer le transport. Je devais passer par Port-au-Prince. J'ai pris le bus qui me conduit à Port-au-Prince. Au centre ville de Port-au-Prince, j'ai rencontré un monsieur qui m'a fait comprendre qu'il était trop tard pour aller chez ma grand-mère. Il m'a conduit à un centre où j'ai dormi une nuit. Le lendemain, il est revenu

³⁹ Fédération des enfants et des jeunes agissant en faveur du bien-être et de l'intégration.

me chercher et m'a conduit à un autre centre où je suis resté six ans. J'y ai appris la soudure

À ma sortie du centre, je suis allé travailler à l'Autorité Portuaire Nationale (APN). J'ai été remercié 15 jours après. Je suis allé travailler à un shop de soudure dans un nouveau quartier chic de Delmas. J'ai été remercié. Mais bien avant, j'étais référé à un shop de soudure dont le propriétaire m'a mal reçu pour mes antécédents au centre (on n'accepte pas des jeunes qui étaient dans un centre).

Maintenant, je vis avec un cousin. Nous partageons une chambre que nous payons à deux. Je suis responsable d'un petit bar. Je suis payé 1500 gourdes par mois. C'est avec cet argent que je fais tout ce dont j'ai besoin. J'aide mes frères et mes sœurs du mieux que je peux. Je suis un des responsables d'une des associations membres de FEDJABEN.

Cas 24

Je m'appelle FJ, j'ai 25 ans, je suis un des responsables d'une des associations membres de FEDJABEN. Je suis né dans un bidonville d'un grand quartier chic de Port-au-Prince. Je suis le 5^{ème} enfant de ma mère dans une famille de 7 enfants dont 5 sont morts actuellement. Je vivais chez mes parents mais j'ai eu de sérieuses difficultés. Mon père ne nous aimait pas, moi et deux de mes frères. Il nous maltraitait beaucoup et répétait souvent que nous ne sommes pas ses enfants. Ma mère ne pouvait pas s'occuper de nous. Elle était presque aveugle. Ses moyens économiques étaient très limités. Un de mes grands frères faisait de petits travaux avec un musicien. Il nous aidait beaucoup. Mais la situation ne s'améliorait guère.

Suivant les conseils de mon demi-frère paternel qui était parti de chez lui, je suis parti pour aller dans les rues aussi. Plus tard, mon petit frère nous rejoignait dans les rues aussi. C'était au cours des années 90 et 91. J'ai vécu deux ans et 22 jours dans les rues de Pétion ville.

Nous avons été récupérés par une dame qui nous hébergeait et s'occupait très bien de nous ainsi que de quelques autres camarades. Mais j'ai dû retourner vivre chez ma mère qui était tombée malade. Mes petits frères ne voulaient pas retourner chez nous à cause des conditions économiques difficiles et les mauvais traitements de mon père.

Mon grand frère appréciait beaucoup que je retourne vivre avec ma mère. Il avait recommencé à m'aider. Mais il est mort en 1995. La situation tomba encore une fois au pire. Je suis retourné dans la rue après quelques jours.

Durant le temps que j'ai vécu dans les rues, j'ai connu toutes sortes de difficultés : la faim, les injures et le mépris des autres qui ont peur de nous et qui nous assimilent aux vagabonds et aux voleurs; nous étions rejetés, accusés faussement, battus, victimes des rafles policières et jetés en prison. Nous étions le rejet de la société.

En 1995, je suis allé à un centre. J'y suis resté 4 ans. J'y ai étudié l'électricité et la plomberie.

Maintenant, j'ai trois enfants, deux filles et un garçon. Je vis avec ma deuxième femme depuis plusieurs années. Elle est la mère de deux de mes trois enfants qui vivent avec nous. J'habite dans un quartier populaire. Je m'occupe aussi de mon père et de mon petit frère. Maintenant, moi et mon père, nous nous entendons bien. La plus grande difficulté que j'ai depuis ma sortie du centre, c'est de trouver du travail. J'ai confiance que l'association va m'aider en ce sens. J'y travaille en conséquence. Mon rêve est de voir mes enfants s'intégrer complètement dans la société afin de les éviter ce que j'ai vécu. J'aimerais qu'ils fassent ce que je n'ai pas pu faire dans cette société.

Cas 25

Je m'appelle M. Je suis né dans un bidonville situé à proximité d'un quartier chic de Port-au-Prince. Je suis orphelin depuis l'année 2000. Mes grands parents maternels vivent au Département de l'Ouest, presque à la frontière entre le département de l'Ouest et celui du Sud. Ma mère avait laissé la zone pour venir vivre à Delmas. Elle est morte en 1994. Elle était commerçante. Des bandits l'ont attaquée ; ils se sont emparés de tout, puis l'ont tuée. Mon père vivait dans la ville de Port-au-Prince. Je suis allé vivre avec lui, mais je ne m'entendais pas avec sa femme. Je suis allé vivre avec ma grand-mère maternelle qui, un peu plus tard, m'a conduit chez ma tante. Mais ma tante a eu de sérieuses difficultés économiques. Elle ne pouvait pas me prendre à sa charge. Dans une telle situation, on peut deviner ce qu'il advient de faire. Alors je suis resté en contact avec une intervenante de rue qui travaillait dans les rues de Pétion ville jusqu'à entrer dans un centre. J'y ai vécu cinq années.

Maintenant, je ne suis plus au centre. Je vis avec des amis dans un quartier populaire au haut de Port-au-Prince. Je suis en classe de 3^{ème}. Le manque d'argent m'a fait perdre l'année scolaire passée (2003-2004). J'aimerais terminer mes études secondaires afin d'augmenter mes chances d'entrer au séminaire de théologie. J'aimerais devenir prêtre. J'étais déjà au séminaire, mais j'ai failli aux règlements alors j'ai été expulsé. Depuis quelque temps, je fais partie d'une chorale de l'église de la zone, j'aimerais avoir une autre chance pour entrer au séminaire. Je ne suis pas intéressé à avoir une femme et des enfants. Je sens la vocation de prêtre. J'ai déjà un métier : je suis électricien.

Chapitre 5 : Parcours et trajectoires.

Ce chapitre est le deuxième portant sur les résultats de l'étude. En termes de nombre de pages, il est le plus important de la thèse. Il présente dans les détails toutes les informations relatives à l'objet étudié. Il contient 4 points. Chacun de ces derniers est structuré de telle manière à permettre de situer le jeune dans ses divers parcours bien avant son départ à la rue. Le premier point situe le jeune dans son contexte familial. Il s'intitule : origine et contexte familial des jeunes avant leur départ pour les rues de Port-au-Prince. Il permet de comprendre certains éléments qui caractérisent la famille haïtienne où est né le jeune. Les trois autres points le situent successivement dans ses divers parcours : dans la rue, au centre et après sa sortie du centre. Partant du concept d'autonomie ils permettent de comprendre comment le jeune construit peu à peu son autonomie, pour la perdre partiellement dans le centre et les tentatives de reprise de cette autonomie dans un contexte socio-politique caractérisé par des problèmes sociaux de toute sorte, la précarité, le chômage, le rejet de certains membres de la société etc. Successivement, ils s'intitulent : de la dépendance familiale à l'autonomie dans la rue ; de l'autonomie dans la rue à l'insertion dans un centre, de la perte de l'autonomie par l'insertion normalisée dans le centre à la récupération d'une nouvelle forme de l'autonomie après le centre. Bref, de la dépendance familiale à la récupération de l'autonomie après le centre, ce chapitre informe sur les divers passages du jeune, ses déboires dans les divers espaces qu'il a vécu, les personnes, les faits positifs et négatifs et les événements qui l'ont marqué. Compte tenu de tout cela, il fait une évaluation de l'intervention et du travail des centres. Dans ce chapitre aussi, on pourra se faire une idée du projet du jeune qui a vécu dans les rues de Port-au-Prince de 1986 à 1996.

5.1 Origine et contexte familial des jeunes avant leur départ pour les rues de Port-au-Prince.

D'où viennent les jeunes rencontrés? Dans quel contexte familial ont-ils grandi? Qu'est ce qu'on peut noter de pertinent qui aurait marqué leur enfance? C'est à l'ensemble de ces questions que le point suivant se propose de répondre.

Les jeunes rencontrés pour cette étude, font partie du groupe d'enfants qui ont été dans les rues de Port-au-Prince de 1986 à 1996. Ils viennent pour la plupart des sections rurales de nos villes de province (n=13) ou des bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (n=11) (un n'a pas parlé de sa provenance).

Concernant la famille en Haïti, il est important de rappeler qu'elle est matrifocale. La femme est le noyau central de la famille haïtienne. L'homme et la femme s'unissent sous plusieurs formes d'union. En effet, à côté du mariage légal, il existe également le plaçage⁴⁰, un type d'union bien connu dans le droit coutumier, mais non reconnu par les lois haïtiennes comme une forme d'union à encourager. Les enfants issus de ces deux types d'union –le mariage légal et le plaçage - sont reconnus par leur père et jouissent d'une certaine reconnaissance sociale.

Dans la réalité de tous les jours, il faut noter que beaucoup d'hommes en général ont plus d'une femme et donc plusieurs enfants de plusieurs femmes. Les hommes placés ont généralement plusieurs femmes⁴¹. Même parmi les hommes légalement mariés, on en trouve qui ont une ou plusieurs maîtresses⁴². Les enfants provenant de ce genre d'union (homme marié avec une femme non mariée) ont un autre statut sur le plan social et surtout sur le plan légal : ce sont des enfants illégitimes –enfants adultérins- qui n'ont pas droit à une reconnaissance de leur père. Même dans des cas où l'homme n'est marié avec aucune des femmes, il peut, pour diverses raisons, ne pas reconnaître son enfant. Celui-ci, dans ce cas, est déclaré par sa mère et porte le nom de celle-ci.

Ces situations ne sont pas sans conséquences sur le plan du développement social, économique et affectif des enfants. Trop souvent, ceux-ci en sortent affectés lorsque ces situations ne jouent pas en leur faveur.

⁴⁰ Mariage coutumier qui n'a aucune reconnaissance légale.

⁴¹ Mais il y a une femme principale généralement appelée « fanm kay ». Elle jouit de beaucoup plus de prestige dans la communauté que les autres femmes.

⁴² Ces maîtresses sont communément appelées « fanm deyò ».

Beaucoup de femmes tentent par tous les moyens d'éviter ces situations embarrassantes pour elles et pour leurs enfants, mais malheureusement les conditions économiques ne jouent pas toujours en leur faveur. Par exemple, la recherche de consolidation (dans une relation de couple) entre un homme déjà marié et une femme non mariée (qui vit dans des conditions économiques modestes), se solde presque toujours par la naissance d'au moins un enfant. Une situation qui fragilise davantage ces femmes et conséquemment les enfants issus de cette relation. La prise en charge de ce ou ces enfants par le mari n'arrange pas toujours la situation puisque, comme on le vit en Haïti, *bèlmè pa manman* / la belle mère n'est pas la mère. Il est important de souligner dans ces cas l'absence ou la faible présence du père auprès des enfants ainsi que les conséquences sociales, économiques et affectives de ces situations pour les enfants ou pour toute la famille.

Ces quelques informations permettront une meilleure compréhension du contexte familial où ont vécu certains des jeunes rencontrés. En effet, un peu plus du tiers d'entre eux ont vécu dans des familles de ce genre : mères dont le mari est marié avec une autre femme (3 cas), mères dont les enfants sont de plusieurs pères (6 cas), etc. Il est difficile de présenter la fratrie dans une telle circonstance. Se référant aux enfants de même mère, la fratrie chez les jeunes rencontrés est ainsi composée : dans trois cas ils ont de 9 à 13 frères et sœurs; dans 6 cas, ils ont de 6 à 8; dans 5 cas ils ont de 3 à 5 frères et sœurs; dans 3 cas ils ont seulement 2 et dans 5 cas il s'agit d'enfant unique. Il faut noter qu'un peu plus du tiers des jeunes rencontrés font partie de familles qui ont moins de 4 enfants; trois cas de fratrie de deux enfants chacune et cinq cas d'enfant unique.

Certains pères tentent par tous les moyens d'être présents auprès de leurs enfants. Ainsi, dans trois cas, les pères ont, très tôt, séparé leur enfant de leur mère dans le but de ne pas les abandonner. Dans deux de ces trois cas, il s'agissait de nourrissons et de fait, ils ne se souvenaient pas de leur mère, une fois devenus plus âgés. Un a retrouvé sa mère à l'âge de 21 ans (fruit de sa recherche); l'autre, une fille, a rencontré sa mère par hasard au marché (après avoir tenté plus d'une fois d'obtenir des informations sur sa mère auprès de sa tante et de sa marraine qui l'ont successivement élevée). Le troisième était déjà un jeune enfant lorsqu'il était séparé de sa mère. Il a gardé contact avec elle. Dans un autre

cas, le père a demandé à la mère de reconnaître son fils alors âgé de 6 ans. La mère a refusé parce qu'elle s'attendait à ce que le père le fasse à la naissance de l'enfant. Elle a elle-même reconnu son fils qui est en fait leur seul enfant. Celui-ci ignore qui est son père. Sa mère est morte pendant qu'il a vécu dans la rue.

Les jeunes rencontrés ont vécu leur enfance en tout ou en partie avec leur mère. En plus des deux jeunes qui ont été séparés très tôt de leur mère, treize (13) autres ont vécu la grande partie de leur enfance avec leur mère avant d'aller vivre hors du toit parental. Le père se trouvait complètement absent ou très faiblement présent. Les dix (10) autres ont vécu avec leurs deux parents. Mais là encore, il faut faire attention, cela ne veut pas dire que, pour l'ensemble de ces cas le père était toujours et constamment présent. Cela veut seulement dire que le père pouvait aller et venir chez la mère, même quand il y avait des enfants de pères différents dans la maison. Toutefois, son autorité et son support financier (quoiqu'insuffisants généralement) sont reconnus par les membres de la fratrie.

Avant leur arrivée dans la rue, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude n'ont pas été des enfants différents des autres de leur âge vivant dans les mêmes conditions sociales et économiques. Comme beaucoup parmi ces enfants, ils ont participé aux tâches ménagères, aidé dans les champs ou dans d'autres activités familiales. Comme cela se passe dans certains quartiers pauvres ou dans des zones éloignées de la capitale, ils allaient chercher de l'eau, faisaient des courses au marché pour le compte de leur famille, ils s'occupaient des animaux de la famille (chèvres, poules, bœufs), ils travaillaient dans les champs, etc. Certains avouent avoir trop travaillé au cours de leur enfance (n=6). Quelques-uns n'ont pas caché les mauvais traitements subis de la part d'un père alcoolique (n=1), d'un beau père pédophile (n=1), des tantes et des oncles qui ne les aimaient pas (n=6), des belles-mères qui les faisaient souffrir (n=5). D'autres parlent de l'abandon d'une mère partie à l'étranger et qui n'a pas donné signe de vie (n=1), de la mort de leur mère ou de celle de leurs deux parents arrivée trop tôt peut être pour leur jeune âge.

« Mon père s'est jeté dans l'alcool. [...] Lorsqu'il boit, on dirait que je suis un enfant qu'il détestait. Il me battait toujours et me maltraitait¹ ». cas 1

« C'est à cause de mon beau-père que je suis venue dans la rue. Il me prenait pour sa femme ; je lui ai dit que je ne le suis pas. Alors, je me suis battue contre lui et je suis partie dans la rueⁱⁱ ». cas 10

« J'allais dans les champs, je devais aller chercher de l'eau chaque matin. Je donnais à manger aux animaux, je faisais la vaisselle ; je faisais tout dans cette maison. De plus je n'allais pas à l'école alors que ses enfants [ceux de sa tante] y allaient. Les choses ne marchaient pas bien pour moi, alors je suis partie pour Port-au-Princeⁱⁱⁱ ». cas 17

« Ma belle-mère me maltraitait. Chaque fois que mon père rentrait le soir, ma belle-mère allait se plaindre de mon comportement auprès de lui. Mon père aimait beaucoup sa femme. Alors, il n'avait d'autres solutions que de me battre^{iv} ». cas 20

« [...] d'ailleurs j'ai beaucoup trop travaillé au cours de mon enfance. Ses enfants [ceux de son oncle] allaient à l'école, et moi, je n'y allais pas [...]. J'étais le gardien de son plus jeune enfant, j'allais couper le sorgho, fouiller l'igname, j'allais chercher à manger dans les champs, je sarclais, parfois je cuisinais, je concassais le café [...]. J'étais le principal responsable de la maison^v ». cas 21

La fratrie, dans le cas des jeunes rencontrés dans cette étude, est assez variée. De plus, pour vingt cinq cas, il est possible d'identifier quelques traits caractérisant la famille en Haïti. Au niveau des unions entre homme et femme, il y a le mariage légal et le mariage coutumier (concubinage ou plaçage) qui donnent naissance à des enfants de statuts différents (enfant légitime et enfant naturel), les autres types d'union mettant en relation : homme marié légalement avec une femme célibataire donnant naissance à des (enfants adultérins ou enfants dehors / *pitit deyò*), homme placé avec une femme et entretenant des relations avec une ou plusieurs autres femmes célibataires (donnant naissance à des enfants naturels reconnus légalement par leurs mères)⁴³. Il est possible d'identifier aussi le machisme ou l'irresponsabilité de l'homme qui a plus d'une femme et qui donne ainsi naissance à des enfants de statuts différents. Il y a lieu de tenir compte de la discrimination de la loi envers certains types d'enfants. Nous rencontrons des beaux-pères abuseurs, des parents maltraitants, des beaux-pères pédophiles. Le sort jette sur le pavé des orphelins abandonnés à leur sort, des enfants vivant de manière précoce

⁴³ Pour de plus amples informations sur les formes d'union et sur les familles en Haïti, on peut voir Vieux, Serge-Henri (1989) *Le plaçage : droit coutumier et plaçage en Haïiti*. Publisd, agence des coopérations culturelles et techniques. Despeignes, Montalvo (1976). *Le droit informel haïtien*.

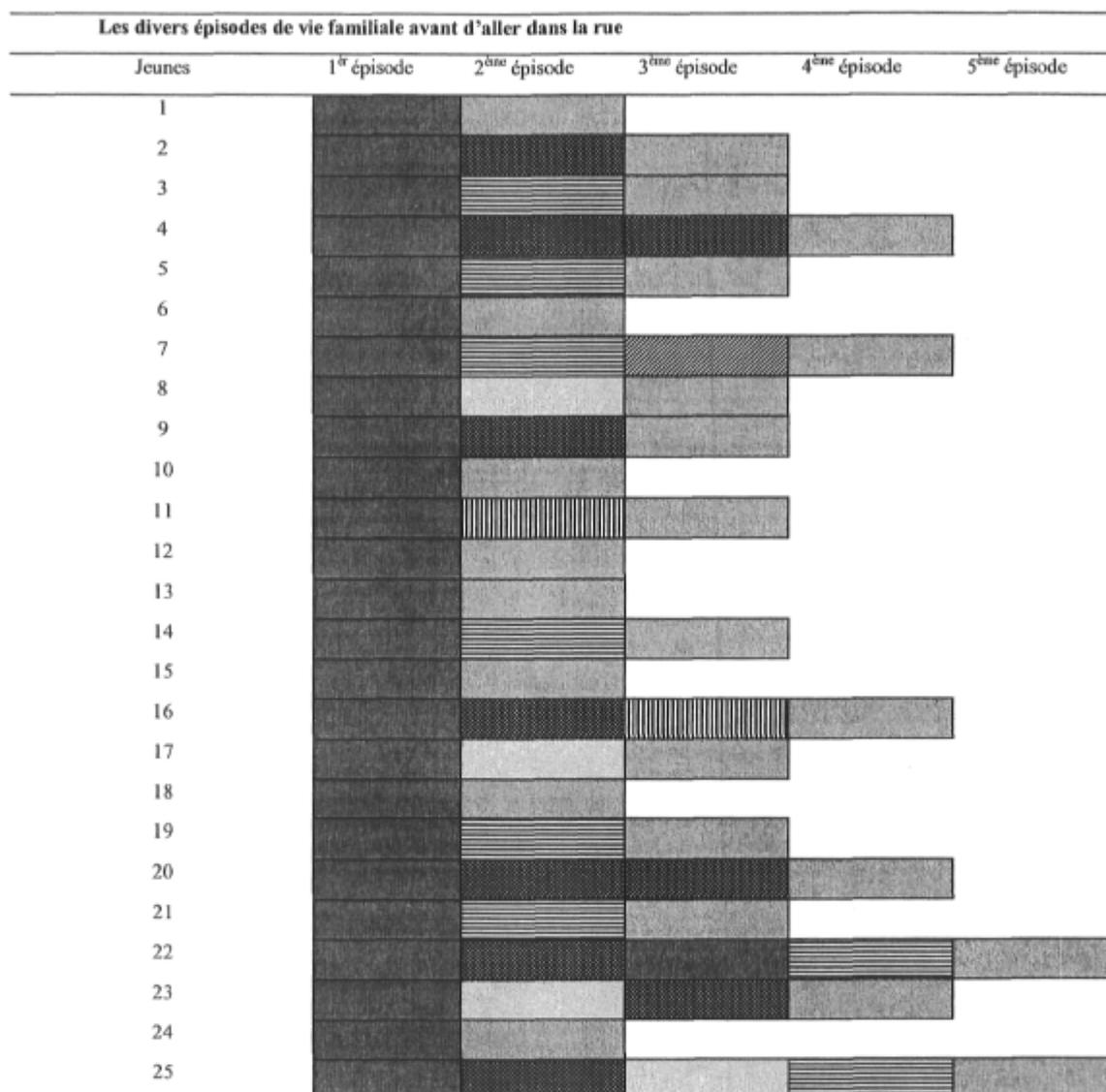
l'expérience de la mort d'un parent ou des deux, la séparation précoce des leurs parents etc. Ces situations ne sont pas sans influence dans la décision d'aller dans les rues.

5.2 De la dépendance familiale à l'autonomie dans la rue

Tous les jeunes rencontrés ont été à un certain moment insérés dans une famille : monoparentale, biparentale, recomposée ou famille dans le sens élargi (1^{ère} colonne du tableau suivant). Cette insertion naturelle garde les enfants dans la dépendance puisque pour des raisons diverses tel leur jeune âge par exemple : ils ne peuvent pas avoir le contrôle de leur vie. C'est une dépendance nécessaire et indispensable pour la survie. En effet, se nourrir, se loger, se faire soigner, sont, entre autres choses, indispensables car, au début de son existence, l'être humain ne peut pas normalement se prendre en charge. Généralement, la famille fournit à l'enfant ce dont il a besoin. Mais au cours de leur vie d'enfance, certaines situations ont, peu à peu, écarté les jeunes qui nous intéressent ici de cette famille qui, cette fois, pour d'autres raisons, ne se révèle plus indispensable. Ce havre de paix pour le développement affectif des enfants est loin d'être réel pour la catégorie d'enfants qui allait donner les jeunes visés dans ce travail. Cela a conduit, à des séparations physiques d'avec le père ou d'avec la mère. On peut parler alors de désinsertion progressive pour certains et de désinsertion brusque pour d'autres. Les tantes, les oncles, les marraines et les grands-parents viennent parfois à la rescousse. Mais le havre de paix pour un développement affectif n'est toujours pas trouvé. Les belles-mères de manière générale, ne l'offrent pas. Alors, les enfants s'enfuient dans la rue.

Le tableau suivant est élaboré pour essayer de dénombrer les divers épisodes de vie familiale vécus par les enfants avant de se retrouver dans la rue. Chaque colonne permet d'identifier avec qui les enfants rencontrés dans le cadre de cette étude a vécu les différents épisodes de vie familiale avant de se trouver dans la rue. Celle-ci représente le dernier épisode illustré dans le tableau pour chaque jeune. Il est à noter que le tableau ne prend pas en compte le temps que les enfants ont passé avec les personnes impliquées dans leur vie.

Tableau 10 : Évolution des milieux de vie familiaux des jeunes de leur naissance à leur arrivée dans la rue



Légende

Mère / père bio.

La rue

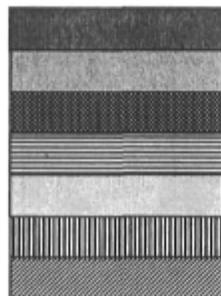
Père / belle-mère

Tante / oncle

Grand-mère

Sœur

Marraine



On peut observer, dans ce tableau, que tous les jeunes qui retiennent notre attention ici ont vécu, au début, avec leur mère ou avec leurs deux parents biologiques. Sauf un cas, où la jeune a vécu avec un beau-père. La première colonne du tableau permet de mieux apprécier cet aspect. Dans tous les cas, la mère est présente dans la vie des enfants au début. C'est ce qui explique l'homogénéité de la première colonne du tableau. Cette homogénéité se perd à partir de la deuxième colonne. En effet, celle-ci, correspondant au deuxième épisode de vie familiale, permet d'observer une présence importante des belles-mères (n=7). Celles-ci sont très présentes dans la structure familiale. Il faut rappeler la situation de pères avec plusieurs femmes. Parmi les sept jeunes à avoir vécu leur deuxième épisode de vie familiale avec une belle-mère, deux ont vécu un troisième épisode avec une deuxième belle-mère. On peut observer dans le tableau les cas suivants : des enfants (n=8) qui se sont réfugiés dans la rue tout de suite après avoir vécu les premières difficultés à la maison parentale au cours du premier épisode de vie familiale (échec de la première socialisation, selon le point de vue de Berger & Luckmann, 1996). C'est la désinsertion familiale brusque pourrait-on dire ou la prise brusque d'une autonomie dans la rue; des enfants (n=10) qui ont vécu un deuxième épisode de vie familiale; ou un troisième (n=5) ou enfin un quatrième (n=2) avant de se réfugier dans la rue.

Le tableau permet de voir aussi, au deuxième épisode, la présence importante des tantes ou des oncles (n=6). Deux autres jeunes ont vécu avec des tantes/oncles au cours de leur 4^{ème} épisode de vie familiale.

On peut encore tirer d'autres informations à partir de ce tableau. Les grands parents en général, notamment les grands-mères, sont souvent présentes dans la famille haïtienne. Lorsque la situation familiale ou économique du groupe familial ne va pas bien, elles sont souvent les personnes vers qui on se tourne pour un appui quelconque. Dans ce cas, trois jeunes ont vécu avec leur grand-mère au cours du deuxième épisode de vie familiale. Un autre a vécu cette situation au troisième épisode. Il est à noter qu'il s'agit toutes de grands-mères paternelles.

La fratrie vient parfois à la rescousse dans cette situation. En effet, deux jeunes ont vécu chez leur sœur d'après le tableau.

En Haïti, la marraine joue un rôle important dans la famille d'après les coutumes. Le tableau ci-dessus permet d'identifier une jeune (sur les 25) à avoir vécu chez sa marraine avant d'aller dans la rue.

Suivant les habitudes haïtiennes, une fois qu'on laisse le toit parental, on s'attend en fait à ce que la vie ne soit plus comme avant. Ce qui prédispose, d'une certaine manière, les enfants vivant une telle situation, à une prise brusque ou progressive de leur autonomie. Dans le cas sous étude, les enfants vont dans la rue. Les jeunes comprennent bien cette situation. Les commentaires de deux jeunes dont l'un a perdu sa mère le soulignent bien :

« Même si ton père est encore vivant, la vie ne sera jamais comme avant car la mère est beaucoup plus sensible pour ses enfants^{vi} ». cas 8

l'autre, parlant de sa tante a dit:

« Ma tante a aussi beaucoup d'enfants. Je lui offre mes services, mais je ne suis pas son enfant. Elle ne nous offre pas le sien de la même façon à moi et à ses enfants^{vii} ». cas 7

Observons que sur les 25 jeunes rencontrés, 17 ont vécu plus d'un épisode de vie familial. La décision de vivre dans un autre cadre familial n'est pas celle des enfants. Rappelons que généralement, en Haïti, le déplacement d'un enfant ne se fait pas toujours en accord avec celui-ci. Comme dans le cas des enfants en domesticité (Lubin, 2004), l'enfant est avisé de la décision de ses parents le jour où doit avoir lieu les changements auxquels il doit faire face. L'enfant se trouve devant le fait accompli et n'a pas vraiment son mot à dire. Les parents pensent agir « dans l'intérêt » de l'enfant. Cela permet de comprendre comment se fait la gestion de la dépendance de l'enfant par ses parents.

Mais, jusque là, la situation paraît peu variable pour les jeunes rencontrés. Cependant, il se profile un élément intéressant. En effet, certains jeunes vivent plus d'épisodes de vie familiale que d'autres. Ces jeunes semblent avoir épuisé tout le réseau familial avant de

se retrouver dans la rue. Les autres par contre, ne semblent pas en avoir profité suffisamment. C'est un élément à surveiller dans le déroulement de la trajectoire. Mais, pourquoi les jeunes ont-ils quitté leur famille pour aller dans la rue?

5.2.1 Raisons ayant conduit les enfants dans la rue

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ont mentionné plusieurs raisons qui les ont poussés à aller dans la rue : la situation de misère, l'abandon maternel, les mauvais traitements entre autres. Certains (n=6) n'en ont pas parlé. Les commentaires suivants en disent long :

« Nous ne venons pas dans la rue parce que nous le voulons. C'est la situation du pays qui nous y a conduits^{viii} ». cas 12

« Je suis venu dans la rue, mais je n'ai pas aimé y venir^{ix} ». cas 11

« Je suis venu dans la rue parce que mes parents ne pouvaient pas m'aider. Il y a plusieurs enfants dans la famille. Quand je vais chez d'autres parents pour vivre, cela n'a pas marché^x ». cas 17

« J'ai une raison de venir vivre dans la rue. Mais je t'avoue que chacun d'entre nous qui vivons dans la rue, a une raison qui l'y a conduit^{xi} ». cas 16

Ces quatre commentaires peuvent résumer en quelque sorte les réponses à la question relative aux raisons qui ont conduit les enfants dans la rue. Pour mieux appréhender cet aspect, les raisons évoquées par les jeunes au cours des divers épisodes de vie familiale avant de se trouver dans la rue sont vues dans les détails dans le tableau 11. En effet, Pour les huit cas qui ont abandonné la maison parentale pour aller brusquement dans la rue, les raisons évoquées sont les suivantes : éviter les mauvais traitements des parents notamment du père (n=3), fuir la misère sombre qui prédominait chez eux (n=2), abandon familial (n=1), un simple malentendu au niveau de la famille (n=1) et éviter d'être violée par son beau-père (n=1). À côté de ces huit cas, dix ont laissé la maison parentale pour aller vivre chez une tante (n=4), une belle-mère (n=2), des grands parents (n=2) une sœur (n=1) ou chez son père (il est un enfant dehors / *pitit deyò*) après l'abandon de sa mère.

Ils ont finalement abandonné ces demeures pour aller dans les rues afin d'échapper : de la misère et des mauvaises conditions de vie (n=4); de la misère et des mauvais traitements d'une belle-mère ou d'une tante (n=2); des injures d'une sœur ou de grands parents paternels (n=4) et finalement, pour se laisser entraîner par des amis (n=2). Les cinq cas de jeunes qui ont vécu une troisième situation de vie familiale ont été chez des belles-mères (n=4) ou chez une marraine (n=1). À part ce dernier, les autres (n=4) ont laissé pour les mauvaises conditions de vie et de mauvais traitements par les belles-mères. Pour les deux derniers cas, les jeunes ont été chez leur tante. Un a laissé pour les mauvaises conditions de vie et de mauvais traitements. Ces deux derniers motifs reviennent souvent de la bouche des jeunes rencontrés. Lorsqu'ils parlent de mauvaises conditions de vie, ils entendent en général le manque de moyens économiques :

Les mauvaises conditions de vie :

« Tu vois, tu peux te lever, certains jours [...]. Tu sais, pour plusieurs d'entre nous, nos parents n'ont rien. Ils n'ont pas de moyens. Alors, il ne me reste plus rien qu'à prendre la rue^{xii} ». cas 14

« En ce qui me concerne, mes parents ne pouvaient pas s'occuper de moi. Il y a plusieurs enfants dans la famille. Même quand je suis allé chez un autre parent, la situation n'a pas changé. Les conditions étaient vraiment difficiles pour moi : je travaillais beaucoup à la maison et puis je n'allais pas à l'école. J'ai abandonné et je suis venu dans la rue à Port-au-Prince^{xiii} ». cas 17

« Bon, je peux t'avouer que ma mère est une pauvre. Elle est pauvre, elle n'a aucun moyen. Si elle en avait, je ne serais pas dans la rue maintenant. Je resterais toujours à ses pieds. Nous sommes une fratrie de 4 enfants dont une fille. Celle-ci vit maintenant chez son mari et nous sommes dans la rue tous les trois. Ma mère vendait du pain au début. Elle le prenait à commission. Il ne restait plus rien de ce petit commerce. Par la suite, elle faisait de la friture pour s'organiser. Je ne sais pas s'il reste quelque chose de ce commerce maintenant^{xiv} ». cas 12

Lorsque les jeunes parlent de la misère et des mauvais traitements, ils entendent les conditions d'existence matérielle difficiles, les punitions et la violence physique notamment.

« J'ai une amie qui souffrait tout comme moi chez elle. Elle connaissait déjà la vie de la rue. Elle m'a guidé (à aller dans la rue). [...] ma mère est morte, mon père

vit encore, mais il ne me sert de rien. Je vivais dans la misère chez une belle-mère qui me maltraitait en plus. Je me suis battue contre elle et je suis partie à la rue^{xv} ». cas 9

« J'étais chez ma soeur, elle est plus jeune que moi. Elle vit mal avec moi. Elle me frappe et je ne peux pas rétorquer. J'accompagne ses enfants à l'école et moi je n'y vais pas. Du moins, je fréquentais une petite école. Un jour, elle m'a frappé, je lui ai dit que c'est la dernière fois parce qu'il n'y en aura pas d'autres. Elle me demande ce que je compte faire si elle recommence. Je lui ai dit que je m'en irai de la maison. Elle m'a répondu qu'elle ira me chercher n'importe où je m'en irai. J'ai été au Champ de Mars⁴⁴ avec elle une fois. Je me rappelle du chemin parcouru pour nous y rendre. Je pouvais donc m'y rendre seul. Alors, un jour, je suis allé au Champ de Mars pour ne jamais revenir chez elle^{xvi} ». cas 16

« Qu'est-ce qui s'est passé ? C'est la cause des mauvais traitements de ma belle-mère. J'étais agité et énergique: j'aimais jouer, je jouais souvent aux billes. A chaque fois que mon père rentrait à la maison, ma belle-mère avait toujours quelque chose à médire de moi [...]. Lorsqu'il [mon père] me battait, c'était terrible. Il est bègue et donc, il ne se contrôle pas quand il me bat. Il me frappe n'importe où. Alors, un soir, pendant qu'un gros camion partait pour Port-au-Prince, moi et un autre camarade, nous prenons place sous le camion près des pneus de rechange. C'est ainsi que nous sommes arrivés dans la rue à Port-au-Prince^{xvii} ». cas 20

« On me battait beaucoup. Mais ce n'est pas pour les coups que je suis parti. C'est à cause des punitions. Il y a ce qu'on appelle « se mettre derrière une chaise » c'est une terrible punition. Je ne la supportais pas. J'ai réalisé avec un ami que je suis trop sévèrement puni à côté des mauvaises conditions de vie. Alors, je suis parti de chez moi^{xviii} ». cas 22

En définitive, les mauvaises conditions de vie et la misère veulent dire la même chose pour les jeunes qui en ont parlé. Cependant, certains lient la misère et les mauvais traitements, alors que d'autres parlent de mauvaises conditions de vie. Tels que mentionnés par les jeunes, les motifs du départ à la rue se résument dans le tableau suivant.

⁴⁴ Champ de Mars est le plus grand parc situé à Port-au-Prince dans les environs du palais national.

Tableau 11 : Synthèse des raisons ayant conduit les enfants à la rue

Les motifs identifiés par les jeunes	Nombre de cas identifiés
Mauvaise conditions de vie	10
Misère et mauvais traitements	6
Abandon familial	1
Simple malentendu	1
Viol	1
Injures de parents (proches ou éloignés)	4
Entraînement des amis	2
Total	25

En synthétisant, les jeunes se sont réfugiés dans les rues notamment pour cause de mauvais traitement et des conditions de vie difficiles (n=16). Il n'est pas facile de séparer ces deux causes car trop souvent, les mauvais traitements sont fréquents dans les situations décrites comme conditions de vie difficiles. Il s'avère important de faire remarquer qu'un grand nombre de jeunes (n=19) mentionnent les conditions économiques difficiles qu'ils vivaient chez leur père et mère. Pourtant seulement 10 disent avoir été contraints de fuir cette situation pour aller dans la rue. Aucun jeune n'a été mis à la porte par ses parents.

Ces résultats permettent d'observer que les enfants accordent une grande importance au fait d'aller à l'école. En effet, les cas 17 et 21 ont bien expliqué les difficultés qu'ils vivaient dans la famille alors qu'ils ne vont pas à l'école. Ils ont même souligné que les enfants de leur soi disant bienfaiteur y allaient. C'est d'ailleurs un des résultats de l'étude réalisée en 1992 (Lubin, 1992) qui a motivé à la recherche de 1998 sur le problème scolaire des enfants de la rue (Lubin, 1998). Ces résultats permettent aussi de noter un comportement de violence des beaux-parents, particulièrement des belles-mères à l'égard des enfants de leur conjoint. De plus, de manière générale, les enfants qui ont vécu plus

d'un épisode de vie familiale (chez des tantes, des oncles, des belles-mères, des sœurs ou des demi-sœur) ne parlent pas de mise en domesticité. Mais de toute évidence les rapports établis avec eux à partir du deuxième épisode de vie familial peuvent être compris dans ce cadre. En d'autres mots, à partir du deuxième épisode de vie familial, on pourrait parler de placement de l'enfant en domesticité dans la famille élargie⁴⁵. Ainsi compris, on pourrait poser l'hypothèse de la fuite de la domesticité de la part des enfants comme une des raisons les ayant motivés à aller dans la rue. Il est important de noter que cette hypothèse n'a jusque là pas été vérifiée dans des études antérieures.

Ces résultats permettent aussi de distinguer deux motifs associés au départ à la rue : un motif déclencheur et un motif profond. Le premier est celui qui a mis fin au ras-le-bol des jeunes, le second est ce qu'ils vivent presque de manière quotidienne. En effet, pour se réfugier dans la rue, il faut un élément déclencheur pour briser les liens familiaux. Cet élément déclencheur est souvent confondu aux motifs profonds qui ont conduit dans la rue. En raison de cette confusion, le groupe de jeunes rencontrés paraît assez homogène. Même dans les cas d'injures des parents et d'entraînements des amis, la cause profonde reste aussi la situation économique difficile vécue :

« Tu sais, en province, les parents te font travailler beaucoup trop. Je ne pouvais pas développer sous le poids des travaux que je faisais tous les jours: je portais des charges sur ma tête et je sarclais^{xix} ». cas 19

« Ma grand-mère et ma tante me reprochent tous les jours. Elles répètent constamment qu'elles ont fait chanter les funérailles de mon père sans rien bénéficier. C'est comme si mon père était responsable de leurs situations difficiles. Pourtant, ce sont les maigres biens de mon père qu'elles ont vendu pour faire chanter les funérailles de mon père^{xx} ». cas 3

Les jeunes ne se sont pas réfugiés dans les rues aux premiers incidents de mauvais traitement ou au début des conditions difficiles. C'est une situation qui a dégénéré au point de devenir insupportable pour eux. Comme le mentionne Leomant (1987, p.

⁴⁵ Pour de plus amples informations sur la domesticité, on peut consulter Lubin (2002). Notons que, généralement, dans la famille élargie, les adultes refusent de dire que les enfants sont mis en domesticité. Ce qui rend difficile le dénombrement de ce problème en Haïti.

13) définissant l'itinéraire social, « [...] il est ainsi le produit de confrontations et d'interactions avec et entre les diverses instances, leurs logiques et leurs temporalités, mais aussi l'expression des contradictions qui, apparaissant entre ces instances et en leur sein, permettent à l'acteur, quel qu'il soit, de ne pas crouler sous le poids des déterminations et de retourner paradoxalement des espaces d'initiative, d'improvisation ». Dans le cas de ces enfants, l'interaction avec les parents biologiques, des belles-mères, des tantes, des oncles, des grands-parents, une marraine etc., a fait naître des difficultés qui les ont contraints à se retourner vers l'espace de la rue considéré comme « espaces d'initiative, d'improvisation ». La rue s'est présentée comme alternative aux difficultés rencontrées. D'où arrive la rupture d'insertion familiale. La famille n'est plus ce qu'elle était avant ou du moins, elle n'arrive plus ou pas à être ce qu'elle doit être. Les enfants se désinsèrent de cette famille. Il faut noter que dans presque tous les cas, on pourrait parler de désinsertion progressive. Certains ont fait un passage qui peut paraître brusque d'après le tableau illustrant les situations familiales vécues par les enfants, d'autres ont passé de demeure en demeure. Dans tous les cas, ils ont attendu le « ras le bol » avant de s'en aller vers la rue.

5.2.2 La vie dans la rue / vers l'autonomie dans la rue

Les enfants arrivent dans les rues, démunis de tout bien matériel. Ceux qui viennent de la zone Sud de Port-au-Prince arrivent au Portail Léogane. Ceux qui viennent du Nord de Port-au-Prince, arrivent au Carrefour de l'aviation. Ceux qui arrivent par bateau occupent des espaces près des wharfs. Avec ceux et celles qui viennent des bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, ils occupent les espaces les plus visibles : les pompes à essence, les grandes artères, les endroits où la circulation automobile et piétonne est dense, les marchés publics, les centres commerciaux, les cinémas, les restaurants, etc. Ce sont les espaces occupés par les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche à leur arrivée dans les rues de Port-au-Prince à partir de 1986. La présence des enfants dans les rues est évidente. Ils attirent l'attention par leur apparence physique car, il faut se rappeler, ils arrivent sans aucun bien matériel. Ils doivent survivre. Ils ne veulent plus retourner aux conditions économiques difficiles et aux mauvais traitements qui les ont

contraint à fuir la famille. En ce sens, si l'on considère la thèse de la désaffiliation de Castel (1991) suivant l'axe d'insertion-non-insertion dans une sociabilité familiale, on peut effectivement dire qu'à ce stade de leur itinéraire, les enfants se sont désinsérés de leur famille. Mais une désinsertion que l'on peut qualifier de progressive si l'on considère la façon dont elle s'est déroulée.

Une fois dans la rue, ils doivent s'arranger pour survivre. Cet arrangement suppose qu'ils doivent mener des activités leur permettant de satisfaire aux moins certains des besoins que la famille se chargeait de leur offrir dans le cadre de la dépendance : nourriture, vêtements, soins quotidiens etc. Mais cela ne suffit pas. La famille a offert autre chose. Leomant (1987, p. 13) l'a bien exprimé : « La famille est aussi un lieu de production de normes et de stratégies : c'est un lieu d'interaction des membres entre eux, de chacun avec le collectif familial et la société, des passés avec les avenir, des enracinements avec les projets ». La vie dans la rue est porteuse de tout cela. C'est ce qui va favoriser d'ailleurs l'émergence d'une culture de rue dans le cas de ces enfants. En effet, l'insertion dans la rue commence par une identification. L'enfant qui y arrive change de statut. Il n'est plus qualifié comme un enfant, mais comme un « enfant de la rue » Certains (n=5) des jeunes rencontrés définissent l'enfant de la rue. Pour un d'entre eux, il n'y a pas de différence entre l'enfant de la rue et celui qui ne l'est pas. La différence arrive en grandissant :

« L'enfant de la rue n'est pas différent des autres enfants. La seule chose est qu'ils n'ont pas la même éducation. Mais ce sont les mêmes enfants. L'enfant du riche peut faire ce qu'il veut tout comme l'enfant de la rue. Ils ont tous les deux une grande liberté. Ils font ce qu'ils veulent. Les deux peuvent aller à Jacmel s'ils le désirent, rien ne peut les empêcher. La seule chose, quand on commence à devenir âgé dans la rue, celui qui vit dans la rue n'a pas un endroit pour être éduqué^{xxi} ». cas 17

Il est possible de situer la question de l'autonomie ou de la dépendance de l'enfant dans un tel propos. On peut voir aussi le type de contrôle parental vis-à-vis de l'enfant.

Les enfants de la rue sont appelés *grapiay* ou *koko rat*. Le premier est celui qui, généralement, vient d'arriver dans la rue. C'est le nouvel arrivé qui est souvent un enfant. Il ne connaît pas encore les principes de la rue. Ce dernier élément est important car, on

peut être plus âgé et se faire qualifier de *grapiay*. Le second, le *koko rat* est celui qui fouille dans les déchets :

« Si tu n'es pas aussi violent que les autres, même si tu es plus âgé qu'eux, tu es considéré comme un *grapiay*. [...] le *koko rat* est celui qui fouille dans les détritiques à la recherche de tout. Il leur arrive d'y trouver beaucoup de chose qu'on laisse passer par inadvertance : une enveloppe contenant de l'argent, des bijoux en or etc. On peut trouver ces choses aussi en fouillant dans les égouts (*fê rigòl*). Quelque soit la qualité de l'eau ou des détritiques, ils vont fouiller dedans. L'argent trouvé est souvent apporté à un responsable au centre ou quelqu'un d'autre dans la rue qui le garde pour eux^{xxii} ». cas 18

L'enfant de la rue est reconnu par sa tenue vestimentaire et son apparence physique :

« Par le fait qu'ils soient des enfants de la rue, ils ont l'habitude de se comporter de n'importe quelle façon : ils ne se coiffent pas, ils portent des maillots et des pantalons trop grands pour leur taille. Habillés ainsi, ils sont pris pour des voleurs ou des *chime*^{xxiii} ». cas 25

Reprenant ici la notion de carrière telle que présentée dans le cadre théorique, l'identification de l'enfant dans le milieu de la rue est le début de sa carrière de rue. Ainsi, le *grapiay* ou le *koko rat* correspond bien à cette étape de fragilisation décrite par Paugam (2005). En effet, parlant des SDF, Damon (2002, p. 153) avance que « La fragilisation correspond à l'entrée dans la carrière. Les comportements des personnes qui se retrouvent pour la première fois aux services destinés aux sans-abris ont des similarités qui les distinguent des autres SDF. Elles ne maîtrisent pas les rouages de réseaux qui pourraient les aider ». Dans le milieu de la rue, le *grapiay* ou le *koko rat* ne connaît pas encore le fonctionnement dans la rue contrairement aux autres enfants habitués à cet espace. Il est d'ailleurs reconnu et qualifié pour ses maladresses dans la rue.

5.2.2.1 La rue et les activités de survie

Comme on a pu l'observer dans le tableau 9 les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude arrivent dans la rue à différents âges : certains (n=2) à 4 ou 6 ans, d'autres (n=4) entre 7 à 9 ans. À peu près la moitié (n=12) arrivent entre 10 et 12 ans. Mais, entre 4 et 9 ans, le choix d'activités rémunératrices ou de petit boulot n'est pas très varié. Pour survivre, ces enfants, filles ou garçons quémandent ou essuient les souliers des passants.

« Je quémante pour survivre dans la rue. Mais je ne quémendais pas comme le font les actuels *grapiay* [...] nous essayons les pare-brise des voitures, les souliers des passants dans les camionnettes. Les enfants ne font presque plus cette dernière activité. Certains passants les appellent de petits voleurs^{xxiv} ». cas 3

Certaines fois, ils tentent d'essayer les pare-brise des voitures. Mais cette dernière activité a la préférence des 10 à 14 ans qui ne veulent pas quémander. Certains, parmi ces derniers, font aussi de petits boulots pour les marchands / les marchandes, les chauffeurs de camionnettes ou les réparateurs de toute sorte (messager pour faire de petites courses et de petits achats, nettoyage et vaisselle pour les marchandes de nourriture toute cuite etc.)

« Comme activité, je lavais les voitures. J'essayais les souliers des passants aussi. Mais je rendais service aux marchandes / marchands de la rue^{xxv} » cas 16

« Ce que je faisais comme activité, je travaillais avec les réparateurs de pneus de bicyclette pour gagner un peu d'argent^{xxvi} ». cas 12

« J'ai abandonné l'activité d'essayer les souliers grâce à l'intervention de l'autre (le directeur du centre D) pour aller laver les voitures. Il nous a donné quelque chose qui s'appelle *wondé*⁴⁶ On y mettait de l'eau et on lavait les pare-brise des voitures^{xxvii}. cas 20

À partir de 15 ans, ils sont plutôt tentés d'entreprendre des activités « plus autonomes » considérées dans le contexte de la rue : *bèf chenn*, *manadjè*, portefeuilles...

« Je n'aimais pas mendier alors, j'ai préféré appeler des passagers pour prendre place dans les camionnettes desservant divers circuits^{xxviii} ». cas 22

« C'est ici (dans un coin d'une place publique qu'il a pointé du doigt) que je lavais les pare-brise des voitures^{xxix} ». cas 19

« Nous transportions des bagages ou toute autre chose pour les passants, car, lorsqu'il pleut, nous ne pouvons pas continuer à laver les pare-brise des voitures. Il faut transporter les bagages des passants pour gagner un peu d'argent^{xxx} ». cas 21

⁴⁶ Sorte de contenant terminée par une éponge permettant de laisser couler de l'eau pour laver les pare-brises des voitures.

« Lorsque les enfants sont petits, ils commettent de petits larcins pour survivre (comme le vol de nourriture). A partir de 16 à 17 ans, ils veulent s'habiller chèrement, posséder de beaux habits. Ils ont une femme et des enfants à leurs charges. C'est à ce moment qu'ils deviennent dangereux. Ils sont obligés d'avoir des armes pour intimider, voler [...]. Mais il y en a aussi à partir de cet âge qui vont laver des voitures. Comprends-tu bien ce que je te dis^{xxxii} ? » cas 21

Les enfants et les jeunes garçons s'adonnent à d'autres activités dont ils ne sont pas fiers de parler. Par exemple, ils ne parlent pas à titre personnel de la prostitution chez les garçons « Je connais plusieurs d'entre nous qui se prostituent » c'est un commentaire que plusieurs (n=5) font généralement après l'entrevue. Il arrive souvent que des pédophiles connus dans le milieu de la rue viennent les chercher pour les emmener à l'hôtel ou chez eux :

« Certains pédophiles étrangers, arrivés en Haïti, viennent dans les rues, chercher des enfants pour des relations homosexuelles. C'est pourquoi je te dis que la rue n'est pas bonne^{xxxiii} ». cas 1

C'est une sorte d'activité⁴⁷, peut-on dire, qui est en fait beaucoup plus rentable économiquement que les autres déjà mentionnées. Il y a aussi parmi les jeunes qui se battent (en duel) pour de l'argent. C'est une activité rare. Seulement un jeune en a parlé. Cette activité n'a pas été recensée dans des études antérieures (Bernier & Ascensio, 1992; Lhérisson et al., 2003; Lubin, 1992; 1998; Renois, 2000)

« Je me bats en duel. Mais je sais aussi vendre le combat^{xxxiii} ». cas 22

Les filles s'adonnent très tôt à la prostitution et y restent tout le temps qu'elles vivent dans la rue.

« Nous nous prostituons pour vivre. C'est ce que font toutes les filles de rue^{xxxiv} ». cas 10

« On prend la direction d'une vie bizarre. Tu es face à ta conscience et à Dieu. Nous nous prostituons pour gagner un peu d'argent^{xxxv} ». cas 7

« Je peux dire que je suis une prostituée. Les prostituées ne se tiennent pas seulement sous les pylônes électriques pour se faire voir. Si tu n'as pas de concubin fixe alors que tu fréquentes plusieurs hommes, c'est de la prostitution.

⁴⁷ L'étude ne porte pas sur l'orientation sexuelle des jeunes. Par ailleurs, l'homosexualité est un sujet encore tabou dans la société haïtienne. Dans le quotidien haïtien, il vaut mieux être macho qu'homosexuel.

Tu couches avec l'homme pour de l'argent moyennant qu'il utilise un condom et tu t'en vas avec ton argent^{xxxvi} ». cas 11

Avec la réalisation de telles activités, il est évident que les enfants commencent effectivement à se prendre en charge. C'est le début de l'autonomie dans la rue correspondant précisément à l'étape de routinisation telle que présentée par Paugam (2005). Cette étape correspond à une « phase d'engagement dans la carrière » de la rue. En effet, ce sont ces activités qui leur permettent d'assurer leur survie dans la rue. Mais le fait que ces enfants soient dans les rues, les rend disponibles pour toutes activités délinquantes. Certains d'entre eux ont effectivement été utilisés par des politiciens ou des délinquants de tout acabit (*dealers* de drogue entre autre) d'après ce que rapportent certains jeunes. Ils ne disent pas combien ils gagnent mais ils affirment que des activités de ce genre sont plus intéressantes (du point de vue économique) que laver des voitures par exemple. Mais là encore, ils ne sont pas fiers d'en parler. D'ailleurs lorsqu'ils en parlent, ce n'est pas à titre personnel :

« Certains parmi nous ont participé à toutes sortes d'activités qui rapportent plus d'argent que le lavage des voitures. Cela fait leur affaire. Mais je t'assure qu'ils ne vivent pas longtemps en participant dans des activités comme la drogue ou d'autres liées à la drogue^{xxxvii} ». cas 2

Certains jeunes (n=4) ont expliqué, à la fin de l'entretien, comment certains d'entre eux ont participé à des activités délinquantes pour gagner de l'argent en étant dans la rue. Ils ne cachent pas leur stupéfaction. Mais ils (n=4) disent toujours « c'est ainsi que certains jeunes s'organisent ». Parlant de ces activités, un jeune avance que :

« C'est pourquoi je te dis qu'ils gagnent beaucoup d'argent. Mais il y a des jeunes qui ne participent pas à ce genre d'activité, ils préfèrent travailler dans le transport public^{xxxviii} ». cas 1

Pour mieux situer ces enfants, il ne faut pas confondre les petites filles qui accompagnent les femmes au marché public pour faire leurs achats avec les filles de la rue. Celles-ci font partie de la culture de la rue telle que définie dans la problématique. Les premières viennent uniquement pour travailler et gagner un peu d'argent. Souvent, elles viennent accompagnées de leur mère, d'un proche parent ou d'une voisine avec qui elles doivent

rentrer à la maison. Elles se rencontrent le plus souvent dans les marchés ou les zones avoisinantes du marché. Les filles de la rue par contre, font rarement l'activité d'accompagner les gens dans leurs achats au marché. D'ailleurs les habituées (les femmes qui viennent acheter) au marché ne leur font pas beaucoup confiance d'après ce que rapporte une parmi les filles rencontrées. Du côté des garçons, c'est aussi la même situation. Il ne faut pas confondre les jeunes portefaix rencontrés dans certains carrefours ou dans les zones du marché avec les adolescents ou les jeunes de la rue dont il est question ici. La rue en Haïti est peuplée de gens, mais tous n'y sont pas pour les mêmes raisons. C'est pourquoi, dans la présentation de la problématique, la culture de la rue est prise comme référence pour définir l'enfant de la rue. C'est elle qui sert de balise.

Comme on peut l'observer, les enfants de la rue sont obligés de travailler pour survivre. Mais leurs activités ne sont qu'une composante de la culture à laquelle ils s'insèrent.

Bref, pour résoudre certains problèmes, nourriture et soins quotidiens entre autres, les jeunes s'adonnent à diverses activités. La plus petite fille a mendié et essuyé les souliers des passants durant un certain temps. Une a vendu des cigarettes de temps en temps, une autre, des dessous pour femmes et filles. C'étaient des activités passagères car, toutes ont vite fait de la prostitution leur activité principale de survie. Parmi les garçons : un se bat en duel, deux essuient des souliers, quatre mendient. Mais tous travaillent dans le transport en commun. Il est à noter que les enfants ne mènent pas une seule activité. Il faut aussi noter que les plus petits (filles et garçons) étaient moins enclins à laver les pare-brise des voitures à cause de leur développement physique dû à leur jeunesse. Il faut se rappeler aussi certaines activités dont les enfants ne sont pas fiers de parler telle la prostitution masculine et les activités illégales. Les activités de survie dans la rue apparaissent surtout déterminées par le sexe et l'âge du jeune de la rue.

5.2.2.2 Le baz.

Katèl ou *baz*, tel est le nom de l'organisation des enfants de la rue. C'est d'abord un groupe de jeunes et d'enfants qui se connaissent et qui décident de s'identifier comme tel.

Le *baz* occupe un espace et les membres doivent le défendre contre tout éventuel attaquant :

« Supposons que nous sommes 15 dans le *baz*, nous n'accepterons pas la présence d'un autre. Nous ignorons quel type de mauvaise action il a pu commettre ou commettra-t-il. Nous n'accepterons pas qu'il y vienne essuyer les pare-brise si c'est l'activité de survie qu'il mène. Nous le chasserons^{xxxix} ». cas 12

Le *baz* est un lieu de protection pour ses membres :

« On a toujours dit qu'il ne faut pas passer à certains endroits à certaines heures. D'ailleurs, il est préférable de rester avec ses amis. Certaines mésaventures ne vous arriveront pas. Si vous laissez votre local pour vous rendre à un autre, n'importe quoi peut vous arriver^{xl} ». cas 19

Bien souvent, c'est leur espace de rencontre et leur dortoir

« Nous sommes tous des amis dans cet espace. Vous ne nous rencontrerez pas le jour, mais le soir, nous y sommes tous^{xli} ». cas 4

Le *baz* couvre donc une aire géographique. Celle-ci peut être : marquée par une vieille maison, un vieux camion, un vieux bateau, le coin d'une place publique ou d'un marché. C'est du moins, certains des différents espaces géographiques qu'ont occupé les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche.

« Le bicentenaire est devenu mon *baz*. Tout le monde me connaît. Rien ne peut m'arriver. Parfois, je viens parler aux amis, après, je retourne chez moi^{xlii} ». cas 7

« J'ai vécu beaucoup de temps dans la rue. Je me réfugiais sous un vieux *container* au Wharf de Jérémie^{xliii} ». cas 20

Autrefois, le *baz* pouvait être mixte. Pour se protéger du viol, chaque fille avait un copain et les deux faisaient partis du même *baz*

« Voilà comment était le *baz*, chaque garçon avait une fille. Il s'occupait d'elle, lui donne à manger et lui achète de beaux sabots^{xliv} ». cas 9

Le *baz* était dirigé par un chef, généralement un homme. Il a plein pouvoir sur les membres qui travaillent pour lui et lui doivent obéissance. Un jeune a ainsi décrit le chef du *baz* :

« Il était notre chef, notre patron. Il nous protégeait des autres qui ne pouvaient pas nous maltraiter. Mais il était là comme un Seigneur : nous travaillions pour lui, nous lui achetions à manger. Il nous faisait payer chèrement certaines petites erreurs. Par exemple, j'avais par mégarde piétiner sa chemise, il me l'a fait payer cinq dollars. J'ai travaillé très dur pour lui payer cette chemise. À cette époque, une gourde⁴⁸ avait beaucoup de valeur^{xlv} ». cas 21

Un autre rapporte ce qui suit :

« Tu vas *make* pour lui comme si c'était dans un match de foot ball. Au retour, tu ne peux pas mentir sur la quantité d'argent gagné. S'il apprend par la suite que tu lui avais menti, tu es foutu, tu auras beaucoup de problèmes^{xlvi} ». cas 18

Le chef du baz intervient aussi dans les petits démêlés entre les membres :

« Si nous nous disputons, le chef du *baz* vient instaurer la paix entre nous^{xlvii} ». cas 6

Les garçons étant plus nombreux que les filles dans la rue, les *baz* de garçons le sont aussi. Mais les jeunes ont parlé d'un grand *baz* de filles dirigé par deux anciennes filles de rue. Celles-ci ont maintenant des enfants et un mari. Elles ne vivent plus dans la rue actuellement. Cependant, à l'époque où ces jeunes étaient encore des enfants, elles continuaient à diriger le *baz* des filles. Celles-ci travaillaient pour elles, bref c'était le même principe que pour les *baz* des garçons. On pouvait s'en aller du *baz* si on s'estimait trop exploité. Cependant, c'était à ses propres avantages et à ses propres risques. Les chefs du *baz* n'offrent aucune protection en cas de difficultés quelles qu'elles soient. Ainsi, il conviendrait mieux à certaines filles d'entretenir une relation amoureuse avec certains policiers. En général, cette relation leur procure du respect et de la protection dans la rue. Les filles disent que : « *nou kanpe an tòg* ». Ce qui veut dire selon leur propre terme:

« Nous entretenons des relations avec des hommes différents. Ceux-ci peuvent être des policiers afin qu'on nous craigne^{xlviii} ». cas 7

Pour faire partie du *baz*, la personne doit être un enfant de la rue (enfant ou adolescent) c'est-à-dire avoir laissé la maison familiale pour venir vivre dans la rue, être présenté par

⁴⁸ La gourde est la monnaie locale. Dans les années 80 il fallait cinq gourdes pour un dollar américain. À la fin de l'année 2005, il fallait 42 gourdes pour un dollar américain. Mais dans le langage de tous les jours, beaucoup de gens continuent d'utiliser le terme dollar en parlant de la gourde.

quelqu'un déjà membre du baz, convaincre les autres de sa non participation à des activités louches telles que le vol ou le meurtre si on a déjà vécu un certain temps dans la rue. Il est important à ce niveau de distinguer les *baz* d'enfants de la rue des gangs de rue dont la plupart compte en leur sein d'anciens enfants de rue. Avant de faire partie du *baz*, il faut passer par un rite d'initiation. Pour l'enfant ou le jeune qui vient d'arriver dans la rue, la bastonnade était presque incontournable. Un des jeunes rencontrés raconte que son acceptation a consisté en une bastonnade qu'il a évitée de justesse:

« Pour faire partie d'un baz à ton arrivée dans la rue, il faut être battu. Tu viens d'arriver dans la rue, tu seras sévèrement battu. Pour ma part, j'étais conduit à une ancienne maison au Portail Léogane. On m'a dit qu'on allait me préparer un ticket. Je viens de la campagne, je ne comprenais rien. On me l'a dit, j'y ai cru. Un dénommé P.F. arrive et demande ce qui se passe. Ils répondent qu'un *grapiay*⁴⁹ venait d'arriver et qu'ils allaient lui préparer un ticket. P.F. répondait : c'est mon *grapiay*. Depuis lors, j'étais reconnu^{xlix} ». cas 21

Le *baz* représente une structure de solidarité où tout se vit ensemble. Ces commentaires le démontrent bien :

« Nous faisons tout ensemble : nous mangeons, nous fumons⁵⁰ ensemble...Nous ne sommes qu'un ici^l ». cas 13

«Tous ceux que vous voyez ici, nous sommes des amis. Nous vivons comme des frères et des sœurs^{li} ». cas 4

« Nous sommes une seule famille dans la rue^{lii} ». cas 5

Une grande compréhension est nécessaire pour fonctionner dans le baz :

« Dans le *baz*, la compréhension mutuelle est importante. Chacun a ses propres affaires. Mais nous pouvons aller au cinéma ensemble, nous nous échangeons les habits, nous vivons ensemble. Personne ne soupçonnera que nous ne sommes pas des sœurs^{liii} ». cas 12

La nourriture appartient souvent à tout le monde dans le *baz* :

⁴⁹ Voir petit glossaire de mots utilisés dans la rue

⁵⁰ Sous entendu fumer de la marijuana

« Parfois, nous cotisons pour nous préparer à manger. Certains donnent 25 gourdes, 10 gourdes, nous mettons ensemble et nous nous préparons une grosse casserole et tout le monde mange. Même si quelqu'un n'a pas contribué parce qu'il n'a pas d'argent, il trouvera une part. Personne ne connaît les parents des autres ici. Nous voici comme des amis, nous mangeons ensemble, nous dormons ensemble^{liv} ». cas 3

Mais il existe aussi certaines affinités qui font naître de petits groupes dans le *baz*. Ces petits groupes entreprennent des initiatives qui leur permettent d'alléger des difficultés auxquelles ils font face:

« Oui, par exemple, nous organisons une mise en commun de quelques sous^{lv} appelée *sòl*⁵¹ /» cas 12

Mais le *baz* reste une structure où la violence est omniprésente comme cela se passe dans la rue :

« La violence est aussi présente dans le *katèl*^{lvi} ». cas 21

C'est pour cette raison, souligne un jeune

« Si un grand ne te donne pas sa protection dans la rue, tu es foutu. Tu subiras beaucoup d'injustice dans la rue^{lvii} ». cas 21

L'exploitation des petits par les grands y trouve place malgré un semblant de compréhension mutuelle. La relation avec le chef en est un bel exemple :

« Si tu fais partie du *baz* de quelqu'un et que tu as 20 dollars, il en prendra 10 et te remettra 10^{lviii} ». L'homosexualité est aussi de mise. Souvent, les plus âgés abusent des plus petits^{lix} ». cas 7

Les difficultés sont nombreuses dans les rues. Mais des liens y sont tissés. Les enfants se sont organisés pour y survivre. La rue a ses normes et il faut prendre des dispositions pour les respecter et se protéger. Il faut aussi entrer en contact avec d'autres enfants qui partagent l'espace de la rue. Mais il y a encore d'autres acteurs dans la rue.

⁵¹ Sorte de mise en commun organisée par les gens pour résoudre des problèmes financiers. Les gens mettent de l'argent ensemble pour le *sòl*. Cette mise en commun peut se faire quotidiennement dans les couches économiques modestes.

Il faut noter que le baz a aussi évolué. Autrefois, le *baz* était souvent composé de garçons et de filles. Maintenant, d'après ce que rapportent certains des jeunes rencontrés, il est plus difficile de rencontrer des *baz* mixtes. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas ni qu'il n'y a pas de relation entre les *baz* de fille et ceux des garçons. La situation politique a modifié les comportements :

« Les policiers sont présents dans les rues. Tout le monde a peur de tout le monde dans le pays. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas d'hommes dans notre *baz*^{lx} ». cas 11

Un autre jeune rejette le mot *baz*. Selon lui,

« Dès qu'on parle de *baz* maintenant, la police ne verra pas autre chose qu'un gang. Ce qui l'amènera à penser qu'il y a des gens qui te donnent de l'argent ou des armes pour exécuter de mauvaises actions^{lxi} ». cas 23

Un autre avance dans le même sens:

« Maintenant, il n'y a plus de *baz*. Le pays vit dans le plus grand trouble. De plus nous grandissons, nous pensons autrement, nous réfléchissons^{lxii} ». cas 9

Le *baz* est une structure de solidarité. Une fois dans la rue, on ne peut se soustraire à la règle de faire partie de l'un d'eux. La survie dans la rue en dépend. À l'intérieur du *baz*, il peut exister des sous-groupes. Ces derniers résultent d'une certaine affinité entre certains membres du *baz*.

Les liens ou affinités existants entre un membre de *baz* avec un *grapiay* représentent un atout pour celui-ci dans le cadre de son initiation comme nouveau membre du *baz*. Le cas 21 est un bel exemple. Il a échappé de justesse à une bastonnade. Le chef du *baz*, arrivé à temps sur les lieux, l'a déclaré « mon *grapiay* ». Malgré cet atout, le *grapiay* peut ne pas appartenir au même *baz* qu'avec celui à qui il est lié. Le cas 12 est une bonne illustration. Il n'appartient pas au même *baz* que ses deux autres frères qui l'ont rejoint dans la rue. Mais, mentionne-t-il lors de l'entrevue « nous cherchons souvent à nous voir, et je fais avoir de nos nouvelles à ma mère chaque fois que l'occasion se présente ».

Certains problèmes vécus dans la société en général sont identifiés dans la structure du baz également. On a en exemple : le machisme, l'exploitation, la violence et l'autoritarisme.

5.2.2.3 Relation avec d'autres acteurs dans la rue

Il n'y a pas que les enfants dans la rue. D'autres acteurs utilisent aussi la rue à plusieurs fins. L'interaction entre les enfants et ces acteurs est inévitable puisqu'ils partagent le même espace. Les passants, les marchands de toute sorte, les chauffeurs du transport en commun, les policiers sont quelques uns de ces acteurs. Tous n'utilisent pas la rue pour les mêmes raisons. L'interaction entre les enfants et ces acteurs dépend de l'objectif de chacun dans la rue.

Rafles policières, injures, coups et blessures, exploitation, tels sont les mots pour résumer la relation de la police avec les jeunes rencontrés. Ou du moins, c'est ce qui ressort de leurs commentaires sur leur rapport avec la police en général à leur arrivée dans la rue. En effet, tous les jeunes rencontrés ont été victimes des rafles et des brutalités policières.

« Je vis dans la rue depuis longtemps. Les policiers nous mettent les pieds sous le cou, sous le dos et sous la tête. Certaines fois, pour nous échapper à ces mauvais traitements, nous nous réfugions dans les égoûts. Nous y restons quelque temps. Nous faisons tout dans les égoûts^{lxiii} ». cas 6

« Les policiers sèment la désunion dans la rue. Dès qu'ils voient les jeunes de rue, ils disent que ces jeunes sont des voleurs. Mais ce n'est pas vrai. Les policiers les tuent gratuitement par balles et nous (les filles) malmènent^{lxiv} ». cas 9

« Les policiers ne veulent pas nous laisser travailler dans cet espace. J'ai fait plusieurs séjours en prison à cause de cela. Mais je n'ai pas d'autre choix que de continuer à travailler dans ce même espace pour assurer ma survie^{lxv} ». cas 17

« La nuit, les policiers envahissent les rues et tirent partout. Si pour notre malheur, ils nous croisent sur leur chemin, ils nous frappent et nous risquons de nous faire tuer par eux. Ils disent que nous dérangeons l'ordre public^{lxvi} ». cas 21

Les filles quant à elles ont été et sont encore victimes de viol et de brutalités policières. Chaque époque amène le nom de quelqu'un reconnu dans le milieu policier pour ses brutalités envers les enfants de la rue. La grande majorité des jeunes rencontrés ont fait un séjour, court ou long, dans les prisons⁵².

« Des policiers pompiers ont violé une de nos amies. Ils étaient attirés par nous mais, il y en a un qui était particulièrement intéressé à mon amie [...] tu vois [...] nous subissons toujours les mauvais traitements des policiers qui nous disent souvent de retourner de là d'où nous venons. C'est pour ces raisons que quand des policiers nous appellent amicalement, nous leur répondons que nous sommes des enfants des couches pauvres. Des policiers ne sauraient être nos amis^{lxvii} ». cas 3

La relation des policiers avec les enfants de la rue n'ont pas changé au cours du temps. Aujourd'hui encore, les mêmes pratiques sont toujours de mises.

« Les policiers ne veulent pas nous laisser en paix : ils nous frappent. Avant-hier soir, nous dormions dans un vieux camion, des policiers sont arrivés au cours de la nuit, ils nous ont fait descendre. Un d'entre nous dormait profondément et n'a pas entendu leur arrivée. Ils l'ont pris par les pieds et l'ont obligé à se réveiller. Un autre jeune allait monter dans le vieux camion. Nous n'avions pas eu le temps de l'en empêcher. Les policiers l'ont tué de deux balles : une au dos, une au ventre. Ses intestins sont sortis de son abdomen, ils lui ont cassé un de ses pieds. Nous l'avions emmené à la Croix-Rouge Haïtienne au départ des policiers. Il était complètement ensanglanté. La Croix-Rouge Haïtienne l'a conduit d'urgence à l'Hôpital Général. Il a succombé à ses blessures. Il est mort ! il est mort ! La police est responsable de sa mort^{lxviii} ». cas 6

Parlant d'une expérience de mauvais traitement par des policiers, un jeune rapporte que les enfants de la rue se font qualifier de toutes les injures par des policiers.

« Des policiers nous qualifient de voleurs, de tueurs et de tout ce qui n'est pas bon dans la société^{lxix} ». cas 14

Trop souvent, les raisons des mauvais traitements de la part des policiers sont inconnues. Il suffit qu'il se passe quelque chose dans la rue pour qu'on s'en prenne aux enfants et aux jeunes de rue. En cas de troubles politiques, ils sont les premiers à être touchés. Pour ou contre, les enfants de la rue sont souvent utilisés par des politiciens et d'autres

⁵² L'Etat ne dispose pas d'espaces spéciaux pour les personnes âgées de moins de 16 ans à part la prison des femmes (16 ans est la majorité pénale en Haïti).

délinquants pour être rejetés par la suite. Pour les policiers, ils sont une cible manipulable donc, susceptible de déranger l'ordre établi. Tous les jeunes rencontrés ont exprimé leur ras le bol face à cette situation.

« La police dit que nous dérangeons l'ordre public. Tout ce qui se fait, des gens socialement bien placés le font, mais c'est à nous que les policiers s'en prennent^{lxx} ». cas 15

« Les gens bien placés dans la société font toute sorte de mauvaises choses. Mais les policiers ne voient que nous. Pour les jets de pierre, ils viennent nous brutaliser, ils ne vont pas s'en prendre à ceux qui utilisent les enfants à cette fin. Nous sommes battus pour tout. Cela m'est déjà arrivé^{lxxi} ». cas 8

Avec les marchands et les chauffeurs du transport en commun, la relation est plutôt bonne. Les jeunes constituent une main d'œuvre disponible et souvent à bon marché pour eux. Parlant d'une vendeuse, un jeune raconte que

« Je vais faire le nettoyage chez elle, je lave son auto quand elle en a, je vais jeter les immondices parfois^{lxxii} ». cas 16

Bien souvent, les vendeurs et les chauffeurs de *taptap* sont la banque de certains enfants. Ils gardent leur argent pour eux. Aucun cas de vol ou d'abus de confiance en ce sens n'a été mentionné par ceux rencontrés. Certains de ceux-ci au contraire gardent un souvenir positif de ces marchands et ces chauffeurs. Les commentaires suivants l'illustrent bien :

« Les vendeuses de la Croix des Bossales⁵³ représentent pour nous les personnes les plus sensibles^{lxxiii} ». cas 3

« Les gens qui travaillaient dans notre environnement : les réparateurs de pneus et les vendeuses de nourriture nous apprécient beaucoup^{lxxiv} ». cas 14

« Je n'ai jamais eu de problèmes avec les vendeurs/vendeuses^{lxxv}. Parfois le chauffeur avec qui je suis habitué à travailler garde mon argent pour me le remettre quand j'en ai besoin. Il ne travaille pas avec d'autres jeunes à part moi ». cas 15

En ce qui concerne le comportement des passants, d'après ce que rapportent certains jeunes (n=4), les passants sont assez compréhensifs à leur endroit.

⁵³ Le plus grand marché public à Port-au-Prince. C'est un marché central. On y trouve tout.

« Quand j'étais arrivé dans la rue à l'âge de 12 ans, je me tenais du côté d'un *dancing- Roxy-* au bicentenaire. Les gens riches y venaient se payer du bon temps: ils buvaient, ils passaient de bons moments. Nous (les enfants de la rue de cette époque) surveillions et lavions leurs voitures. Tu comprends? Nous étions des enfants, ces gens nous appréciaient. Ils nous donnaient la quantité d'argent que nous leur demandions. Ce sont des gens qui venaient gaspiller de l'argent. Ils aimaient nous faire l'aumône^{lxxvi} ». cas 4

Une autre rapporte que :

« Les passants avaient pitié de nous. On était petit et crasseux. Ils aimaient nous offrir certaines choses^{lxxvii} ». cas 3

Il faut se rappeler de l'histoire du cas 2 qui a commencé sa vie de rue à l'aéroport de Port-au-Prince. Il gagnait son argent comme *lepandyè*. Un autre (le cas 22) gagnait le sien en se rendant, avec d'autres camarades, du côté de la frontière hatiano-dominicaine.

D'après ce que rapportent d'autres jeunes (n=8), le comportement des passants aujourd'hui a changé à leur endroit. Ils se plaignent de l'attitude de négation, de mépris et parfois même de violence des passants à leur égard.

« Les enfants de la rue et les jeunes d'aujourd'hui se font qualifier de petits voleurs, de *koko rat* par les passants. Ceux-ci nous prennent pour les *chimè* » cas 9

Ces commentaires soulèvent une grande contradiction. En effet, depuis les premières manifestations du problème des enfants de la rue à Port-au-Prince, on enregistrait cette situation de négation, de mépris et parfois même de violence des passants à l'égard des enfants de la rue. Les deux commentaires suivants viennent en appui à cette contradiction :

« Tu sais ce qui m'est arrivé une fois, j'avais quelques mois depuis que j'étais arrivé dans la rue. Je suis allé essayer l'auto de quelqu'un, tu sais qu'il m'a craché dessus ? Mes amis ! C'est très grave oui, ce que les enfants doivent vivre dans la rue!. je ne lui ai rien dit. Je l'ai regardé et c'est tout^{lxxviii} ». cas 21

« Moi, j'ai reçu un coup de soulier en plein visage. C'était au cours de l'année 1986. Depuis lors, j'ai abandonné cette activité. J'étais petit, je cherchais à me

procurer de quoi manger et j'ai été frappé en plein visage avec un soulier! Cela s'est passé dans une camionnette. Je ne l'oublierai jamais^{lxxix} ». cas 20

Les résultats traitant de la vie de la rue correspondent dans l'ensemble aux données sur les conditions de vie des enfants de la rue en Haïti observées dans des études antérieures (Bernier & Ascensio, 1992; Lubin, 1992; 1997) et présentées au chapitre 1. Ils expliquent bien les composantes ou les caractéristiques de la culture de la rue. Il faut noter les changements survenus dans le baz en ce qui a trait à sa structure. En effet, on n'observe plus de représentant du chef de *baz* tel qu'observé au cours des années passées (Lubin, 1992; 1997). Les deux grands *baz* de filles sont aussi absents dans la rue. Ou du moins, les jeunes rencontrés n'en font plus partie. Il faut reconnaître que les membres ne sont plus maintenant des enfants. Ce sont de jeunes adultes qui ont une bonne connaissance de la vie de la rue. Une autre observation que l'on doit faire aujourd'hui encore, c'est qu'il n'y a toujours pas de femmes chef d'un baz où se trouvent des garçons.

Par ailleurs, la figure 1 (p17 chapitre 1) présentant les liens relationnels des enfants de la rue en Haïti avec les tiers correspond aussi à la réalité actuelle. Ce schéma met l'enfant de la rue dans une constellation de relations avec divers acteurs dans l'espace de la rue : marchands, chauffeurs, policiers, passants et autres groupes dans la rue. La contradiction dans les relations avec les marchands et les chauffeurs n'a pas été observée. C'est peut être en essayant de faire une évaluation ou une comparaison entre le travail fourni par les enfants et la rémunération obtenue qu'on aurait sans doute pu voir s'il y a eu ou non exploitation. Mais ce n'est pas l'objet dans cette étude.

Dans le cadre de la carrière de rue, l'ensemble des activités et tout le réseau relationnel des enfants dans l'univers de la rue, permettent de comprendre les éléments autour desquels s'organise l'autonomie dans la rue. On peut, à ce niveau également, identifier les éléments caractérisant la culture de la rue. Car, soutiennent Vulbeau et Barreyre (1994), comme mentionné dans le cadre théorique, « une culture se constitue chaque fois qu'un groupe de personnes mène une existence en partie commune » (p.40). Reprenant la notion de culture telle qu'appliquée par Goffman (1985) aux sous-groupes ethniques, religieux, régionaux ou professionnels, on peut effectivement voir l'évidence de cet

« ensemble organisé de significations, et donc, une culture » (p. 104). Par ailleurs, l'appartenance des enfants à la culture de la rue sied bien avec cette « forme d'engagement » dans la vie de la rue qualifiée par Paugam (2005) de routinisation.

Pour s'insérer dans la rue, les jeunes se sont arrangés pour mener certaines activités, pour se protéger des vicissitudes de toute sorte, créer des liens entre eux, établir des relations avec divers acteurs qui utilisent la rue. Au cours de la vie de la rue « les modalités de vie quotidienne se composent à partir d'activités qui deviennent routinières » (Paugam, 2005, p. 154). Ce qui fait correspondre cette étape de la vie des enfants de « routinisation » suivant le thème de Paugam (2005). Ainsi, les enfants ont passé, non sans difficulté, d'une situation de dépendance familiale à une certaine autonomie dans la rue. La rupture des relations familiales est soldée par une autonomie dans la rue. Si cette rupture familiale est considérée par certains comme un acte déviant, il faut reconnaître, comme le souligne Becker (1985), qu'elle a conduit à la recomposition du « tissu social » dans le cadre de l'autonomie marginale.

Jusque là, la vie de la rue est très homogène pour les enfants. À ce titre, il est important de noter que dans le cas des jeunes de la rue de Montréal, Bélot (2003, p. 177) a constaté que « dans cette expérience de la survie, les enjeux de classe semble s'amenuiser. Tous les jeunes adoptent les mêmes stratégies pour se débrouiller ». Il est difficile d'identifier de grandes caractéristiques au niveau de l'échantillon sous étude.

5.2.2.4 Relation avec la famille d'origine

Les enfants sont partis de chez eux notamment pour cause de mauvais traitements et des conditions de vie économiquement difficiles. Malgré leur appartenance à la culture de la rue, certains d'entre eux vont garder un certain lien avec leur famille.

« Certaines personnes disent souvent que les enfants de la rue n'ont pas de contact avec leur famille. Ce n'est pas vrai. Il y en a qui ne peuvent pas y retourner parce qu'ils n'avaient pas jugé nécessaire d'aider leur famille pendant qu'ils gagnaient

des sous dans la rue. Écoute, si tu gagnes de l'argent dans la rue, pendant que ta mère est une femme pauvre, ton père, tes sœurs et tes frères le sont aussi, c'est à toi de les aider. Si tu ne les aides pas, tu ne peux pas retourner dans cette famille lorsque les choses ne marchent pas pour toi plus tard. Quelques-uns d'entre nous ont ce problème actuellement. Mas c'est la façon dont ils ont géré leurs relations avec leur famille qui les met dans une telle situation ». cas 4

Ce commentaire d'un jeune peut résumer en quelque sorte la relation entre les enfants de la rue avec leur famille d'origine. Cependant il est important de noter que la grande majorité (n=23) de ces jeunes n'ont pas gardé un contact avec leur famille au début de leur arrivée dans la rue. Certains (n=3) rapportent des anecdotes lors de leur rencontre avec des parents proches ou des voisins au début de leur arrivée dans la rue. Il y en a un qui, sous la forme d'une certaine menace infantile, demande à la voisine rencontrée par hasard dans la rue, de ne rien dire à ses parents si elle ne veut pas avoir des problèmes avec ses amis de rue. « Je ne veux pas retourner chez moi », lui dit-il. Un autre rapporte sa course vertigineuse à travers des ruelles et des corridors pour échapper à sa tante qui venait le chercher dans la rue. Pourtant, certains jeunes (n=4) rapportent des cas d'enfants arrivés dans la rue dans le but d'apporter de l'argent à leur parent. Mais ces jeunes n'ont pas parlé à titre personnel. Sauf une répondante qui avoue avoir gardé contact avec sa mère qui d'ailleurs savait comment elle gagnait l'argent qu'elle lui envoyait régulièrement. Il faut se rappeler aussi que certains jeunes n'ont pas eu de contact familial parce que leur mère ou les deux parents sont morts pendant qu'ils étaient dans la rue. Le cas 13 est assez révélateur en ce sens. :

« Je ne puis me rendre à l'endroit où travaille mon père. Il est à Seguin. Je n'ai jamais vu ma mère depuis que je suis dans la rue. Elle est morte en mon absence pendant que je suis dans la rue^{lxxx} ». cas 13

Il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de jeunes rencontrés (n=7) sont partis de chez eux à la suite d'une agression, verbale, physique ou sexuelle et de l'abandon familial (causes déclencheuses). Il leur est difficile de garder le contact avec cette famille à leur arrivée dans la rue. Mais au cours de leur vie de rue, un certain contact est repris graduellement avec la famille d'origine malgré les différends qui opposaient au départ de l'enfant à la rue à ses proches. Il est difficile de dire dans le cadre de cette étude après

combien de temps ce contact est repris. Mais à l'étape de fragilisation, il est évident que ce contact n'est pas possible, car l'enfant vient d'arriver dans la rue ; il ne sait pas trop à quoi s'en tenir. Il semble évident que l'étape de routinisation soit la plus propice pour la reprise des contacts familiaux dans le cas de certains jeunes. En effet, douze ont gardé un contact périodique avec leur famille au cours de la vie de rue. Parmi ces derniers, un est retourné chez sa mère après un séjour de plus d'un an en prison. Il y est resté trois mois, mais est retourné dans les rues encore une fois auprès des membres de son ancien *baz*. Une autre a toujours eu contact avec ses tantes et ses oncles qui ignorent qu'elle vit dans la rue. D'autres (n=10) envoient régulièrement un peu d'argent à leurs proches

« Lorsque je le pouvais, je montais leur apporter de l'argent. Lorsque je n'en avais pas, ce n'était pas un problème. Ma mère, mes sœurs et mes frères, même mon père, vivent encore dans la zone^{lxxxix} ». cas 4

« J'ai maintenu le contact avec ma famille depuis que j'étais arrivé dans la rue. Je savais leur apporter un peu d'argent quand j'en avais^{lxxxii} ». cas 6

« Quand je gagnais un peu d'argent, j'en apportais à ma mère. Tu sais que mon père est incarcéré, on avait besoin d'un peu d'argent pour aider mon père. [...] je le visitais aussi en prison^{lxxxiii} ». cas 24

Un parmi ces jeunes (cas 4) fait savoir qu'il ne se passe une semaine sans avoir des nouvelles de sa famille et vice versa. Souvent, un voisin ou un parent même éloigné cherche à le voir quand ils viennent vendre au marché de Port-au-Prince.

L'argent apporté à la famille, est parfois économisé par celle-ci sous forme de biens pour l'enfant.

« L'argent que je gagnais en lavant les voitures ou en essuyant les pare-brise, je l'apportais à ma mère une fois le montant paraissait important. Ma mère sait toujours quoi faire pour moi. Actuellement, je crois que j'ai une chèvre qui a déjà mis bas^{lxxxiv} ». cas 12

« Ma mère vivait à Saut d'Eau. Elle a construit une petite maison à l'Arcahaie sur un lopin de terre que j'ai payé pour elle grâce à mes activités dans la rue ». cas 5

Il est à faire remarquer ici que, généralement, pour certaines occasions (la période des pâques et les fêtes de fin d'année notamment), les rues de Port-au-Prince sont quasi

désertes. La présence des enfants de la rue n'est pas souvent remarquée durant ces périodes. Comme la plupart des Haïtiens, ils rejoignent leur famille durant ces périodes de fêtes.

Il faut noter que les contacts avec la famille ne se font pas toujours dans le but de lui apporter un peu d'argent. Le contraire est aussi vrai. Certains jeunes (n=5) vont chercher un peu d'aide ou s'en vont juste pour être avec leur famille :

« Depuis après avoir rencontré ma mère par hasard au marché, je la visitais tout le temps que j'étais dans la rue. J'y allais chaque 4 mois. Elle disait que j'étais comme le mois de janvier, c'est-à-dire qu'elle me voyait chaque année^{lxxxv} ». cas 7

« Ma tante vit à Delmas 2. J'y vais souvent, surtout le dimanche, pour manger quelque chose^{lxxxvi} ». cas 10

« Je visitais ma mère depuis que je suis partie de chez moi. J'y reste parfois 2 ou 3 mois. Mais quand je pense aux autres (dans la rue) je reviens les trouver^{lxxxvii} ». cas 12

En mettant en lien la dernière variable, contact familial dans la rue, avec celle relative au nombre d'épisodes de vie familiale avant d'aller dans la rue, on observe que le groupe de jeunes qui ont vécu moins d'épisodes de vie familiale reprend contact « plus rapidement » avec leur famille. C'est le contraire pour ceux qui semblaient avoir épuisé le réseau familial. Ce qui permet d'avancer dans le cas de ce groupe de jeunes plus on a vécu d'épisodes de vie familiale avant de se trouver dans la rue, moins on juge nécessaire de maintenir un contact avec cette famille en vivant dans la rue. Ce qui vient confirmer la thèse de la désaffiliation sous l'angle d'insertion-non insertion dans une sociabilité familiale. Mais disons pour le moment que cette désaffiliation n'est pas définitive. Elle est temporaire. Il faudra en tenir compte lors du passage dans le centre et après le centre. Quand bien même, à cette étape de la trajectoire, on peut aussi postuler pour ce groupe de jeunes que, dans une certaine mesure, le *baz* s'est substitué à la famille.

De l'autre côté, moins les jeunes ont vécu d'épisodes de vie familiale, plus ils jugent le contact avec la famille nécessaire. Mais pour les deux groupes, il faut considérer, comme

l'a souligné Becker (1985) dans *Outsiders*, l'importance des liens qui se sont tissés entre les enfants hors de l'espace de normalisation ; dans le cas ici présent, il s'agit de la rue. Les contacts périodiques avec la famille suivis du retour dans le *baz* sont un bon signe de l'importance de ces liens tissés entre eux. Toutefois, il faut se rappeler que les raisons qui les ont poussés dans la rue peuvent continuer à les préoccuper. Par exemple, le jeune qui est retourné chez lui après un séjour en prison, avoue n'avoir pas pu rester chez ses parents. D'autres (n=7) ont souligné aussi que même s'ils vont visiter leurs parents, ils ne peuvent pas rester pour longtemps.

« Je visite ma grand-mère de temps en temps. Mais je ne peux rester avec elle. Je reviens toujours dans la rue. Les autres me manquent quand je suis chez ma grand-mère » cas 8

Notons ici les propos de Bergier (1996, p. 158-159) parlant des affranchis : « L'affranchissement peut passer par un retour chez un membre de la famille qui, d'une part participa à la socialisation primaire, d'autre part satisfait aux normes conventionnelles [...]. L'espace familial peut être investi juste pour les conditions d'existence qu'il représente, pour le réseau social et la sécurité matérielle qu'il offre. Mais il peut voir en même temps ses normes reconnus et intériorisés. Il devient alors le groupe de référence et remplit une double fonction : comparative, il sert d'étalon pour s'évaluer et évaluer autrui ; normative, il constitue un modèle attractif à partir duquel la personne se reconstruit ». Le retour à la famille permet aux jeunes de faire sans doute cette évaluation importante pour eux afin qu'ils sachent à quel point ils en sont dans le processus de désinsertion familiale ou d'insertion dans la culture de la rue. Cependant, comme le note le même auteur, « parfois, la référence à l'ordre normatif véhiculé par la famille rend l'individu honteux et le fait se tenir à distance. Il n'a pas honte de sa parenté mais de lui-même. Il n'est pas digne d'eux et ne mérite pas encore d'être des leurs » (p. 159?). Le retour au *baz* après un retour plus ou moins prolongé dans la famille se comprend mieux ici.

Certains (n=4) ne vont pas dans leur famille s'ils n'ont rien à apporter. Mais il faut aussi souligner que tous les jeunes rencontrés disent d'une manière ou d'une autre « qu'ils

veulent devenir quelqu'un dans la vie » soit pour aider leur famille, soit pour démontrer à celle-ci qu'ils s'en sont bien sortis.

« [...]c'est pourquoi je veux apprendre un métier ou faire quelque chose pour démontrer aux gens de chez moi que je ne suis pas ce qu'ils pensaient ». cas 15

5.2.3 Quelques difficultés rencontrées dans la rue

La vie dans la rue n'est pas dénuée de problèmes. Les enfants en ont fait face quotidiennement ou périodiquement. Les difficultés mentionnées par eux peuvent être regroupées en trois catégories : certaines sont liées à la gestion du quotidien (nourriture, dormir), d'autres sont liées à des circonstances de temps et enfin une dernière est liée au sexe et à l'âge.

5.2.3.1 Difficultés liées à la gestion du quotidien

Quelques jeunes (n=4) ont parlé de difficultés de se nourrir dans la rue. Mais il y en a (n=2) pour qui ce n'est pas un problème. D'autres (n=2) ont parlé du coucher comme étant un problème, d'autres (n=3) par contre mentionnent les difficultés d'aller à l'école en vivant dans la rue. Ils l'expriment en ces termes :

« La nourriture n'est pas un problème dans la rue à cause de la bonté des marchandes de mets cuits dans les rues de Port-au-Prince ». cas 4

« Le vrai problème de la rue n'est pas dans le manger et le boire ; c'est surtout le dormir. Les camarades de la rue vous ravissent ce qui vous sert de lit : morceau de carton, tissus usagés, papier etc^{lxxxviii} ». cas 18

« Dans la rue, on ne dort qu'avec un ceil. Cela n'est pas bon. Des gens arrivent et font n'importe quoi. Mais ce sont les enfants de la rue qui en portent le chapeau^{lxxxix} ». cas 20

« C'est pour cela que le coucher s'avère difficile dans la rue^{xc} ». cas 21

« Il y a trois grosses difficultés dans la rue : la nourriture, l'école et le dodo^{xc} ». cas 21

5.2.3.2 Difficultés liées aux conjonctures.

Certains jours ou certains moments sont plus difficiles que d'autres dans la rue. Les jours fériés et la saison pluvieuse en sont les deux principaux. Dans ces moments, les activités sont quasiment au point mort, beaucoup de gens restent chez eux. Les moments de troubles politiques sont aussi identifiés comme des moments difficiles.

« Le dimanche, c'est un jour difficile, c'est un jour mort car tout le monde reste chez eux. Il ne reste que nous autres dans la rue^{xcii} ». cas 8

« Lorsqu'on tire dans les rues, lors des grèves et des manifestations, la vie de la rue est très difficile^{xciii} ». cas 17

« Les mois de pluie sont les plus difficiles. S'il pleut toute la nuit, nous passons cette nuit sans nous coucher. Nous restons à veiller. D'ailleurs, après la pluie, nous ne pouvons pas nous coucher tout de suite, l'espace est mouillé ; il y a trop d'eau^{xciv} ». cas 18

5.2.3.3 Difficultés liées aux agressions et à la violence

Il existe d'autres déboires dans la rue. En effet, pour les filles, il est encore plus difficile de vivre dans la rue en raison de leur sexe. Toutes celles rencontrées dans le cadre de cette étude ont mentionné le viol comme l'une des plus grandes difficultés qu'on vit dans la rue. À part deux qui disent n'avoir pas été violées dans la rue, toutes les autres ont du faire face à ce problème un jour ou l'autre dans la rue. Trois d'entre elles ont été, en plus, témoins du viol d'une des leurs.

« Les enfants rencontrent beaucoup de difficultés dans la rue; certaines fois nous nous sommes faits violées^{xcv} ». cas 5

Autre déboire vécue par les filles est l'agression physique par les hommes de la rue. Selon trois parmi celles rencontrées :

« les garçons nous maltraitent d'une façon unique : ils mettent des pierres dans des chaussettes et nous donnent des coups sous le bas ventre; ils nous donnent des coups de pied et nous frappent partout. Si nous portons plainte et qu'on les arrête,

une fois qu'ils sortent de prison, nous devons abandonner la zone par peur de représailles^{xcvi} ». cas 11

L'accouchement dans la rue fait partie des difficultés vécues par les enfants de la rue :

« J'ai vécu des moments très durs dans la rue. Mon premier enfant est né ici, là dans la rue. Ce sont les autres filles qui m'ont aidé à accoucher^{xcvii} ». cas 5

Les garçons, quant à eux, ne sont pas non plus à l'abri du viol. Un seul a osé en parler à titre personnel. Le cas 18 l'a bien fait ressortir. Les autres jeunes en parlent à titre impersonnel.

« Je connais des enfants qui vivaient de l'homosexualité. Plusieurs l'ont fait. Moi, j'ai préféré travailler dans le transport en commun^{xcviii} ». cas 1

« Lorsque les enfants sont dans la rue, ils se font violer soit par d'autres dans le baz soit par d'autres garçons qui ne sont pas de la rue^{xcix} ». cas4

Les jeunes ne se plaignent pas de ces difficultés. D'ailleurs, ils ne veulent pas en parler. Au cours du déroulement de l'entretien, les jeunes garçons, sauf celui qui en a parlé ouvertement, ont montré un certain malaise quand ils parlent de cet aspect de leur vie. Ce malaise s'explique par les changements d'attitude observés tels : baisse de la voix et de la tête, regard fixé sur les ongles avec lesquels ils jouent, etc.

« Je ne me suis pas plaint des difficultés endurées puisque je me suis moi-même mis là-dedans^c ». cas 15

Peut-être comme le souligne ce jeune :

« Après tout cela, ils se sentent bien à leur façon^{ci} ». cas 25

ou cette autre jeune :

« Ah! La vie de la rue ! si on ne la connaît pas, on ne la connaît pas. En vivant dans la rue, on sent que c'est une belle vie. C'est une belle vie pour toi^{cii} ». cas 11

Quoiqu'il en soit, progressivement, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude se sont désinsérés de leur famille au cours de leur enfance ou de leur adolescence pour

s'insérer dans une vie marginale dans la rue cherchant ainsi une seconde socialisation selon les termes de Berger & Luckman 1996). La vie dans la rue leur a fait adopter un style de vie correspondant à leur survie dans la rue. L'insertion dans la rue n'est pas dénuée de difficultés. Les normes en vigueur sont différentes de celles admises par la société. Mais dans la rue, les enfants obtiennent une grande liberté. Ils mènent des activités qui leur procurent des sous. Malgré des difficultés de tous genres, ils paraissent se sentir mieux que là d'où ils sont partis. L'insertion dans la rue se poursuit jusqu'à faire partie d'un *baz* car, un enfant n'est pas seul dans l'univers de la rue. Il y a d'autres enfants. Il y a aussi d'autres usagers. Mais la vie de la rue favorise autre chose également. L'usage de la drogue en est une.

5.2.4 La drogue et la vie de la rue

La vie dans la rue est une occasion de fumer ou d'utiliser une drogue quelconque. Certains jeunes (n=7) en ont parlé. Les drogues les plus utilisées dans la rue, d'après ces jeunes, sont les suivantes : le ciment, le tinner, la gasoline, l'alcool, le tabac local (la cigarette locale « Comme il faut »), la marijuana appelée (*bòz* ou *pay*), la cocaïne et le crack. Dans la catégorie du tabac, les jeunes parlent de « *sensimilia* » considéré comme étant le meilleur. Il vient de la Colombie.

« Le tabac local est celui d'Haïti. Le meilleur vient de la Colombie, il s'appelle *sensimilia*^{ciii} ». cas 18

Tous les enfants de la rue n'utilisent pas forcément une drogue.

« Chacun a fait un choix dans la rue. Moi, je n'ai pas choisi de fumer de la drogue. Je voulais faire quelque chose pour ma vie. Je lutte pour y arriver^{civ} ». cas 16

Mais la vie dans la rue favorise l'utilisation de la drogue. En effet, il est commun de rencontrer un enfant de la rue avec un petit pot de ciment en main ou au creux de son vêtement qu'il respire de temps à autre. Il peut être forcé de le faire s'il ne le veut pas. Pour la cigarette ou le *bòz*, des enfants de 12 ou de 13 ans en fument. Il arrive qu'un

jeune plus âgé envoie un plus petit en acheter⁵⁴. À ce moment, c'est l'occasion pour le petit de fumer même s'il ne le veut pas

« Parfois, un jeune t'envoie acheter de la drogue. À ton arrivée, il t'oblige à l'essayer avant lui. Il veut s'assurer que tu n'y as pas ajouté du poison^{cv} ». cas 16

« Souvent, les enfants sont forcés par les plus âgés de sniffer du tinner ou du ciment. [...] autrefois, les enfants sniffaient du ciment. Maintenant, ils fument de la marijuana. À 12 ou 13 ans, ils fument des cigarettes ou de la marijuana.^{cvi} » cas 24

« Dans la rue, je ne fume pas avec des amis. On est capable de te faire fumer n'importe quoi. On peut te donner de la cocaïne^{cvi} ». cas 11

Le fait de fumer ne veut pas dire qu'on est un drogué. On peut le faire par expérience ou par simple curiosité :

« J'admets avoir essayé un bon nombre de drogues : tinner, marijuana et la cigarette locale^{cvi} ». cas 18

5.2.4.1 L'accessibilité à la drogue

L'accès à la drogue ne semble pas poser de problème dans la rue. Les endroits où on en vend sont connus. Il en est de même pour les vendeurs :

« [...] les personnes qui vendent la drogue, il y a des enfants qui viennent acheter ; ils le font avec plaisir. Des adultes et des jeunes en vendent ainsi que les prostituées. On en trouve à Pétion-ville, dans certains corridors^{cix} ». cas 24

Souvent, la famille ignore que les enfants utilisent la drogue en vivant dans la rue :

« Pour ma part, ma famille ignore que je fume de la cigarette et de la marijuana^{cx} ». cas 11

« Ils (les enfants) trouvent la marijuana et certaines fois ils trouvent le crack. Ils se le procurent à Corridor X. C'est ce qu'ils fument : la marijuana et le crack. Je ne les ai pas vus fumer autre chose^{cx} ». cas 16

⁵⁴ Il est habituel que des adultes envoient des enfants acheter de la cigarette. Dans certains cas, ils leur demandent même de les allumer ou d'aller jeter les mégots. De plus certains vendeurs ne se gênent pas pour vendre de la cigarette ou n'importe quel type d'alcool aux enfants.

5.2.4.2 Connaissance des effets des drogues

Bien connus ou mal connus, les effets de la drogue sont vécus dans la rue:

« Ce qui m'a conduit à la drogue, je voudrais oublier mes problèmes. Je fume de la marijuana, mais je n'utilise pas le crack. Je connais des jeunes femmes qui sont perdues à cause de l'utilisation du crack. Quand je fume de la marijuana, je deviens *cool*, je suis tranquille et j'oublie tout^{cxii} ». cas 3

« J'ai un ami qui est maintenant handicapé. Il tremble beaucoup. C'est l'effet du ciment qu'il sniffait. Il en sniffait beaucoup. Il est devenu comme ces personnes âgées qui ne contrôlent plus leur corps, elles tremblent constamment. Le ciment est parti avec son cerveau. Certains enfants sniffaient du ciment, d'autres du tinner ou de la gasoline. Ils le mettaient dans un chiffon^{cxiii} ». cas 16

« Lorsque l'enfant prend le *sensimilia*, il devient plus distant. Il est plus *high* aussi. Si on est une personne violente, on devient plus violent sous l'effet du *sensimilia*. Si on était fâché, on deviendra plus tranquille – *plus cool*-. On prend la vie à la légère. N'importe qui peut te faire ce qui lui plaît. À ce moment, on est plus intéressé à fumer davantage. Fumer ne te fait pas faire ce que tu ne veux pas. Tes actes dépendent de l'idée que tu avais en tête en fumant^{cxiv} ». cas 18

Les enfants fument seul on en *geto*. Il est important de souligner que la question relative à la drogue n'était pas prévue dans le guide d'entretien. Pourtant plusieurs jeunes (n=7) dont deux filles en parlent.

Reprenant la notion de carrière de rue, il est important de noter que la vie de la rue ne se fait pas en ligne droite. Commencée par une stigmatisation des enfants qui arrivent dans la rue [enfant de la rue, *grapiay*, *koko rat*], la vie de la rue se poursuit par l'appartenance à un *baz*, des activités de survie indispensables à la gestion du quotidien, des contacts constants avec la police sous une base de violence, avec les marchands et les chauffeurs sous une base plutôt humanitaire ; l'expérience de la drogue, du viol et de la mort. Une carrière plutôt tumultueuse.

5.2.5 La vie de rue et les activités scolaires.

À part les services d'appui, la vie de la rue ne marche pas toujours de pair avec certaines institutions. D'ailleurs, la désaffiliation, telle que présentée par Castel suppose la rupture

de liens. Pourtant, comme on vient de le voir, certains enfants ont pu avoir des contacts périodiques avec leur famille. Cependant, dans le cas de l'école, il convient d'observer que parmi les jeunes rencontrés neuf disent avoir été à l'école avant d'arriver dans les rues. Mais ils n'ont pas pu continuer à aller à l'école en étant dans la rue. L'espace de la rue ne se prête pas au modèle scolaire en vigueur qui exige : un espace pour gérer des livres et d'autres matériels scolaires, un uniforme à porter tous les jours, des souliers et des chaussettes propres, des devoirs à faire à la maison, etc. Dans le cadre d'un tel système, il est difficile de faire une telle gestion, étant dans la rue. D'ailleurs certains jeunes ont déjà mentionné que,

« Aller à l'école est l'une des choses difficiles à réaliser pendant qu'ils vivent dans la rue ». cas 21

Il est à rappeler le cas d'un jeune qui a fui dans les rues avec son uniforme et son sac d'école. Celui-ci a été pris et vendu par d'autres jeunes le jour même de son arrivée dans la rue. Ce jeune n'est pas retourné à l'école le lendemain. De plus, six disent qu'ils n'y ont pas été, deux étaient encore trop petits pour y aller (quoiqu'ils auraient pu être au préscolaire s'ils venaient d'une famille moins pauvre), les autres n'en ont pas parlé. Finalement, arrivés dans la rue, tous se retrouvent dans la même situation, décrochage / abandon ou non fréquentation scolaire.

Dans des études antérieures (Lubin, 1992; 1997; UNICEF, 1993), il a été noté que les enfants et les jeunes de la rue disent presque tous vouloir aller à l'école. Mais considérant les difficultés d'adaptation scolaire de toute sorte et le taux de décrochage scolaire élevé enregistré dans les centres, plusieurs parmi ces derniers ont pris des initiatives pour permettre aux jeunes de réussir une insertion scolaire.

Brièvement, rappelons que ce deuxième point a permis de contextualiser l'univers de la rue où le jeune s'est inséré après son départ de sa famille. La vie de rue, les diverses formes de solidarités existantes, les déboires, les expériences diverses réalisées dans cet espace sont mis à nus dans ce point. Que va-t-il se passer au centre ? Est-ce que le jeune

saura s'y adapter après avoir vécu cette grande liberté dans la rue où il était maître de lui-même n'obéissant qu'aux principes de cet espace ? Le point suivant permettra de se fixer.

5.3 De l'autonomie dans la rue à l'insertion dans un centre

La vie dans la rue a permis aux jeunes d'avoir une certaine autonomie. D'une certaine manière, le *baz* a substitué à la famille permettant ainsi une reconstitution du lien social. Mais le passage au centre ne sera pas sans conséquence dans la vie des jeunes. L'autonomie telle qu'elle s'exerce dans la rue sera modifiée. Une rupture s'en surviendra pour faire place à l'insertion « normalisée » dans le centre.

5.3.1 Les modèles d'intervention à travers lesquels sont passés les jeunes

D'après ce que rapportent les jeunes rencontrés, ils ont fréquenté onze des centres qui interviennent auprès des enfants de la rue de Port-au-Prince au cours de la période allant de 1986 à 1999. Considérant ce qui est présenté sur les modèles d'intervention⁵⁵, la grande majorité de ces centres (n=8) intervenaient suivant l'approche réhabilitative; certains (n=2) en milieu ouvert et un suivant l'approche correctionnelle.

5.3.2 L'entrée au centre

Il est important de noter que généralement, ce ne sont pas les enfants qui vont d'eux-mêmes au centre⁵⁶. Des représentants de ceux-ci vont dans la rue et invitent les enfants et les jeunes à venir les visiter. Ils leur font beaucoup de promesses qu'ils n'arrivent pas toujours à respecter d'après certains enfants. C'est ainsi que débute généralement l'entrée dans un centre. On fait toujours en sorte de les intéresser à venir une première fois.

« Les gens des centres ont toujours quelque chose à te dire. Dès que tu vis dans la rue, ils viennent toujours te dire de venir avec eux, tu auras une bicyclette – tu sais que les enfants aiment les bicyclettes. Ils te disent qu'ils te donneront tout : métier, scolarisation, ils te disent que tu seras à ton aise. Ils te forcent ainsi à venir

⁵⁵ Point 1.3.4.1

⁵⁶ Pour le centre correctionnel, les enfants étaient « rafflés » dans la rue.

avec eux au centre. Ils savent quoi te dire pour te convaincre. Tu sais que si tu parles à un enfant de quelque chose qu'il aime, il viendra avec toi^{cxv} ». cas 4

C'est ainsi que les enfants viennent une première fois, reviennent une deuxième, une troisième et même une quatrième fois jusqu'à ce qu'ils y restent définitivement ou formalisent leur contact avec le centre en question. Les centres et certains intervenants développent tous une expertise dans cette étape qui doit amener les jeunes à abandonner progressivement la rue pour entrer au centre ou retourner dans leur famille avec des promesses de tout genre. À partir de leur deuxième ou troisième visite, certains jeunes amènent d'autres fréquentant le même *baz* qu'eux. Évidemment, la décision de rester ou de ne pas rester appartient à chacun.

« J'ai rencontré un ami qui m'a fait entrer dans une affaire sociale qui s'appelle C. C'est là que je suis élevé. J'y ai passé 8 ans de ma vie^{cxvi} ». cas 2

5.3.3 La vie au centre

Au centre, la vie est différente. Plusieurs des jeunes rencontrés (n=11) font partie de la première génération des jeunes ayant vécu dans un centre pour enfants de la rue.

« Je suis un des premiers jeunes à entrer dans le centre. J'y ai vécu cinq ans. J'ai étudié l'ébénisterie^{cxvii} ». cas 13

« Je suis un des premiers à faire partie du centre D. Nous sommes la première génération. D'ailleurs son nom est tiré du nôtre^{cxviii} ». cas 20

« Bon, ce centre, C, j'en ai fait partie depuis qu'il a ouvert ses portes. C'était au cours des années 88-89^{cxix} ». cas 12

Mais il faut se rappeler que c'est une limite de la recherche qui s'intéresse aux jeunes arrivés dans la rue à la fin des années 80 jusqu'en 1999. Les centres⁵⁷ pour enfants de la rue apparaissent dans le paysage haïtien à partir de 1987. La vie dans les centres est réglementée par une série de principes ayant rapport avec : le temps à passer hors du local du centre, la participation à certaines activités, le respect des responsables et des biens

⁵⁷ Sauf le centre d'accueil qui remonte au milieu du 19^{ème} siècle sous des noms variés mais avec un objectif visant la défense sociale. On y accueillait toute sorte d'enfants.

communs, etc. La grande liberté dans la rue a pris fin : l'heure du coucher et celle du réveil sont déterminées. Il en est de même pour la participation aux activités. Les jeunes se sentent chez eux, ils se connaissent les uns les autres et vivent comme des frères

« Ce qui est arrivé, c'est la discipline. Chaque espace a ses disciplines. Comme je n'avais pas une vraie famille, on te forme^{cxx} ». cas 2

« Nous avons eu un endroit pour nous défendre. Nous mangions deux ou trois fois par jour, chacun avait un matelas pour dormir et un meuble pour ranger ses affaires. Nous nous organisions. Il y avait un cours à chaque heure. L'ébénisterie était à une heure, il en est de même pour l'artisanat, l'acupuncture, etc^{cxxi} ». cas 19

« Je connais tous les enfants qui sont passés au centre C. Je n'avais pas d'autres familles ; ces enfants étaient ma famille^{cxxii} ». cas 21

Telle que présentée par les jeunes, la vie dans le centre invite à la normalisation et tente de faire couper les liens avec la rue. Mais, tel que décrit, on voit qu'il s'agit des centres fermés. Comme chez eux, les jeunes participent dans la gestion du quotidien du centre:

« [...] nous faisons le ménage, nous lavons les assiettes, chacun avait ses responsabilités^{cxxiii} [...] nous lavons nos vêtements et nous les repassons [...] ». cas 2

Certains (n=5) avouent que, dans le centre, ils ont une meilleure qualité de vie que certains des enfants de leur âge qui fréquentent la même école par exemple. La vie dans le centre leur a permis d'accéder à un certain niveau social.

« Dans le centre C nous allons à l'école, au cours professionnel; nous mangeons. Dans l'après-midi, il y a de l'animation : le chant ou la danse. En fin de semaine nous devons aller à des réunions de groupe : *kiro*, *corps d'honneur*, ou autres. Pour les vacances, il y a des journées récréatives. Nous avons beaucoup d'amis. Tu peux imaginer la vie dans le centre!!! Grâce au centre C, nous étions intégrés intégralement dans la vraie société. Nous étions comme tous ceux qui ont des moyens économiques. C'est-à-dire, nous avons une série d'amis. Au moment où nous vivons dans le centre, les autres de notre école par exemple sont plus pauvres que nous. Il leur arrive d'aller à l'école sans rien prendre, tel n'a jamais été notre cas. Par contre, à la sortie du centre, ces enfants sont mieux que nous^{cxxiv} ». cas 2

« Dans le centre D, c'est une autre étape que nous vivons...chacun a son lit, le problème du coucher ne se pose plus, les enfants ne peuvent plus jouer au *gè d'òmi* (guerre du sommeil). Nous sommes tous occupés à nos activités : l'école et le métier. Le sommeil devient nécessaire, on ne peut pas s'en passer. On ne peut jouer à ce jeu. Les enfants se rendent compte aussi qu'ils n'ont plus la même capacité ou la même disponibilité lorsqu'ils ne dorment pas. C'est comme cela, peu à peu, certains problèmes s'absentent de notre vie^{cxxv} ». cas 18

« Au centre B, il faut être à l'aise avec tous les enfants. Sinon, tu ne pourras pas t'amuser. En fait on fait des blagues, on raconte des histoires sur toi, question de s'amuser^{cxxvi} [...] ». cas 22

« Tu sais certains prétendent aider quelqu'un en l'emmenant chez eux. Pourtant, ils le font travailler dur en lui faisant faire les travaux que tous les membres de sa maisonnée ne veulent pas faire ou refusent de faire comme : aller chercher de l'eau, nettoyer leur cour et leur maison. Au centre, ce n'est pas comme cela. Pourtant, le directeur du centre ne te connaît pas. Il ne connaît pas ta famille non plus. Dans le centre où j'étais, il faut se baigner le matin après le réveil, puis nous mangeons et ensuite nous allons à l'école. L'école prend fin à midi. Après l'école nous allons au cours professionnel (métier)^{cxxvii} ». cas 23

On peut même dire que les jeunes sont parvenus à se réinsérer dans une vie « acceptable pour la société » à partir de la fréquentation du centre. On peut ainsi parler d'insertion ou de dépendance dans le centre comme c'était le cas dans la famille. Mais il s'agit d'une insertion fragilisée et normalisée à la fois. Le maintien d'un tel type d'insertion est possible grâce à la prise en charge institutionnelle. Le centre a ainsi rempli la grande partie des tâches qui incombent à la famille traditionnellement et légalement. Il s'y est créé un lien si solide que les jeunes ne pensaient pas s'en aller un jour. C'est du moins ce que disent bon nombre (n=7) d'entre eux.

« Le centre C était devenu un abri, mon abri. Ce que j'appelle le centre C, je m'adaptais avec lui, je m'y adaptais [...] je me suis marié avec ce centre pour un bon bout de temps^{cxxviii}!! ». cas 2

« Certains, nous non plus d'ailleurs, ne croyaient pas que les jeunes allaient grandir et voudraient fonder un foyer.^{cxxix} Nous n'aurions pas pu penser autrement. Nous n'avions pas eu la capacité de penser autrement^{cxxx} ». cas 18

« Je n'ai jamais pensé que j'allais partir du centre, quand j'y étais. On trouvait à manger, ceci, et cela^{cxxxi} ». cas 21

Il s'est développé aussi un lien entre de petits groupes de jeunes qui prenaient l'habitude de travailler ensemble.

« Nous étions un petit groupe de 5. Nous travaillions bien à l'école. Nous étions parmi les premiers de notre classe. On nous aimait pour cela. On croyait en nous. Nous avons réussi les examens de fin d'études primaires dès la première fois^{cxixii} ». cas 18

« Nous participions aux activités d'animation par petits groupes. Même si nous étions un groupe nombreux, on devrait être divisé en petits groupes. Mon équipe savait être championne parfois^{cxixiii} ». cas 21

Tel que décrit, les enfants, en vivant au centre, ont créé d'autres liens avec des enfants du même centre et appartenant à d'autres *baz*, avec des enfants n'ayant pas d'antécédents de rue (les camarades d'école entre autres), avec des personnes de couches sociales différentes et d'étrangers venus appuyer le travail qui se fait avec eux. L'insertion sociale à travers le centre est réelle. Les commentaires de ce jeune (cas 2 : nous étions intégrés intégralement dans la vraie société.) est assez révélateur. Il est important d'observer que presque tous les jeunes rencontrés ont expérimenté le modèle fermé (n=22) ; cinq sont passés par le modèle ouvert ; cinq par le modèle mixte. Il y a lieu d'observer que plusieurs (n=12) ont fait l'expérience d'au moins deux centres ; et deux ont expérimenté tous les modèles.

On peut observer aussi, jusque là, malgré l'existence des *baz* et la grande solidarité dont les jeunes font preuve dans cette structure, le travail avec le *baz* n'est pas envisagé dans l'intervention. Il est à noter aussi que les centres qui acceptent les filles sont très peu nombreux (n=3 sur 11). Un centre est favorable aux filles dans son volet ouvert. Ainsi, au départ de l'intervention, les filles sont défavorisées.

5.3.4 Les activités réalisées au centre

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ont, dans leur grande majorité (n=21), participé à un atelier de formation professionnelle. Ils disent être électriciens, ferblantiers, soudeurs, ébénistes, tailleurs, plombiers ; ils ont participé à des activités telles : le

compostage, le crochet, l'artisanat en général ; ils ont des connaissances en acupuncture et en musique ; les filles quant à elles, ont des connaissances en cosmétologie, en cuisine en broderie et en couture. Comme promis, le centre offre aux jeunes : la nourriture, les vêtements, les soins quotidiens, la scolarisation, l'apprentissage d'un métier. Tout ce que la famille et la société se devaient de leur offrir.

« Au centre, on m'a donné des leçons particulières, j'étais encouragé à faire des dessins. J'aimais le portrait. Je regardais quelqu'un et j'étais capable de dessiner son portrait. J'ai fait celui du directeur du centre, tout le monde venait me voir, des gens de l'Europe en visite au centre me félicitaient. Cela attirait l'attention de plus d'un, mon nom était cité partout [...]. Dès que tu entres au centre, il faut que tu apprennes un métier^{cxxxiv} ». cas 2

« Au centre, j'apprenais un métier. J'étudiais la soudure, je faisais de l'artisanat^{cxxxv} ». cas 12

« Au centre, on pouvait apprendre des tas de métiers. J'avais choisi la musique et la peinture. Je ne suis pas forte en musique. Mais je me débrouille dans la chanson J'ai aussi appris la ferblanterie^{cxxxvi} ». cas 17

« J'ai fait l'artisanat, le crochet; on m'a appris à faire une pommade contre la douleur^{cxxxvii} ». cas 19

« L'autre a fondé une école pour nous. Il nous a offert la possibilité d'apprendre un métier. Il nous a donné de beaux jouets^{cxxxviii} ». cas 20

Dans la plupart des centres (n=7), l'école et l'apprentissage d'un métier sont obligatoires si l'on veut y rester. La participation à des activités sociales l'est aussi dans certains cas : visites dans les hôpitaux ou autres centres accueillant des personnes nécessiteuses, membre d'organisation de jeunesse. Les activités récréatives sont aussi de la partie dans la vie du centre. Bref, on recrée une vie familiale où les besoins de base sont couverts. Bien plus, on peut admettre que le centre facilite aux enfants certaines opportunités qui ne leur ont pas été offertes dans leur famille. Par exemple, certains jeunes disent avoir été à l'école pour la première fois pendant qu'ils vivaient au centre.

« Ce n'est pas ma mère qui m'a envoyé à l'école, ni qui m'a permis d'apprendre un métier, c'est Richard⁵⁸, pour me permettre d'être utile à moi-même. J'ai appris

⁵⁸ Tous les noms cités dans le cadre de ce travail sont fictifs.

la soudure. Cela veut dire qu'il m'a envoyé à l'école, il m'a donné de l'éducation. Il est passé pour mon père. Il m'a envoyé à l'école, il est passé pour ma mère également^{cxix} ». cas 9

« Je suis allé à l'école pour la première fois pendant que je vivais au centre. J'y ai appris aussi un métier^{cxl} ». cas 23

5.3.5 Activités scolaires au centre

Au centre, tous les jeunes apprennent au moins à signer leur nom. En effet, certains centres organisent des activités de mises à niveau ou d'alphabétisation, les autres envoient les jeunes aux écoles nationales proches de leurs locaux. Lors d'une étude (Lubin, 1997) sur le problème scolaire des enfants de la rue à Port-au-Prince, il est révélé que les écoles où se rendaient les enfants de la rue étaient réputées pour les mauvais traitements faits aux élèves, les stimulations négatives que certains professeurs lancaient aux jeunes (toute sorte d'injures leur sont adressés sous le prétexte de les stimuler au travail), la mauvaise disposition de certains professeurs, une approche pédagogique qui comparait les élèves à des tasses vides prêtes à recevoir du café (selon une approche contraire à celle de Paolo Freire qui parle d'une communication dialogique entre maître et élèves). Dans de telles conditions, le décrochage était inévitable. Ce problème est tel que certains centres ont refusé d'envoyer les enfants dans ces écoles. Ainsi, quatre des 11 centres recensés dans cette étude, disposent d'une institution scolaire. Dans deux cas, l'école est ouverte aux enfants du centre seulement. Il s'agit d'un programme spécial pour aider les jeunes ayant accumulé des retards scolaires ou ayant décroché à cause de leur passage dans la rue.

Il est à noter que, quelque soit le modèle d'intervention, toutes les activités réalisées se font dans un cadre normalisé. Les jeunes sont invités à venir participer aux activités. Aucune parmi celles-ci n'est conduite dans la rue. Même les soins de santé ne sont pas réalisés sous forme de clinique mobile⁵⁹. Les jeunes sont invités à venir recevoir le service dans le cadre formel.

⁵⁹ Actuellement, il y a le centre de santé Emmaüs qui intervient dans la rue sous forme de clinique mobile.

5.3.6 La vie au centre, le contact familial et le contact avec le *baz*.

Rappelons que les jeunes ayant vécu plus d'épisodes de vie familiale, n'ont pas gardé un contact avec leur famille au début de leur vie dans la rue. Ces jeunes ont vécu plus de temps aux centres. À partir de leur admission à un centre, ils ont repris les contacts familiaux. Il est à noter que la vie dans le centre ne fait pas oublier celle de la rue. Dans ce dernier espace, les jeunes vivaient en *baz* ou *katèl*. Au centre, se trouvent des jeunes de divers *baz*. Partant de ces observations, on comprend que la bagarre, l'exploitation des petits par les grands et toutes les vieilles querelles de la rue sont donc inévitables dans les locaux du centre, du moins au début de la vie dans ce nouveau cadre. Au commencement, la différence entre la vie de rue et celle au centre (n=2) était faible.

« On commençait à peine à vivre au centre, les enfants ne se conformaient pas. Les mêmes difficultés qu'on a connues dans la rue se répétaient au centre. Certains responsables s'y opposaient et, peu à peu, les enfants entrent dans la ligne. Cela veut dire qu'à leur arrivée au centre, ils étaient encore imprégnés de la culture de la rue^{exli} ». cas 18

À un centre, on a du implanter un contrôle des plus stricts dès le commencement. Mais quelque soit le centre, le contact avec les « frères⁶⁰ » laissés dans le *baz* est maintenu. Les querelles entre anciens membres d'un *baz* vivant au centre sont reportées et peuvent même se poursuivre dans la rue et vice versa. La solidarité demeure un point de liaison entre les enfants même s'ils sont dans un centre.

« Tu te rappelles que je t'ai dit que la communication passe facilement entre nous. Figure-toi qu'un conflit entre des jeunes au centre avec des intervenants a eu des répercussions dans les *baz* d'appartenance des jeunes impliqués dans le conflit^{exlii} [...] ». cas 21

Les jeunes qui ont vécu dans les centres ont repris ou gardé des liens avec leur famille. Les responsables des centres encouragent la reprise ou la poursuite des liens familiaux.

« Quand j'étais au centre B je visitais souvent ma mère^{exliii} ». cas 1

⁶⁰ Le mot vient des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude.

« Maintenant, mon père est très intéressé avec moi. Il se rend compte que je suis en train de changer en vivant au centre. Madame H⁶¹ avait appelé mon père, celui-ci est très fier de moi^{cxliv} ». cas 16

« Je suis allé chez ma grand-mère quatre mois après être admis au centre. Elle était contente de me revoir. J'ai été chercher mon acte de naissance [...]^{cxlv} ». cas 23

Il y a un centre qui n'encourage pas la pratique de maintien de contact avec la famille.

« Ma mère était venue me rendre visite au centre. Elle voulait me ramener à la maison, mais maître S lui a dit que ce n'était pas possible. Il ne peut la laisser s'en aller avec moi. J'ai beaucoup pleuré. Je voulais rentrer avec ma mère à la maison. Trois jours après, je me suis échappé du centre F [...]^{cxlvi} ». cas 19

Il est important de rappeler que les jeunes, en dépit des raisons qui les ont amenés dans la rue, disent vouloir conserver des liens avec cette famille d'où ils sont partis. Cela paraît assez paradoxal. Mais il faut rappeler aussi que ce sont ces mêmes jeunes qui ont maintenu plus de contact avec leur famille quelque temps après leur arrivée dans la rue. Ils étaient partis pour des raisons de mauvaises conditions de vie – cause profonde. Ce sont aussi ces mêmes jeunes qui ont passé de courts séjours dans les centres. Il semble que, quand les jeunes sont partis de chez eux pour des conditions économiques difficiles, ils sentent l'obligation de soutenir économiquement cette famille en s'organisant dans la rue. Car on se rappelle que le contact familial avait le plus souvent un motif d'argent. Ils apportaient un appui à leur famille. On peut ainsi comprendre qu'en étant dans un centre, notamment un centre fermé, cela ne permet pas aux enfants de venir en aide à leur famille. D'où, sans doute, les raisons des courts séjours qui ne peuvent durer dans le centre. C'est peut-être la recherche d'un certain équilibre qui fait passer certains de ces jeunes de centre en centre. Ils veulent aider leur famille et ils voudraient profiter des services des centres (fermés) pour aller de l'avant. Mais les principes du centre, notamment les centres fermés, ne permettent pas un tel fonctionnement. C'est à dire, on ne peut à la fois vivre au centre et du même coup, supporter économiquement sa famille. L'horaire des activités et l'organisation générale au centre ne favorisent pas ce mode de relation avec la famille. Mais les visites familiales occupent une place de choix dans le

⁶¹ C'est la directrice du centre H.

chronogramme des activités du centre. Ainsi, au fil du temps, les jeunes qui ont passé de centre en centre ne bénéficieront pas grand-chose pour se construire un meilleur avenir. Mais le lien familial demeurera comme dans le cas de ceux et celles qui ont demeuré dans les centres fermés. C'est pourquoi la thèse de la désaffiliation ne tient pas dans le cas de ce groupe de jeunes qui n'ont pas séjourné longtemps au centre.

On peut noter une certaine inadéquation entre les services qui sont offerts aux jeunes dans les centres et l'exercice de leur autonomie dans la rue. Cette autonomie leur permettait de venir en aide à leur famille. Or quand ils sont internés au centre, les enfants ne peuvent prétendre apporter un tel type de soutien à leur famille. Comme présenté dans le cadre théorique, la vie au centre, dans le cas de ceux qui y ont séjourné longtemps, a engendré une cassure au niveau de la dynamique de la vie du jeune dans le type de rapport qu'il entretenait avec sa famille et avec le *baz* qui a remplacé celle-ci dans la culture de la rue. La force des liens de solidarité existant dans ces deux structures (la famille et le *baz*) n'est pas prise en compte, dans la gestion des centres. Une telle situation paraît en faveur de la vie de la rue. Mais il faut faire attention face à ces conclusions hâtives. Dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse, l'intérêt de l'enfant a la primeur. Il revient ainsi, aux responsables (famille et État) de prendre cette clientèle en charge. Rappelons à ce propos que Karabanow et Rains (1997) soutiennent que les programmes pour enfants de la rue ne sont pas encore « bien définis ». Ces programmes méritent d'être révisés en prenant en compte les divers aspects du problème des enfants de la rue. Dans la même lancée, on peut rappeler aussi les résultats du travail de Lugtig (1996) qui a trouvé dans ses résultats que : les structures mises en place dans le cadre de la politique sociale de l'Ontario pour intervenir auprès des jeunes de manière générale, ne correspondent pas aux besoins des jeunes de la rue. Se pourrait-il que les structures mises en place par les ONG conviennent d'avantage aux jeunes en général et non spécifiquement aux enfants de la rue en Haïti ? Il serait pertinent de revoir ces structures ou de procéder à leur évaluation. Il faut souligner que Paiva (2005), parlant des ONG intervenant auprès des enfants de la rue de l'Amérique Latine, mentionnait que « l'évaluation apparaît servir surtout de lien avec les bailleurs de fond qui imposent une certaine façon d'appréhender les programmes et d'en mesurer l'évolution » (p. 311).

L'interrogation présentée plus haut peut servir comme une piste favorable pour une évaluation de l'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti.

5.3.7 Le départ du centre.

Le départ du centre s'ensuit dans deux conditions. Soit le jeune se fait expulser, soit il arrive au terme du programme.

5.3.7.1 L'expulsion du centre

Les manquements aux règlements et certaines difficultés vécues au centre peuvent conduire à l'expulsion du jeune du centre. Ainsi, il n'est pas très aisé de parler des difficultés vécues au centre, sans parler de la sortie quoique dans ce cas, il s'agit d'expulsion. Ce sont deux éléments liés d'une certaine manière. Les difficultés mentionnées par quelques jeunes se réfèrent au respect des principes. En ce sens, il faut rappeler les commentaires de deux jeunes (cas 1 et cas 18) : le premier parlait des principes du centre à respecter, le second, de la « culture de la rue » encore présente chez les jeunes au début de la vie au centre comme un élément contribuant aux difficultés vécues.

Tous les jeunes admis dans les centres n'ont pas respecté les règlements. On observe en effet que plusieurs (n=12) sont passés dans plusieurs centres. Seulement neuf, sur les vingt-cinq, sont passés par un seul. Qu'est ce qui s'est passé au centre ? quelles sont les difficultés auxquelles s'est confronté le jeune et qui ont pu être la cause de son expulsion ? Il est difficile d'identifier ces difficultés et de les catégoriser. Cependant, d'après ce que rapportent certains jeunes (n=6), les centres prennent des mesures pour faire respecter les règles établies. Suivant celles-ci, les enfants sont passibles de punition ou d'expulsion en cas de manquement. Il faut dire que les jeunes n'ont pas beaucoup parlé de ces punitions. Cependant, parlant de son expérience personnelle, un jeune rapporte que :

« Nous avons été punis (lui et 5 autres), puis nous avons décidé de partir du centre à cause de cette punition. La punition consistait à aller chercher de l'eau pour le

service du centre. Nous avons commencé. Mais finalement, c'était trop dur. L'eau se trouve à un endroit trop éloigné. Nous sommes partis^{cxlvii} ». cas 17

L'accès à l'eau potable est difficile, en certains points du pays. Les enfants ont mentionné que dans leur famille, ils ont dû aider en amenant chez eux ce précieux liquide. D'ailleurs c'est l'un des symboles de présentation de l'enfant en domesticité en Haïti – un enfant avec un sceau sur la tête ou un enfant qui est à la recherche de l'eau-. Une telle punition a un effet négatif sur le jeune de la rue qui a du fuir de chez lui souvent pour cette raison. On peut comprendre qu'il n'acceptera pas la répétition de tels faits. D'ailleurs, c'est l'une des contraintes qu'il n'a pas dans la rue où il vit une grande liberté.

Au centre, l'expulsion du jeune s'ensuit au cours des occasions telles le vol et la bagarre. En effet, un jeune rapporte qu'il n'aurait pas pu entrer dans aucun centre s'il avait volé dans un autre.

« Si je savais voler des choses qui ne m'appartenaient pas quand j'étais au centre C, je ne serais pas accepté dans le centre H. Les responsables des centres se communiquent entre eux, pour connaître les raisons du départ d'un jeune d'un centre^{cxlviii} ». cas 16

« J'ai eu un petit problème avec un autre enfant, au centre. Nous nous sommes battus, il avait une paire de ciseaux en main. À cause de cela, j'ai été renvoyé pour 21 jours. Je suis retourné après 24. Le directeur a dit que j'ai menti. Alors, m'a-t-il dit, tu peux t'en aller. J'ai été expulsé après cinq ans^{cxlix} ». cas 13

Dans d'autres cas, le jeune est expulsé parce qu'il est resté plus de temps que prévu dans sa famille lors de visites périodiques. Deux jeunes rapportent avoir vécu cette situation.

« Je suis allé visiter ma mère. Je ne suis pas retourné à temps au centre. J'ai été expulsé pour cette raison^{cl} ». cas 12

Il existe des cas où le jeune s'enfuit du centre pour des raisons de troubles politiques :

« J'étais au centre depuis 1989, j'ai laissé pour des problèmes politiques. On ne nous a pas mis dehors, mais on était contraint de sortir à cause des pressions exercées par l'armée et les membres du FRAPP^{cli} ». cas 20

Un autre cas d'exclusion est la fuite du centre. Ces cas sont communs au centre d'accueil.

« Je me suis échappé du centre F parce que je ne m'y plaisais pas. J'ai préféré le centre D au centre F, j'ai passé quatre séjours de : 15 jours, d'un mois, de deux et finalement de trois mois dans le centre F^{clii} ». cas 19

D'autres jeunes (n=4) se sont trouvés devant le fait accompli : le centre a pris feu (n=1) ou le centre a fermé ses portes (n=2).

« J'étais dans le centre D lorsque le feu a pris. J'y étais depuis un bout de temps. Bien avant les événements politiques de 1994^{cliii} ». cas 3

Ainsi, avant d'arriver au terme des programmes, certains jeunes sont exclus des centres. Il est important de noter que les punitions conduisant à l'expulsion du jeune du centre ne paraissent pas contribuer à son épanouissement. En effet, la bagarre, le mensonge et peut être même le vol ont été, d'une certaine manière, des attitudes qui ont contribué à la survie du jeune dans le milieu de la rue. On comprend donc, qu'il ne va pas s'en défaire facilement. Cela amène à mieux situer la position de Karabow et Rains (1997) qui parlent de la rigidité des structures en place pour ces jeunes.

5.3.7.2 Le départ à la fin du programme

Certains jeunes sont arrivés au terme du programme. Dans ce cas, des modalités de sortie sont envisagées. Il est important de noter, qu'à part deux parmi les vingt cinq jeunes rencontrés, ils n'ont pas vraiment parlé de ces modalités.

« Lorsque l'heure de la rupture du cordon ombilical arrivait, j'étais fâché. Je ne voulais pas m'en aller du centre. Mais les Haïtiens n'acceptent pas toujours la rupture. Pourtant, il faut partir pour faire de la place à d'autres^{cliv}. » cas 21

Il est important de souligner que dans les familles haïtiennes, les enfants s'en vont (de la famille biologique) quand ils sont mariés ou placés. Le mariage ou le plaçage est suivi de fiançailles ou d'une demande formelle faite par le futur mari accompagné de ses

parents⁶². Dans certains cas (notamment dans les milieux ruraux) on se marie, mais le nouveau couple construit sa maison sur une terre indivise de la famille de l'un des conjoints. Ainsi, le « cordon ombilical » ne se rompt pas complètement. Ce jeune l'exprime bien :

« Si nous savions que cela (les avantages de vivre dans le centre) allait prendre fin, la sortie n'aurait pas été si grave^{clv} ». cas 2

En fait, même quand on sait que la rupture du cordon ombilical arrivera, on a de la difficulté à l'accepter, surtout quand on se rappelle les causes déclencheuses ou profondes qui ont conduit à la rue.

D'autres indices permettent de dire que l'âge et l'apprentissage d'un métier sont deux facteurs, entre autres, qui conditionnent la sortie du centre.

« C'est au cours de l'année 1999 que j'ai eu mes 19 ans. Je n'avais plus l'âge pour rester au centre B. J'ai du partir pour faire de la place à d'autres enfants plus jeunes. Mais je garde encore des contacts avec le centre^{clvi} ». cas 24

« Bon. J'ai laissé le centre B après ma 1^{ère} communion, on avait fait appel à ma mère et à mon père pour leur dire de faire de la place pour moi chez eux parce que j'allais recevoir mon diplôme. Donc, je devrais laisser le centre après. C'était au cours de l'année 1999^{clvii} ». cas 25

Observons le manque de cohérence entre le départ du centre à 19 ans et l'appel lancé à la maman pour (re)prendre son « enfant » chez elle. Il est vrai que la constitution d'Haïti fixe l'âge de la majorité à 18 ans. Mais les coutumes sont plus fortes dans la réalité. On ne laisse pas le toit parental à cet âge. De plus comment comprendre le départ du centre pour (r)entrer chez des parents qui, dans bien des cas, ne disposent pas de quoi vivre avec les enfants qui n'avaient pas fui de la maison?

⁶² Cela permet de mieux appréhender les difficultés enregistrées dans les familles haïtiennes immigrées en Amérique du Nord par exemple où le jeune est libre de laisser le toit parental à 18 ans. On comprend mieux le drame que vit cette famille dont les jeunes abandonnent le toit parental à l'adolescence. Mais les contraintes économiques ont fait varier les habitudes même en Haïti. La présence d'enfants dans les rues est un exemple évident.

Une autre incohérence mérite d'être mentionnée ici. Des enfants sont invités à venir au centre. Après leur entrée à ce centre, pour un problème quelconque, il est renvoyé. Où le renvoie-t-on ? Qu'espère-t-on obtenir d'une telle punition ? Les promesses d'insertion ou de réinsertion faites aux enfants ne correspondent pas à une telle punition.

Quatre jeunes rapportent que dans certains centres (n=2), quelques jeunes étaient déjà sortis des programmes. Mais deux d'entre eux rapportent que la sortie n'a pas été préparée.

« Une première génération était déjà sortie du centre. Chaque mois, on donnait aux jeunes qui étaient sortis du centre : un sac de riz et un gallon d'huile. Après quelque temps, on ne leur donnait rien^{clviii} ». cas 20

Un parmi les deux autres a parlé d'un programme de logement pour aider à la réinsertion. Mais le programme de réinsertion par le logement n'a pas pu se poursuivre. Les jeunes bénéficiaires manquaient de maturité d'après ce que rapporte le jeune.

« Avant moi, quelques jeunes (n=4) avaient bénéficié d'un programme de réinsertion par le logement. Ce programme était financé par une dame de la Belgique. On cherchait un terrain ou une petite maison, on terminait la construction d'un « deux pièces » pour le jeune. Celui-ci devait vivre dans le logement avec pour obligation de venir apprendre un métier au centre et de continuer à aller à l'école. Mais ces jeunes n'avaient pas encore l'équilibre de soi. Ils ont échoué. Ils n'ont pas réussi à se prendre en charge^{clix} ». cas 2

Le passage au centre, court ou long, a laissé des empreintes sur les jeunes. C'est au centre que certains sont allés à l'école pour la première fois. C'est aussi grâce au centre que certains ont appris au moins à signer leur nom ; ils y ont appris un métier, certains ont repris contact avec leur famille, ils ont nourri l'espoir d'une possible insertion dans la société haïtienne. Mais il faut insister sur le fait que tous les jeunes n'ont pas été soumis aux programmes des centres durant le même temps. Considérant le temps passé au centre, on identifie trois groupes de jeunes : le premier y est resté (n=10) entre trois à huit années, le deuxième, (n=7) autour de deux années, et enfin le troisième (n=8) n'a eu au centre que des périodes ne dépassant pas quatre mois. Tous les modèles d'intervention sont ici considérés (ouverts, fermés ou mixtes).

En mettant en lien les variables contact familial et épisodes de vie familiale vécue avec le temps passé dans le centre, on observe que ce sont surtout les jeunes qui ont repris contact avec leur famille quelque temps après leur arrivée dans la rue qui sont restés moins de temps dans les centres. Ces jeunes ont vécu moins d'épisodes de vie familiale. Par contre, ceux qui n'ont pas repris contact tout de suite avec leur famille sont restés, dans l'ensemble, plus de temps dans les centres et ont vécu plus d'épisodes de vie familiale.

En mettant en lien ces résultats avec l'autonomie, il semble que le mode de relation établie avec le centre influence d'une certaine manière l'autonomie telle qu'elle est exercée par les jeunes dans l'espace de la rue. Elle influence du même coup la décision des jeunes d'établir des contacts avec leur famille et le type de contact qu'ils entretiennent avec cette famille. Étant donné que le contact avec celle-ci se faisait dans certains cas sous la base d'un appui financier, la stabilité, surtout dans un centre fermé vient comme une contrainte à cette solidarité que certains jeunes désirent apporter à leur famille vivant dans des conditions économiques difficiles. Les modèles ouverts pourraient paraître moins contraignant en ce sens. Mais il convient de rappeler que même dans ce cas, les activités se réalisent dans un cadre normalisé. Les structures normalisées ne marchent pas toujours dans le même sens que celles qui ne le sont pas.

En contrepartie, peu d'épisodes de vie familiale vécues entraînent plus de contact avec la famille peu de temps après l'arrivée dans la rue, pour moins de temps dans le centre. Au contraire, plus d'épisodes de vie familiale vécues entraînent peu de contact avec la famille peu de temps après être arrivé dans la rue pour plus de temps dans le centre.

Bref, partant de cela, on peut avancer que plus les jeunes ont vécu d'épisodes de vie familiale, plus ils cherchent de la stabilité dans une structure normalisée comme celle d'un centre. La famille peut vite être substituée par une autre structure formelle. Par contre, moins ils ont vécu d'épisodes de vie familiale, plus ils espèrent retourner dans leur famille et moins ils restent dans une structure formelle comme celle d'un centre.

5.3.8 Perception des modèles d'intervention par les jeunes

Il faut remarquer que certains jeunes (n=4) rencontrés dans le cadre de cette étude ne sont pas favorables au modèle intervenant en milieu ouvert. Ils ne les qualifient pas de centre. Un des jeunes rencontrés, qui a connu presque tous les modèles d'intervention et vécu trois ans dans un centre fermé fait savoir que :

« Il n'y a pas de centre qui aide vraiment les enfants. Comment reçoivent-ils les enfants ? Il n'y a pas d'enfants dans les centres. On leur (aux enfants) donne un cours dans la matinée, l'après-midi ils se retrouvent dans la rue. Ainsi, ils vont au centre le matin puis l'après-midi, ils sont lâchés dans la rue^{clx} ». cas 4

Donc, pour ce jeune, un tel fonctionnement ne correspond pas à un centre. Quand on lui a demandé comment le centre devrait fonctionner, il a répondu que :

« Le centre est obligé de garder l'enfant dans un espace fermé si on veut l'encadrer. On ne peut lui donner à manger et lui fournir d'autres types d'appui sans lui permettre de rester à l'abri dans le centre [...]. Vous voulez encadrer un enfant ? Il faut l'enfermer dans un espace. Sinon, on ne pourra pas l'encadrer^{clxi} ». cas 4

Pourtant, grâce à l'intervention en milieu ouvert, certains jeunes (n=2) ont eu de l'aide à s'intégrer dans des activités scolaires et professionnelles. Ils recevaient de l'aide en santé (telle des visites médicales, des consultations gratuites, des conseils ou la réception gratuite de médicaments). Un jeune qui a eu accès à une institution de prêt grâce à l'intervention d'un responsable de centre intervenant en milieu ouvert, dit qu'il ne fait pas partie de ce centre.

« C'est grâce à l'intervention du directeur du centre I que j'ai pu obtenir un prêt à la MUCI. Je ne voulais pas. Mais il me connaît, il sait que j'ai laissé chez moi pour une circonstance. Je peux toujours y retourner. Il m'apprécie, il m'appelle dès qu'il me croise dans la rue. Mais je ne fais pas partie de son centre^{clxii} ». cas 17

Définissant le centre, un autre jeune avance que :

« Pour moi, un centre n'est pas un centre de santé. C'est un centre d'éducation, de formation et d'aide aux enfants qui ont des difficultés^{clxiii} ». cas 1

L'intervention en milieu fermé est mieux appréciée du côté de ces jeunes. Pourtant, plusieurs (n=6) reconnaissent que les enfants ne restent pas dans les centres fermés. S'ils ne restent pas, dit catégoriquement le jeune cité plus haut (cas 4), c'est parce qu'ils ne savent pas encore ce qu'ils veulent.

« Ce sont de petits vagabonds qui regretteront plus tard de n'avoir pas fait ce choix ». cas 4

« Oui, nous savons qu'il y a des enfants qui ne veulent pas rester dans les centres. Par exemple, tous ceux qui étaient au centre avec moi ont laissé sauf moi. Ils ont fait un bref séjour et sont partis dans la rue^{clxiv} ». cas 16

« Il n'y a qu'une seule façon de faire avec les enfants de la rue : les enfermer dans une maison avec de la surveillance. Il faut penser à payer le loyer aussi. C'est pour cette raison qu'ils ont besoin de surveillance. C'est ce qu'ils méritent. Il ne faut pas les laisser sans rien faire, ils s'en iront. Même s'ils sont dix à rester et 15 à s'en aller, il faut le faire. C'est la façon de vivre dans le centre qui déterminera s'ils resteront ou non^{clxv} ». cas 17

Plusieurs (n=6) des jeunes qui sont retournés vivre dans la rue souhaitent que les centres acceptent les jeunes de leur âge

« J'aimerais bien faire partie d'un centre mais on n'accepte pas les grands comme nous^{clxvi} ». cas 12

« Si les centres acceptaient les jeunes de notre âge, je serais allé à un centre^{clxvii} ». cas 15

« Je ne sais pas si c'est parce que nous sommes trop âgés la plupart d'entre nous, que les centres ne nous acceptent pas. Plusieurs petits sont arrivés dans la rue. Ils ont la priorité. Mais ils peuvent ne pas s'intéresser au centre. Mais nous les plus âgés, nous serions restés^{clxviii} ». cas 14

Il est important de faire remarquer ici que plusieurs des promoteurs d'une fédération d'enfants (n=5 dont 4 garçons et une fille (cas 3) font partie de l'échantillon de cette étude) sont en faveur de l'approche fermée.

« Ce que l'association se propose de faire [pour les enfants de la rue], c'est de les entrer dans un centre. Je les mettrai dans un espace afin qu'ils ne continuent plus de souffrir comme j'ai souffert dans la rue [...]^{clxix} ». cas 22

Les filles par contre, parlant pour elles-mêmes, sont plus favorables au centre ouvert.

« Pour aider les filles, on pourrait leur offrir une grande maison meublée et ayant des meubles d'arrangements. Chacune aurait la clef de son meuble de rangement et pourrait ainsi mettre ses affaires à l'abri [...] ^{clxx} ». cas 11

« Les filles ont besoin d'un espace pour gérer leur quotidien et mettre à l'abri leurs affaires. Cela leur éviterait de trop s'exposer aux brutalités policières et des garçons de la rue qui les maltraitent [...] ^{clxxi} ». cas 8

Par contre, elles sont favorables à l'approche fermée parlant de l'encadrement des enfants de la rue en général.

« Les enfants ne doivent pas rester dans la rue, parce qu'elle est trop dangereuse [...]. Il faut les mettre dans un centre fermé et les envoyer à l'école ». cas 10

Certains jeunes (n=2), malgré leur penchant pour le centre fermé, ne semblent pas préférer un modèle en particulier :

« Il faut que tu plaides en faveur des jeunes de notre âge parce que nous sommes oubliés dans les interventions. On peut nous accompagner ici ou dans un centre fermé ». cas 14

« On n'accepte pas les grands dans les centres. Nous autres, nous sommes oubliés dans l'intervention des institutions. Toi, par exemple, tu aurais pu venir travailler avec nous ici. Tu n'as pas besoin d'argent pour le faire. Tes connaissances sont suffisantes ». cas 15

Le modèle correctionnel pose un problème en ce qui a trait à son approche. De fait, tous les jeunes rencontrés, même s'ils ne le mentionnent pas, ont vécu à un moment ou à un autre dans un centre de ce modèle⁶³. Mais ils sont tous partis de ce centre. Un jeune rapporte qu'il subissait des mauvais traitements dans ce centre.

« Ah ! Maître S ! C'était un méchant. Il nous maltraitait, nous battait terriblement ^{clxxii} ». cas 19

Un autre jeune dit avoir utilisé des astuces pour ne jamais se trouver dans ce centre :

⁶³ Les commentaires reçus à la fin des entrevues particulièrement, ne sont pas en faveur de ce centre qui, aux yeux de quelques'uns (n=4) peut être amélioré si son intervention est moins répressive.

« Je ne me suis jamais fait prendre pour le centre F. J'étais astucieux. Depuis que maître S était là, on n'avait pas pu me rafler^{clxxiii} ». cas 20

Il est important de noter que ce centre, et même certains « intervenants » sont connus dans le milieu de l'intervention pour les mauvais traitements infligés aux enfants qu'on y amenait et qu'on leur confiait. Mais certains jeunes, pour ne pas y rester, racontent des anecdotes diverses :

« Il y a des diables au centre F. Au cours de la nuit, en dormant, tu sens la présence de personnes qui vont et viennent dans les dortoirs. Le mapou (un des arbres géants en Haïti qui se trouvait dans la cour du centre et qu'on avait coupé) est transformé en une grande pièce. On voit un supermarché, on entend le bruit des bottes de quelqu'un sans voir la personne qui les chausse. Les enfants de la rue préférèrent les mauvais traitements dans la rue à cette situation^{clxxiv} ». cas 3

Ces genres d'histoires font partie des cauchemars que l'on fait souvent en Haïti. Il faut connaître la culture haïtienne pour mieux comprendre ou expliquer des cauchemars de ce genre.

Pourtant cette même jeune, maintenant une des promotrices de la Fédération des enfants soutient que :

« Finalement, le centre F est un bon centre. On permettait aux jeunes d'apprendre un métier et d'aller à l'école [...] ^{clxxv} ». cas 3

Bref, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude soutiennent d'avantage l'intervention en milieu fermé :

« Il y a une seule façon de faire avec les enfants de la rue : les enfermer dans une grande maison surveillée par des agents de sécurité. Il faut penser à payer le loyer pour qu'ils ne s'en aillent pas quand le loyer arrive à terme. C'est pourquoi ils ont besoin d'être surveillés. On leur donnerait tout le nécessaire et on occuperait leur temps à des activités diverses ». cas 4

Il faut donc faire attention, lorsqu'un jeune qui était dans la rue entre la fin des années 80 jusqu'en 1999 en Haïti dit ne pas faire partie d'un centre ou ne pas fréquenter un centre. Pour eux, fréquenter un centre signifie y vivre.

« Je ne fais partie d'aucun centre. Evidemment, il y a deux comités qui viennent nous (les filles qui se prostituent) chercher pour nous donner des soins de santé. À ce moment, il y avait beaucoup d'ambiance dans la rue. Certaines jeunes filles ne venaient pas. Moi je profitais toujours de ces moments. Parfois, on vient nous chercher en voiture jusqu'ici^{clxxvi} ». cas 5

Il est noté une faible différence entre la perception des filles et celles des garçons sur les modèles d'intervention. En effet, les jeunes hommes (n=12) qui ont émis leur opinion sur la question penchent plus pour le modèle fermé que pour celui ouvert quoiqu'ils constatent que les enfants n'y restent pas. Ils (n=4) proposent même le modèle répressif qu'ils ont tous fui. On peut même avancer qu'ils plaident en faveur des modèles qu'ils ont connus. Les filles, par contre, sauf une, pensant à elles-mêmes, penchent pour le modèle ouvert. À rappeler que toutes les filles rencontrées ici ont des enfants. Elles sont mère depuis l'adolescence. À part une qui a vécu dans un centre fermé et connu les autres modèles, les autres filles n'ont pas vécu de manière continue dans un centre. Il faut dire aussi que, à part deux centres dont celui qui intervient suivant l'approche répressive, les centres qui interviennent en milieu fermé n'acceptent pas les filles.

Concernant la question de l'autonomie, il faut observer que les modèles répressifs et réhabilitatifs des centres fermés ne s'accordent pas à l'autonomie déjà acquise par les enfants dans la rue. Tout d'abord, la logique des centres fermés exige de la clientèle qui les fréquente qu'elle rompe avec certaines pratiques telle la débrouillardise dont elle fait preuve et qui est une caractéristique de la vie de la rue. Les modèles ouverts par contre offrent plus de marge de manœuvre en ce sens puisqu'ils ne fournissent qu'un accompagnement sans contraindre la clientèle à abandonner ses pratiques. Toutefois, il faut reconnaître que leur accompagnement va dans le sens des activités qui se réalisent dans un cadre souvent formel ou normalisé.

Concluons ce troisième point en notant que la vie au centre est différente de celle de la rue. L'autonomie marginale a remplacé la vie normalisée au centre. Dans l'ensemble, le jeune a eu accès à des services nécessaires pour son développement. Mais certains n'ont pas pu, pour des raisons diverses, continuer la vie au centre qui a cassé la dynamique de la vie de la rue. Quand bien même, au cours de cette expérience, le jeune a fait l'acquisition

d'un certain savoir – savoir, savoir faire au centre ou dans la société, savoir être dans la vie en général et dans la société. Le voilà maintenant hors des murs du centre. Saura-t-il maintenant se réinsérer dans la société haïtienne d'où il est issu ? Le point suivant élucidera ces interrogations et d'autres non présentées ici.

5.4 De la perte de l'autonomie par l'insertion normalisée dans le centre à la récupération de l'autonomie après le centre.

Quelque soit la façon dont les jeunes sortent des centres, le gros défi pour eux consiste à trouver un espace pour continuer leur vie. À rappeler que, pour des raisons diverses, certains jeunes ont été expulsés des centres avant la fin des programmes. D'autres par contre ont pu terminer. Où en sont ces jeunes actuellement ?

Ils peuvent être classés en trois groupes : le premier est constitué de ceux qui ont intégré ou réintégré un milieu autre que la rue après leur passage dans un centre ; le deuxième, de ceux qui sont retournés vivre dans la rue ; le dernier groupe de ceux qui gardent encore un contact étroit avec la rue. Les trois tableaux suivants (12, 13, 14) fournissent de plus amples informations. Il faut souligner avant tout que les informations ne sont pas homogènes dans les trois tableaux. Les jeunes n'ont pas fourni des informations relatives à la date de leur expulsion du centre. Par ailleurs, il était aisé de parler du métier appris. Cette dernière rubrique fait d'ailleurs l'objet d'un point à part dans les tableaux 13 et 14 concernant les jeunes qui sont retournés vivre dans la rue et ceux qui partagent leur vie dans les deux milieux. Tel n'est pas le cas dans le tableau 12 où cette rubrique se trouve avec la source du revenu. Au moment de l'entrevue, il était plus évident que les deux derniers groupes s'adonnaient encore à leurs activités dans la rue. La grande majorité des réponses confirment en fait cette évidence.

Parmi les vingt-cinq (25) jeunes rencontrés, onze ont intégré un milieu autre que la rue: dix garçons et une fille (Tableau 12). Ces jeunes vivent soit avec leur conjoint-te (marié ou en union libre) soit en loyer partagé avec des amis ou des parents. Le temps minimum

passé dans les rues est de six (6) mois et le temps maximum est de quatre (4) ans. Ils ont séjourné dans un centre durant trois à huit années : (3 y ont vécu trois ans; 2 : 4 ans, 3 : 5 ans, un : 6 ans et le dernier : 8 ans). La seule répondante de ce groupe ne se rappelle pas combien de temps elle est restée à un centre. Mais d'après son histoire, elle doit avoir vécu plus de deux ans au dernier centre où elle a vécu le plus de temps. Six parmi ces jeunes vivent avec un conjoint-te (marié ou en union libre).

Tableau 12: Les jeunes ayant intégré ou réintégré une structure familiale

Cas	Sources de revenu		Temps passé dans la rue	Temps passé en centre		Temps écoulé depuis la sortie	Lieu actuel de vie	Situation matrimoniale	Nb. d'enfants
	Métier appris	Autres activités		Centres	Temps				
1	√	√	+ d'un an	Centre A Centre B	4 ans	5 ans	Fam. Const.	Plaçage	1
2	√		6 mois	Centre C	5 ans	11 ans	Fam. Const.	Marié	0
3		√		Centre D et les autres	+ de 2 ans	NS*	Fam. Const	Union libre	2
16		√	2 ans	Centre A, Centre D, Centre I	6 ans	NS	Fam. Bio.	Célibataire	0
18	√		- d'un an	Centre D	3 à 4 ans	NS	Seul en location	Célibataire	1
19	√		1 an ½	Centre F et centre D	3 ans	13 ans	Fam. Const	Marié	3
21		√	1 an ½	Centre F et centre C	8 ans	12 ans	Fam. Bio.	Marié	1
22		√	Environ 4 ans	Centre B	3 ans	1 an	Loyer partagé	Célibataire	
24	√	√	Environ un an	Centre B	6 ans	3 ans	Loyer partagé		3
25	√	√	2ans et 22 jours	Centre B	4 ans	NS	En famille	Union libre	3
23		√	2 ans	Centre H et les autres	5 ans	NS	Loyer partagé	Célibataire	0

* NS non spécifié

À côté de ces jeunes, d'autres ont réintégré la vie de la rue. Ils sont au nombre de neuf (9) sur vingt-cinq (25) : 6 garçons et 3 filles. Parmi les trois filles de ce deuxième groupe, deux n'ont pas vécu de manière continue dans un centre durant les trois mois que l'on s'était fixé comme minimum. Un des six (6) répondants (les 6 garçons) ne se rappelle pas le temps passé dans les centres. Les autres ont passé de courts séjours (de deux ou trois mois) dans plusieurs centres. Le tableau 13 suivant donne de plus amples informations à ce sujet.

Tableau 13: Les jeunes qui sont retournés dans la rue après un passage au centre

Cas	Sources de revenu	Temps passé en centre		Métier appris	Lieu actuel de vie	Situation matrimoniale	Nb. d'enfants
		Centres	Temps				
4	Portefaix	Centre K Centre F et centre G	3 ans	La rue	Aucun	Célibataire	1 fille
5	Vendeuse d'occasion Prostitution	Appui occasionnel de comités	NS*	La rue	Aucun	Célibataire	2 filles
6	Mendicité Bèf chenn manadjè ⁶⁴	Centre C	4 mois	La rue	Aucun	Célibataire	1 ψ**
10	Prostitution	Aucune mention	NS	La rue	Aucun	Union. Lib.	2 enf.
12	Prostitution	Centre C	1 an	La rue	Aucun		1+ 2ψ**
13	Essuie les vitres des voitures	Centre F Centre D Centre C	+ de 2 ans	La rue	Soudure	Célibataire	0
14		Centre D Centre C	3 ans au moins 5 ans	La rue	Ebénisterie, soudure	Célibataire	0
15	Bèf chenn	Aucune mention	NS	La rue	Aucun	Célibataire	0
17	Mendicité	Centre C	1 an	La rue	Aucun	Célibataire	0

*non spécifié

** 1+ 2ψ= 1 enfant vivant et 2 enfants décédés

Il faut noter qu'un des six garçons a vécu plus de 8 ans dans des centres (3 ans de manière continue dans un premier, 5 ans de manière continue dans un autre et plusieurs

⁶⁴ Les termes créoles sont définis dans le glossaire en annexe 5.

séjours dans d'autres). Un autre a vécu trois ans de manière continue dans un centre. Mais dans l'ensemble, ils ont vécu moins de temps dans des centres que les premiers. Deux des trois filles de ce groupe ont chacune deux enfants, l'autre en a eu trois dont deux sont morts. Un des six garçons a un enfant, un autre en a eu un qui est décédé, les quatre autres n'en ont pas.

A coté des deux premiers groupes de jeunes, un troisième mène une vie partagée entre la rue et un milieu hors de la rue. Il s'agit de 3 répondantes et de 2 répondants. Leur séjour au centre n'est pas aussi long que celui du groupe 1 ; ils y ont vécu au moins deux ans. Quatre ont des enfants.

Tableau 14 : Les jeunes partageant la vie dans deux milieux

Cas	Sources de revenu	Temps passé en centre		Métier appris	Situation matrimoniale	Lieu actuel de vie	Nb. d'enfants
		Centres	Temps				
7	Prostitution	Centre C Centre E	2 ans	Cosmétique	Célibataire	Cité +	2
8	Prostitution	Centre C	4ans+	Couture	Célibataire	Cité +	**1+ 1ψ
9	Prostitution	Centre C	3 ans	Cosmétique	Veuve	Belle-mère	2
11	Lavage de voitures	Centre F Centre D	5 ans	Ébénisterie, artisanat, crochet	Marié	Gardien d'une maison	3
20	Lavage de voitures et commerce (prêt)	Centre A Centre J Centre D Centre C Centre I	9 mois 1 an 1 an	NS*	Célibataire	Loyer partagé	Aucun

*non spécifié

**1+ 1ψ = 1 enfant vivant et 1 enfant décédé

Les jeunes ayant abandonné la vie de la rue ont passé plus de temps dans les centres : un minimum de 3 ans de manière continue dans le même centre, alors que les autres ont vécu deux ans ou de courts séjours d'au moins trois mois. Ce qui porte à avancer que moins les jeunes passent de temps dans la rue et plus de temps ils vivent dans les centres, plus ils ont la chance de sortir de la rue. Mais cela n'empêche qu'ils aillent vivre dans les bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

De plus, quoique les jeunes du premier groupe aient d'autres activités, à part la répondante, les répondants travaillent à partir du métier appris dans le centre. Il est à noter qu'un jeune de ce premier groupe exerce ses activités professionnelles dans la rue. Il fait une autre utilisation de l'espace de la rue (cette utilisation est loin d'être dévalorisante comparée à ce qu'il en faisait durant son enfance⁶⁵).

Une autre remarque importante : quatre répondants parmi les neuf jeunes ayant réintégré la rue n'ont pas d'enfants. Pourrait-on lier ce fait à un certain impact des programmes du VIH/SIDA au point de postuler que les jeunes de rue se protègent mieux actuellement lors des relations sexuelles? Il serait intéressant de fouiller d'avantage cet aspect. Mais l'objet de cette étude est tout autre. Rappelons tout de même une étude réalisée en 2003 par le Centre de Recherche appliquée – CERA- assisté par l'Institut Haïtien de l'Enfance, - IHE - et le *Family Health International*. Les résultats ont révélé une meilleure compréhension du SIDA et un comportement sexuel plus responsable du côté des enfants de la rue que « les jeunes des ménages ». L'étude traite du VIH / SIDA et concerne entre autres les « jeunes des ménages et de la rue » âgés de 15 à 24 ans. Les résultats de l'étude de Bernier et Ascensio (1992) par contre révélait que « les enfants de la rue de Port-au-Prince ont recours à des pratiques sexuelles qui les placent à haut risque de contracter le virus du sida » (p. 79). Ils avaient trouvé aussi que « les enfants de la rue n'utilisent pas le condom lors des relations sexuelles » (p. 80). Les auteurs expliquaient cette attitude par : une connaissance limitée du sida, l'utilisation de la prostitution comme moyen de gagner un peu d'argent, la perception du condom comme barrière à une jouissance complète sur le plan sexuel (Bernier & Ascensio, 1992). Ainsi, si l'on s'en tient aux résultats de ces deux études, on avancerait l'hypothèse d'une attitude sexuelle responsable chez les enfants de la rue onze ans après la réalisation de l'étude de Bernier et Ascensio (1992). Mais il faut noter que les quatre répondants sont des garçons. Or, si l'on tient compte des trois sous-groupes, les 7 filles rencontrées dans le cadre de cette étude ont toutes des

⁶⁵ Durant son enfance, la rue était sa référence pour la survie. Ce qui est très mal vu. Maintenant, la rue est un espace de vente comme pour n'importe quel petit commerçant du secteur informel qui vient y installer sa marchandise. À cause de l'importance de ce secteur dans l'économie d'Haïti, les petits commerçants, sont mieux tolérés dans la rue que des enfants. On critique les mairies qui n'arrivent pas à leur donner de meilleures positions pour vendre leur marchandise. Pour les enfants, la discussion est ailleurs.

enfants. Il faudrait envisager, en fouillant cet aspect dans une prochaine étude évidemment, de regarder cette attitude par sexe.

Il faut noter aussi que, dans l'ensemble, la situation des filles paraît plus catastrophique que celle des garçons en général : faible niveau scolaire, une seule sur les sept a réussi à sortir de la rue (mais garde des contacts importants dans la rue; 3 sont retournées dans la rue, les 3 autres sont à cheval sur les deux milieux). Elles sont mères depuis l'adolescence. Il est important d'insister sur le fait qu'au niveau des centres, les filles sont désavantagées. Peu de centres acceptent d'intervenir auprès des filles .

À cette phase de l'analyse, il s'avère nécessaire de faire une digression en considérant les variables déjà présentées en regard de ces trois groupes de jeunes. Cette digression est nécessaire, car le lien entre les variables en regard des trois groupes de jeunes identifiés permettra de voir si les groupes sont aussi homogènes que le laisse supposer le début de l'analyse. Sinon, elle permettra d'identifier à quel moment, des différences ont commencé à surgir.

Tout d'abord, concernant les épisodes de vie familiale, on peut observer que dans l'ensemble, la situation est assez variable pour les trois groupes. Cependant, si l'on considère les cas de jeunes ayant vécu plus de deux épisodes de vie familiale avant de se trouver dans la rue, on peut constater que chez les jeunes ayant abandonné complètement la rue, on enregistre plus de cas. Soit 5 cas sur 11 dont 2 cas de 4 épisodes et 3 cas de 3 épisodes. Chez les jeunes qui ont abandonné partiellement la rue, on observe deux jeunes sur cinq à avoir vécu plus de deux épisodes, soit 3 épisodes chacun. Finalement, chez les jeunes qui sont retournés dans la rue, on dénombre un cas sur neuf à avoir vécu 3 épisodes de vie familiale.

La comparaison entre les trois groupes permet d'avancer que les jeunes ayant abandonné la rue complètement ont vécu plus d'épisodes de vie familiale que ceux qui sont retournés dans la rue partiellement et ces derniers plus que ceux qui sont retournés vivre dans la rue complètement. On est tenté de dire que les nombreux épisodes de vie familiale vécus

avant de se trouver dans la rue vont dans le sens d'une sortie de la rue après leur passage à un centre. En retour, moins les jeunes ont vécu d'épisodes de vie familiale avant de se retrouver dans la rue, moins ils réussissent à sortir de la rue après le passage dans un centre. On pourrait aussi avancer que plus les jeunes ont vécu d'épisodes de vie familiale, plus leur réseau familial s'agrandit et plus grande devient la chance de trouver un soutien familial après le passage au centre. Le contraire est aussi valable. C'est-à-dire, moins les jeunes ont vécu d'épisodes de vie familiale, moins grand devient le réseau familial et moindre est la chance de trouver un soutien familial après le passage au centre. En effet, chez les jeunes qui sont retournés vivre dans la rue, on a dénombré cinq cas de jeunes ayant vécu un seul épisode de vie familiale avant de se trouver dans la rue alors qu'on en a dénombré deux chez ceux qui ont abandonné complètement la rue. Ainsi, en considérant les situations de vie familiale avant de se trouver dans la rue, on peut avancer que la désinsertion a été plus progressive chez les jeunes qui ont abandonné la rue et plus brusque chez ceux qui sont retournés vivre dans la rue.

En ce qui concerne la fratrie, les jeunes qui ont réintégré une structure familiale et ceux qui sont retournés vivre dans la rue appartiennent à des familles dont la fratrie est assez variée : entre un à treize enfants. On ne note pas de grande différence entre ces deux groupes sur ce point. Par contre, à part un cas d'une fratrie de 10 enfants de différents pères et un cas de cinq enfants, les jeunes vivant dans les deux milieux n'appartiennent pas à des familles nombreuses : un cas de deux enfants et deux cas d'enfant unique. C'est aussi le groupe qui compte le plus de filles. Celles-ci ne viennent pas de famille à fratrie nombreuse. Il semble que la situation économique difficile qui prévaut dans le pays n'épargne pas les familles dont la fratrie est peu nombreuse.

Concernant les raisons ayant conduit dans la rue, en considérant les 10 cas de mauvaises conditions de vie, cause profonde, on dénombre 4 cas chez les jeunes ayant abandonné la rue complètement et trois cas chez les jeunes des deux autres groupes successivement. Les raisons conduisant dans la rue paraissent les mêmes pour les trois groupes.

En ce qui concerne le contact avec la famille, douze jeunes ont gardé un contact périodique avec leurs familles en vivant dans la rue. En distribuant ces douze jeunes entre les trois groupes identifiés plus haut, sur les onze jeunes qui ont abandonné complètement la rue, seulement deux avaient gardé un contact avec leur famille au cours de leur vie dans la rue. Parmi les 9 jeunes ayant retourné dans la rue, sept ont gardé un contact avec leur famille au cours de leur vie dans la rue et 3 sur les cinq jeunes vivant dans les deux milieux. Le groupe ayant abandonné complètement la rue ne paraît pas s'intéresser à reprendre le contact avec la famille en vivant dans la rue contrairement aux deux autres groupes.

Concernant la vie dans le centre, en reprenant les trois groupes identifiés plus haut, on peut observer que sept sur onze des jeunes ayant abandonné la rue sont passés par le modèle fermé ; dans le groupe des jeunes qui sont retournés vivre dans la rue, on ne compte que trois jeunes sur neuf qui sont passés par le modèle fermé et trois sur cinq dans l'autre groupe en ce qui concerne le modèle mixte. Les deux jeunes qui ont déclaré avoir connu tous les modèles appartiennent au premier groupe. Mais il faut noter que les trois jeunes sur les cinq qui ont abandonné partiellement la rue ont des contacts avec le centre fermé dans le volet ouvert. C'est ce qui fait de lui un centre mixte. Les modèles fermés ont plus de succès du côté des jeunes ayant vécu plus d'épisodes de vie familiale. La stabilité dans le centre semble être un élément recherché par ces jeunes. Mais il est important de rappeler que tous se sont intégrés et adaptés au *baz*, cette structure de solidarité qui est presque incontournable dans la vie de la rue.

Le temps vécu dans les centres a aussi ses effets sur les jeunes. En effet, on peut observer que les jeunes qui ont abandonné la rue ont séjourné dans un centre durant trois à huit années. Ceux qui sont retournés vivre dans la rue ont passé un court séjour (de un à deux ou trois mois) dans plusieurs centres. Un jeune dit ne pas faire partie d'aucun centre, mais les autres ont été en contact avec un centre mixte, dans le volet ouvert notamment. Les jeunes qui ont abandonné partiellement la rue ont eu une durée moyenne au centre de deux ans. On serait tenté de dire, plus on a vécu de temps dans un centre, plus élevée est la chance d'arriver à sortir de la rue. Mais il faut faire attention. Car un des jeunes du

groupe qui est retourné vivre dans la rue est retourné dans la rue après avoir vécu 3 ans de manière continue dans un centre, 5 ans dans un autre et a eu plusieurs séjours dans d'autres. Soit plus de 8 ans de vie dans des centres.

5.4.1 Lieu actuel de vie des jeunes rencontrés

Comme mentionné précédemment, au moment de la réalisation des entretiens, certains jeunes sont parvenus à abandonner la rue complètement ou partiellement (n=16). Il s'agit des jeunes du premier et du troisième groupes. Ils vivent pour la plupart dans les bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (n=13 sur 16). Parmi les trois qui restent, un travaille comme gardien de maison dans un ancien quartier chic de Port-au-Prince. Pour organiser leur vie, les jeunes qui ont abandonné complètement la rue se sont rendus à divers endroits au départ du centre: certains (n=7) se sont rendus dans leur famille ou dans les familles d'un des leurs. Ceux qui n'avaient pas de famille ont fait d'autres choix :

« Moi, je n'ai pas de famille où j'aurais pu aller après le centre. Moi et deux autres camarades, nous avons vécu en colocataire. Mais la vie en colocataire n'est pas facile^{clxxvii} ». cas 21

D'après ce qu'il rapporte, la vie en colocataire fait surgir des difficultés non prévues. En effet, ils vivaient à trois. Deux d'entre eux pensent recréer la vie dans le centre, mais l'autre colocataire n'est pas de cet avis :

« Tu sais ? Quand on vit avec des amis [...]. Dans mon cas, un des colocataires ne voulait plus respecter les principes du centre comme nous avions voulu continuer à le faire. Nous savons que nous aurions l'appui de ce centre si nous continuions dans la même direction [à vivre comme dans le centre] nous ne pouvions accepter que les colocataires amenaient leur petite amie chez nous par exemple^{clxxviii} ». cas 21

Il faut remarquer que les jeunes venus de la province (n=13 sur 25) ne sont pas retournés dans leur région d'origine. Ils se sont arrangés pour vivre à Port-au-Prince.

« Depuis que je suis sorti du centre B [...] bien avant, mon cousin T était d'accord pour que je vienne vivre avec lui. Il m'a dit : ce n'est pas la peine de retourner en province tu ne vas rien faire là -bas. Ce sera mieux que tu restes ici chez moi. Je pourrais m'arranger pour te faire trouver une petite activité. Je pourrais voir avec un autre ami, la possibilité de te trouver quelque chose^{clxxix} ». cas 23

Tout comme la vie en loyer partagé, le retour dans la famille a ses difficultés. Certains (n=5) avouent n'avoir pas pu vivre dans cette famille après leur passage au centre. Pour expliquer les raisons, un jeune a fait les commentaires suivants concernant ceux qui ont eu un petit boulot:

« Ils (les jeunes) habitent dans des quartiers populaires ; ils vivent dans une famille où ils sont les seuls à recevoir un maigre salaire de manière régulière ; ils se trouvent dans une impasse^{clxxx} ». cas 2

Il est important de noter que ce jeune, à la sortie du centre, a été accueilli dans sa famille (paternelle). Il a invité deux de ses amis à venir vivre avec lui. La maison était assez grande. Ils ont pu ainsi éviter la vie dans un bidonville du moins à la sortie du centre.

La préparation de la sortie du centre est un élément important dans le processus d'insertion ou de réinsertion sociale. Cette préparation de la sortie est liée avec la fin des programmes. En effet, à part les neuf jeunes qui ont passé par un seul centre, tous les autres ont eu à faire face soit à l'expulsion soit à une fuite. Dans ces cas, on ne peut parler de préparation de la sortie. Dans ces situations, les jeunes n'ont pas d'autre choix que de rejoindre leur *baz* d'appartenance. Il faut remarquer que les neuf jeunes qui ont passé par un seul centre sont tous des garçons. Ils appartiennent pour la plupart au groupe de jeunes ayant abandonné complètement la rue (n=5). Par contre, trois parmi eux appartiennent au groupe qui est retourné vivre dans la rue. La fuite ou l'expulsion du centre font voir l'importance du *baz* dans la vie des jeunes.

5.4.2 L'insertion : les activités des jeunes actuellement et les tentatives pour s'insérer

Les jeunes qui ont pu travailler dans leur profession sont peu nombreux (n=6). Les autres (n=19) doivent se contenter de petits boulots généralement sous-payés trouvés ça et là ou

s'organiser par tous les moyens pour subvenir de leurs besoins. Certains ont travaillé pour 300 gourdes par mois. D'autres ont pu travailler pour 1500 gourdes mensuellement. Avec cette somme, ils devaient payer leur scolarité, un logement parfois, la nourriture et les autres dépenses. Dans le cas de certains jeunes garçons (n=7) ils avaient une conjointe et des enfants à leur charge. Il est important de noter que les « gens de maison » sont payés généralement entre 1000 gourdes et 1500 gourdes par mois. Rares sont les familles où on leur offre entre 2000 à 2500 gourdes mensuellement. Certains jeunes issus des centres gagnaient donc moins que les « gens de maison » dans la plupart des cas. Un jeune a obtenu jusqu'à 200 gourdes par jour en travaillant dans la construction, une activité différente de sa profession. Mais les emplois de ce genre ne sont pas faciles à trouver.

« Ce qui est dur, c'est le fait de ne pas trouver du travail. Si nous en avons trouvé, cela aurait été bien. Je peux passer 15 à 22 jours sans travailler^{clxxxix} ». cas 1

Il y a ce qu'on appelle aussi « vente à commission⁶⁶ ». Le marché informel en Haïti est rempli de gens qui mènent ces genres de « transaction⁶⁷ ». Certains jeunes (n=6) s'y adonnent également. On comprend donc que le marché du travail, si on ose le dire dans le cas de ces jeunes, ne leur offre pas de bonnes opportunités. Des expressions du genre : « parfois je vais me débrouiller dans la rue ; ou je me débrouille seul ; ou je cherche seul^{clxxxii} » en disent long sur le fardeau que les jeunes doivent porter pour survivre à cette étape de leur vie. Un jeune cohabitant avec sa conjointe légale, a dû envoyer ses trois enfants vivre chez leurs grands parents en province pour diminuer la charge des dépenses quotidiennes. Il rapporte que :

« Mes moyens économiques sont très bas. Si je pouvais trouver un débouché pour vendre mes produits [...]. La nourriture devient de jour en jour difficile à acquérir^{clxxxiii} ». cas 20

⁶⁶ On est payé sur la quantité vendue. Une activité généralement menée par des femmes et des hommes de conditions économiques modestes.

⁶⁷ Le mot est souvent utilisé par les petits-tes commerçants –tes qui crient dans la rue ou au marché pour vendre les marchandises. On dit souvent « y al rele ».

Un autre a du aussi se séparer temporairement de sa femme⁶⁸ qui est allée vivre chez ses parents en province. La situation est intenable, soutient-il.

« Il n’y a aucune possibilité d’aller de l’avant^{clxxxiv} » renchérit un autre (cas 20).

Il est important de noter que tous ces jeunes appartiennent à ceux qui ont abandonné la rue. Ces jeunes doivent s’arranger difficilement pour vivre et ne pas retomber dans la rue. Un d’ente eux soutient qu’à ce moment, la situation est risquée car :

« De temps à autre, le jeune va passer dans la rue pour saluer ses anciens camarades. Un beau jour, il y restera^{clxxxv} ». cas 2

Ou cet autre jeune qui dit :

« Je viens dans la rue, je viens m’y organiser pour trouver quelques sous. Tu comprends^{clxxxvi} ». cas 13

Un autre, donnant l’exemple de son ami avance :

« Il sortait du centre avec un métier. Il a étudié l’électricité. Mais il n’a rien trouvé comme activité. Ses amis de la rue le pressionnent [...] ^{clxxxvii} ». cas 18

En définitive, les jeunes qui ont abandonné complètement ou partiellement la rue sont peu nombreux à travailler dans le cadre de leur profession (n=6). Il y en a qui travaillent au niveau de la formation des jeunes en général (n=2); un jeune a réussi à s’imposer dans sa profession mais la situation sociale, économique et politique représente une barrière énorme à l’exercice de ses activités ; deux autres exercent leurs activités artisanales dans deux cadres différents (un auprès des jeunes et l’autre vend ses produits à un coin de rue comme tous les petits commerçants qui occupent les trottoirs des rues de la capitale. Il y en a (n=2) qui arrivent à s’introduire le marché informel avec tout ce que cela comporte de risque dans un pays comme Haïti; les autres se retrouvent dans des activités liées au transport public. Presque toutes les filles continuent à se prostituer. En résumé, au moment de la réalisation des entretiens, trois jeunes vivaient presque exclusivement de

⁶⁸ Ce genre de séparation devient de plus en plus une forme de survie adoptée par plusieurs familles en Haïti.

leur profession, trois autres arrivent parfois à trouver de petits boulots liés à leur profession, cinq ne sont pas parvenus à travailler à partir de leur métier, les autres se trouvent dans plusieurs types d'activités. Si on essaie de combiner avec les activités de leur partenaire ou de leur conjoint, la situation n'est pas meilleure : gens de maison⁶⁹ (avec un salaire mensuel de 1000 à 2000 gourdes), vendeur dans un coin de rue, vendeur d'occasion ou de vêtements usagés, bref tous les petits boulots que font les gens des couches sociales modestes pour sortir de l'embarras. Comme on aurait dit en Haïti « ils battent de l'eau pour en tirer du beurre⁷⁰ ».

L'ensemble de ces activités concernent les jeunes sortis partiellement ou complètement de la rue. Quant à ceux qui ont réintégré l'espace de la rue, ils s'adonnent généralement au lavage de voiture dans la rue. Ils se tiennent souvent dans des endroits où les gens de la fonction publique et privée garent leur voiture aux heures de bureau (Champ de Mars, Bicentenaire, etc.)

Il existe aussi des situations extrêmes où certains jeunes –des trois groupes- s'adonnent à des activités dont-ils ne sont pas fiers de parler. En effet, parlant à titre impersonnel, certains jeunes (n=4) rapportent des cas d'autres jeunes qui sont payés pour des activités de casse, de provocation d'incendies, d'intimidation des gens par des coups de feu, etc.

« Je peux te le dire, certains de mes frères de rue sont morts dans ces genres d'activité [casse, provocation d'incendies, intimidation des gens par des coups de feu..]. Ils ont accepté de l'argent pour mettre le feu, brûler des pneus, faire échec aux manifestations contre le gouvernement en place. La presse avait parlé de certains noms de ces jeunes morts dans ces conditions. Il y en a qui sont encore vivants et qui continuent de s'adonner à ces activités^{clxxxviii} ». cas 19

« Plusieurs parmi les jeunes sont morts dans ces activités. Ils participaient dans de viles actions : ils ont des armes, intimident les gens avec leur arme, tirent dans les

⁶⁹ Expression légale parlant des personnes qui font les travaux domestiques tels : le ménage, la lessive et la cuisine dans les familles autres que la leur moyennant un paiement. Les garçons sont couramment appelés « garçons de cour » et sont souvent responsables du jardinage, de la surveillance. Généralement ces gens sont sous-payés et n'ont pas de sécurité d'emploi. Ce sont des personnes de conditions économiques très modestes qui recourent en général à ce type de travail en Haïti. Les mineurs de cette catégorie sont qualifiés de *restavèk*. Ils n'ont pas de rémunération en argent. Pour de plus amples informations sur les *restavèk*, voir Lubin (2002).

⁷⁰ Traduction littérale d'un proverbe haïtien.

rues, font échec aux manifestations antigouvernementales. On les trouve dans plusieurs vilaines actions^{clxxxix} ». cas 21

Il est important de rappeler ici le parallèle fait par Bertaux entre délinquance et autonomie. Ces exemples l'illustrent bien.

D'après certains jeunes, une telle situation est due au fait que :

« La société n'a pas pris ses engagements envers nous. Elle n'est pas avec nous réellement^{cxv} ». cas 24

« Dans cette société, tu le sais, logiquement dès que tu sors d'un centre pour enfants de la rue, tu n'es pas bien vu. On ne te regarde pas de la même façon que l'on regarde les autres enfants qui ne sont pas passés par ces centres^{cxvi} ». cas 23

On peut le constater, il y en a, parmi ceux qui abandonnent complètement la rue, qui résistent au moins à la tentation de retourner dans la rue:

« Mais certains jeunes vivent des moments difficiles. Mais ils ne retournent pas dans la rue. Ils ne travaillent pas, ils ne font rien comme activité, mais ils décident de ne pas retourner dans la rue^{cxvii} ». cas 21

Des manipulations politiques sont faites pour utiliser certains de ces jeunes à des actes liés au banditisme.

«Quand tu es contacté pour des activités malhonnêtes et que tu refuses, on te regarde comme quelqu'un qui vient d'une autre planète. Les jeunes de ton âge qui s'adonnent à ces genres d'activités te qualifient de salaud. Ils te disent carrément que tu devais profiter de ces activités pour gagner un peu d'argent [...]. Comme cela se passait dans la plupart des bureaux de l'Administration publique, on distribuait de l'argent pour ces activités et on permettait l'utilisation des camions de l'administration publique pour des manifestations pro gouvernementales. Certains intervenants utilisaient les services de certains jeunes dans ces activités. Mais beaucoup n'ont jamais voulu participer^{cxviii} ». cas 18

Les jeunes qui ont mentionné ces activités dans le cadre de cette recherche ont refusé d'y apporter leur collaboration, selon leurs déclarations. Est-ce que d'autres ont eu la même réaction? En tout cas, il est possible de déceler certains doutes dans leurs discours:

« Dès que je me lève le matin, je prends ma brosse à dents, Mon tube de pâte dentifrice et mon savon, je vais me baigner. Puis, je reste là, dans mon baz, j'attends ce qui va venir jusqu'à moi^{cxciv} ». cas 4

Ou du moins cet autre jeune, parlant de ses autres activités, il dit :

« Dès qu'on distribue de l'argent, je vais défendre mes amis pour qu'on leur donne une bonne part^{cxcv} ». cas 1

Ce langage fait partie du discours des groupes qu'on utilise pour des manifestations politiques ou de tous autres types de manifestations susceptibles de provoquer ce que les forces de l'ordre appellent « le désordre ». Il est bon de noter que ces activités rapportent mieux que toute autre. Mais les jeunes n'en parlent presque pas à titre personnel.

Il faut observer que ces opinions concernant la manipulation politique des jeunes viennent des trois groupes. On ne décèle aucune différence entre les trois groupes de jeunes. Comme ils ne parlent pas à titre personnel, on ne saurait dire quel groupe interpelle-t-on le plus pour ces activités. Cependant, on peut admettre que ceux qui sont retournés dans la rue complètement ou partiellement sont les plus à risque d'être interpellés pour les activités sus-mentionnées. Mais ce qui doit surtout attirer l'attention, est le fait que la communication passe très bien entre eux même avec ceux qui ont abandonné complètement la rue. Les liens développés lors de la vie dans le *baz* demeurent assez forts entre ces jeunes adultes même quand ils réussissent à sortir de la rue.

Du côté de ceux qui ont abandonné la rue complètement ou partiellement, certaines initiatives pertinentes sont prises pour tenter une réinsertion sociale. Ils osent : participer à des concours, proposer un cadre de formation technique aux jeunes de leur communauté à travers des cours formels dans une institution de formation, faire des propositions d'innovation professionnelle⁷¹, proposer des cours de musique, demander du travail,

⁷¹ Un jeune a proposé un dispositif devant protéger certains appareils contre la hausse et la baisse du courant électrique. Selon lui, c'est une nouveauté, car un appareil jouant ces deux fonctions à la fois n'existe pas encore.

demander des prêts, entreprendre des activités, proposer au public des produits divers (artisanaux, *compost*, pommade contre la douleur, etc.).

« J'ai ouvert une école professionnelle, mais elle a du être fermée après deux ans. La zone n'était pas favorable pour cette activité. La quantité d'élèves ne suffisaient pas à faire fonctionner l'école. J'ai essayé d'autres activités dans le cadre de l'école pour financer celle-ci. Mais l'école n'a pas pu durer plus que deux ans [...]. Dans les bidonvilles, il y a des prises électriques illégales. J'ai inventé un appareil qui est capable de maintenir la tension du courant électrique à 110, un niveau normal pour le quartier populaire. L'appareil que j'ai inventé monte le courant à 115 et le stabilise ainsi. C'est un élévateur et un stabilisateur de courant électrique. Cet appareil mixte n'existe pas encore. Mais les deux appareils existent de manière séparée^{cxvii} ». cas 2

« Moi et un ami, nous avons observé le marché de la crème glacée. Il fait chaud, les gens boivent beaucoup, il y a une demande. Nous avons mis sur pied une activité de vente de crème glacée. Nous avons loué un endroit où il y a de l'électricité. Nous avons quelques gros thermos dans lesquels nous entreposons de la crème glacée que nous achetons. Nous la revendons dans la rue. Nous nous faisons aider d'autres jeunes qui ne font rien. Nous leur payons sur la quantité vendue^{cxviii} ». cas 22

« Après le centre, [...] je fais aussi des tableaux artisanaux. Un pasteur m'aide à vendre quelques uns. Je m'organise pour donner à manger chez moi. J'ai aussi préparé une pommade efficace contre la douleur que je vends aux passants. Avec les déchets domestiques, je prépare aussi de l'engrais naturel. Je le vends aux gens qui veulent jardiner chez eux. C'est excellent pour la tomate, les oignons et les arbres. Il est mieux que les engrais chimiques^{cxviii} ». cas 19

Tout comme lorsqu'ils étaient dans la rue, ils ont osé entreprendre des activités en tous genres pour se réinsérer socialement. Un jeune soutient que :

« On dit que le pays est pauvre et qu'il n'y a pas d'argent. Je le disais aussi à la sortie du centre. Mais j'ai réfléchi, j'ai aussi réfléchi à ce que d'autres me disaient. Ils disaient que le pays n'est pas pauvre, il y a de l'argent. C'est à toi de chercher à en trouver. Si l'on reste assis, l'argent ne viendra pas à toi. Il n'a pas de pied, il ne peut pas marcher jusqu'à toi. C'est à toi d'aller le chercher^{cxix} ». cas 24

Mais tout cela concerne essentiellement les jeunes du premier groupe, c'est-à-dire ceux qui ont abandonné la rue. Certains (n=4) des jeunes rencontrés ont aussi tenté en vain de

fuir le pays en prenant des embarcations de fortune à destination des USA (n=2). D'autres (n=2) ont été en République Dominicaine. Mais ils sont retournés au pays.

« J'avais économisé un peu d'argent, je voulais me rendre aux États-Unis. Nous étions surpris à Guantanamo. On nous a refoulé en Haïti. J'ai fait une deuxième tentative. On nous a surpris à Cuba. J'ai été encore refoulée^{cc} ». cas 5

« J'ai tenté plusieurs fois en vain d'entrer aux États-Unis. J'ai été en République Dominicaine. Je voulais trouver du travail pour m'en sortir. Mais je ne peux pas travailler la terre. J'aurais pu travailler comme peintre. Mais je ne peux pas faire le travail agricole^{cci} ». cas 20

Ces deux jeunes appartiennent au premier et au deuxième groupes.

Entre autres initiatives, il est bon de noter l'idée d'une association qui devait, si l'on en croit ses promoteurs⁷², fonctionner comme un regroupement de jeunes qui devaient mettre en commun leurs connaissances et leurs maigres possibilités financières pour aller de l'avant. L'idée de cette association était de : permettre aux jeunes sortis des centres avec un métier, de trouver un espace pour se rencontrer ; pratiquer leur profession et mettre en commun leurs connaissances et tous les moyens dont ils disposent pour s'entraider et aider les autres jeunes de leurs conditions ; vendre des services relatifs à leur profession au grand public ; faciliter leur propre réinsertion sociale et leur propre insertion professionnelle sur le marché du travail et enfin continuer à mettre en pratique les enseignements reçus dans les centres.

« Je voulais regrouper les anciens du centre en une association. Je voulais les motiver (ceux qui travaillaient comme assistants) pour qu'ils sachent qu'ils ne sont pas en train de travailler pour de l'argent mais au contraire, qu'il s'agit d'un retour de services aux autres enfants [...]. Par contre, nous voulions monter une association qui permettrait aux jeunes de récupérer leur autonomie à la sortie du centre. L'association se proposait de leur offrir une série de choses qu'ils n'ont pas appris dans le centre mais que la société leur exige^{ccii} ». cas 2

« L'association pourrait se réunir, porter un appui au centre en musique ou en partage d'expériences. Nous aurions pu avoir un compte d'épargne, nous aurions pu mettre au moins 50 gourdes pour venir en aide aux jeunes qui sont incapables de subvenir à leurs besoins. Les jeunes sortis du centre auraient pu, par le biais de l'association, venir en aide au centre surtout lors des anniversaires des enfants

⁷² Deux sont rencontrés dans le cadre de cette étude.

institutionnalisés. Mais le directeur dit quelque chose qui, je crois, a aussi son importance. Il dit que les jeunes pourraient penser qu'il va y avoir de l'argent, car, c'est ce à quoi on pense dès qu'il y a association en Haïti. Ainsi, chaque fois que quelqu'un vient avec une telle idée, celle-ci est détournée. Alors, je me suis retiré^{cciii} ». cas 21

Cette idée vient des jeunes du premier groupe. Mais elle n'a pas été encouragée par les responsables du centre sur qui les promoteurs d'une telle idée comptaient pour une participation de beaucoup de jeunes.

« Certains extrémistes du centre disent que je suis en train de monter la tête des jeunes pour renverser le centre et boycotter le travail qui se fait. Ils l'ont dit au responsable principal^{cciv} ». cas 2

« Je crois qu'il serait intéressant que le centre lui-même entreprenne l'initiative de l'association des anciens. Je vois qu'il ne le fait pas. Une association d'anciens aurait empêché à bien des jeunes qui sont morts aujourd'hui, de ne pas se trouver dans les situations qui les ont conduits à la mort. Plusieurs d'entre nous travaillent, même si nous ne sommes pas nombreux, la solidarité entre nous aurait contribué à aider bien des jeunes^{ccv} ». cas 21

Pourtant, le 4 mai de l'année 2005, une confédération de jeunes en difficulté prend naissance. Cette fois-ci, il s'agit d'une initiative d'organisations internationales (notamment de l'UNICEF et d'Aide à l'Enfance Canada) qui ont d'ailleurs financé cette activité. Quatre associations d'enfants et de jeunes appartenant à quatre centres sont membres de ladite confédération (TIMKATECH, Lakay, CAD et CAFA). D'après deux membres rencontrés :

« Nous avons plusieurs choses en perspective. Premièrement, nous aimerions trouver un local de cinq chambres. Je dis cela car, avec les cinq chambres on pourrait en prendre deux pour ouvrir un shop^{ccvi} ». cas 22

« L'association est la nôtre. Ce n'est pas celle du centre nous avons des fiches de demande d'admission. Nous pensons faire partie d'une fédération. L'association n'est pas là pour régler des affaires personnelles ni des affaires politiques. Nous avons un statut. Je suis responsable des questions de logistique pour l'association. J'aimerais que nous allions loin avec l'association. Si je ne suis pas là, l'association peut tomber à l'eau^{ccvii} ». cas 24

Soulignons que cette fédération regroupe des associations d'enfants ou de jeunes qui vivent dans le centre concerné. On y trouve aussi des jeunes qui ont vécu un certain temps dans ledit centre.

Il est à noter que les premiers jeunes intéressés par l'association des anciens avaient dans leur projet de faire une mise en commun de moyens. Les associations membres de l'actuelle fédération sont appuyées financièrement par les organisations internationales qui sont à la base de l'initiative. Il s'agit de deux approches différentes visant la même finalité : une meilleure réinsertion des jeunes sortis des centres.

Bref, toutes ces initiatives mettent au clair le désir et la volonté des jeunes de sortir des difficultés et se réinsérer socialement. Ils ont pris des initiatives de manière individuelle ou en groupe. Mais on se rappelle que les centres, au niveau de leur intervention, n'accordaient pas d'importance au niveau des groupes déjà organisés dans la rue, à savoir le *baz*. Même l'idée d'une association post intervention n'est pas encouragée par les responsables. Cette idée n'a pas pu faire son chemin. Cela dénote le maintien de certaine dépendance de certains jeunes des centres d'intervention, même après leur départ de ces derniers. Ils auraient pu décider sans avoir à se soucier de l'opinion des centres.

Si l'on considère les activités réalisées par les jeunes, à leur sortie des centres, on comprend qu'ils appartiennent encore aux couches les plus faibles de la société. On n'a qu'à prendre en compte la nature des petits boulots, la régularité et le salaire qu'ils en tirent, ou l'endroit où ils vivent. En considérant la thèse de Castel, sous l'angle d'insertion non-insertion dans un emploi, il est évident que les activités entreprises par les jeunes sortis des centres ne leur permettent pas une certaine mobilité sociale.

Par ailleurs, il est important de rappeler que certains jeunes (cas rapportés mais non identifiés dans le cadre de cette étude) vivent leur autonomie par leur participation dans des activités délinquantes ou malhonnêtes. Cela rejoint la position de Bertaux dans son parallélisme qu'il a qualifié de bizarre, entre délinquance et autonomie. Les commentaires relatifs aux jeunes qui sont morts à la suite de leur participation dans des

activités de ce genre sont une bonne illustration de cette position de Bertaux (1987) qui entend par délinquants « les individus qui s'adonnent régulièrement à des activités classées illicites, soit parce qu'elles consistent à s'approprier frauduleusement de biens d'autrui (par cambriolage, vols dans la rue, abus de confiance), soit parce qu'elles consistent à mettre sur le marché des marchandises ou des services illicites (trafic de drogue, contrebande, revente de marchandises volées, proxénétisme). Nous excluons de cette catégorie les crimes de sang qui relèvent d'une autre logique (dans la grande majorité des cas, sauf erreur, l'auteur du crime et sa victime se connaissent fort bien) » (p. 282). Dans le cas de ces jeunes, les activités délinquantes sont variées : casse, vols à main armée, intimidation, incendie de locaux de membres du secteur privé, etc.

Avant de conclure ce sous-point, il est important d'insister sur le fait que les jeunes qui sont retournés vivre dans la rue s'adonnent aux activités de lavage de voiture dans des coins spécifiques du centre ville.

5.4.3 La situation scolaire actuelle des jeunes rencontrés

Avant la sortie du centre très peu de jeunes ont pu terminer leurs études primaires. Mais il faut reconnaître aussi que grâce à l'appui des centres que certains (n=4) ont pu terminer ou presque leurs études secondaires.

« Je suis en secondaire 1 actuellement. Cela veut dire que, au début je suis allé à l'école au centre. On m'a offert un enseignement de base^{ccviii} ». cas 16

« Je suis arrivé en classe de rhétorique grâce à l'appui du centre. C'est grâce au centre que j'arrive à pratiquer des langues telles: l'anglais, l'espagnol et le français^{ccix} ». cas 20

Un certain nombre (n=9) a continué à fréquenter l'école, mais leur situation économique ne leur a pas permis d'aller jusqu'au bout. Au cours de la réalisation de l'entrevue, trois d'entre eux disent n'avoir pas pu fréquenter l'école au cours de l'exercice 2004-2005 pour des raisons économiques, deux avaient déjà décroché pour les mêmes raisons et un autre par manque de temps. Un seul continuait à aller à l'école. Mais il devait tellement

d'argent que le directeur de l'école le menaçait de l'empêcher de participer aux examens s'il ne payait pas.

« Cela fait [...] depuis l'année académique 2004-2005 je ne suis plus allé à l'école. Cela me fait quatre années dans cet établissement scolaire. J'y ai toujours réussi les cours^{ccx} ». cas 17

« Je continue de fréquenter l'école après le centre. J'ai fait mes cours primaires chez les frères Salésiens. J'ai fait la couture et je suis allé au lycée. J'ai abandonné les cours depuis quelque temps, mais j'aimerais reprendre les cours^{ccxi} ». cas 21

Il faut remarquer que les filles n'ont pas parlé de continuer à aller à l'école. Par ailleurs, les garçons qui ont poursuivi avec les cours appartiennent pour leur grande majorité au groupe ayant abandonné complètement (n=7) ou partiellement (n=2) la rue.

Si on essaie de comparer les trois groupes de jeunes rencontrés, on peut remarquer que, dans l'ensemble, le niveau scolaire de ceux qui ont abandonné la rue est plus élevé que celui des deux autres groupes. Le niveau scolaire du troisième (le groupe qui est à cheval sur les deux milieux) est plus élevé que celui du deuxième, c'est-à-dire de celui qui retourne dans la rue.

5.4.4 Relation avec la famille

La relation avec la famille biologique se maintient après le passage au centre. Comme mentionné plus haut, c'est cette famille qui, dans bien des cas, les a reçus à leur sortie du centre. Un jeune rapporte que :

« Même ma cousine qui aimait me battre, si je dis cela à quelqu'un maintenant, on ne me croirait pas, tant nous vivons bien maintenant^{ccxii} ». cas 22

C'est la mère de cette cousine, sa tante, qui s'est présentée pour répondre de lui par devant le centre. Une autre, celle qui a été séparée très tôt de sa mère, rapporte que celle-ci est très fière d'elle. Notons en passant, qu'un des enfants de cette jeune vit avec sa grand-mère (la mère de la jeune rencontrée). D'ailleurs, tous ceux et celles qui ont des

enfants et qui sont retournés totalement ou partiellement dans la rue, préfèrent amener leurs enfants dans leur famille ou dans celle du père de l'enfant afin de leur éviter la vie de la rue.

« Mon enfant vit avec ma marraine^{ccxiii} ». cas 4

« Mes enfants vivent avec ma mère à l'Arcahaie. Elle me dit de ne pas m'inquiéter car c'est grâce à mon aide qu'elle peut vivre dans sa petite maison^{ccxiv} ». cas 5

« Mes deux enfants de 5 ans et d'un an et demi vivent avec leur grand-mère (ma mère et ma belle-mère)^{ccxv} ». cas 7

Un jeune parmi ceux qui ont abandonné complètement la rue et qui n'avait pas gardé contact avec sa famille durant les moments qu'il vivait dans la rue, vit actuellement avec sa sœur devenue infirmière grâce à son concours. Depuis qu'il a commencé à travailler, il s'occupe de sa famille biologique et de sa famille nucléaire. Il a payé la scolarité de cette sœur et d'un autre petit frère. Il envoie de temps en temps un peu d'argent à sa mère vivant toujours dans sa communauté d'origine.

« Je vis maintenant avec une de mes sœurs. Tu te rappelles que je t'avais dit que ma mère ne pouvait pas me payer des cours dans une école ! Et bien, c'est moi qui ai payé la scolarité de ma sœur jusqu'à ce qu'elle a terminé. J'ai pu le faire parce que je travaillais. Cette sœur est née en mon absence (pendant qu'il était dans la rue). Je ne la connaissais pas^{ccxvi} ». cas 21⁷³

Concernant leur famille nucléaire, celle fondée par les jeunes, tous ceux et toutes celles qui ont des enfants (qu'ils aient ou non abandonné la rue) ne gardent pas leurs enfants avec eux dans la rue. Tous et toutes parlent de leur avenir hors du milieu de la rue, du rêve de leur offrir un mieux-être, de leur éviter les souffrances qu'ils ont connues dans la rue et de les protéger de la misère parfois au détriment d'eux-mêmes

«Tu vois ? Si je te dis que je n'ai rien pris depuis hier tu ne me croiras pas. Je n'ai que dix gourdes, je suis obligée de les réserver pour mes enfants. Je ne peux pas les laisser mourir de faim^{ccxvii} ». cas 3

⁷³ Ce jeune a parlé avec beaucoup de fierté et de satisfaction en prononçant ces paroles. Il a souri en parlant.

« Ma fille va avoir cinq ans. Elle doit savoir lire seule. Elle doit connaître de petites poésies [...]. Je vais travailler avec elle pour qu'elle puisse aller à une bonne école en septembre 2004. Je n'aimerais pas qu'elle soit élevée comme moi^{ccxviii} ». cas 1

Les jeunes qui ont été maltraités, ne veulent pas suivre l'exemple de leur parent maltraitant. Un jeune rapporte que :

« Le dimanche, je reste chez moi. Comme ma femme va à l'église, je prépare à manger pour ma famille^{ccxix} ». cas 19

Un autre qui a abandonné sa famille pour mauvais traitements a dit :

« J'ai trois enfants, je ne les ai jamais frappés. À certains stades, il ne faut plus frapper les enfants. Il faut leur parler. C'est la bastonnade qui m'a fait fuir de chez moi^{ccxx} ». cas 20

Les jeunes caressent de beaux rêves et de beaux projets d'avenir pour leurs enfants. Les commentaires suivants en disent long :

« Je souhaite que mes enfants deviennent de grands philosophes. Je souhaite avoir la possibilité de leur laisser une petite maison et un carnet de banque. Ils verront que j'avais pensé à eux, ils ne seront pas tentés par les mêmes idées qui m'ont conduit dans les rues. Ils feront de même pour leurs enfants ». cas 20

« Je souhaite trouver du travail pour aller de l'avant et aider mes enfants. Je ne resterais plus dans les rues à me faire insulter par n'importe qui ». cas 8

« Je vois ma fille I devenue un grand médecin qui s'occupe des enfants de la rue. C'est mon rêve. Si je meurs, je souhaite qu'elle devienne ce grand médecin qui prendra soin des enfants de la rue ». cas 21

Il faut remarquer que ces jeunes appartiennent aux trois groupes. La relation avec la famille (biologique et celle créée) est au beau fixe en ce qui concerne les trois groupes de jeunes. Une seule jeune a parlé de mauvais traitements qu'elle inflige à son fils chaque fois que son mari la bat

« Chaque fois que son père me bat, je prends ma revanche en le (son fils) maltraitant. Il est un garçon comme son père, il fera de même aux autres femmes ^{ccxxi} », cas 10.

Cette jeune appartient au groupe ayant retourné dans la rue. Elle est la seule, parmi les vingt cinq jeunes à opiner ainsi.

Les jeunes qui ont des enfants, même ceux qui vivent dans la rue, ne les gardent pas avec eux dans la rue. Leur désir c'est de faire en sorte que leurs enfants ne vivent ni ne connaissent ce qu'ils ont vécu et connu dans la rue. Ils sont unanimes sur ce point.

En définitive, au plan des relations avec la famille (biologique ou créée), on n'observe pas de réelle différence entre les trois groupes de jeunes. Cependant, il est important de noter que la seule jeune qui a dit avoir maltraité son enfant après la violence de son mari appartient au groupe de jeunes qui ont regagné la rue après leur passage au centre. À part elle, tous et toutes les autres jeunes nourrissent des sentiments d'amour envers leurs enfants et leurs parents biologiques. Dans la mesure de leur possibilité, ils fournissent aussi un appui à leur famille biologique. Indistinctement, tous les jeunes avaient un contact périodique (plus ou moins long) avec leur famille de départ. Certains se sentaient mal d'avoir passé trois à quatre mois sans voir leur famille.

5.4.5 Relation avec les gens de la communauté

Si l'on se réfère à la communauté où vivent les jeunes ayant abandonné la rue complètement ou partiellement (n=16), il ne fait pas de doute qu'à part deux, les autres sont bien intégrés. Ils sont entre autres : propriétaire et directeur d'une école professionnelle, professeur de musique, membre d'église ou de comité de quartier, membre du comité de propreté de son quartier, marchand connu du quartier, petit ami

d'une fille habitant le quartier⁷⁴, musicien à l'église du quartier, etc. Comme le mentionne la plupart des jeunes rencontrés :

« Je participe dans les activités du quartier. Je suis membre du comité de propreté du quartier. Nous avons le projet de bétonner le couloir bien que je ne suis pas propriétaire dans le couloir^{cexxii} ». cas 1

« Nous établissons des rapports avec tous les gens de notre voisinage. S'il surviendrait un problème au cours de la nuit, ils nous aideraient. Ils sont nos amis. S'il surviendrait un problème quelconque, ils nous accompagneraient ». cas 7

Le cas 18 est assez éloquent. Les notes prises dans le cahier de bord à la fin de l'entretien avec lui sont révélatrices «Il est quelqu'un qui est bien intégré dans sa communauté. Sa petite amie vit dans la même zone que lui, il est membre de l'église de la zone, il est membre de la chorale de l'église du quartier, il joue de la guitare à l'église lors des cérémonies religieuses, il appuie les jeunes de son quartier dans leurs activités académiques. Plein de monde l'appelle, quand il traverse le quartier. Il salue presque tout le monde sur son passage. On lui répond avec le sourire amical de ces gens modestes. On le questionne au passage en lui demandant qui est la personne qui l'accompagne. Il est connu. Mais il m'avoue n'avoir rien dit de son passé. C'est ce qui lui a valu tant de respect, d'après lui ». S'ils savaient où j'ai vécu une partie de ma vie », questionna-t-il en tournant le regard vers la personne qui l'accompagne». Je te jure que je serais chassé de la zone », répond-il, lui-même. On m'interdirait de voir ma petite amie, poursuit-il. En réalité, je n'ai rien dit à ma petite amie. Je ne veux pas être chassé. Je veux vivre et prouver que je suis différent des autres qui sont dans la rue.

Après l'entrevue, il a encore insisté sur la volonté d'écrire et de publier l'histoire de sa vie. Il veut être connu par le moyen de cette biographie et servir de modèle aux autres. C'est seulement à ce moment qu'il se propose de parler de son histoire à tous ces gens ».

⁷⁴ Si la communauté connaissait ses antécédents de rue, il serait rejeté automatiquement. Ainsi, avoir une petite amie dans la communauté ne doit pas être interprété comme étant un fait banal. D'ailleurs, lui, il en parle avec beaucoup de fierté et d'assurance.

Dans certains cas (n=2), les jeunes vivent dans la communauté mais ne veulent pas en faire partie

« Je n'ai pas dix amis dans la zone où j'habite, j'en ai ailleurs^{ccxxiii} ». cas 2

Un autre jeune avance que

« Je n'ai pas de problème avec les gens. Je sors à 6 heures du matin, et je rentre à cinq heures de l'après-midi. Il en est de même pour ma femme. Je n'ai donc pas de temps pour dialoguer ni jouer avec les voisins. Je les salue et c'est tout. Je passe tout le temps hors de chez moi, je n'ai pas le temps^{ccxxiv} ». cas 19

Généralement, ces commentaires viennent de personnes peu intéressées par la communauté où ils vivent par la force des événements. Ce même jeune avance plus tard :

« Je dois te dire que je ne participe à aucune des activités réalisées par des Haïtiens. Pourquoi ? Parce que quand, chez nous, on dit vouloir faire quelque chose pour vous ou pour vous aider, c'est faux. Les gens ne disent pas la vérité. Au lieu de perdre du temps dans des activités inutiles avec des Haïtiens, je préfère passer le temps à faire de l'artisanat pour vendre afin de gagner ma vie et celle de ma famille ». cas 19

On pourrait même avancer que ces deux jeunes se trouvent dans cette actuelle zone d'habitation parce que leurs moyens économiques ne leur permettent pas d'être ailleurs. Ils se considèrent comme en transit et détachés du reste. Ils ne veulent pas s'assimiler aux gens du quartier. Parlant des affranchis, Bergier (1996, p. 120) soutient que « le logement est un repère (utilitaire) qui satisfait à des indices de normalité (hygiène, solidité, confort, sécurité). Mais il est aussi un repère (symbolique) en partie identitaire (prestige du quartier, architecture, décor intérieur). Sa façade donne une idée de notre position dans la société. Grâce à lui, on achète ou on loue une certaine image de soi (émotions, rôles vis-à-vis de sa famille, de ses voisins, de ses amis) ». On comprend ainsi pourquoi ces deux jeunes ne sont pas intéressés par les gens de leur communauté ni de leurs activités.

Il est à faire remarquer que les commentaires des deux cas (2 et 19) viennent de jeunes qui ont abandonné complètement la rue. Ceux et celles qui occupent partiellement la rue disent tous « n'avoir aucun problème avec les gens de la zone ». Les filles notamment

sont bien intégrées dans leur communauté. Dans son cahier de bord, la chercheuse a noté : « le cas 3 a laissé ses deux enfants avec les voisins de la zone pour aller à un rendez-vous. Elle a dit à son hôte: « c'est comme cela que je fais chaque fois que je dois aller rencontrer mes amies /amis dans le *baz* où j'ai été lorsque je vivais dans la rue ». Lors d'une autre visite de la chercheuse, le cas 8 a envoyé son bébé de deux mois chez une voisine, elle voulait prendre un répit. Elle attendait ce bébé lorsque l'entretien a lieu avec elle ».

Il est difficile de parler de relation avec la communauté en ce qui concerne les jeunes qui sont retournés vivre dans la rue. Il faut considérer leur relation au niveau du *baz*.

5.4.6 Quelques difficultés rencontrées dans le processus d'insertion

L'insertion ou la réinsertion n'est pas facile. Les difficultés sont nombreuses. Les jeunes (n=16) [ceux qui ont laissé la rue complètement ou partiellement] y font face de différentes manières. Les difficultés dans la gestion du quotidien sont pesantes. Comme on va le voir, une certaine forme de dépendance persiste toujours chez les jeunes en regard des centres. Quand la situation tourne vraiment au pire, certains vont y demander du secours. Ils demandent du travail, de la nourriture, de l'aide pour le logement, de l'appui pour aider les enfants à aller à l'école ou pour se procurer des soins de santé.

« J'ai demandé de l'aide à Richmond du centre B (le directeur). Mais cela n'avait pas marché. Je compte lui demander de l'aide encore cette année^{CCXXV} ». cas 1

« Mon fils n'aurait pas pu aller à l'école cette année si je n'avais pas l'appui du centre E. Je dois te dire que c'est grâce à ce centre E que je trouve de quoi nourrir mes deux enfants au quotidien ». cas 3

5.4.6.1 Difficultés liées à la gestion du quotidien

Les jeunes laissent les centres, mais ils sont confrontés au problème de la gestion du quotidien et à d'autres difficultés. En effet, gérer un budget ne s'avère pas chose facile

pour ces jeunes, à leur sortie du centre. Les commentaires de ce jeune, parlant d'un projet d'association d'anciens étalent clairement cette difficulté :

« À l'intérieur de l'association, les jeunes apprendraient une série de choses qu'ils n'ont pas appris dans les centres. Ils auraient appris à gérer leur argent, leur vie, leurs relations amicales. Ils n'ont pas appris à le faire dans les centres. Les responsables des centres disent préparer les jeunes à reprendre leur autonomie en main. Mais comment le feront-ils? Dans les centres, nous ignorons combien coûte une petite marmite de riz. Nous ignorons le prix de tout. Tout nous est offert gratuitement. Nous mangeons trois fois par jour, nous ne savons pas ce que c'est que la faim. Même quand il y aurait une crise sociale, nous l'ignorons. Les responsables le sauraient, pas nous. Nous sommes là, difficiles d'atteindre une certaine maturité. Si je prends un exemple, avant de m'adapter pour savoir quand j'ai cent dollars, je dois les déposer à la banque et les dépenser par cinq dollars, je dois l'apprendre quelque part. Avant, pour payer ma scolarité, on me l'exigeait. Maintenant, je dois en décider par moi-même. Je n'ai pas appris à faire cela au centre^{ccxxvi} ». cas 2

Il est inutile d'ajouter quoique ce soit à ces commentaires. Ils expriment clairement, l'incompétence à laquelle font face certains jeunes dans la gestion du quotidien. En ce sens, ils correspondent parfaitement avec ce qui est relevé dans les études traitant de la vie autonome. Ces études sur la préparation à la vie autonome ont considéré les capacités relationnelles des jeunes avec les adultes, les compétences acquises ou à acquérir en matière de gestion du quotidien, les différentes façons d'occuper un logement seul ou en loyer partagé. L'étude de Zimmerman (citée par Stone, 1987) sur des jeunes qui ont vécu au moins une année de leur vie en soins substitut a trouvé que 75% des jeunes questionnés ont pu mener leur vie sans assistance, alors que 25% avaient besoin de l'aide pour y arriver. L'étude de Bath (1990) sur les jeunes ayant terminé les soins en milieu d'accueil, a trouvé que 75% des jeunes questionnés dans le cadre de leur étude avaient un emploi. Mais bon nombre d'entre eux ont eu des difficultés sérieuses après leur sortie des centres d'accueil. En effet, 50% n'ont pas pu, à certaines occasions, s'acheter de la nourriture ou payer les frais relatifs au loyer de leur appartement et autres frais. De plus, ils ont une carrière marginale dans la société. On se rappelle que ces études mettent l'accent sur les compétences du jeune, ses besoins, le développement de son potentiel et l'implication de ses parents.

Parmi les autres difficultés, on note la précarité dans la famille de réinsertion. Le contact familial maintenu lorsque le jeune vit dans le centre a pour finalité sa réinsertion dans cette famille. Mais celle-ci n'est pas toujours en mesure de répondre aux besoins de ce jeune qui a vécu longtemps hors du toit familial.

« Même quand le jeune aurait appris un métier, si les conditions de vie de ses parents ne sont pas bonnes, il ne pourra pas habiter chez eux^{ccxxvii} ». cas 2

« Les possibilités économiques font défaut au jeune et à ses parents. Même quand le jeune serait retourné chez ses parents, il se rend compte qu'il ne peut pas rester à attendre qu'ils lui donnent quelque chose. Il est obligé de se trouver les moyens de vivre. C'est ce qui le pousse encore dans la rue^{ccxxviii} ». cas 3

Le jeune et sa famille ont vécu dans une dynamique différente depuis le départ du jeune . Généralement, les conditions de vie de cette famille ne s'améliorent pas au cours de l'absence du jeune. On se rappelle d'ailleurs que plusieurs des jeunes n'ont pas pu rester dans les centres ; ils sont retournés dans les rues pour pouvoir apporter un appui financier à leur famille. L'amélioration des conditions des familles de ces jeunes n'est pas évidente si l'on se réfère au contenu développé dans le cadre contextuel. Elles peuvent même avoir empiré de telle sorte que les raisons qui ont poussé le jeune dans la rue persistent encore. La famille n'est donc pas en mesure de venir en appui au jeune sorti du centre.

Le problème de la gestion du quotidien ne se limite pas seulement aux problèmes de la capacité des jeunes. Il y a aussi la question de la nourriture, le logement et les soins de santé. Concernant la nourriture, de manière générale, les centres n'interdisent pas aux anciens de venir prendre un repas chaud au centre si cela peut les aider. Mais ce n'est pas une solution au problème en tant que tel soutient l'un d'entre eux :

« Quand je trouve à manger dans le centre, je le mange. Mais cela me met mal à l'aise. J'ai ma mère et mes enfants, j'aurais bien aimé vouloir leur apporter quelque chose^{ccxxix} ». cas 24

Les problèmes de logement sont assez épineux en Haïti. Les constructions ne se font pas en hauteur. La pression est forte sur les terres agricoles. Une chambre dans un quartier populaire peut être louée entre 7000 (sept mille) à 10000 (dix mille) gourdes pour 12

mois. Un jeune a loué une chambre pour 3500 gourdes pour six mois dans un quartier populaire. Un autre en a payé 10000 gourdes dans un autre quartier populaire pour une durée de 12 mois^{ccxxx}. Tous les jeunes ont dit, d'une manière ou d'une autre, qu'ils ont besoin d'une petite maison pour sortir de la rue, éduquer leurs enfants etc. Les brèves histoires de vie démontrent bien cet aspect.

Certains des jeunes qui sont retournés dans leur famille à la sortie du centre, obtiennent de l'aide de celle-ci en occupant un espace sans avoir à payer le logement.

« Les jeunes qui ont pu trouver de l'aide d'autres personnes, (comme moi, j'ai été vivre chez mon frère avec un camarade), n'ont pas à payer le logement. Cela nous a beaucoup facilité, car nous mangions au centre et nous avons pu payer la scolarité avec ce que nous gagnons dans notre travail. Mais il faut avouer que c'était difficile de vivre avec ce qu'on nous payait à l'époque – 750 gourdes chaque mois^{ccxxxii} ». cas 2

Dans le cas des filles, le loyer est payé par les centres. Trois des sept filles de l'échantillon se trouvent dans cette situation. Le problème de logement ne se pose pas ainsi pour ceux qui sont retournés vivre dans la rue. Mais tous voudraient avoir un endroit pour se mettre à l'abri et élever leurs enfants.

Pour des problèmes de santé, la situation n'est pas différente. L'aide vient des centres qui les ont aidés ou de certaines ONG travaillant dans le domaine de la santé. La plupart s'en remet à la providence. La majorité des filles (n=5), ainsi que leurs enfants, dépendent des centres pour leurs problèmes de santé :

« Par la grâce divine, ma plus grosse maladie ne dépasse pas une grippe^{ccxxxiii} ». cas 1

« C'est toujours le directeur du centre qui nous aide en nous référant à un centre de santé. Il signe un papier et nous réfère à l'hôpital où nous sommes les bienvenus avec ce papier. S'il y a des médicaments à acheter, ils nous en donnent s'ils en ont. Si le cas nécessite des soins spécialisés, nous sommes référés à l'hôpital général⁷⁵ ou au centre *GHESKYO*^{ccxxxiii} ». cas 3

⁷⁵ L'hôpital général est le plus grand centre hospitalier public du pays. GHESKIO (Groupe Haïtien d'Étude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes) est un centre de recherche sur le sida lié à l'université Havard.

« Quand j'ai des problèmes de santé, je cherche de l'aide auprès d'organisations capables de m'aider^{CCXXXIV} ». cas 5

Souvent, des centres intervenant en milieu ouvert offrent gratuitement des soins de santé à la clientèle des enfants de la rue. Des médicaments leur sont aussi donnés quand il y en a. Le cas 5 a parlé des comités qui venaient leur procurer des soins dans la rue ou les conduire au centre.

« Il y a deux comités qui, d'habitude, viennent nous voir quand on travaillait dans les bars. Parfois ils nous emmenaient et nous procuraient des soins de santé^{CCXXXV} ». cas 5

En plus des problèmes ci-dessus mentionnés, les jeunes vivent un certain rejet de la part de certains membres de la société haïtienne.

« Dès que tu as vécu ou vis encore dans la rue, il n'y a pas de place pour toi dans la société. Tu es accusé de « enfant de la rue / *nèg lari* et des actes dont tu n'es pas l'auteur. Certaines personnes viennent commettre des actes délictuels dans la rue et retournent chez leurs parents. Mais toi qui habites dans la rue, tu es accusé de ces actes. La société ne veut pas de toi^{CCXXXVI} ». cas 17

Cette conscience de rejet vient notamment après le passage au centre car, à l'intérieur, les jeunes font l'apprentissage d'une société qu'ils croient pouvoir réintégrer grâce à un métier, un niveau de langage, un certain niveau scolaire et un certain conformisme que réclame la société.

«Au centre, on nous fait savoir que la société nous acceptera si nous allons à l'école, si nous apprenons un métier et si nous savons parler aux gens. Mais, dans le cas de mon ami (celui qui l'a intégré dans ses propres activités économiques) sa plus grosse difficulté pour s'insérer dans la société est un problème d'emploi. Il ne peut pas en trouver. Dès que tu es passé par un centre, on te qualifie d'enfants de la rue. On te dit que ton certificat est celui d'un enfant de la rue. On refuse de considérer l'école ou le certificat qu'on nous remet. On ne te reçoit pas^{CCXXXVII} ». cas 24

Ce rejet social surprend les jeunes à leur sortie du centre. Un jeune rapporte que :

« C'est à ma sortie du centre que je comprends l'échec que les jeunes subissent dans la société qui ne les considère pas. Cette société ne les prend pour rien, souligne-t-il, parce que, comme tous les enfants qui ont vécu un certain temps dans la rue, ils ne sont capables que de voler, de tuer et de commettre n'importe quel mauvais acte. C'est tout ce que sait faire un enfant de la rue aux yeux de la société [...]. Cette société qui était censée nous supporter de la même manière qu'elle le fait pour les autres jeunes de notre âge n'ayant pas d'antécédent de la rue, ne nous prend pour rien^{ccxxxviii} ». cas 23

Bon nombre (n=11) de jeunes disent que « La situation n'est pas facile ».

« Pour certains des jeunes sortis du centre au même moment que moi, la situation n'est vraiment pas facile^{ccxxxix} ». cas 21

« Certains moments sont très difficiles. Nous croyions parfois que nous n'allons pas nous en sortir dans cette société^{ccxli} ». cas 2

Citant les nom de deux familles d'industriels haïtiens, un jeune fait comprendre que

« Si on n'est pas leurs enfants ou dans le sillage de leurs relations, on n'est pas considéré dans la société ». cas 22

D'après ce que rapportent certains jeunes, la société haïtienne fonctionne en clans. Il faut un parrain ou un sponsor pour n'importe quel petit boulot. Dans le cas contraire, on n'est accepté nulle part. Les demandes formulées ou adressées aux éventuels employeurs ne sont pas prises en compte.

« J'ai soumis plusieurs lettres de demande d'emploi à des intervenants qui occupaient des postes importants au devant de la scène politique. Si quelqu'un croit pouvoir trouver un emploi de cette façon, il est foutu. C'est comme si vous aviez essuyé vos mains dans de la terre après les avoir lavées. Ici, tout fonctionne avec le système de parrainage. On a besoin qu'un des nôtres soient à un poste pour nous faciliter un emploi. C'est comme ça. Tu m'entends ? C'est comme ça. Si vos parents n'ont pas d'argent, il vous faut quelqu'un pour vous faciliter un emploi. Sinon, vous êtes condamnés à souffrir pour le reste de vos jours. J'ai soumis des lettres, un autre intervenant m'a aidé à les distribuer. J'en ai déposé à la mairie de Delmas, le maire d'alors était notre médecin au centre. Il ne m'a jamais répondu. J'en ai envoyé à divers ministres, à l'ex-directeur de l'école du centre. Rien. Je voulais intégrer la Police Nationale d'Haïti (PNH), rien. Personne n'a répondu à mes diverses lettres^{ccxli} ». cas 18

Pour mieux faire la démonstration du comportement de rejet de la société envers les jeunes, le texte suivant est présenté à titre illustratif. Il est présenté sous la forme d'un dialogue entre un jeune et le responsable d'un shop de soudure en Haïti où ce jeune est allé faire une demande d'emploi⁷⁶. C'est le jeune qui l'a raconté.

« Je suis allé demander du travail dans un shop de soudure situé sur la route des Frères. Je venais de sortir du centre B. J'étais très fier, j'avais en main mon certificat que j'avais reçu le jour de ma graduation (au centre C où j'ai été envoyé étudier la soudure). J'ai salué les trois monsieurs qui étaient assis à l'intérieur du shop. J'ai dit à celui qui me paraissait être le propriétaire que j'ai étudié la soudure et que je cherche du travail. Voilà comment s'est poursuivie la rencontre : (cas 24 est le jeune rencontré, M.X est le propriétaire du shop.)

M.X : Où as-tu étudié la soudure?

Cas 24 : C'est à C (le nom du centre) que j'ai étudié la soudure.

Mx : C'est quoi C ? Où se trouve-t-il?

Cas 24 : Il se trouve à La Saline.

M.X : La Saline ! en ville !

Cas 24 : Oui, c'est bien cela monsieur.

M.X : Par où tu passes pour y aller?

Cas 24 : Il faut passer devant l'école M (école bien connue de la zone. Une école située dans un quartier pauvre pour les enfants du quartier) en face des sœurs de La Saline.

M.X : Et toi? Où habites-tu?

Cas 24 : J'habite à R (zone où se trouve le centre B, ancien quartier chic de Pétienville dont la rue débouche sur un bidonville).

M.X : Où se trouve R ?

Cas 24 : R se trouve à la rue J⁷⁷ (non de la rue).

M.X : Qui est ta famille dans la zone⁷⁸?

⁷⁶ Il a appris par quelqu'un que le propriétaire cherche un jeune soudeur. Cette personne lui a donné une recommandation. Mais, fier avec son certificat en main, il a essayé sans la recommandation. C'est la première fois qu'il allait faire une demande d'emploi.

⁷⁷ La rue J est un ancien quartier chic de Pétienville. Elle prend fin à l'entrée du bidonville.

⁷⁸ Ce genre de question est souvent posée pour connaître ta couche sociale d'appartenance.

Cas 24 : Je n'ai pas de famille dans la zone. Je vivais chez le Père (directeur du centre B), maintenant je ne vis plus chez lui. J'ai fini mon programme, je cherche du travail. Je suis venu voir si vous en avez à m'offrir.

M.X : Je n'ai pas de travail pour toi parce que tu as vécu dans un centre. Les enfants qui sont passés dans un centre ne peuvent pas travailler ici.

Cas 24 : Pourquoi? les gens qui sont passés par un centre ne sont pas des personnes comme vous?

M.X: Des injures (le jeune ne les a pas répétées)

Cas 24 : Vos injures ne valent pas une réponse Monsieur. Mon éducation ne me permet pas de répondre à vos injures. J'ai passé beaucoup de temps à l'école et j'ai appris à parler aux gens.

M.X: Qu'est ce que tu oses me dire (sous un ton menaçant) ?

Deux amis de MX le retiennent: Calme toi mon cher ! Si le jeune vient ici, c'est parce que quelqu'un l'envoie te voir.

M.X : Autres injures à l'endroit de cas 24 (cas 24 ne les a pas répétées). Tu n'es qu'un *kokorat* de *sant* et tu crois venir ici pour me manquer d'égard? (Prenant un morceau de fer et sur un ton encore plus menaçant selon le jeune) Je te casserais la tête si ce n'était pas l'intervention de mes deux amis.

Cas 24 : Heureusement que vous n'aviez pas eu le temps de le faire. Vous ne le ferez pas, parce que je ne continuerai plus à vous parler. Je vous remercie MX. Mais, vous savez, vous avez de la chance que j'ai été à l'école et que j'ai appris au centre à bien me comporter avec les gens.

M.X : Autres injures... Espèce de crétin, tu ne connais rien en soudure.

Cas 24 : (ouvrant un porte documents) voici mon certificat M.X. J'ai étudié la soudure

M.X : Fais voir ton certificat.

Sur ce, cas 24 a tourné les talons et a fait les commentaires suivants :

« voilà le genre de situation que les jeunes qui ont vécu dans les centres confrontent au quotidien^{ccxlii} ».

On peut donc comprendre ce que rapportent ces deux jeunes :

« Vous avez appris un métier. Mais si vous n'avez pas un sponsor, c'est comme si vous n'avez rien appris^{ccxliii} ». cas 16

« Je suis allé demander du travail, je n'ai pas trouvé. Mais ce qui est dur, c'est la façon dont on te regarde et dont on te reçoit. On était toujours là pendant que la casserole mijotait au feu avec de l'eau seulement. Tu comprends ? Maintenant, elle mijote avec de l'huile. Ce sont les gens de l'extérieur qui prennent la saveur. Tu n'en fais plus partie. Tu es repoussé et humilié. Cela fait mal, très mal. Ceux qui ont fait le mélange pour la pâte du gâteau ne peuvent pas humer l'odeur du gâteau encore moins y goûter^{ccxliv} ! » cas 19

Ce dernier jeune parle de son expérience de demande d'emploi sous la présidence de Monsieur Aristide (2^{ème} version 2001-2004). Cette situation désoriente les jeunes qui ne savent pas toujours comment s'y prendre face à la réaction de certains membres de la société qui leur refusent une place. Surtout quand ces membres sont d'anciens amis ou intervenants des centres où ils sont passés. Ce qui fragilise et vulnérabilise les jeunes. Selon un d'entre eux, c'est cette situation qui est à la base de la participation de certains d'entreeux dans des activités délinquantes ou illicites.

« C'est parce que les jeunes ne trouvent pas de travail que certains peuvent venir leur offrir de l'argent pour brûler des pneus dans les rues, brûler les magasins des gens riches et brûler autre chose. Nous sommes traités de *chimè* et d'autres choses. Mais si nous avons faim, nous ne travaillons pas, nous ne trouvons pas de quoi manger, nous restons là, à ne rien faire, nous pouvons être tentés de prendre cet argent [...] ^{ccxlv} ». cas 16

« Une boîte d'outils à la sortie du centre ne suffit pas à ta réinsertion si tu n'es pas intégré quelque part. Les jeunes ont besoin de postes de travail. Ce que la société leur refuse ». cas 3

La société offre un cadre de « normalisation » -le centre- à l'intérieur duquel on enseigne aux jeunes à comprendre la société pour mieux en faire partie. Mais la société rejette ou stigmatise les jeunes sortis des centres :

« Dans le centre, dès que tu passes par un centre, c'est ce qui m'a surpris : la société ne veut pas de toi [...] elle estime que tu n'as pas les mêmes droits que les autres jeunes qui ne sont pas passés par un centre^{ccxlvii} ». cas 24

Les jeunes ayant vécu dans un centre de réinsertion sont considérés comme des exclus par certains individus de la société. La stigmatisation est assez forte vis-à-vis de ces jeunes. D'après l'un d'entre eux:

« Dès que vous aviez vécu dans un centre de réinsertion, beaucoup de gens refusent de prendre contact avec vous. Ils ont peur de vous à cause de votre passé de rue. Ils pensent que vous savez fumer, brûler des pneus, vous êtes susceptibles de faire tout ce qui est mauvais dans la vie. Dès que vous aviez vécu dans un centre, vous êtes étiquetés, vous êtes censés pouvoir tout faire (tout ce qui est mauvais)^{ccxlvii} ». cas 25

Bref,

« La société ne s'entend pas avec les enfants qui ont été dans les rues quoiqu'ils aient fait l'apprentissage de la façon de vivre avec cette société dans les centres ». cas 4

Ce langage ne vient pas seulement des jeunes qui sont retournés dans la rue. Presqu'à l'unanimité, d'une manière ou d'une autre, les trois groupes de jeunes expriment le rejet vécu par la société dans leur processus d'insertion ou de tentative d'insertion. Il est important de noter qu'un seul jeune a dit avoir parlé de son antécédent de rue à son enfant, à sa femme et à sa famille biologique. Mais il avoue que :

« La société est trop cruelle dans sa façon d'agir avec les jeunes à leur sortie des centres^{ccxlviii} ». cas 21

Deux jeunes ont déclaré avoir caché volontairement cette partie de leur vie pour ne pas être rejetés par les membres de la communauté où ils sont confortablement intégrés au plan des relations et du respect. Une ancienne des rues veut à tout pris éviter que ses propres enfants découvrent cette partie de sa vie. Elle l'a dit en ces termes:

«Tu sais, je ne veux pas que mes enfants sachent le genre de vie que j'ai mené avant leur naissance^{ccxlix} ». cas 3

Cette jeune et d'autres ont été très fâchés d'apprendre qu'une chaîne de télévision locale allait, au cours de l'année 2004, diffuser leurs images (images d'archives) alors qu'ils

étaient dans la rue au cours des années 89 et 90. Cette même jeune a dit avec tristesse et une grande peur:

« Imagine que mon fils aîné Y voit ces images!!!! Qu'est ce que j'aurais à lui dire par la suite? Je ne veux même pas l'imaginer. Ce serait une catastrophe. Il est tout le temps devant la télé chez les voisins^{cc1} ». cas 3

À noter que certains jeunes, peu nombreux certes, (n=2) qui ont été référés par d'autres jeunes, n'ont carrément pas voulu donner l'entretien, bien qu'ils disaient n'avoir pas de problème au premier contact. Ils prenaient des rendez-vous, mais ne se présentaient pas. Un autre qui les connaît bien et qui a répondu au rendez-vous, a fait comprendre que:

« La vie de rue représente un passé tellement douloureux que nous voudrions l'effacer à jamais de notre mémoire ». cas 21

Il est bon de noter ici que celui qui parle ainsi est le seul jeune à ne pas avoir caché son antécédent à sa femme et à son enfant.

Il est à noter que les jeunes qui ont abandonné complètement la rue parlent abondamment de cette situation de rejet. Mais celle-ci ne laisse pas indifférents ceux et celles qui sont retournés dans les rues partiellement ou totalement. La situation est plus difficile pour les premiers qui ont appris dans le centre que la société les accueillera à leur sortie du centre. On leur avait promis leur réinsertion à la sortie des centres. Le dialogue entre le cas 24 et MX met au clair cet aspect du rejet social et de déception du côté du jeune en question. Il n'a pas été considéré à partir de son certificat ou de ses connaissances mais plutôt à partir de ses antécédents et de sa couche sociale d'appartenance. Le cas 19 fait sentir le dédain avec lequel il était traité lorsqu'il a fait une demande d'emploi auprès d'anciens responsables du centre où il a vécu. Ces derniers faisaient grande figure sur la scène politique locale à cette époque. Si l'on reprend la thèse de Julius et de Castel, on observera que les 11 jeunes ayant abandonné la rue complètement parlent tous du refus de la société. Certains (n=2) ont dû cacher leurs antécédents pour ne pas être rejetés. L'autre qui n'a pas eu peur d'en parler a toujours travaillé dans le centre où il est passé. On peut admettre que l'isolement ou le rejet social tel que présenté par Julius est effectivement vécu par tous ces jeunes. Il n'est pas vécu de manière isolée. Mais il faut

aussi admettre que c'est toute une couche sociale qui vit cette situation. Puisque dans le cas du jeune (cas 24) la famille n'a pu lui servir de référence. Le rejet ou l'isolement social est vécu avec la famille et les amis. De plus, si l'on regarde les endroits où vivent la majorité de ces onze jeunes (n=9), il s'agit des bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Il en est de même pour ceux et celles qui ont abandonné partiellement la rue. Un jeune parmi ce dernier groupe vit dans un ancien quartier chic de Port-au-Prince parce qu'il est le gardien d'une maison. Mais tout comme les filles, il mène les mêmes activités qu'il faisait dans son enfance. Les filles continuent de se prostituer dans la rue et lui, de laver des voitures. Dans une certaine mesure, les deux thèses – celle de Castel et celle de Julius- trouvent une certaine assise dans le cas des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude : L'isolement social est réel, la mobilité sociale n'est pas évidente, les jeunes vont vivre ou retournent vivre dans les bidonvilles. L'isolement est vécu de manière collective certes, mais il se fait en lien avec les amis et la famille. Les neuf jeunes ayant abandonné la rue augmentent ainsi les couches les plus pauvres d'après la thèse de Castel. Cependant, la situation actuelle (depuis 2004, notamment) met certains bidonvilles en quarantaine en les qualifiant de *katye cho*. Les bidonvilles où vivent ces neuf jeunes ne sont pas mis en quarantaine, du moins peut-être pas pour le moment. Le risque de ghettoïsation tel que présenté par Julius paraîtrait en ce sens évident. Mais il faut insister sur le fait que tous les bidonvilles n'ont pas la réputation de *katye cho*. De plus, ce n'est qu'une situation provisoire. En effet, au cours de la rédaction de ce travail (au cours de l'année 2006), on observe un calme dans ces quartiers où les bandits sont traqués par la police et les forces de l'ONU (la MINUSTHA). Si la tendance se maintient, le risque que les bidonvilles au moins ceux de Port-au-Prince deviennent des ghettos ou semblables à ceux-ci diminue quoique Julius ait parlé de processus.

Il est bon de noter que certains jeunes (n=5) ne veulent pas vivre dans ces bidonvilles.

« La cité⁷⁹ est en ébullition actuellement. On ne peut pas y entrer. J'attends que le calme revienne. C'est à la rue 9 que j'ai loué une pièce^{ecli} ». cas 5

⁷⁹ Sous entendu Cité Soleil, un des plus gros bidonvilles de Port-au-Prince.

« J'aurais pu louer une pièce pour sortir de la rue. Mais je refuse d'aller vivre dans la cité ou dans n'importe quel autre quartier en ébullition pour ne pas porter le chapeau de bandits et pour ne pas être victimes non plus^{cclii} ». cas 10

« J'ai loué une pièce avec un ami, mais maintenant, je ne puis y aller souvent. C'est pourquoi je suis presque tout le temps dans les rues. J'ai perdu l'année scolaire (2004) à cause de cette situation. Les bandits ont pris le quartier pour eux^{ccliii} ». cas 17

Au point traitant des relations avec la communauté, il est bon de rappeler les commentaires de deux jeunes (cas 2 et cas 20) qui disaient n'avoir pas d'amis dans la zone où ils vivent.

En définitive, la grande partie des jeunes sortis de la rue partiellement ou totalement (n=13) habitent bien malgré eux dans les bidonvilles semblables à ceux qui ont déjà été taxés de quartiers chauds⁸⁰ « *katye cho* ». En voiture ou à pied, on évitait totalement ces quartiers (au cours de la réalisation du travail de terrain en 2004 et 2005). Par exemple, pour l'année académique 2004-2005 (en juin 2005) le Ministère de l'Éducation Nationale n'a pas eu de sièges d'examens à cité Soleil comme cela a toujours été le cas lors de l'organisation des examens officiels dans le pays. Les élèves de la zone ont été reçus dans des sièges éloignés de cette zone.

5.4.6.2 Difficultés liées au comportement de certains des intervenants et à celui des responsables.

Une dernière difficulté identifiée par les jeunes trouve sa justification dans le comportement de certains intervenants et dans celui de certains responsables d'institution. Il s'agit d'une sorte de controverse qui se traduit par un manque de confiance de la part de ces responsables ou de ces intervenants.

⁸⁰ Nouvelle expression pour désigner certains quartiers pauvres en Haiti pris en otage par des bandits et des criminels armés depuis le départ de l'ex président Aristide le 29 février 2004.

En effet, malgré le travail réalisé pour former les jeunes, ces derniers croient que certains intervenants n'ont pas vraiment confiance en eux. Ce manque de confiance se fait sentir dans les regards posés sur eux, dans les plaintes continuelles adressées aux supérieurs (des centres), dans les réflexions désobligeantes susceptibles de les atteindre dans leur estime de soi.

« Comment comprenez vous qu'un stagiaire ou un intervenant appelle un enfant *kokrat*? je n'aime pas ça. Je ne tolère pas non plus que les enfants s'appellent *grapiay*^{ccliv} ». cas 21

C'est une situation qui affecte certains jeunes dans le travail de collaboration avec certains centres ou dans la recherche d'emploi. Il y en a (n=5) qui croient que c'est pour cette raison qu'ils ne travaillent pas ou plus dans les centres. Selon eux, cela constitue un frein à leur insertion. Les responsables des centres ne sont pas exclus de cette situation. En effet, il est rapporté des cas de responsables qui refusent de fournir un appui financier pour la poursuite des études secondaires ou universitaires. Dans certains cas, les jeunes arrivent jusqu'à qualifier l'intervention d'hypocrite. Ils pensent que les responsables ne visaient pas vraiment leur insertion sociale. Certains arrivent à dire : « nous étions un pont » pour le passage de certains qui se sont servis de nous ; « On nous a utilisés » disent certains d'entre eux (n=4). On peut donc comprendre les commentaires suivants :

« Par exemple, il y a des jeunes qui ont un niveau scolaire de 2^{ème} année fondamentale et ils ont appris un métier. Ils ne savent rien dans le fond car, la profession va de pair avec l'école. Ces jeunes, une fois sortis du centre, ne voient pas ce qu'ils peuvent faire pour ne pas retourner dans la rue [...]. Évidemment, je dois te dire que certains disent qu'ils nous aident mais en réalité, ils ne veulent pas qu'on s'en sorte. Certains aiment avoir du monde à sous estimer, du monde qui resteront toujours dans le besoin afin qu'ils leur donnent 10 dollars de temps en temps. Ils ont ainsi le cœur net. Désolé de ne pas pouvoir te donner des exemples. Mais cela arrive^{ccliv} ». cas 25

Certains jeunes semblent assez conscients de cet aspect du problème. Ce jeune rapporte que :

« Les enfants de la rue subissent des coups de toute sorte. Ils sont habitués à être bafoués, humiliés ; ils connaissent les douleurs les plus terribles dans la rue. La pratique du *kit* en est un exemple. J'ai vu des camarades se faire faire un *kit* par

exemple a la cheville, au bras ou n'importe où. La douleur fait partie d'eux. C'est la raison pour laquelle on ne saura pas toujours comment s'y prendre avec eux. Ils n'ont pas de confiance aux autres, ils pensent sans cesse à ce moment où ils seront rejetés par ceux qui se disent ses défenseurs ». cas 18

Avec de tels commentaires, on comprend pourquoi les enfants ne sont pas surpris quand des intervenants les appellent *grapiay*. Mais « leur déception est toute aussi profonde » souligne un jeune. Un autre rapporte qu'il est vraiment dommage que la réinsertion des jeunes subisse ce coup de non réussite. Cela ne fait pas honneur aux dirigeants des centres qui, d'après lui, ne parlent pas toujours en faveur des jeunes qu'ils ont eux mêmes formés.

« Quelque chose qui me fait vraiment mal, c'est quand, des dirigeants de centre disent du mal à l'endroit des jeunes de leur propre centre. Imagine, tu prépares un jeune après, tu donnes de mauvais décrets sur ce jeune! Ce n'est pas à ton avantage, car tout le monde dira que c'est toi qui l'as formé. Le déshonneur est tout aussi de ton côté. Je crois que cela constitue une entrave au développement de notre talent, de nos connaissances. Si dans ton environnement immédiat, on ne croit pas en toi...alors ^{cclvi} ? ». cas 25

Ce point fait soulever la question de l'éthique dans l'intervention auprès des enfants de la rue. Cette intervention ne semble pas viser l'insertion sociale de ces jeunes si l'on considère les propos de ces jeunes relatifs au comportement des intervenants et de certains responsables. Elle semble viser la reproduction ou la poursuite de la pauvreté par l'appartenance de ces jeunes aux couches les plus pauvres du pays. Elle ferait même penser à la possibilité pour des gens de vivre de l'industrie de la pauvreté. Le refus d'appui pour la poursuite des études au niveau secondaire et à l'université peut être interprété sous plusieurs angles. Il peut vouloir dire que les jeunes ayant un passé de rue n'ont pas besoin de faire autant d'efforts. D'ailleurs, deux commentaires vont dans ce sens. En effet, un jeune qui étudiait à l'université se fait dire par un intervenant : « quoique tu fasses, même si tu deviens Président de la République tu resteras un enfant de la rue ». Le jeune à qui étaient lancés ces propos ne fait pas partie de l'échantillon. Les propos ont été rapportés par un autre. Un directeur d'un centre a répondu à un jeune qui lui a demandé un appui pour poursuivre des études secondaires : « personne de ce centre ne deviendra avocat avec mon appui ». Tels que rapportés par les jeunes, ces deux

commentaires font remettre l'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti en question. Le fait de refuser à un jeune la poursuite des études au niveau secondaire ou à l'université constitue un frein au développement de celui-ci. Cette intervention est donc loin d'être considérée comme un facteur de mobilité sociale.

Cette situation fait soulever aussi la question de la finalité de l'intervention auprès des enfants de la rue dans un pays pauvre tel qu'Haïti. Reprenant les deux thèses servant de référence à l'analyse des résultats de cette étude, on est en droit de dire, qu'il s'agisse d'appartenance aux couches les plus pauvres du pays ou de ghettos, dans l'un ou l'autre cas, l'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti ne favorise pas la mobilité sociale.

En définitive, comme le montre les études sur la préparation à la vie autonome, les jeunes qui ont été dans les rues en Haïti au cours de la période allant de 1986 à 1999, ont de sérieuses difficultés à reprendre leur autonomie à leur sortie des centres. Leurs compétences, leurs potentiels ont été mis à l'épreuve. Le passage au centre ne leur a pas épargné une vie hors du système d'aide. Bien plus, la réaction de certains membres de la société qui les qualifient « d'enfants de la rue » avec tout ce que cela comporte de stigmatisant, le comportement de certains responsables et de certains intervenants n'ont pas joué en leur faveur. D'ailleurs, on doit insister sur le fait que des jeunes sont retournés vivre dans la rue après un passage au centre. Il est opportun de signaler encore une fois, le cas du jeune (cas 14) ayant vécu plus de trois ans, puis de cinq ans de manière continue dans un centre avant de se réfugier dans la rue.

5.4.6.3 Le malaise des jeunes face aux difficultés rencontrées pour leur insertion.

Un retour possible dans la rue reste un fait présent dans la vie des jeunes quand on considère les difficultés rencontrées et la force des liens qui se sont développés dans le *baz* lors de la vie de rue. Certains (n=3) ne tolèrent pas cette idée qui constitue pour eux un retour au passé. Ainsi, les difficultés d'insertion font beaucoup réfléchir face à cette possibilité de retour dans la rue qui pèse sur eux comme l'épée de Damoclès. Un des jeunes qui a du retourner vivre dans la rue exprime ainsi ce malaise.

« Tu ne dois pas retourner dans un espace d'où tu es parti. Sinon, c'est comme si tu n'avais rien réglé. Tu n'as pas avancé ; tu as reculé au contraire^{cclvii} ». cas 17

Il est à rappeler que ce jeune vivait en colocataire avec un autre jeune dans un quartier populaire. Mais son quartier est devenu dangereux, il ne peut pas y retourner. Il a dû l'abandonner, l'insécurité a gagné ce quartier mis en quarantaine par la Police et les casques bleus de l'ONU en Haïti (depuis le début de l'année 2004). D'autres jeunes (n=2) expriment aussi ce malaise à la sortie du centre. Comme ils le soulignent, ils ne sont pas complexés en eux-même. C'est le résultat de la vie dans le centre où ils ont pris d'autres habitudes et font l'apprentissage des « normes sociales ».

« Dans le système de la rue, tu n'as aucun problème pour faire certaines activités. Mais, maintenant que tu es passé dans un centre, tu es habitué à une autre vie. C'est maintenant que tu as des problèmes pour vivre dans la rue^{cclviii} ». cas 18

« En vivant, dans la rue, tu n'es pas complexé. Tu fais n'importe quelle activité sans problème. Mais à la sortie du centre, tu sais que tu n'es pas seul dans la société, tu sais qu'il y a des gens qui te regardent, des amis qui peuvent te voir. C'est maintenant que tu as des problèmes. Ce n'est pas que tu es complexé. Mais, au fait, tout le monde est complexé. Tu ne peux plus retourner dans la vie de la rue^{cclix} ». cas 2

Comme mentionné dans le cadre théorique, la reprise de l'autonomie ne peut pas se faire dans le même cadre après le passage au centre où les jeunes ont fait l'apprentissage d'une autre forme de socialisation. Les jeunes ont appris à penser aux autres dans la société, à leur regard et à leurs opinions. Le passage au centre a provoqué une rupture à leur autonomie marginale. Les jeunes n'ont pas appris dans le centre une autre façon de se rendre autonome à leur sortie. Ou du moins, ils ont compté sur la société qui, d'après les promesses d'insertion, les accepterait dans son sein après le passage au centre.

Cette situation de malaise est exprimée par les deux groupes de jeunes qui ont abandonné complètement ou partiellement la rue. Les autres n'ont pas parlé de cet aspect. Cependant on se souvient qu'un d'entre eux disait qu' « il n'a pas à se plaindre parce qu'il s'est lui-même mis dans cette situation ».

5.4.7 Quelques propositions d'insertion faites par les jeunes rencontrés

Pour éviter de retourner dans la rue et pour encourager la reprise de l'autonomie après le centre, les jeunes ont fait quelques propositions. En voici quelques unes :

« Si j'étais responsable d'un centre pour enfants de la rue, je n'aurais pas laissé partir les jeunes comme ça. Je ferais un suivi après leur départ du centre. Je comprends que l'on veuille atteindre plus d'enfants, il y en a tellement dans les rues. Mais, après avoir dépensé autant d'argent pour la réinsertion d'un jeune de la rue, c'est triste de le retrouver dans la rue après son passage au centre ». cas 21

« À mon avis, il faudrait mettre les jeunes en contact avec une série de personnes telles : des ingénieurs, des prêtres, des pasteurs, etc. Ils sont capables de leur offrir du travail. S'il manque quelque chose à leur formation, on organiserait des séminaires à leur intention. On leur apprendrait à parler aux gens et à formuler une demande d'emploi. On leur permettrait de trouver un endroit ou un espace pour travailler. Ils gagneraient quelque chose pour assurer leur survie et celle de leurs enfants. Ceux-ci risquent de se trouver dans la même situation que leurs parents si rien n'est fait pour les aider à se réinsérer dans la société. Cela leur éviterait bien des désagréments ». cas 25

« Si l'État haïtien pouvait mettre en place une structure pour ces enfants telle : des centres de formation et des centres de rééducation pour les 12,13,17 et 18 ans, ces enfants ne seraient pas perdus. Car, c'est ce qui leur arrive une fois dans la rue; ils fument, ils boivent. On pourrait aussi aider les enfants vivant dans les bidonvilles. Ces enfants n'ont rien à manger, ils souffrent beaucoup ». cas 3

« Je souhaite qu'un changement survienne dans le centre F ; cela peut être difficile. Il faut qu'on se rende compte que les jeunes auraient pu arriver à leur autonomie. Les moyens sont là et ce n'est pas une question d'argent comme ils le laissent souvent entendre. Le même budget peut être repensé en fonction de la reprise de l'autonomie par le jeune à la sortie du centre^{ccix} ». cas 2

Ici encore, ces commentaires parlent d'eux-mêmes. Mais pour synthétiser l'ensemble des propositions d'insertion, disons qu'ils suggèrent : d'offrir aux jeunes un espace pour leur pratique professionnelle ; de multiplier les centres d'intervention afin de recevoir plus d'enfants ; d'ouvrir l'intervention aux plus âgés dans la rue ; de faire pression pour une intervention gouvernementale à côté de celles des ONG ; d'utiliser les services des jeunes qui sont issus de ces centres ; d'instituer un système de stage systématique après l'apprentissage du métier et à la sortie des centres ; de faire plus de confiance aux jeunes qu'ils ont eux-mêmes formés ; de séparer le travail avec les enfants de la rue de la lutte

politique ; d'encourager des associations de jeunes sortis des centres et de retirer les exploiters et les menteurs de cette sphère de l'intervention.

Lorsqu'on compare les trois groupes de jeunes identifiés à la suite de cette recherche, on ne note pas de grande différence entre eux en ce qui concerne les suggestions pour l'insertion. Le temps passé dans la rue ou au centre n'a pas non plus d'influence sur les propositions d'insertion faites par les trois groupes. Cependant, on doit souligner que les jeunes qui sont retournés vivre dans la rue disent souhaiter avoir une autre chance d'être admis à un centre (sous entendu centre fermé.). Ici, il est opportun de se demander : si le contexte socio-politique au cours duquel s'est déroulé le travail de terrain était différent, se prononceraient-ils en faveur d'une autre chance d'insertion dans un centre fermé? Il est difficile d'avoir la réponse à ce stade de l'analyse. Toutefois, il faut rappeler que les filles, de manière générale sont en faveur d'un centre fermé pour les plus petits et d'un espace ouvert pour elles-mêmes.

Il faut aussi observer un paradoxe assez important sur ce point. Les jeunes apprécient ce que l'on fait dans les centres. Les activités leur plaisent, le séjour court ou long dans les centres est chargé de bons souvenirs. Cependant, ils sont très critiques lorsqu'il s'agit de parler de leur réinsertion et de ce que les centres ont apporté dans ce processus. Le point suivant permet de faire la lumière sur ce paradoxe.

5.4.8 Évaluation faite par les jeunes des activités et de l'intervention dans les centres.

Tous les jeunes ont été invités à parler du travail réalisé par les centres et de ce que ce travail a pu apporter dans leur vie. Les informations obtenues des vingt cinq concernent les activités et ce que cela leur a apporté.

Les activités en place ne sont pas sévèrement jugées par les jeunes. Leurs perceptions des modèles d'intervention le démontre bien. Il est vrai que certains voudraient qu'on travaille un peu plus au niveau de la langue française. Ils pensent que quand on a un passé

d'enfants de la rue, parler français pourrait être un atout nécessaire dans la recherche d'emploi ou lors des entretiens d'embauche. Cela «aide à soigner son image» disent deux jeunes. Il est à faire remarquer que dans deux cas, (2 et 25) les jeunes ont commencé l'entrevue en français. D'autres (n=4) voudraient que des activités réalisées à un certain moment aient toujours leur place au centre. Certains (n=4) jeunes se disent disposés à apporter leur contribution au cas où des professionnels venaient à manquer pour enseigner ces activités.

Le travail avec les enfants de la rue est bien apprécié par les jeunes rencontrés.

« À bien regarder, c'est un beau travail. La perspective du travail laisse voir que c'est un beau travail. Par exemple, à regarder le déroulement d'une journée dans le centre C on a rien à reprocher. Si on devait prendre du temps pour parler d'une journée dans le centre C, on verra qu'elle est riche, très riche^{cclxi} ». cas 2

« Oui, le travail que font les centres est très intéressant. C'est une bonne chose que quelqu'un laisse chez lui pour venir nous aider^{cclxii} ». cas 12

Tous les jeunes, même les deux groupes qui n'ont eu que des contacts sporadiques avec les centres, reconnaissent l'importance de l'intervention des ces derniers dans leur vie.

« Il s'agit d'une œuvre sociale qui est très importante. Par cette œuvre, plusieurs enfants de la rue ont reçu de l'aide. Avec les centres, nous avons commencé à trouver notre place dans la société ». cas 18

« Le travail réalisé par les centres est très important. Le centre a permis l'apprentissage d'un métier cela est important. Je me réjouis aussi du fait que le centre nous enseigne comment nous comporter dans la société et comment nous exprimer pour intégrer cette société. C'est important que les jeunes connaissent tout cela pour faire partie de la société. De plus, les centres nous donnent des cours de cuisine, de broderie, d'artisanat etc. tout cela est intéressant et important ». cas 3

« Le travail que font les centres avec les enfants est important. Si Dieu le veut, tu peux être utile à toi-même à partir de ce travail. Mais je demanderais aux centres de penser aussi aux jeunes qui ne sont pas à l'intérieur, ceux qui sont dans les rues^{cclxiii} ». cas 13

Pour le travail accompli, les jeunes disent être satisfaits de tout ce qu'ils ont pu apprendre dans les différents centres. Certains jeunes (n=4) avouent qu'ils n'auraient pas pu connaître certaines choses de la vie s'ils n'avaient pas vécu dans un centre. Ils veulent parler entre autres de : la satisfaction des besoins de base (manger, boire, soins de santé et espace pour dormir), la scolarisation, l'apprentissage d'un métier, les contacts avec des gens (Haïtiens ou étrangers) ne vivant pas dans la rue, les causeries sur la façon de se comporter en société, les activités de loisir, etc. Certains d'entre eux (n=2) ont représenté le pays à l'étranger dans des occasions exceptionnelles. Ce qui paraît fort important à leurs yeux, il en est de même pour les visites et les contacts d'autres personnes hors du milieu de la rue. Un jeune a reconnu combien le centre a comblé chez lui certaines carences affectives.

« C'est au centre que nous avons appris l'importance de la famille dans la formation de notre caractère [...]. En vivant au centre, ils (les enfants) ont atteint un niveau social plus élevé que les gens appartenant aux couches les plus pauvres du pays. Par contre, à la sortie du centre, nous avons une situation pire que ces derniers^{cclxiv} ». cas 2.

Les jeunes des trois groupes sont unanimes à parler positivement de l'importance des centres. Cependant, il en est tout autre lorsqu'il s'agit de la sortie et de la préparation de celle-ci. Leurs commentaires sont à ce niveau beaucoup plus sévères. Certains manifestent des réserves en ce qui a trait à la promesse d'insertion sociale que les responsables des centres ne cessaient de leur répéter au cours de leur passage au centre.

« Le travail commencé n'est pas terminé [...]. Cela veut dire, quand on laisse une œuvre inachevée, elle devient inintéressante. C'est la plus grosse difficulté que nous rencontrons pour notre réinsertion dans la société. Mais ce qu'on nous a offert est une bonne chose^{cclxv} ». cas 20

« [...] il manque un suivi de l'intervention. On ignore ce que font les jeunes après leur départ des centres^{cclxvi} ». cas 24

« Ce que je n'aime pas avec les centres X et Z, on donne un métier aux enfants, mais on ne leur permet pas de se débrouiller après le centre. Même quand on leur donne une boîte d'outils, cela est loin d'être suffisant. Les enfants retournent dans la rue où d'autres peuvent s'accaparer et vendre leur boîte d'outils. Les concernés eux-mêmes pourraient la vendre aussi lorsqu'ils ont faim^{cclxvii} ». cas 3

Ces jeunes et d'autres ne ménagent pas les responsables dans leurs discours concernant leur problème d'insertion ou de réinsertion :

« Dans ce centre (le centre D) on n'est intéressé qu'à faire de l'argent. Les responsables ne s'étaient jamais fixés comme objectif notre réinsertion sociale. Les jeunes sont retournés dans les rues, la lutte pour le pouvoir politique a fait place à l'œuvre sociale^{cclxviii} ». cas 18

« Nous étions une échelle, un pont. On s'est servi de nous. Certains prétendaient nous aider en ouvrant un centre. Ils nous ont mis à l'avant de leur projet. Ils nous ont donné à manger, un matelas pour dormir, mais ils nous ont roulés. Ils nous ont menti. Ils se sont emparés de tout l'argent qui rentrait sous notre nom. Ils sont maintenant riches, ils conduisent de belles voitures luxueuses, ils mangent à Port-au-Prince et s'en vont boire de l'eau à l'étranger^{81 cclxix} ». cas 18

« Ils font de l'argent sur notre dos, ils nous donnent un peu de nourriture après, ils nous critiquent en disant que nous sommes des enfants de la rue^{cclxx} ». cas 4

« Il y a plusieurs centres dont les responsables font beaucoup d'argent au détriment de nous. Je le sais, on n'a pas besoin de nous le dire^{cclxxi} ». cas 3

« Il y a plusieurs centres dont les responsables ne font que mentir. Ils nous bluffent sans aucun scrupule. Ils voulaient avoir des moyens pour eux-mêmes, pour leur famille et pour se défendre. Ils nous ont utilisés [...]. Nous sommes un pont pour la traversée. Ils ne nous donnent aucune possibilité de vivre avec le métier appris. Ils ont fini ce qu'ils voulaient faire. Eh bien nous en sommes conscients maintenant^{cclxxii} ». cas 20

Cette évaluation relative aux activités et à l'intervention des centres met au clair le paradoxe mentionné au début de ce sous-point. Lorsqu'on considère ces opinions en regard des trois groupes de jeunes, ces derniers font l'unanimité autour de ces commentaires. Ceux-ci viennent de l'ensemble des jeunes. Tous ont opiné sur cet aspect de l'intervention. Les commentaires ne varient pas par catégories. Qu'ils soient retournés ou non dans la rue, qu'ils soient filles ou garçons, les commentaires ne varient pas.

5.4.9 Quelques faits marquants

⁸¹ C'est une façon de parler des Haïtiens. Cela veut dire qu'on devient tellement riche que tout devient à votre portée. Les distances ne sont plus longues grâce à votre richesse.

Certains évènements, certaines personnes, certaines circonstances ont marqué les jeunes tout au cours de leur itinéraire. Leurs expériences avec la mort, le viol, les séjours en prison sont entre autres des faits qui marquent certains des jeunes rencontrés. L'étude de ces faits marquants apporte aussi une contribution intéressante à l'analyse des trajectoires.

5. 4.9.1 L'expérience de la mort

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ont tous fait l'expérience de la mort : mort de leurs parents, mort d'un camarade au centre ou de leurs frères dans la rue. Tous en ont parlé indistinctement. Une jeune femme, parlant des faits négatifs qui ont marqué sa vie, mentionne la mort de ses deux parents, la mort du camarade qui lui a sauvé la vie pendant que le centre où ils vivaient avait pris feu, -ce camarade est mort calciné au cours de cet évènement-, la mort d'une de ses amies devant un bureau public par manque de soins, la mort d'un autre camarade survenue alors qu'ils participaient à un camp d'été.

« Après le camp, nous sommes allés au centre D. On a mis le feu au centre. Mon ami est mort à ce moment là. Il était monté sur un mur très haut, il nous aidait à nous échapper du feu, mais les chars de l'armée arrivaient. Il nous disait de nous dépêcher. Oh ! madame ! on l'a criblé de balles ! oh ! mon Dieu !, K est mort. Il est mort pour nous. J'ai pleuré, j'ai pleuré à chaudes larmes [...] ^{ccclxxiii} ». cas 3

« Je faisais partie d'un groupe d'environ 20 jeunes. Tous les autres sont morts sauf moi ^{ccclxxiv} ». cas 17

« Moi, quelque chose qui m'a marqué et que je n'oublierai jamais, c'est la mort d'un bon ami alors que nous avons été à un camp ». cas 1

« Tu vois, moi ! madame ! je résiste dans la rue. J'y suis depuis que j'étais petit. Beaucoup de choses sont passées devant moi. J'étais avec un groupe d'amis, beaucoup d'amis, comme nous sommes dans le *baz*. Ils sont tous morts. Ils sont morts en commettant de mauvaises actions dans la rue. Je marchais avec eux, mais je les ai laissés tomber quand je me rends compte du type d'actions qu'ils commettaient. Si je savais agir comme eux, je ne serais pas encore vivant. Je serais mort ^{ccclxxv} ». cas 14

Tous les jeunes connaissent au moins un camarade qui est mort dans les rues, dans le centre, ou lors d'une activité quelconque hors du centre. La mort fait partie de leur vie. Ils ont vécu dans la hantise de la mort :

« Beaucoup d'entre nous encore vivants aujourd'hui, auraient pu mourir^{cclxxvi} ». cas 12

Les jeunes sont morts par balles, disent-ils.

« On a tiré sur eux. Plusieurs d'entre nous auraient pu mourir également. Certains de ceux qui ne sont pas restés dans les centres, sont morts dans leur grande majorité. Ils étaient dans la rue et certains ont participé dans de mauvaises actions sous la demande de personnes bien placées dans la société ». cas 17

Pour certains qui sont retournés vivre dans la rue, la mort continue d'être présente dans leur quotidien.

« Dernièrement, deux centres (C et H) ont enterré plusieurs enfants. La police les a tués pendant qu'ils dormaient tranquillement^{cclxxvii} ». cas 16

L'expérience de la mort affecte les trois groupes de jeunes. Cependant, on doit noter que, étant donné que les jeunes du deuxième groupe sont retournés dans la rue, ils continuent encore de vivre sous l'emprise de la mort surtout au moment de la réalisation du travail. Les deux autres groupes sont moins exposés à l'emprise de la mort. Ils ont la possibilité de se réfugier ailleurs lorsque la situation est insupportable dans l'espace de la rue.

5.4.9.2 Le viol

Le viol est aussi un fait connu par des jeunes rencontrés. Des garçons et des filles sont violés soit par leur camarade dans la rue, soit par des pédophiles connus dans l'univers de la rue. La jeune citée précédemment (cas 3), a été témoin du viol de ses deux camarades ; elle a elle-même été violée. Elle est le fruit d'un viol, car sa mère a été violée par son père.

« Ma mère était une hébétée. Tu comprends ? d'ailleurs mon père a dû la violer pour qu'elle devienne sa femme. Ma mère ne voulait pas de mon père. C'est après ce viol que je suis née^{cclxxviii} ». cas 3

Il est à rappeler qu'à part deux, toutes les filles rencontrées sont victimes du viol dans la rue. Les garçons non plus ne sont pas à l'abri. Un seul a osé en parler à titre personnel.

5.4.9.3 Les séjours en prison

Les séjours en prison, courts ou longs, marquent aussi les jeunes rencontrés. Parlant de l'expérience de la prison, un jeune nous confie que :

« Je n'oublierai jamais ce jour où, revenant d'un atelier professionnel, 2 policiers m'ont arrêté sans m'en expliquer les raisons. J'ai été incarcéré et relâché 23 jours plus tard. J'ignore encore les raisons de mon arrestation ». cas 13

« J'ai fait de la prison en deux occasions pendant que je vivais dans la rue^{cclxxxix} ». cas 11

« J'ai passé trois ans et demi au Fort National^{82 cclxxx} ». cas 14

La vie dans les prisons n'a rien d'agréable. Un jeune rapporte que « la vie dans les prisons haïtiennes n'est pas faite pour des animaux, encore moins pour des humains » Il a raconté toutes les horreurs qu'il a dû vivre pendant un séjour de 12 jours en prison. Les commentaires suivants permettent de se faire une idée de la vie dans les prisons haïtiennes :

« La vie dans les prisons est vraiment une horreur. Il y a des hommes qui dorment debout ou suspendu à un fer. La nourriture est de très mauvaise qualité. Elle n'est pas bien préparée. On vous sert de l'avoine qui contient de la paille, le riz est mal cuit. Je mourrais si je devrais passer un an dans cette prison^{cclxxxix} ». cas 4

« C'est moi qui ai dû faire tous les travaux dans la cellule où j'ai été : je devais sécher les mares d'urine et tout ce qui l'accompagne (il n'y a pas de toilette dans la cellule). Le soir, on se lève et on fait pipi dans un coin dans un sceau nettement insuffisant pour la quantité de personnes vivant dans la cellule. Le matin c'était la même chose, je devais tout nettoyer. J'étais *blan*, cela tombait automatiquement sur mon dos. L'ambiance dans la prison est vraiment inhumaine^{cclxxxii} ». cas 17

⁸² Le nom de la prison pour les femmes et les enfants à Port-au-Prince.

« Dans la prison, tu seras maltraité. Le major de la prison te demande ce que tu apportes parce que tu es *blan*. Aujourd'hui encore, la vie dans la prison est difficile. Les hommes couchent avec d'autres hommes pour de la nourriture^{cclxxxiii} ». cas 3

5.4.9.4 Autres faits

Plusieurs autres faits déjà mentionnés d'ailleurs, marquent les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude :

Une jeune fille rapporte qu'elle a accouché dans la rue. Les autres jeunes filles étaient paniquées. Finalement, elles ont réussi à l'aider et à rompre le cordon ombilical du bébé.

« J'ai connu la misère dans la rue. C'est dans la rue que j'ai dormi. C'est ici (montrant un coin d'une place publique) que j'ai accouché mon enfant. Nous sommes une seule famille dans la rue. Les jeunes étaient paniquées. Mais elles m'ont aidée puis nous avons eu de l'aide pour aller à l'hôpital général^{cclxxxiv} ». cas 9

Les agressions physiques sont courantes dans la rue. Mais les deux cas suivants méritent d'être mis évidence. En effet, deux jeunes rapportent avoir été agressés en plein visage par un passant avec ses souliers. Ce geste est très humiliant en Haïti.

« J'ai été agressé en plein visage par le soulier d'un passant qui se fâchait parce que j'essuyais, sans son autorisation, ses souliers pour quelques sous. Je cherchais la vie. C'est ce que j'ai eu comme récompense^{cclxxxv} ». cas 20 .

Il n'est pas nécessaire de comparer les trois groupes en ce qui a trait à ces derniers faits. Dans la rue comme dans la prison, les situations vécues par les jeunes sont les mêmes. Le qualificatif de *nèg lari*/enfant de la rue suffit pour catégoriser ces jeunes et leur faire subir toute sorte de mauvais traitement les uns plus humiliants et plus infrahumains que d'autres. Il faut toutefois noter que être femme et vivre dans la rue alors qu'on attend un bébé est encore plus difficile. Il n'est pas facile de gérer certains problèmes d'ordre féminin (attente d'un bébé, l'après accouchement, etc.) dans la rue.

5.4.10 Les personnes qui ont marqué les jeunes

Certaines personnes les ont marqués également : des directeurs de centre et des intervenants. Sept jeunes disent être marqués par les directeurs des centres et les intervenants. Un (de ces 7) vit dans les deux milieux, les 6 autres ont complètement abandonné la rue.

« Richard⁸³ est mon héros et mon modèle ». cas 2

« La personne qui m'a le plus marqué de ma vie est Jean⁸⁴ (D) ». cas 20

Certains camarades ainsi que les marchandes ne sont pas oubliés pour leur soutien dans les moments difficiles

« Je n'oublierai pas combien les filles m'ont aidée lors de l'accouchement de mon enfant dans la rue^{cclxxxvi} ». cas 9

« La marchande de café qui me traitait comme son enfant ». cas 21

« La marchande qui a pris soin de moi alors que j'étais hospitalisé. Elle m'a reçu chez elle après, pour ma convalescence ». cas 16

Les jeunes du premier groupe avaient plus d'enclin à parler des personnes qui les ont marqués au cours de leur itinéraire que ceux des deux autres groupes et ceux du troisième groupe plus que le deuxième, c'est-à-dire les jeunes qui ont réintégré la vie de rue. Il est important d'observer que les jeunes qui ont abandonné la rue citent le nom des directeurs des centres comme personnes qui les ont marqués. Le temps passé au centre est sans doute déterminant à cela. Les filles par contre parlent surtout de leurs camarades filles qui leur viennent en appui au besoin.

5.4.11 Quelques faits positifs et négatifs

Les jeunes ont été invités à faire part des événements ou des personnes qui les ont marqué. La question a été : Y a-t-il quelqu'un ou bien un fait, un événement qui t'a beaucoup marqué et dont tu voudrais me parler? Cela pourrait arriver au cours de ta vie

⁸³ Fondateur et directeur du centre.

⁸⁴ idem

soit chez toi, soit dans la rue, soit au centre, n'importe où. Quelque chose ou quelqu'un que tu n'oublieras peut être pas ? [Lorsque les jeunes répondent avec des faits négatifs, la question est reprise en insistant sur les faits positifs et vice versa.]

Ces deux rubriques sont présentées ensemble parce que les filles de manière générale ne parlent que de faits négatifs. L'une d'entre elles parle de faits négatifs au lieu de positifs. Deux autres répondent qu'il n'y a encore rien de positif qui marque leur vie.

« Il n'y a encore rien qui me réjouisse. Avant que cela arrive, il faudrait qu'on ait la paix dans le pays^{cclxxxvii} ». cas 8

« Il n'y a rien de positif qui me soit arrivé. Ce ne sont que des malheurs qui m'arrivent. Dieu seul me retient^{cclxxxviii} : témoin du feu qui a brûlé le centre où j'étais, mort d'un camarade lors du feu mis au centre, viol de deux garçons alors que j'étais encore une mineure, mort d'une camarade devant les bureaux de la poste pour manque de soins, mort d'un camarade lors d'un camp, mort de sa mère et de son père ». cas 3

Du côté des garçons, la situation est la même. Les souvenirs sont négatifs.

« Je ne puis oublier les 12 jours passés en prison. C'est ce qui m'a résolu à ne plus jamais me battre dans la rue^{cclxxxix} ». cas 4

« Mes souvenirs sont les 23 jours que j'ai passés en prison sans aucune raison^{ccxc} ». cas 13

Mais on note aussi des faits et des souvenirs positifs (n=5). Comme ce jeune qui exprime une certaine satisfaction quand les services vendus à un client sont bien appréciés par celui-ci; ou cet autre jeune qui ne peut oublier la marchande de café du coin de rue, encore vivante aujourd'hui, qui n'a jamais cessé de lui dire qu'il s'en sortira un jour; cette marchande de café « m'aimait comme son enfant »; ou d'autres (n=4) qui s'estiment heureux d'avoir pu fréquenter l'école et apprendre un métier grâce à leur passage dans un centre etc. Le retour à la maison parentale, la tante à la vue de laquelle on a fui dans la rue sont des souvenirs gardés en mémoire comme un fait positif

« Je ne puis oublier combien j'ai couru à travers des corridors pour empêcher à ma tante, qui m'a retrouvé dans la rue, de me ramener chez elle ». cas 22

« Ce que je ne puis oublier c'est l'accueil phénoménal que j'ai eu à mon retour chez moi la première fois que j'y suis retourné après avoir été dans la rue. Les gens m'ont pincé pour voir si je n'étais pas un zombi. Ma mère a pleuré de joie^{ccxcxi} ». cas 21

Des faits négatifs, tous en parlent. Des faits positifs, ils mettent du temps pour en trouver. Ils ne sont d'ailleurs pas nombreux à en parler. Mais quand même, quand on compare les trois groupes de jeunes, on se rend compte que le groupe de jeunes qui sont retournés dans la rue ne parle presque pas de faits positifs / négatifs, de personnes ou d'évènements qui les ont marqués. Les jeunes des deux autres groupes, malgré certaines différences qui les séparent, mentionnent quand même quelques noms et quelques faits. La gestion de la vie de la rue est tellement stressante, surtout au moment de la réalisation du travail de terrain, que les jeunes qui sont retournés vivre dans cet espace ont peut-être du mal à se souvenir du peu de moments « heureux » vécus dans la rue.

5.4.12 Les jeunes aujourd'hui en 2006 et leurs rêves

Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude parlent de leurs rêves et de leurs projets. Certains parlent entre autres de : logements pour sortir les filles de la rue ; d'écrire l'histoire de sa vie ; d'explorer le monde ; de pouvoir élever leurs enfants à l'abri de toute forme d'insécurité et de les voir plus tard travailler en faveur des enfants de la rue ; de pouvoir construire une voiture en fer un jour ; de voir plus d'interventions auprès des enfants de la rue ; de voir l'association des enfants de la rue se développer de manière à pouvoir aider les enfants et leurs parents, etc.

« Mon rêve pour demain est de devenir un citoyen total. Étant donné que j'ai trois enfants : deux filles et un garçon, j'aimerais qu'ils soient bien intégrés dans la société et qu'ils aient une bonne éducation. J'ai 25 ans, je peux ne pas avoir du temps pour faire certaines choses dans la société. Mais j'aimerais qu'ils me remplacent, qu'ils fassent plein de choses pour le pays, qu'ils ne subissent pas ce que j'ai subi. J'aimerais qu'ils s'intègrent profondément dans la société et qu'ils trouvent leur place. Ils peuvent ne pas faire partie des dirigeants de ce pays, puisque leur père n'est pas un politicien, mais ils pourront être professeurs, formateurs ou intervenants auprès des enfants de la rue^{ccxcii} ». cas 24

« Mon dernier mot, je souhaite qu'il y ait plus de gens qui interviennent auprès des enfants de la rue. Certains enfants dorment chez eux mais il y en a qui vivent dans la rue. Il faut aider tous ces enfants ainsi que leurs parents, créer des écoles pour les enfants, leur donner à manger et une bonne éducation^{ccxciii} ». cas 1

Ces commentaires viennent surtout des jeunes qui ont abandonné complètement la rue. Ces jeunes se projettent dans l'avenir. Ils pensent à l'avenir de leurs enfants sans oublier ceux qui arrivent dans la rue. Les jeunes qui sont retournés dans la rue complètement ou partiellement sont peu nombreux (n=3) à se projeter ainsi dans l'avenir.

« Moi, mon projet, c'est de fonder un foyer et de travailler comme tout le monde. Comme tout le monde, j'aimerais pouvoir laisser cette vie que je mène. C'est une vie beaucoup trop désagréable. Tout le monde t'humilie^{ccxciv} ». cas 17

« J'aimerais que mes enfants aillent à l'école. Qu'ils deviennent médecin, ingénieur et qu'ils occupent une place dans la société comme il arrive à tout le monde. Mais comme tout le monde, ils doivent passer par l'école pour y arriver. Cependant, il n'y a pas de possibilité [...]. J'aimerais ne plus avoir à laver des voitures. J'aimerais travailler à partir de ma profession^{ccxcv} ». cas 20

« J'aimerais que ceux qui dorment dans la rue arrivent à abandonner la rue. j'aimerais qu'ils trouvent la chance de partir de cet espace. J'aimerais que nous tous, partions de cet espace. Ça ne va pas dans le pays. La vie de la rue n'est pas bonne. Nous ne pouvons pas manger, le pays est en ébullition^{ccxcvi} ». cas 8

« Ce que j'aimerais, c'est vous demander de faire quelque chose pour nous. J'aimerais quitter la rue. Nous dormons mal dans la rue. Si vous pourriez faire quelque chose pour nous aider à sortir de la rue, nous vous serions reconnaissants. Nous aurions appris un métier, nous nous calmerions. Nous ne participons pas aux mauvaises actions. Nous ne faisons rien de mauvais^{ccxcvii} ». cas 15

Il est important de rappeler ici, que le premier jeune (cas 17) avait laissé la rue. Mais il a dû y retourner parce que le quartier où il vit en colocataire avec un camarade devient insécure du moins au moment de la réalisation de l'entrevue. Le second par contre (cas 20) fait partie des jeunes qui vivent partiellement dans la rue. Les deux autres font partie des jeunes qui sont retournés vivre dans la rue. Il faut observer que leurs rêves restent à gérer le présent pour eux et pour les jeunes enfants qui arrivent dans la rue. Le présent à

gérer consiste essentiellement à : se faire soigner et à trouver un espace hors de la rue pour mener sa vie.

Chapitre 6 : Synthèse et discussion

Street children, SDF, homeless youth, niños de la calle, enfants de la rue, jeunes de rue, itinérants sont autant d'appellations pour désigner des personnes de moins de 30 ans qui utilisent la rue pour dormir ou pour mener une activité qui, la plupart du temps devrait être menée hors de la rue suivant la culture dominante. Mais il ne s'agit pas de simples appellations. Chacune de ces dénominations cache une certaine réalité vécue par ceux et celles qui sont qualifiés comme tel. Une réalité qui est variable avec le contexte sociétal de référence. Dans le cas d'Haïti, cette réalité est caractérisée par la présence de jeunes enfants et d'adolescents dans les rues des principales villes du pays. La présente étude concerne le parcours et les trajectoires de ces enfants. Elle s'intéresse au devenir de ceux et de celles qui ont été dans la rue de 1986 à 1999 à Port-au-Prince et qui ont bénéficié de l'intervention d'une ONG durant une période d'au moins quatre mois. Ainsi, cette étude s'inscrit dans le cadre d'un effort pour comprendre des mutations sociales que vit la société haïtienne. En effet, depuis la fin des années 80, cette société s'habitue à voir des enfants quitter leur famille pour aller dans la rue. Des interventions se font auprès d'eux pour, dit-on, « nettoyer la rue ». Non seulement cet objectif n'a pas pu être atteint, mais des enfants continuent d'arriver dans la rue. Que s'est-il passé avec ceux et celles qui ont été dans la rue depuis 1986? Aucune étude n'a encore, jusque là, répondu à cette question. En ce sens, cette étude est spécialement novatrice. De la famille à la rue, de la vie de rue au passage à un centre, de la sortie du centre à la réinsertion sociale, cette recherche a fait le tour du parcours et de la trajectoire de ces jeunes en considérant des relations diverses, des événements, des faits, des personnes qui ont parsemé leur itinéraire. Cette étude a donné la parole à ces jeunes qui ont bénéficié de l'intervention des ONG intervenant auprès des enfants de la rue. Avec les récits de ces 25 jeunes, cette étude a répondu aux objectifs suivants : examiner les trajectoires de vie de jeunes qui ont été dans la rue au cours de la période allant de 1986 à 1999; décrire leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique actuelle); examiner les moments-clés particuliers de leur vie en commençant par les motifs qui les ont amenés dans la rue; examiner les facteurs qui ont pu favoriser ou nuire à leur processus d'insertion sociale

(communautaire, familiale et économique); identifier, à partir de la reconstruction de cette trajectoire, le rôle qu'ont joué les interventions des ONG dans la vie des jeunes de la rue.

Étudiant la diversité des trajectoires de rue à Montréal, Bellot (2005) a distingué trois types de trajectoires de rue chez les « jeunes en situation de rue » à Montréal : 1) la rue : un épisode ; 2) la rue une transition et 3) la rue un enfermement. Comme un épisode, Bellot (2005, p. 79) avance que : « décrire la trajectoire de rue de certains jeunes sous la forme d'un épisode consiste à rendre compte de la nature éphémère de la vie de rue, telle qu'ils l'envisagent ». Comme transition, « la rue devient le socle d'une vie différente, tantôt pour construire un projet de vie, les jeunes s'insérant dans la société, tantôt pour faciliter le passage vers une vie marginale ou une vie criminelle » (Bellot, idem). Avec ces considérations, la rue peut paraître une transition dans le cas des enfants de la rue en Haïti. Cependant, il est important de rappeler encore une fois que les enfants se sont réfugiés dans la rue pour des raisons économiques bien que le motif déclencheur soit différent dans certains cas. Suivant la même auteure, « la transition peut être un tremplin vers une insertion sociale ou vers une désinsertion sociale. Dans le premier cas, « l'utilisation de l'expérience de la rue comme tremplin vers un cadre d'insertion se lit, le plus souvent autour des interventions qui sont parvenues à rejoindre les jeunes directement dans cet espace [...]. La rue constitue ainsi une opportunité de s'insérer dans des interventions non traditionnelles qui reconnaissent aussi l'identité plus ou moins marginale des jeunes » (Bellot, 2005, p. 85). Dans le second cas « Lire des trajectoires menant à des formes de désinsertion sociale conduit à s'intéresser à des expériences qui renvoient à des inscriptions sociales déviantes » (Bellot, idem).

Cette étude a donc permis de suivre en tout premier lieu l'évolution des milieux de vie familiale des jeunes de leur naissance à leur arrivée dans la rue. Certains ont vécu un épisode et d'autres jusqu'à 5 épisodes de vie familiale avant d'aller dans la rue. Pourquoi y sont-ils allés ? L'étude a permis de voir que les raisons évoquées, quoique diverses (conditions économiques difficiles, maltraitance, viol, abandon, etc.) peuvent être identifiées à partir de deux motifs : un motif déclencheur et un motif profond. Ce dernier

n'est autre que la toile de fond de la question de la pauvreté. En effet, certains de ces jeunes se sont retrouvés dans la rue en train d'appuyer financièrement leur famille quelque soit le motif déclencheur qui a provoqué leur désinsertion de cette famille. L'autonomie acquise dans la rue a permis à certains de venir en aide à leur famille.

L'une des réponses possibles du départ à la rue peut aussi être expliquée comme une fuite de la vie en domesticité. En effet, aucun des jeunes rencontrés n'a mentionné qu'il a été mis en domesticité dans sa famille élargie. Pourtant, le mode de rapport établi entre ceux qui ont vécu plus de deux épisodes de vie familiale et les adultes chez qui ils vivaient ressemble beaucoup à la vie des enfants en domesticité. On pourrait parler d'un refus d'admettre que l'on ait été mis en domesticité dans la famille élargie. Pourtant, le comportement de recul par rapport à leur famille enregistré au début de la vie de la rue pourrait avoir entre autre interprétation une culpabilisation des parents du fait de les avoir laissé vivre des conditions difficiles dans un autre foyer. Il est à noter que cette situation concerne ceux qui ont vécu plus de deux épisodes de vie familiale.

La vie de la rue commence par une identification. L'enfant de la rue commence la carrière de rue en étant : un *grapiay* ou un *koko rat*. Dans ce processus d'identification, l'appartenance à un *baz*, cette structure de solidarité, est une obligation. On ne peut s'y soustraire. C'est l'insertion dans la culture de la rue qui commence.

Vivant partiellement ou complètement dans la rue, l'enfant devient autonome car il doit se protéger et s'arranger pour se procurer ce dont il a besoin. Mais il fait partie d'une structure de solidarité. Il en a besoin pour s'identifier, se protéger des policiers, s'organiser dans la rue et surtout pour ne pas être seul. Il ne peut vivre seul dans la rue. Les espaces de toute sorte appartiennent à un ou plusieurs *baz* : un vieux camion, le coin d'une place publique, une vieille bâtisse, etc. Tous ces espaces sont protégés et défendus par les membres du ou des *baz*. Ces espaces jouent plusieurs fonctions dans sa vie de rue : identité, travail, repos ou dortoir. Les activités de survie sont diverses : lavage de

voitures ou de pare-brise, essayage de souliers, mendicité, prostitution, portefaix, etc. En fait, l'enfant de la rue ne mène pas qu'une seule activité. De même, un espace n'est jamais définitif. Il dépend de son importance économique, de son niveau de sécurité en regard avec la police et aux attaques d'autres *baz*. Le *baz* est avant tout le groupe d'enfants ou de jeunes qui s'y identifient. La mobilité dans la rue fait donc partie des stratégies de survie dans la rue. Mais contrairement à ce que mentionne Dubet (1992), la vie de la rue n'est pas la galère. Les jeunes ont vécu des difficultés de toute sorte dans la rue, mais la désorganisation, l'exclusion et la rage qui, selon Dubet (1992), sont les points d'ancrage de la galère, ne font pas partie du genre de vie mené par les jeunes dans l'espace de la rue en Haïti. Les activités de survie, la solidarité dans le *baz* même quand celle-ci s'accompagne souvent de violence a permis aux jeunes de tisser des liens entre eux. Comme le souligne Bergier (1996) parlant des affranchis « Aucun individu ne survit dans un vide social. Toute existence implique une relation à autrui et la production de codes et de valeurs, ne serait-ce que pour communiquer, tisser des liens, nouer ou rompre des alliances » (p. 102).

L'entrée dans un centre ou le contact avec un centre change la routine de la vie de la rue. Des projets de vie se dessinent pour ceux et celles qui n'en faisaient pas encore. Ils se dessinent mieux pour ceux et celles qui en avaient déjà. La vie de la rue ou la carrière de la rue prend fin pour certains. Mais les liens tissés dans la rue demeurent. En effet, pour ceux et celles dont la vie au centre se solde par une expulsion, le retour au *baz* devient la plus grande possibilité. Pour ceux et celles qui s'acheminent dans les programmes, ce retour au *baz* est envisagé si les difficultés d'insertion sont « incontournables ». Mais cette étude a permis de voir qu'il n'y a pas qu'une seule sortie de rue.

Par ailleurs, la sortie de la rue n'est pas synonyme de sortie de la pauvreté. De plus, une autre possibilité s'offre à certains jeunes : celle de devenir autonome en vivant de la délinquance. En effet, en vivant dans la rue, ce public était disponible pour toute sorte de manipulations. De fait, certains des enfants de la rue sont utilisés par des politiciens et des délinquants de tout acabit. L'expérience ainsi acquise, le jeune d'aujourd'hui ne s'en

défait pas facilement même après un passage au centre. En effet, parlant de la norme d'internalité acquise par l'affranchi, Bergier (1996) avance « elle ne laisse en rien augurer de la direction que le sujet donne à ses pratiques. Il peut les rendre conformes aux lois et aux usages ou les installer dans la déviance, précipiter sa désinsertion sociale et brûler les étapes de sa carrière d'errance » (p. 86). Par ailleurs, l'attitude de rejet affichée par certains membres de la société ne fait qu'attiser le comportement de certains jeunes qui ont déjà fait l'expérience d'activités délinquantes. Mais il ne s'agit pas de tous. D'ailleurs, l'échantillon à partir duquel se réalise l'étude, n'a pas permis d'identifier des jeunes parmi les trois groupes qui vivent de la délinquance.

L'étude permet aussi de noter que l'intervention des ONG, telle qu'elle se pratique en Haïti, est inscrite dans un contexte socio-économique différent du contexte où se pratique ce genre d'intervention de manière générale, c'est-à-dire un contexte où « le modèle économique et social est caractérisé par la sécurité de l'emploi, la protection des salariés, un système assurantiel » (Fassin, 1996, p. 267). Le contexte socio-économique haïtien est semblable à celui des pays de l'Amérique Latine dont, « une partie importante de l'activité économique et sociale se situe en dehors des circuits et des réseaux officiels » (Fassin, 1996, p. 267). De plus, selon Fassin (1996, p. 267), « le système formel n'offre pas les garanties dont il prétend faire bénéficier les agents économiques ; la précarité y est la règle, le code du travail diversement respecté, la sécurité sociale rarement opératoire ». On comprend ainsi la difficulté pour ces jeunes de s'insérer dans la société dont certains membres leur sont hostiles. Malgré ce problème d'ordre structurel, on ne peut avancer l'appartenance des jeunes à une *underclass*. En effet, selon Julius (1987, rapporté par Wacquant, 1996, p. 255) l'*underclass* comprend « les personnes sans formation ni qualification frappées par le chômage de longue durée ou l'inactivité, les individus qui s'adonnent à la criminalité de rue et autres formes de comportement dévoyées, et les ménages qui connaissent de longues périodes de pauvreté et / ou de dépendance à l'égard de l'aide sociale ». Les jeunes rencontrés dans cette étude ne correspondent pas à cette définition dans la mesure où le contexte socio-économique les ayant conduits à ce processus ne correspond pas à la définition proposée par Julius. Ce ne sont pas non plus les exclus tels que définis en Europe ou en Amérique du Nord (Fassin,

1996). Leurs parents font partie pour la plupart de ces migrants qui arrivent en ville dans le but d'obtenir une amélioration de leur condition de vie. Mais comme le mentionne Fassin (1996), ils ne sont pas exclus car ils n'ont pas pu faire partie du système économique dominant dans les villes « d'accueil ». Ils sont simplement des marginalisés et la situation des jeunes rencontrés dans cette étude montre la poursuite du processus de marginalisation ou de pauvreté. On peut même avancer qu'ils représentent carrément un maillon dans le cycle de reproduction de la pauvreté en Haïti.

Il faut aussi, et ceci est très important, éviter de considérer les jeunes comme appartenant à une classe sociale homogène. Il est préférable de considérer l'appartenance à différentes couches sociales. Même s'ils se trouvent dans la même classe sociale pour n'avoir pas pu bénéficier de certaine mobilité sociale, ils appartiennent à des couches différentes. L'idée de l'appartenance à l'*underclass* ne peut être retenue. Le concept de « pauvreté disqualifiante » s'applique mieux à ces jeunes.

Parlant de cette « pauvreté disqualifiante » dans une ville comme São Paulo (au Brésil), Paugam avance que

« Dans les grandes métropoles de ces pays en développement, les pauvres, le plus souvent des anciens paysans, se concentrent par milliers dans d'immenses bidonvilles [...]. Les populations les plus pauvres sont souvent reléguées à la périphérie, mais il existe aussi des îlots de pauvreté extrême au sein de quartiers riches et inversement. L'insécurité y est grande [...]. Les bidonvilles donnent souvent l'impression que les gens vivent repliés sur eux-mêmes [...]. Pourtant les pauvres qui habitent dans ces quartiers ne sont pas inoccupés. Les petits commerces informels sont nombreux (vente de produits alimentaires, d'entretien, vente de boissons à consommer sur place...), ainsi que les ateliers de mécanique auto ou de couture. Tout semble organisé pour suppléer l'emploi formel et les carences des services publics. Ces bidonvilles sont généralement très animés. Les enfants y sont nombreux. Certains d'entre eux ne vont pas à l'école régulièrement. Les habitants de ces quartiers s'entrecroisent toute la journée tant les voies de circulation sont étroites. La vie sociale semble supérieure à la vie privée. L'exiguïté des maisons ne peut que renforcer ce mode de vie « public ». La population de ces quartiers vit dehors la majeure partie de la journée. Notons que dans ces quartiers, le clientélisme politique est fréquent. Il intervient comme un

mode de distribution informelle de biens et de services en échange d'un soutien électoral [...]» (Paugam, 2005, p. 235-236).

Il n'est pas nécessaire d'ajouter quoique ce soit à cette description. Elle correspond parfaitement aux quartiers bidonvillisés de Port-au-Prince où se trouvent les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche.

L'étude part d'une question principale et de trois questions spécifiques. La question de départ, la principale, se formule de la manière suivante : Que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de 1989 à 1999? Les questions spécifiques se formulent ainsi : qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)? Quelle perception ont-ils de l'intervention des ONG dans leur vie? Considèrent-ils que les ONG ont joué un rôle déterminant dans leur trajectoire? Sur quels aspects? En reprenant les trois groupes de jeunes identifiés à partir de l'échantillon, cette partie du travail va s'atteler à répondre à chacune de ces questions.

Il est important de noter que les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude peuvent être divisés en trois groupes : le groupe 1 est formé par les jeunes qui ont abandonné complètement la vie de la rue, le groupe 2 comprend les jeunes qui ont réintégré la vie de la rue et le groupe 3 comprend les jeunes qui mènent une vie partagée avec celle de la rue. Pour mieux présenter ces trois groupes, le tableau 15 présente une synthèse de la situation générale de chacun des groupes de jeunes. Ce tableau facilite la réponse à la question principale de l'étude en considérant tour à tour chacun des groupes identifiés dans l'étude.

6.1 Que sont devenus les enfants de la rue en Haïti qui ont bénéficié d'interventions des ONG au cours de la période allant de la fin des années 80 à 1999?

Le tableau suivant présente une synthèse du parcours des jeunes rencontrés dans le cadre de l'étude. Il est important de noter que les chiffres ne représentent pas toutes les possibilités. Par ailleurs, pour les jeunes qui ont réintégré la rue complètement ou partiellement, il est difficile de fournir le temps moyen vécu dans la rue. Les activités aussi sont souvent les mêmes et n'ont pas changé avec le temps.

Tableau 15 : Tableau synthèse du parcours et du devenir des jeunes rencontrés.

	Groupe 1 : intégration d'un milieu autre que la rue (n=11)	Groupe 2 : réintégration de la vie de la rue (n=9)	Groupe 3 : vie partagée avec la rue (n=5)
Épisodes de vie familiale vécus	2 à 5 épisodes	Environ 1 épisodes	1 à 3 épisodes
Fratric	1 à 13 enfants	1 à 10 enfants	1 à 2 enfants
Raisons d'aller dans la rue	Conditions de vie difficiles	Conditions de vie difficiles	Conditions de vie difficiles
Contact familial au début de la vie de la rue	Aucun	Contacts sporadiques	Contacts sporadiques
Temps vécu dans la rue	6 mois à 1 an	NS*	NS
Temps vécu dans les centres	3 à 8 années	Autour de 4 mois	Au moins deux ans
Modèle de centre le plus fréquenté	Modèle fermé	Tous les modèles	Modèle mixte
Lieu actuel de vie	Bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince	Bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince	Bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince
Activités actuelles	Indépendant, formateur ou secteur informel	Prostitution, lavage de voitures, portefaix, etc.	Prostitution, lavage de voitures, portefaix, etc.

*difficile à spécifier car ils y vivent encore partiellement ou complètement.

Groupe 1 : Les jeunes qui ont abandonné complètement la vie de la rue

Ces jeunes sont au nombre de onze (tableau 15). Ils appartiennent à des fratries assez variées, entre un à treize enfants. Avant d'arriver dans les rues, la grande majorité des jeunes de ce groupe a vécu plus de deux épisodes de vie familiale (5 cas sur 11 dont deux cas de 4 situations et 3 cas de 3 situations). Sur les onze, seulement deux ont gardé un contact avec leur famille au cours de leur vie dans la rue. Ces deux jeunes viennent des 12 sur les 25 qui ont gardé un contact périodique avec leur famille en vivant dans la rue. Ces jeunes ont passé plus de temps dans les centres : un minimum de 3 ans de manière continue dans le même centre. Sept sur onze sont passés par un centre fermé. Il y en a deux qui déclarent avoir passé par tous les modèles de centre. Sur le plan scolaire, les jeunes de ce groupe sont plus scolarisés que les deux autres. Compte tenu de ces résultats, on est tenté d'avancer que le modèle de centre et le temps d'exposition dans ce dernier est déterminant dans la sortie de la rue. Mais, il serait important d'étudier de manière plus profonde les modèles de centre, leur mise en application et bien évidemment les modes de sortie de la rue.

Bien avant d'arriver dans la rue, ce groupe de jeunes a vécu une série de ruptures de désinsertion et d'insertion familiale. Mais une fois dans la rue, il survient une rupture qui les a éloignés complètement de leur famille. C'est la désaffiliation telle que la voit Castel (1991) sous l'angle d'insertion-non-insertion dans une sociabilité familiale. En ce sens, comme le mentionne Castel (1995), « parler de désaffiliation, ce n'est pas entériner une rupture, mais retracer un parcours » (p. 16). Ce parcours se poursuit par une seconde socialisation dans la rue (Berger & Luckman, 1996) ou par la « reconstitution du tissu social » selon Goffman (dans Xiberras, 1998). Dans le cas des jeunes de ce premier groupe, le parcours familial, avant d'arriver dans la rue, est parsemé d'embûches qui ont contraint ces jeunes à trouver dans la rue un espace alternatif. Ce parcours ne se fait pas en ligne droite ou continue. Comme le mentionne Bergier (1996) parlant de l'affranchissement, « L'affranchissement dessine un mouvement en boucle qui conjugue et dépasse linéarité et circularité, changement et reproduction, création et répétition. Parfois les boucles se resserrent et s'enchevêtrent pour former des nœuds plus ou moins

traîtres. L'individu les découvre en déroulant l'écheveau de sa vie. Et parfois il reste perplexe sur ceux qui l'asservirent » (Bergier 1996, p. 157). Le parcours des jeunes rencontrés est le produit d'une recherche de voie de sortie aux difficultés vécues. Dans cette recherche de voie de sortie, les parents se trouvent fortement impliqués. En effet, dès le départ, le placement chez un membre de la famille (tante, oncle, sœur, ou le départ avec le père) est décidé le plus souvent sans l'assentiment de l'enfant. Par contre, le départ pour la rue sera sa décision, celle de l'enfant. Une fois dans la rue, le contact familial ne sera pas maintenu dans les premiers moments. C'est la désaffiliation. Celle-ci, est éphémère du moins jusqu'à l'entrée dans un centre. Mais avant d'entrée dans un centre, la seconde socialisation dans la rue se fait par l'intégration dans un *baz* où l'autonomie se consolide pour de bon. Les jeunes de ce groupe ont vécu entre six (6) mois à quatre (4) ans dans la rue. L'insertion dans le *baz* représente une certaine stabilité mais celle-ci n'est que provisoire. Cette stabilité peut être qualifiée de « bizarre », car, elle se vit dans un constant tumulte caractérisé par des rafles policières, des viols, des séjours en prison, des injures et du mépris des passants, des difficultés de toute sorte pour dormir, manger et se faire soigner dans la rue. Malgré tout, la rue leur a servi de référence au moins durant le temps qu'ils y ont vécu. Les jeunes de ce groupe ne veulent pas rester dans la rue. Une autre rupture ou désinsertion survient encore. Ils intègrent un centre. La vie dans le centre est différente. Elle est réglementée par des principes. On doit entre autre chose, aller à l'école et apprendre un métier. Le contact familial est aussi repris. C'est une obligation dans le centre, car, « l'emploi, la santé, le logement et les relations sont l'objet d'une lecture normalisante » (Bergier, 1996, p. 124). C'est à travers celle-ci que la reprise de l'autonomie est prévue. Mais cette reprise de l'autonomie s'annonce avec beaucoup de difficultés parce qu'elle est planifiée dans un contexte socio-économique dont les caractéristiques particulières ne sont pas prises en compte. De plus, comme expliqué dans les études sur la préparation à la vie autonome, les compétences du jeune sont mises à rude épreuve. Le cas 1, dans le projet d'association, a bien expliqué les difficultés rencontrées dans le cadre de la réinsertion. En effet, la grande majorité de ces jeunes se trouvent confrontés à des problèmes de logement, de santé, de nourriture, à poursuivre leurs cours dans les établissements scolaires, cadre de « lecture normalisante ». Certains se tournent vers les centres. Mais les jeunes doivent faire preuve

d'initiative. Comme le stipule la première hypothèse de ce travail, la récupération de l'autonomie dans le cas des jeunes de ce groupe qui ont cheminé dans les programmes des ONG est difficile et limitée.

Ces difficultés s'expliquent par une certaine incompétence dont les jeunes font preuve à la sortie du centre, notamment au niveau de la gestion du quotidien, de la précarité dans la famille de réinsertion, des manques au niveau alimentaire, du logement, des soins de santé. Mais ces jeunes ont passé à travers. Certains d'entre eux continuent encore de s'en sortir. Comme expliqué dans le cadre théorique, ces difficultés font ressortir dans une certaine mesure les défaillances de l'intervention. En effet, dans le centre on n'a pas pensé à une préparation matérielle des jeunes pour la reprise de l'autonomie. Quelques commentaires l'ont prouvé. Mais, tel qu'expliqué dans le cadre théorique, la question du conflit interne dans la société haïtienne est un élément fort déterminant de ces difficultés d'insertion vécues par les jeunes de ce groupe. Ces derniers ont exprimé ce conflit dans ce qu'ils ont vécu comme étant un rejet de la part de certains membres de la société. Ce rejet est manifeste si l'on prend en compte l'expérience de la demande d'emploi des cas 19 et 24 en plus des commentaires des autres jeunes. L'antécédent de la rue devient un handicap majeur dans le processus d'insertion sociale. Les jeunes sont stigmatisés. L'emploi est refusé parce que le jeune a vécu dans un centre de réinsertion. Il reste un « enfant de la rue /*nèg lari* ». Ainsi, quoique l'intervention des centres soit empreinte d'une certaine défaillance, il est important d'insister sur le fait que certains membres de la société haïtienne n'acceptent pas les jeunes qui ont un passé de rue. Il convient de rappeler que De Gaulejac et Léonetti (1997) parlant de l'insertion des exclus optent pour la question de « luttes des places » au lieu de luttes des classes. Ils avancent que « la lutte des places n'est pas une lutte entre des personnes ou entre des classes sociales. C'est une lutte d'individus solitaires contre la société pour retrouver une « place » c'est-à-dire un statut, une identité, une reconnaissance, une existence sociale » (p. 19). Dans le cas des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude, cette position de De Gaulejac et Léonetti (1997) ne peuvent pas s'appliquer car les couches sociales d'appartenance de ces jeunes sont de conditions modestes et appartiennent à ces gens qui vivent une *disqualification*

sociale telle que mentionnée par Paugam. D'ailleurs, ces auteurs ont souligné que « le phénomène auquel nous nous intéressons n'est pas celui de la pauvreté durable, chronique, dans laquelle certaines familles sont installées parfois depuis des générations. Il s'agit ici d'un processus- plutôt que d'une situation qui conduit certains individus, auparavant intégrés, à décrocher et à se trouver dans le dénuement et l'isolement » (De Gaulejac & Léonetti, 1997, p. 79). En ce sens, la position de Bellot (2003) parlant des jeunes de la rue de Montréal paraît mieux s'appliquer au cas de ces jeunes haïtiens. En effet, suivant cette auteure : « L'expérience de la rue doit être comprise comme un processus qui ne relève ni du hasard, ni de la fatalité. Les enjeux de classe éclairent partiellement les trajectoires des jeunes ; ils sont présents à l'entrée et à la sortie de la rue, influençant la trajectoire du jeune dans la mesure où ils définissent le cadre des possibilités qui s'offrent à lui et des contraintes qu'il subit » (Bellot, 2003, p. 180).

Par ailleurs, il est important d'attirer l'attention sur le point traitant des difficultés liées au comportement de certains des intervenants et de certains responsables des centres. Ces derniers, dans certains cas, n'ont pas voulu encourager certains des jeunes désireux de poursuivre des études au niveau secondaire ou à l'université. Ce point a fait soulever la question de l'éthique dans l'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti. Des interrogations sur la finalité de l'intervention deviennent ainsi pertinentes. En effet, les jeunes sont sortis de la rue, mais ils ne sont pas sortis de la pauvreté. Ils ont rejoint leurs couches sociales d'appartenance hors de l'espace de la rue, dans les bidonvilles. Ainsi, cette insertion vise la reproduction de la pauvreté par l'appartenance de ces jeunes aux couches les plus pauvres du pays. Parlant des franges encore inférieures du paupérisme, Paugam (2005) indique qu'on y rencontre entre autres, les orphelins, les enfants des *paupers*, des pauvres assistés. Les jeunes rencontrés de cette étude correspondent bien aux gens des franges inférieures du paupérisme. En allant se loger dans les bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, ils ne font que boucler la boucle de la pauvreté. Ils augmentent ainsi la population de cette zone pour ceux et celles qui viennent de la province (n=5), et dans le cas de ceux et celles qui y habitaient déjà, ils opèrent un retour aux sources. En fin de compte, ils n'ont pas bougé de leur place dans la structure sociale. Il est bon de rappeler que deux des jeunes du premier groupe s'en sortent mieux que tous

les autres. Mais les jeunes ayant abandonné la rue n'appartiennent pas pour autant à une *underclass*, comme le voit William-Julius. Parlant des conditions de logement des gens de la même condition que les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude, Paugam (2005) avance que : « Lorsqu'ils sont regroupés dans des habitats socialement disqualifiés, ils peuvent résister collectivement – ou parfois individuellement – à la désapprobation sociale en tentant de préserver ou de restaurer leur légitimité culturelle et, par là même leur inclusion sociale » (p. 37). C'est ce qui est arrivé effectivement au cours de l'année 2003 à 2006 à Port-au-Prince où certains bidonvilles sont qualifiés de *katye cho*. Le groupe de personnes vivant dans ces quartiers est disqualifié socialement et stigmatisé au point où les forces de l'ordre (la police et les casques bleus de l'ONU aujourd'hui [octobre 2006] encore présents en Haïti) ont découragé la population à passer dans les rues traversant ces quartiers. Il est à noter que deux jeunes de cet échantillon (cas 5 et cas 17) ne peuvent rentrer chez eux à cause de cette situation. Le risque d'isolement de ces quartiers est évident. La tendance semble se maintenir, l'isolement se précise de plus en plus. La mise en quarantaine de quartiers pauvres augmente le risque d'« isolation » de ces derniers. Pour le moment, l'appartenance de ces jeunes à l'*underclass* paraît une conclusion trop hâtive. Mais la non appartenance à l'*underclass* ne signifie pas appartenance à une classe sociale homogène. Les jeunes qui ont abandonné la rue appartiennent aux couches les plus pauvres pour n'avoir pas bougé dans la hiérarchie sociale. C'est pourquoi, il est question de couches sociales (au pluriel).

En ce qui concerne la dépendance des jeunes de ce groupe par rapport au centre qui a assuré leur formation, il est important de noter qu'ils sont 4 à vivre une dépendance réelle en ce sens : trois en dépendent pour l'emploi, un parmi eux pour la gestion de tous les jours : nourriture, soins de santé et scolarité pour son enfant. Un autre en dépend pour sa scolarité. La dépendance au centre ne concerne que ces jeunes. C'est ce qui leur a permis de se mettre à l'abri de la rue.

Les jeunes de ce groupe ont passé de la dépendance familiale à l'autonomie dans la rue, de celle-ci à l'insertion dans le centre ou la dépendance normalisée et de cette dernière à une insertion ou réinsertion dans les quartiers bidonvillisés de Port-au-Prince. Ils ont pu

construire un projet de vie grâce à leur passage dans les centres. Ces derniers ont, en ce sens, permis un tournant à la vie des jeunes. Cependant, ce tournant ne les a pas conduits trop loin puisque dans leur grande majorité, ces jeunes se trouvent parmi les couches les plus pauvres. Ils ont réussi à sortir de la rue certes, mais ils ne sont pas sortis de la pauvreté. Comme le précise Bellot (2005, p. 86), « Il importe ici de replacer l'expérience de la rue dans une lecture de la continuité qui, sans être déterministe, renvoie cependant à l'absence d'opportunités et au poids des contraintes qui pèsent sur la trajectoire de vie de ces jeunes. Cette lecture de la trajectoire conduit à envisager les conditions de reproduction des inégalités sociales. Dans cette perspective, il importe de dire en outre, que l'intervention qui vise à sortir les jeunes de la rue porte rarement sur autre chose que la sortie de cet espace. Sortir ces jeunes de la pauvreté s'inscrirait dans une toute autre logique. Pourtant, il apparaît que l'expérience de la rue constitue pour ces jeunes, une manière de faire appel à des stratégies de débrouillardise pour contrer la pauvreté dans laquelle ils vivent ». Ainsi, les jeunes de ce groupe arrivent à sortir de la rue mais pas de la pauvreté. Ils ont profité d'un séjour prolongé dans un centre, pour prendre conscience de la mauvaise perception qu'a la société de la rue. Cela est bien exprimé dans le point 5.4.6.3 traitant de leur malaise face aux difficultés rencontrées pour leur insertion. Les activités ou les programmes ont réussi à produire sur eux, beaucoup plus d'effets en leur inculquant des principes qui les découragent à vivre dans la rue. Mais de l'autre côté, il ne faut pas oublier de considérer ce dont chaque jeune a pu profiter individuellement dans la rue et dans le centre : un modèle de vie, l'encouragement de certaines personnes, et surtout les opportunités qui leur sont offertes à la sortie des centres : un emploi, un logement, un appui familial, constituant selon Bergier comme les « axes intégrateurs de la société » qui les ont retenus fragilement hors de la rue.

L'insertion n'est pas la même pour tous les jeunes. Cela porte à soulever la question de la résilience. Celle-ci est bien explicitée par Poilpot, (dir) (2000) et Cyrulnic (1999). En effet, la rencontre avec des personnes significatives (par exemple, la marchande du coin de rue, les directeurs de centres et intervenants qui croient en eux et qui les encouragent), la volonté et le courage de profiter de certains avantages trouvés dans les centres, les

opportunités trouvées à la sortie des centres sont des éléments qui ont conduit certains jeunes de ce groupe à mieux s'en sortir que les autres.

Par contre, sans vouloir être déterministe, les traumatismes vécus dans la rue (viol, rafles policières, morts de camarades) constituent un point assez fort dans leur parcours.

Groupe 2 : les jeunes qui sont retournés vivre dans la rue

Ce groupe de jeunes représentent ceux qui sont retournés vivre dans la rue. Ils sont au nombre de neuf. Ils ont vécu en général un seul épisode de vie familiale (un cas sur neuf a vécu 3 épisodes de vie familiale) avant d'aller dans la rue. Au niveau de la fratrie, celle-ci est aussi variée comme dans le cas des jeunes du groupe 1. On ne note pas de grande différence entre ces deux groupes sur ce point. Sept jeunes sur neuf ont gardé un contact avec leur famille dans les premiers moments de leur arrivée dans la rue. Ils ont vécu de courts séjours d'au moins trois mois dans plusieurs centres. Trois jeunes sur 9 ont vécu dans un centre fermé. Un jeune de ce groupe a vécu trois ans de manière continue dans un centre fermé, puis cinq ans dans un centre et plusieurs séjours dans d'autres centres. Un autre dit ne faire partie d'aucun centre.

Dans le cas de ce groupe de jeunes, les ruptures de désinsertion et d'insertion familiale sont moins nombreuses comparativement à celles des membres du premier groupe. En effet, avant d'arriver dans la rue, les épisodes de vie familiale ne sont pas aussi nombreux que dans le cas des jeunes du premier groupe. Plus de la moitié de ces jeunes, soit cinq cas sur neuf, ont vécu un seul épisode de vie familiale avant d'aller dans la rue. On serait tenté de parler de désinsertion brusque si l'on tient compte uniquement de ce nombre de situations de vie familiale vécues avant d'aller dans la rue. Mais on pourrait aussi parler d'un moindre accès à un réseau familial élargi et d'un moindre soutien social. Mais il est important de noter que le départ à la rue est arrivé après avoir vécu une situation qui a beaucoup et même trop duré. En d'autres termes, les jeunes de ce groupe ne sont pas partis de chez eux à la première manifestation des difficultés. Les conditions de vie difficiles dans la famille comme cause profonde du départ à la rue sont mises en évidence

par la nature du contact que ces jeunes gardent avec leur famille à leur arrivée dans la rue. En effet, ces jeunes ont apporté un soutien économique à la famille qu'ils ont fuie. Si l'on tient compte de ce contact familial depuis le départ à la rue, la thèse de la désaffiliation trouve difficilement sa justification dans le cas des jeunes de ce groupe. Toutefois, comme dans le cas du premier groupe, il faut reconnaître que ces jeunes du deuxième groupe vivent loin de leur famille. Mais les liens avec celle-ci n'ont pas été coupés complètement. Tel n'a pas été le cas pour les jeunes du premier groupe au début de leur arrivée dans la rue. La brièveté des séjours dans les centres, dans le cas des jeunes du groupe 2, peut même avoir pour cause, le souci d'apporter de l'aide à la famille. Les jeunes de ce groupe se sont désinsérés de leur famille en raison de la pauvreté et non parce qu'ils ne sont pas aimés. Pour eux aussi, la rue est une transition. Comme le mentionne Bélot (2006, p.79) « La rue devient le socle d'une vie différente », pour faciliter le passage vers une vie marginale. A défaut de trouver un équilibre entre la vie au centre qui leur aurait permis de faire quelque chose pour sortir de la rue et le souci d'aider leur famille, ces jeunes sont retournés dans la rue après les courts séjours dans les centres. Les programmes ont eu peu d'effet sur eux. De plus, ils n'ont pas eu les mêmes opportunités que certains des jeunes du premier groupe à leur départ des centres. Ils continuent dans la rue. Par ailleurs, l'appui que ces jeunes du groupe 2 ont apporté à leur famille n'a pas permis à celle-ci de vivre une certaine mobilité sociale puisque, poursuivant leur vie dans la rue, ces jeunes continuent, aujourd'hui encore, d'entretenir les mêmes relations avec cette famille, d'après ce qu'ils ont rapporté.

En définitive, sur le plan des conditions économiques, les familles des deux groupes se trouvent au même point puisque le maigre appui des enfants qui sont retournés vivre dans la rue, n'aura pas permis à ces familles d'aller de l'avant. D'où la solidarité dans la survie. Cette solidarité va à l'encontre de la thèse de la désaffiliation de Castel suivant l'axe d'insertion-non insertion dans une sociabilité familiale. Parlant de la forme et de l'intensité des liens sociaux, Paugam (2005, p. 78-79) avance que « on ne peut donc pas dire que les pauvres sont plus isolés socialement que les autres catégories de la population quelque soit le pays dans lequel ils vivent. Dans certains cas, c'est même le contraire : la résistance collective à la pauvreté peut passer par des échanges intenses au

sein des familles et entre elles, ainsi que par de nombreuses solidarités de proximité, à tel point que les pauvres peuvent être considérés comme parfaitement intégrés au tissu social. Le sens de la pauvreté ne peut être compris sans cette référence aux liens sociaux [...] ». Partant de cette position, il est possible de comprendre le soutien du groupe 2 à leur famille et la réaction des parents du groupe 1 à leur sortie des centres. Cependant, dans le cas du premier groupe, le jeune fera un peu de progrès par ce qu'il a pu profiter dans le centre (scolarisation, apprentissage d'un métier, etc.). En vivant au centre, il a vécu une certaine mobilité sociale. Le cas 2 l'a déjà bien exprimée. Mais cette mobilité sociale n'est que provisoire. La famille par contre n'a pas bougé. Elle reste dans les mêmes conditions. Ainsi, l'appui ou le non-appui des enfants à leur famille ne permet pas à celle-ci de passer au travers des difficultés économiques. Avec une telle logique, il aurait été préférable pour l'enfant ou le jeune de profiter de ce qu'il était capable de trouver dans le centre. Une attitude sans doute égocentrique. Mais le travail social dans le domaine de l'enfance cherche, même dans les pires conditions, un meilleur développement pour l'enfant. Dans toutes les circonstances, l'intérêt de l'enfant doit avoir la priorité. Avec un tel objectif, un enfant n'a pas à se préoccuper des problèmes économiques de sa famille. Il y a donc une anomalie dans la société haïtienne. On pourrait tenter de voir la solidarité familiale comme un point positif. Ce qui ne fait aucun doute. Mais il s'agit d'une solidarité qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants concernés et d'un meilleur développement de ces enfants qui d'ailleurs vivent dans des conditions que la convention relative aux droits de l'enfant banni. Ce qui renvoie encore à cette anomalie dans la société haïtienne. Un enfant n'a pas à se trouver dans la rue. Si, de fait, il y est, l'intervention doit lui permettre de profiter du minimum qu'il est capable pour un meilleur développement et un avenir meilleur.

Il est important de noter aussi que, les jeunes du deuxième groupe qui ont des enfants, ont amené ceux-ci dans leur famille, dans cette famille qu'ils ont fuie et qu'ils ont continué à soutenir économiquement. Ils ne veulent pas que leurs enfants vivent dans la rue. Si l'on considère la position de Paugam (2005) sur la composition des franges encore inférieures du paupérisme, on voit bien que, dans le cas de ce groupe aussi, la reproduction de la pauvreté est évidente. De plus, leurs enfants retournent dans les conditions difficiles

qu'ils ont eux-mêmes vécues. La boucle de la pauvreté semble bouclée. Cependant, même si ce groupe se retrouve tout comme le premier dans la même structure sociale hiérarchisée, il ne faut pas oublier l'existence de plusieurs couches sociales sur un même palier.

Par ailleurs, il est rapporté des cas de jeunes qui se sont fait tuer dans le cadre des activités délinquantes après de brefs séjours dans des centres. Dans le point traitant de l'insertion et les activités des jeunes actuellement, il est rapporté des cas de manipulations politiques où des jeunes se trouvent impliqués dans des activités de casse et autres. On n'a pas identifié des jeunes de l'échantillon de cette étude qui vivent de ces activités. Mais, cette situation confirme que certains jeunes, ayant les mêmes caractéristiques que ceux et celles rencontrés dans le cadre de cette étude, vivent d'activités délinquantes comme l'entend Bertaux (1987), quand il parle de délinquance et d'autonomie. Ces jeunes, non représentés dans l'échantillon, sont autonomes, en ce sens qu'ils ne dépendent pas d'une institution ou d'un centre pour payer leur loyer ou gérer leur quotidien si l'on se fie à l'importance de ce que rapportent les activités délinquantes d'après les jeunes qui en ont parlé. Mais comme l'a souligné Bertaux (1987, p. 282), « les délinquants n'apparaissent jamais dans les études empiriques de stratification ou de mobilité sociale ». Dans un pays comme Haïti, il est possible de se faire une idée de l'ampleur de ces activités délinquantes à travers, entre autres, les rapports (tant nationaux qu'internationaux) réalisés sur la corruption et les détournements des fonds publics. Le poids relatif des rubriques du genre animation culturelle dans les activités socioculturelles pourrait être des indices intéressants pour apprécier cet aspect.

Groupe 3 : les jeunes qui vivent dans la rue partiellement

Les jeunes de ce groupe sont au nombre de cinq. À part un cas d'une fratrie de 10 enfants de différents pères et un cas de cinq enfants, les jeunes de ce groupe n'appartiennent pas à des familles nombreuses : un cas de deux enfants et deux cas d'enfant unique. C'est aussi le groupe qui compte le plus de filles : 3 filles sur 5. Celles-ci ne viennent pas de famille à fratrie nombreuse. Les jeunes de ce groupe sont à mi-chemin en ce qui concerne

les épisodes de vie familiale vécues avant d'arriver dans la rue. Deux jeunes sur cinq ont vécu plus de deux épisodes, soit 3 épisodes chacun. Les autres en ont vécu un seul. Les jeunes de ce groupe ont vécu environ deux ans dans les centres. Ces données indiquent une durée de séjour moyenne dans les centres. Ils sont mieux scolarisés que les jeunes du second groupe mais ils le sont moins que ceux du premier groupe.

Les ruptures de désinsertion familiale ne sont pas nombreuses comme dans le cas du premier groupe. Sur ce point, les jeunes de ce groupe s'apparentent à ceux du deuxième. Le groupe 3, composé de 3 filles et de 2 garçons, est le plus désavantagé par rapport à l'intervention des centres. Ces derniers n'acceptent généralement pas de filles; ils sont encore moins disposés à recevoir des filles quand elles atteignent l'étape de l'adolescence. L'accompagnement reçu par ces filles a toujours été fait en milieu ouvert. Les jeunes de ce groupe ont une référence à un logement, mais leurs activités dans la rue n'ont ni cessé ni changé. La rue est donc un tremplin vers une vie marginale comme dans le cas du deuxième groupe. Ils appartiennent aux couches les plus pauvres du pays comme les deux autres groupes. Ici encore, il faut insister sur l'hétérogénéité de ces couches.

En reprenant le schéma du cadre théorique, pour répondre à la question principale de cette étude, on peut dire que les jeunes sont tous partis d'un cadre familial. Après un ou plusieurs épisodes de vie familiale, ils se réfugient dans la rue. Ils forment différents *baz* dans la rue. La vie dans le *baz* représente une certaine stabilité « bizarre » parce que vécue dans un constant tumulte. Mais dans cet espace, ils sont autonomes. Ils séjournent durant un certain temps (long, moyen, court) dans des centres où ils font certains apprentissages (école, métier). Mais là, ils perdent une partie de leur autonomie. À la sortie des centres, de gré ou de force, arrivés ou non au terme des programmes, certains retournent dans la rue, les autres se trouvent dans les divers bidonvilles de l'aire métropolitaine. Dans ce parcours, ils ont vécu plusieurs ruptures qui se présentent sous deux formes comme le souligne Almodovar (1987): désinsertion et intégration. Ils se désinsèrent de la famille pour s'intégrer dans le *baz*; puis se désinsèrent du *baz* pour

s'intégrer dans un centre et finalement se réintègrent dans la rue ou hors de la rue. Almodovar (1987, p. 131) identifie deux formes de ruptures dans les trajectoires individuelles : « les ruptures désinsertions qui, par un effet déstructurant sur le tissu social qui porte l'individu, peuvent infléchir vers le bas sa trajectoire individuelle en le laissant encore plus démuni qu'auparavant. Les ruptures-intégrations permettent, elles, à certains moments du parcours de vie, l'accès à de nouveaux univers sociaux qui sont peut-être de nouveaux univers de socialisation en ce qu'ils fournissent à l'individu de nouveaux schèmes d'appréhension non seulement de sa situation présente mais encore de toute son histoire. Il est ici évident qu'il existe dans chaque cas une imbrication étroite de facteurs sociaux et de facteurs individuels qui construisent le sens de la rupture, l'infléchissant vers la désinsertion ou au contraire vers l'intégration ». Ainsi, même quand on a pu identifier trois groupes de jeunes parmi ceux rencontrés, il est important de noter que certains du premier groupe ont eu des opportunités que les autres n'ont pas eues telles : un emploi, un logement, un appui familial qui ont pu favoriser leur résilience. Mais il faut souligner l'appartenance de presque tous à la même structure sociale hiérarchisée mais pas à la même couche. Chaque pallier de la hiérarchie est composé de différentes couches sociales. Ce qui explique la non appartenance à une *underclass*.

Il est important de rappeler encore une fois qu'au moment de la collecte des données, et quelques mois encore après, l'accès à certains bidonvilles de Port-au-Prince était difficile. Le cas des deux jeunes qui se retrouvent dans la rue complètement à cause de cette situation est une bonne illustration (ils disent que le quartier est pris en otage par les bandits). Les forces de l'ordre du pays, y compris les casques bleus de l'ONU intervenant au pays depuis mars 2004, n'encouragent pas la population à passer dans ces quartiers où la criminalité est très élevée. Cette situation a mis en quarantaine ces quartiers identifiés comme *katye cho*. Ce qui peut sembler justifier la thèse du processus de ghettoïsation présenté par William-Julius, car, comme le souligne Kelso (1994), rapporté par Wacquant (1996, p. 250) « on peut regrouper sommairement les divers usages de l'*underclass* en trois grandes familles selon qu'ils mettent l'accent sur la structure du marché du travail, sur la conduite et les traits personnels des individus incriminés, ou sur les caractéristiques sociales du quartier et du milieu humain environnant ». Quoiqu'il en soit, il n'est pas abusif de rappeler encore que les quartiers où vivent les jeunes rencontrés rassemblent

des couches importantes de personnes vivant dans la marginalité. Celle-ci ne résulte pas des mêmes processus qui ont conduit à l'exclusion telle qu'elle est présentée par certains auteurs (Castel, Donzelot, Dubet, etc.) ou à l'*underclass* présenté par des auteurs tels William-Julius, Myrdal et Kelso. Ces jeunes appartiennent aux couches marginales de la société haïtienne. Le passage au centre n'a pas permis leur mobilité ascendante dans la hiérarchie sociale haïtienne quoiqu'il faille reconnaître certaines différences entre les trois groupes identifiés à partir de l'échantillon. D'où, encore une fois, il est important de considérer plusieurs couches sociales d'appartenance des jeunes qui nous intéressent ici.

Il est important de noter l'utilisation politique de certains groupes de la population de ces quartiers marginaux. Mais cela a été une situation provisoire puisque depuis les élections présidentielles de février 2006, un calme apparent fait place dans la plupart des quartiers et la circulation des personnes et des automobiles a aussi repris. Mais Julius a parlé de processus et effectivement, il y a un doute persistant sur le retour au calme dans les quartiers populaires, car les bandes armées qui y vivent n'ont pas été désarmées, du moins, jusqu'à ce mois d'octobre 2006. Quoiqu'il en soit, si l'on tient compte de la position de Giddens on laissera de côté le concept d'*underclass* dans le cadre de cette analyse, puisque Giddens (1973), rapporté par Wacquant (1996, p. 252) soutient qu'on est en présence d'*underclass* dès lors que « les différences ethniques opèrent comme critère disqualifiant sur le marché du travail de telle sorte que ceux qui sont dans la catégorie en question se trouvent fortement concentrés dans les emplois les moins payés ou périodiquement inemployés ou sous-employés ». Cela rejoint bien la question de la stigmatisation qui, selon Goffman, rapporté par Mucchielli (1999, p. 25) « conduit à l'ostracisme, à l'étiquetage et donc à la mise à l'écart du groupe considéré ».

En définitive, on peut avancer que la récupération de leur autonomie par les enfants de la rue qui ont cheminé dans les programmes des ONG est difficile et limitée. Cette intervention ne s'inscrit pas dans le cadre d'une sortie de la pauvreté. Elle s'inscrit plutôt dans le cadre d'une sortie de la rue. Même pour sortir de la rue, il est difficile pour les ONG d'y parvenir. Sur un échantillon de 25 cas obtenus par boule de neige, seulement 11 sont parvenus à abandonner la rue. Cet abandon est assez fragile si l'on tient compte des

activités réalisées actuellement par ces 11 jeunes, de la rémunération qu'ils tirent de ces activités et des difficultés de toute sorte qu'ils rencontrent. L'intervention des ONG auprès des enfants de la rue ne prend pas en compte le cadre sociétal composé de groupes sociaux en conflit d'intérêt. De plus, l'absence d'appui, même assistanciel, de la part des pouvoirs publics n'aide pas les jeunes sortis des centres. Un tel appui aurait augmenté leur chance de sortie de la rue.

Les résultats de l'étude ne permettent pas de confirmer sans aucune nuance la deuxième hypothèse qui stipule que, les jeunes sortis des centres et qui sont parvenus à s'insérer socialement restent dépendants dans une certaine manière des centres qui les ont aidés. Il faut reconnaître que quatre jeunes du groupe 1 vivent cette dépendance ainsi que les filles du groupe 3 pour la question du logement et des soins de santé. Il est important de rappeler ici les résultats de l'étude de Bath (1990) sur les jeunes ayant terminé les soins en milieu d'accueil. D'après ces résultats, 50% des jeunes rencontrés dans son étude n'ont pas pu, à certaines occasions, s'acheter de la nourriture ou payer les frais relatifs au loyer de leur appartement et autres. Ce sont des jeunes qui, en plus, ont une carrière marginale dans la société. Ces résultats ont révélé, d'après l'auteur, l'importance des programmes *Independent Living*. La situation actuelle des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude, notamment ceux des groupes 1 et 3, ne sont pas différents des résultats de Bath (1990). De plus, la situation sociale et économique en Haïti n'offre pas beaucoup d'opportunités compte tenu de la grande masse des marginaux vivant dans les bidonvilles.

Reprenant la notion de carrière de rue, Lucchini (1993) parle d'un certain va et vient entre la famille et la rue avant que l'enfant laisse définitivement la famille. Plus spécifiquement, il parle de situations intermédiaires entre la rue et la maison familiale avant de se réfugier complètement dans la rue. Tels que présentés, les épisodes de vie familiale ne permettent pas de faire cette observation dans les cas des 25 jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche. D'ailleurs, les enfants ne prennent pas forcément la rue dans leur localité. C'est un problème urbain. Les enfants ont dû migrer

de la campagne à la ville. Dans celle-ci, ils n'ont pas pu compter sur l'appui d'un réseau familial élargi, du moins au cours des premiers moments de leur arrivée dans la rue. Ce qui rend difficile ces « situations intermédiaires », du moins pour ceux et celles qui viennent de la province directement. Par contre, dans le cas de ceux qui vivaient déjà dans les bidonvilles de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, ces situations intermédiaires ne sont pas aussi importantes. Seulement trois jeunes sur les 25 [deux cas du groupe 1 et 1 cas du groupe 2] les ont vécues. En ce sens, la notion de carrière telle que présentée par Visano (1990) paraît plus pertinente. Il a parlé « d'étapes et de circonstances fortuites qui, marquent la socialisation et l'identité de l'enfant de la rue ». Les épisodes de vie familiale paraissent plus facilement faire partie de ces étapes et de ces circonstances fortuites du moins avant que les enfants arrivent dans la rue. Mais une fois dans la rue, la trajectoire se poursuit avec des variantes. Les ruptures de désinsertion et d'insertion pour chacun des trois groupes de jeunes identifiés l'illustrent bien. La mise à profits, ou non, par chacun des groupes de jeunes identifiés, des rencontres significatives et des opportunités qui leur ont été offertes au cours de leur vie sont déterminantes dans leur parcours et leurs trajectoires.

Reprenant les deux thèses qui ont servi de guide d'analyse des résultats, on peut avancer que : il est vrai que les trajectoires des jeunes de rue ayant vécu une expérience dans un centre d'intervention sont entrecoupées d'une série de ruptures d'insertion et de désinsertion, mais celles-ci concernent d'avantage les réseaux familiaux et sociaux. Toutefois, il faut reconnaître que l'insertion dans la rue, par exemple, a obligé une désinsertion familiale. Mais, si l'on se réfère à la culture de la rue, à la réalité du *baz* ou *katèl*, aux constellations de relations existant entre l'enfant de la rue et d'autres acteurs dans l'univers de la rue (marchands-des, chauffeurs, police) la thèse de la désaffiliation, dans son ensemble, correspondrait difficilement au problème des jeunes de la rue en Haïti. Le lien avec certains acteurs appartenant à une certaine couche sociale a aidé au développement de la survie dans la rue. De plus, dans le centre, il ne fait pas de doute que d'autres liens ont pu être encore développés. Ainsi, après le centre, il est difficile de parler de « désaffiliation », malgré les difficultés auxquelles les jeunes ont fait ou font encore face. Cependant, si l'on considère une partie de cette thèse, l'axe social

« insertion-non-insertion dans une sociabilité familiale » on peut effectivement parler de la désaffiliation dans le parcours des jeunes. Mais là encore, il est mieux de parler de « désaffiliation temporaire » ou entrecoupée de ruptures. En définitive, le concept de *disqualification* de Paugam paraît mieux s'harmoniser avec la situation de ces jeunes. Comme l'a fait remarquer Damon (2002) dans le cas des SDF, appliquant ce concept à la réalité des enfants de la rue en Haïti, il est possible d'identifier les trois étapes qui sont la *fragilisation*, la *routinisation*, et la *sédentarisation*. La première correspond à l'arrivée de l'enfant dans la rue. À cette étape, l'enfant est difficilement identifiable comme enfant de la rue. D'ailleurs, les enfants eux-mêmes le qualifient de *grapiay* ou de *kokorat*. Il ne connaît pas encore les principes de la rue. Le cas 18 est en ce sens une bonne illustration. Il s'est fait violer par un pédophile qui était déjà connu dans la rue. Mais comme il venait d'arriver, il n'a pas su se protéger contre ces agressions. Mais cette étape est aussi déterminante dans la vie de l'enfant qui devra décider de continuer dans la rue ou d'aller ailleurs (dans sa famille ou chez un autre membre de la famille élargie). Cette étape est aussi très courte. L'enfant est contraint de s'adapter. Sa survie en dépend. La routinisation commence avec la reconnaissance de l'enfant comme membre d'un *baz*. Celui-ci représente son point d'ancrage dans la rue. Les autres acteurs utilisant le même espace le reconnaissent. L'identité de la rue est acquise aux yeux de ses pairs. La sédentarisation vient après. Dans le cas des SDF, « La sédentarisation est la phase d'adaptation à la rue des personnes dont la situation économique évoque l'image du clochard. Par sédentarisation on entend à la fois installation dans l'espace public et retranchement par rapport au système de prise en charge des SDF » (Damon, 2002, p. 155). Dans le cas des enfants de la rue, cette étape correspond à la reconnaissance de la société ou tout autre acteur non nécessairement dans la rue. Les services sociaux le reconnaissent comme un enfant de la rue. Il est important de noter que dans le cas des jeunes concernés par cette étude, la sédentarisation peut commencer à perdre de son importance avec le contact avec un centre. Certains entreront dans un centre, d'autres n'y entreront pas. Ceux qui entreront vont se retrouver dans l'un des trois groupes identifiés par cette étude. Certains abandonneront la rue ainsi que ce qu'elle comporte, d'autres continueront dans la rue au point de se retrouver comme dans une impasse et un autre se

trouvera entre les deux. Mais quelque soit le cas de figure, les liens tissés entre eux demeureront pour longtemps encore.

6.2 Qu'est-il advenu de ces enfants sur le plan de leur insertion sociale (communautaire, familiale et économique)?

L'étude permet de voir que les jeunes appartiennent à des familles qui ont été déjà disqualifiées socialement suivant le thème de Paugam (2005). Le départ de ces enfants à la rue est un indice important de cette disqualification. Le concept de *disqualification sociale* est caractérisé par « le processus de refoulement hors du marché de l'emploi de franges de plus en plus nombreuses de la population et les expériences vécues de la relation d'assistance qui accompagnent les différentes phases. La *disqualification sociale* met donc l'accent sur le caractère multidimensionnel, dynamique et évolutif de la pauvreté » (Paugam, 2005, p. 58). Ces familles disqualifiées répondent bien aux critères des marginaux dont parle Fassin (1996). C'est-à-dire « des fractions croissantes de la population qui ne trouvent pas de place dans le système capitaliste » (Fassin, 1996, p. 264). En Haïti, le système d'assistance publique est quasi inexistant. Les ONG représentent les principaux fournisseurs d'aide dans ce domaine. L'intervention auprès des enfants de la rue est une belle illustration de la faible présence des pouvoirs publics auprès des secteurs les plus faibles. Ainsi, les relations d'assistance se développent avec les ONG et non pas tant avec les pouvoirs publics. Quoiqu'il en soit, ces fractions de la population qui augmentent constamment avec les crises socio-économiques, comptent beaucoup sur l'assistance des ONG. Dans ces familles déjà disqualifiées socialement, les relations sont assez bonnes entre les membres. C'est pourquoi, malgré les difficultés de tout genre, la solidarité reste un élément très fort. C'est ce qui justifie la non-applicabilité de la thèse de la désaffiliation présentée par Castel sous l'axe de la désinsertion-non insertion dans une sociabilité familiale. Cette thèse, sous l'axe de la désinsertion-non insertion dans une sociabilité familiale, est difficilement applicable quand on parle d'une fraction composant une frange ou une couche sociale où la solidarité domine. Elle est plus pertinente dans une lecture de la situation tenant compte de la lutte de classes. Toutefois, elle facilite la mise en évidence des formes de solidarité susceptible d'exister

dans une classe sociale caractérisée par la pauvreté de ses membres et victime de l'exclusion des autres classes sociales. Un des indices de cette solidarité est la nature du contact que les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude maintenaient avec leur famille après avoir laissé celle-ci pour toutes sortes de raisons. Un autre indice est fourni par l'acceptation de cette famille de recevoir les jeunes après que ces derniers aient vécu plusieurs années hors du toit familial. Cela permet de toucher le lien fort que représente la famille dans la société haïtienne, au moins dans les couches les plus pauvres.

Au niveau de l'insertion communautaire, il ne fait pas de doute que le premier et le troisième groupes de jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude soient bien intégrés dans la communauté d'insertion. Toutefois, il faut reconnaître que deux des jeunes du premier groupe affichent un comportement d'antipathie pour la communauté où ils vivent. Mais, il est difficile de dire pour l'un d'eux qu'il n'est pas intégré dans sa communauté à cause du rôle qu'il y a joué. En effet, être directeur d'une école est un signe d'intégration malgré son désir de vouloir habiter hors de la communauté d'implantation de l'école. Être professeur de musique, membre d'église ou de comité de quartier, marchand connu du quartier, animateur et musicien à l'église du quartier sont des indices d'une intégration dans la communauté. Pour les filles, on peut parler d'une bonne relation avec les voisins. Toutes ont parlé de cette bonne relation.

Dans le cas des jeunes du deuxième groupe, il n'est pas nécessaire de poser le problème d'intégration communautaire puisqu'ils sont retournés vivre dans la rue. Mais dans la rue, les relations avec les marchands et les chauffeurs du transport en commun sont assez bonnes d'après ce qu'ils rapportent.

L'insertion économique des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude ne semble pas être différente de la réalité du pays. (le taux de chômage : population totale des chômeurs divisée par population totale active, est évalué à 35% de la population active). Les jeunes qui ont pu travailler dans leur profession sont peu nombreux (n=6). Les autres (n=19) doivent se contenter de petits boulots généralement sous-payés trouvés ça et là ou s'organiser par tous les moyens comme ceux qui sont retournés dans la rue totalement ou

partiellement, pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. À ce niveau, il est bon de rappeler que dans les études traitant de la vie autonome des jeunes placés en général, Festinger a trouvé, chez 400 jeunes ayant vécu dans un milieu substitut à New York en 1975, que le taux de chômage observé chez certains groupes sociaux dans la société, n'est pas différent de celui observé chez ce groupe de 400 jeunes qui, en fait, présentent les mêmes caractéristiques professionnelles que les groupes sociaux auxquels Festinger fait référence. Cook (1994) a présenté une synthèse des résultats de l'évaluation nationale sur les projets à la préparation à la vie autonome concernant les jeunes de 16-24 ans issus d'un milieu d'accueil. Il rapporte que le taux d'employabilité pour les 16-24 ans en octobre 1988 était de 60% alors qu'il était de 49% pour le même groupe d'âge de jeunes considérés par l'évaluation nationale ; le salaire moyen par semaine pour un emploi à temps plein était de 261 dollars en 1989 pour les jeunes au niveau national alors qu'il était de 205 dollars pour ceux qui sont issus d'un milieu d'accueil (Cook 1994). Il rapporte aussi que les jeunes qui avaient un emploi n'étaient pas nécessairement ni complètement autonomes ou indépendants. Ils avaient besoin d'autres soutiens financiers pour leur vie. Ces résultats ne sont pas différents du cas des jeunes de rue en Haïti si l'on tient compte des caractéristiques socioéconomiques de ce pays développées dans le point traitant du contexte de l'étude. En d'autres termes, dans le cas d'Haïti, l'insertion économique des jeunes concernés par cette étude n'est pas différente de l'insertion économique des couches sociales auxquelles appartiennent ces jeunes.

En définitive, la plupart des jeunes des trois groupes n'ont pas bougé de leur position dans la hiérarchie sociale. Mais ils n'appartiennent pas tous à la même couche sociale. Ils ont augmenté la classe des gens pauvres, mais ils appartiennent à des couches différentes dans la même classe.

6.3 Quelle perception ont-ils de l'intervention des ONG dans leur vie?

L'intervention des ONG est bien appréciée par les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude. Leur travail est vu comme important par tous les jeunes indistinctement. Il est important de rappeler que plusieurs jeunes du groupe 2 expriment leur volonté de passer

par un centre. Malgré leur âge, ils pensent encore pouvoir sortir de la rue grâce à l'appui d'un centre. En ce qui concerne les modèles d'intervention, de manière générale, les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude optent pour le centre fermé. Mais certains, peu nombreux certes, restent indifférents aux modèles d'intervention. Les filles quand à elles, pensent au centre fermé pour les enfants, et au modèle ouvert pour elles-mêmes. Tous les jeunes rejettent l'idée que des enfants vivent dans la rue. D'ailleurs, ceux et celles qui sont déjà parents, tentent par tous les moyens d'éviter la vie de rue à leurs enfants ». « Je ne veux pas que mes enfants vivent ce que j'ai vécu dans la rue » est une réflexion qui revient souvent de la bouche de la grande majorité des jeunes. Il faut rappeler que les enfants de ces jeunes vivent tous hors de la rue. Même le bébé qui est né dans la rue, n'y est pas retourné. Il vit avec les parents de son père. En fait, ces jeunes actuellement parents, notamment ceux du groupe 1, semblent vouloir éduquer leurs enfants différemment de la façon dont leurs parents ont procédé. Selon ce qu'ils rapportent, ils ne les frappent pas, ils leur parlent avec douceur.

6.4 Considèrent-ils que les ONG ont joué un rôle déterminant dans leur trajectoire? Sur quels aspects?

Contrairement aux interventions, l'opinion des jeunes sur le rôle des ONG dans leur vie n'est pas aussi bien appréciée. Les jeunes des groupes 1 et 3 notamment reconnaissent que les interventions des ONG leur ont permis de faire un certain apprentissage : métier, scolarisation même si le niveau est faible dans bien des cas. Certains des jeunes, du groupe 1 surtout, avouent qu'ils n'auraient pas pu connaître un certain mieux-être (nourriture, logement décent, soins de santé, contact avec des gens hors de la rue et venant de l'étranger, causeries portant sur les comportements à avoir en société) s'ils n'avaient pas fait un séjour dans un centre. Cependant, lorsqu'ils parlent de leur réinsertion sociale, les jeunes des trois groupes et notamment ceux du premier sont très critiques vis-à-vis de l'intervention des ONG. « On s'est servi de nous », « nous étions un pont », « le travail est inachevé » ce sont, entre autres, les réflexions faites par les jeunes parlant de leur insertion sociale. Selon eux, l'intervention a consisté à aider dans le centre. Ils ne notent pas de préoccupations en ce qui concerne leur autonomie et leur

insertion dans la société. La prise de l'autonomie ne semble pas faire partie du plan d'intervention des ONG, de l'avis des jeunes. Certains de ceux-ci se montrent encore plus critiques face à l'échec connu dans leur insertion. Ils attribuent la faute aux responsables qui, selon eux, ne sont ni sincères ni crédibles.

Pour terminer cette section de chapitre, disons que l'approche culturelle adoptée ici pour situer l'enfant de la rue dans cette recherche a mis le problème des enfants de la rue en lien avec les structures sociales haïtiennes. Le devenir de ces enfants, quoiqu'ils soient passés par un centre d'intervention, est en lien avec la dynamique de la société. La marginalisation de ces enfants s'explique par la non prise en compte de la structure sociale haïtienne où se pratique l'intervention des ONG. Glausser (1990), pour reconstruire le concept d'enfant ou de jeune de la rue, a proposé de considérer la réalité sociale de la rue. Cette présente étude a permis de voir que cette reconstruction ne peut se faire sans la prise en compte du contexte sociétal dont ces enfants de la rue sont la résultante. Cela est important, car au terme de cette étude, on est en droit d'affirmer que les jeunes de la rue des pays riches évoluent dans un contexte où ils sont considérés comme des exclus : exclus du marché de travail, exclus de la norme dominante, pris en charge (totalement ou partiellement) par un système d'aide. Alors que, les enfants de la rue en Haïti sont des marginaux. Ils sont marginalisés dans un pays où la grande majorité de la population urbaine a vécu et vit encore un processus de pauvreté. Ce contexte de marginalisation est différent du contexte d'exclusion des jeunes des pays riches. Comme le souligne Fassin (1996, p. 270), « la pauvreté urbaine que connaît l'Amérique latine depuis près d'un demi-siècle, diffère structurellement de celle dont la France a fait l'expérience au cours de la période récente : position des pays dans la division internationale du travail, intervention des organismes étrangers de financement, relation avec les migrations internes, composition du marché de l'emploi, niveau de la protection sociale, organisation de l'espace public ».

Conclusion, pistes de recherche et d'intervention

Le phénomène enfants / jeunes de rue, dans la rue ou des rues fait partie de la réalité de plusieurs villes du monde. Il s'agit d'un problème essentiellement urbain qui dépasse les grandes métropoles pour faire son apparition également dans les moyennes et petites villes. En Amérique Latine, cette réalité met au clair la quasi absence ou la mauvaise application des politiques sociales. Les promesses d'égalité, d'équité ou de toute autre forme de mesures sociales visant à enrayer la pauvreté dans la région ne sont que des discours si l'on considère le niveau de dégradation de la vie des populations de la région et le nombre grandissant des enfants et des jeunes qui gagnent la rue à la recherche d'un mieux-être pour eux ou pour leur famille. La signature et la ratification de conventions de toutes sortes, (dans le cas qui nous concerne ici, la convention relative aux droits de l'enfant) ne constitue pas une garantie suffisante dans la région où le nombre d' « enfants pauvres » ne fait qu'augmenter.

Haiti ne donne pas l'exemple d'un traitement uniforme aux enfants, bien que Dessalines⁸⁵, père de la patrie, ait déclaré, au lendemain de l'Indépendance en 1804, que « la Révolution a légitimé tous les enfants ». La loi, de manière discriminatoire, établit une différence entre les enfants en les qualifiant de : enfants légitimes, enfants naturels, enfants dehors (*piti deyò*). La présence d'enfants de la rue en Haïti met au clair le malaise social de ce pays. Aucune politique de bien-être et de protection auprès des familles ou de leurs enfants n'est mise en place par l'État.

Cette étude est partie d'un concept d'enfant de la rue immergé dans la culture de la rue et débouche sur une critique de la structure sociale haïtienne caractérisée par la paupérisation de la majorité de la population. En effet, les enfants de la rue, originaires des couches pauvres de la population n'arrivent pas à vivre une certaine mobilité sociale à leur sortie des centres de formation où ils ont nourri l'espoir de la réinsertion sociale ou de l'insertion sociale. Les résultats permettent de constater certaines faiblesses au niveau

⁸⁵ Dessaline fut le chef militaire de la guerre de l'Indépendance d'Haïti. Il est le fondateur de la patrie haïtienne.

de l'intervention, mais il faut surtout noter que les jeunes formés dans les centres d'attention aux enfants des rues font face à la résistance de certains membres de la société. Une certaine sensibilisation autour du problème des enfants de la rue se fait sentir si l'on considère au moins les interventions existantes et la production –peu abondante certes- sur le problème. Mais cela est loin d'être suffisant pour faire avancer vers une solution au problème. Certains jeunes retournent dans la rue après leur (s) passage(s) dans des centres. Utilisés par des politiciens et des affairistes de tout acabit, ils meurent dans des situations louches et embarrassantes. Certains autres poursuivent la vie de la rue avec l'étiquette de « enfant de la rue / *nèg lari* » et toute la connotation discriminatoire que comporte ces appellations. D'autres trouvent leur autonomie dans la délinquance. Un avenir sombre, triste et inquiétant attend les jeunes à la sortie des centres. Une association existe depuis mai 2005. Saura-t-elle prendre en mains la situation des jeunes issus des programmes d'intervention? Il est peut être trop tôt pour répondre à la question. Les ONG intervenant sur le problème ont aussi un grand rôle à jouer dans cette situation. D'abord, une évaluation des interventions est nécessaire. Cette évaluation doit aller au-delà d'une justification des dépenses qui ne doit être en fait qu'un de ses volets.

Dans cette recherche, le facteur temps est peu considéré. La question principale tourne autour du devenir des enfants de la rue. Cela amène à envisager l'itinéraire de vie de ces enfants. On aurait pu, à partir de cela, considérer les durées des épisodes de vie, celles des appartenances aux *baz*, celles des séjours dans les centres de formation. Pour des informations fiables sur ces durées, on ne peut pas se contenter des souvenirs des enfants, ni les recueillir dans l'espace d'entretiens de une à deux heures. On peut, tout au moins, apprécier les informations sur le temps passé au centre à partir du rapport des centres avec le calendrier scolaire et à partir d'évènements ayant marqué la période considérée. D'autres études devraient en tenir compte et voir comment ce facteur temps influence la vie des jeunes et fait varier leurs trajectoires. Par exemple, il serait intéressant de considérer aux niveaux des épisodes de vie familiale le temps écoulé dans chacun. Au niveau des *baz* d'appartenance, il serait pertinent de voir les changements de *baz* et le temps vécu *avant de passer* à un autre. La notion de carrière de rue apparaîtrait plus claire. Il faudrait procéder de même dans les contacts avec les centres et situer la sortie du

centre dans le temps également, en identifiant par exemple les premiers mois après la sortie, la première année, puis les 2 autres, puis les cinq autres. Cela permettra d'identifier à partir de quel moment de leur réinsertion ou de leur intégration, les jeunes font face à des difficultés qui les placent dans ce carrefour où ils choisissent de retourner dans la rue. Il faut poser le problème de la post sortie des centres.

D'autres études pourraient aussi identifier le projet de l'enfant ou du jeune à la désinsertion familiale ou à l'arrivée dans la rue, puis, voir comment ce projet a pris forme ou non et est influencé dans le temps (au cours de ses différents passages) et dans l'espace [la famille, le baz, le centre]. L'influence des événements vécus et des personnes significatives apparaîtrait plus facilement

Appliquées aux cas des enfants de la rue en Haïti, les deux thèses de Castel (1991) et de William-Julius (1995) restent toujours pertinentes. Cependant, il faudrait peut-être les revoir à travers le temps. La société étant dynamique, il n'y a donc pas de vérité statique dans ce domaine d'intervention. Quand bien même, il faut éviter de tirer des conclusions trop hâtives. Il faut s'assurer que les changements survenus sont réels et ne fassent pas trop partie d'un contexte de brève transition⁸⁶.

Les modèles d'intervention doivent aussi être évalués. Dans cette évaluation, le contexte sociétal est un facteur important à considérer. Pour comprendre les objectifs de l'intervention et les mettre en lien avec leur finalité, il ne faut pas oublier que, comme le souligne Fassin (1996), les populations décrites comme marginales dans les pays pauvres constituent en fait bien souvent la majorité des habitants des villes qui attirent l'attention

⁸⁶ À ce propos, il est important de souligner qu'au moment de la finalisation de cette thèse de doctorat, il est rapporté dans une station de radio de la capitale haïtienne – Radio Métropole – qu'un des quartiers (Cité Soleil) réputé de *katye cho* vient d'être ouvert aux affaires "Cité Soleil is open for business, Cité Soleil n'est plus un quartier chaud" a lancé Monsieur Fisl-Aimé, président de la Commission Nationale de Désarmement et de réinsertion – CNDDR-. Ses propos ont été prononcés le mardi 22 mars 2007 (à l'émission de nouvelle de 16 heures) à la suite de la saisie d'une quinzaine d'armes de guerre que détenaient des bandits proches de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. Ce sont ces bandits qui, souligne le président de la CNDDR, étaient responsables de l'isolement de ces quartiers par des actes de violence de banditisme de viol, de kidnapping, de vols et de rapt depuis ces trois dernières années.

par la pauvreté urbaine. Un paradoxe important et déterminant par rapport aux pays riches. L'insertion ne peut être planifiée de la même façon dans les deux contextes.

Une étude d'impact s'avère aussi nécessaire. Mais il faudrait tenir compte que le secteur public est sous-représenté dans l'intervention auprès des enfants de la rue. Les taux d'échec ou de réussite des activités en place dans le cadre de ces modèles, exigés généralement par les bailleurs de fonds, doivent être révisés et faire l'objet d'étude plus profonde compte tenu de la sous-représentation du secteur public au niveau de l'intervention et de la massification de la pauvreté dans un pays comme Haïti.

Par ailleurs, il faudra noter l'importance d'une dimension microsociologique et d'une autre macrosociologique dans la planification des interventions. Si la première prend en compte l'approche séquentielle de la carrière individuelle, la deuxième ne doit pas laisser de côté l'évolution ou la dynamique sociale. Comme le souligne Bergier (1996, p. 113) : « Au cours de l'histoire macrosociologique, les axes intégrateurs enregistrent des variations. Certains disparaissent, d'autres apparaissent. Par ailleurs, le champ (+) d'un axe donné bouge. Les frontières de l'aire d'intégration normative ne sont donc pas fixées une fois pour toutes. Au contraire, elles varient en fonction des jeux de régulation sociale ».

L'étude a démontré que les filles sont peu considérées dans les interventions. Elle permet d'avancer aussi que compte tenu de leur sexe, les filles sont sujettes à des formes de discrimination propres à elles dans l'espace de la rue : abus sexuel, violence physique et verbale venant de certains policiers et de la part des garçons de la rue, etc. Certains problèmes n'ont pas fait l'objet de discussion lors des entrevues; mais on peut déjà imaginer combien il est difficile pour les filles de gérer dans l'espace de la rue l'arrivée des premières menstruations ou les premières contractions avant l'arrivée d'un bébé par exemple. À long terme, elles ont encore plus de chance d'être discriminées en raison de leur antécédent de rue comme les garçons, mais aussi comme du fait qu'elles n'ont pas pu bénéficier des interventions d'une ONG. L'intervention auprès des enfants de la rue doit prendre en compte les spécificités de genre.

La question relative à la compétence est aussi un élément important à considérer dans la préparation des jeunes. Comme dans le cas des programmes pour la préparation à la vie autonome, il serait pertinent de penser l'insertion ou la réinsertion des jeunes à partir d'une telle vision. Vu l'importance du secteur informel en Haïti, il serait pertinent de préparer les jeunes à intégrer ledit secteur de manière organisée. Le *baz*, comme structure de solidarité offre certains avantages. Certaines propositions de la part de quelques jeunes vont déjà dans ce sens. En partant d'une conception d'enfant inséré dans la culture de la rue l'auteure se propose d'encourager les centres à reconnaître l'importance des *baz* dans la vie des enfants et tout au cours de leur histoire. Cependant, il faudrait éviter toute organisation qui stigmatise les enfants ou les jeunes de la rue.

Pour continuer à avancer à la fois sur le plan théorique et pratique dans le problème des enfants de la rue en Haïti, soulignons ces propos de Paugam (2005, p. 221) :

« D'une façon plus générale, les programmes d'insertion et d'accompagnement social qui se sont généralisés autant aux Etats-Unis que dans les pays européens, sont désormais susceptibles de toucher des franges nombreuses de la population. Il ne s'agit plus d'intervenir sur les résidus de la pauvreté comme cela était le cas durant les années 1960 et 1970, mais de prendre en charge sous la forme d'une assistance rénovée toutes les personnes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent plus accéder par leurs propres moyens à un emploi durable leur permettant à la fois de prétendre à un logement stable et une protection sociale complète. En raison des effets limités de ces programmes en termes de sortie vers un emploi ordinaire et stabilisé, le risque est grand que cette prise en charge soit pour beaucoup durable et disqualifiante. Ces programmes entretiennent ainsi de façon involontaire, l'image d'une précarité diffuse que l'on ne parvient pas à éradiquer ».

Dans un pays comme Haïti où l'on parle de massification de la pauvreté, on est en droit d'attirer l'attention sur ces commentaires de Paugam. Les difficultés d'éradication de cette « précarité diffuse » dont parle Paugam alors que la pauvreté prend de plus en plus de place dans cette société, peuvent conduire le pays à une situation de dépendance ultime. Si ce n'est pas déjà en cours de réalisation. Comment les enfants de la rue arriveront-ils à s'en sortir dans une telle situation? Quoiqu'on n'ait pas de chiffre pour mettre en évidence l'augmentation constante de la quantité d'enfants qui arrivent dans la

rue de ce pays depuis 1986, le cadre contextuel permet de se rendre compte de l'état (entendu comme processus) de pauvreté dans lequel s'engouffre le pays d'année en année. Par ailleurs, les résultats de cette étude permettent de constater que les jeunes adultes qui ont pu réussir à sortir de la rue, ne sortent pas de la pauvreté. Il y a donc lieu de poursuivre la discussion sur la question de la marginalisation et de la pauvreté dans les pays comme Haïti. Comme le mentionne Paugam (2005), l'intervention ne se fait pas sur des « résidus de la pauvreté » comme en 1960 et en 1970 dans les pays du nord. La majorité de la population des pays comme Haïti se trouve dans cette situation de massification de la pauvreté. Les jeunes qui ont réussi à sortir de la rue ont rejoint cette majorité de pauvres dans le pays. Telle n'est pas la finalité du travail social contemporain qui veut accompagner des personnes ou des groupes de personnes dans une dynamique de constante amélioration de leur condition. Les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales intervenant auprès : des personnes vulnérables en général, de celles vivant dans la précarité, des « résidus de la pauvreté » si c'est encore vraiment le cas, ou pour être plus précis et plus direct, les enfants de la rue, ont la responsabilité de questionner le cadre macrosociologique de leur intervention. L'efficacité de leur intervention dépend, en bout de ligne, de ce cadre macrosociologique où, les sujets issus des programmes d'intervention, doivent continuer le processus de constante amélioration de leur condition. La réflexion sur la pratique exige ce questionnement. Reprenant ici l'approche écologique, on comprend mieux la mise en garde lancée à la page 55 au chapitre 1 de la présente thèse concernant l'application de ladite approche. En effet, les dimensions onto et microsystémiques semblent paraître moins difficiles d'accès que les autres niveaux. Or comme mentionné précédemment, l'efficacité de l'intervention auprès des enfants de la rue dépend, en bout de ligne, du cadre macrosociologique. Les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales doivent éviter de courir le risque d'être considérés comme « des passeurs d'éponge sur les problèmes sociaux » ou de « béquilles du capitalisme » selon l'expression de Jeanine Verdes Lehoux (1985), à force de ne pas dépasser les deux premières dimensions qui paraissent plus abordables dans le cadre d'une planification de l'intervention. Certains auteurs (Paugam, 2007), parlant de la société française, proposent de « repenser la solidarité ». « Il s'agit en réalité de repenser l'ensemble des rapports sociaux, qu'ils relèvent des rapports de classe, de génération, de genre, de territoires et de

nationalités » (Paugam 2007, p. 25). L'intervention auprès des enfants de la rue en Haïti est particulièrement l'affaire des organisations non gouvernementales et des organisations internationales. À ce niveau aussi, la solidarité doit être considérée ou pour mieux dire, elle doit être questionnée et révisée. Les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales ont une lourde responsabilité dans cette nouvelle façon de voir ou de repenser la solidarité.

Références bibliographiques

- Adams and Adams e. (1987). Intervention with runaway youth and their families: theory and practice. In *Working with troubled adolescent*. U.K.
- Almodovar, J. P. (1987). Récit de vie et trajectoires individuelles : une confrontation d'échelles d'analyse. In *Annales de vaucresson* 26- 1, 123-132.
- Altanis, P., et. Goddard, J. (2004). Street children in contemporary Greece. In *Children & Society*, 18(4) 299-311.
- Aptekar, L. (1988). *Street children of Cali* (Duke University Press ed.). UK.
- Archambault, J. et Hamel, J. (1998). Une évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques. In *Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, Pires (1998) : La recherche qualitative diversité des champs et des pratiques au Québec* (pp. 93-143). Canada.
- Armour, M. A. (1995). Family life cycle stages: a context for individual life stages *Journal of family social work*, vol 1(2), 27-42.
- Asociation, A. P. (1968). *Diagnostic and statiscal manual of mental disorders*. Waschinton, DC.
- Assogba, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expériencxe fondatrice des carrefours jeunesse-emploi*. Québec: Presse de l'université du Québec.
- Barth, R. P. (1986). Emancipation services for adolescents in foster care. *Social work*, 31 (3), 165-171.
- Barth, R. P. (1990). On their own : the experiences of youth after foster care. *Child and adolescent social work*, 7, (5) 417-440.
- Beaudouin, A., Brousseau, M. , Simard, M., Trottier, G., et Vachon, J. . (1991). *Problèmes des jeunes en difficulté. Analyse des typologies et des interventions*: Laboratoire de recherche, École de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- Becker, H. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*: Éditions A.-M. Métailié.

- Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et politiques – RIAC 49*, 173-182.
- Bellot, C. (2005). La diversité des trajectoires de rue à Montréal. In *Trajectoires de déviance juvénile. Les éclairages de la recherche qualitative Sous la direction de Brunelle et Cousineau*. (pp. 71 – 95). Québec, Canada.
- Berger, P. et Luckmann, T. (1996). *La construction sociale de la réalité* (2ème édition ed.). France: Armand Colin.
- Bergier, B. (1996). *Les affranchis. Parcours de réinsertion*. France: Desclée de Brouwer.
- Bernier, M. et Ascencio, P. (1992). *Le SIDA et les enfants de la rue en Haïti*. Université de Montréal, Québec, Canada.
- Bertaux, D. (2001). *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*. France.
- Bertaux, D. (1987). L'indépendance, la délinquance et les deux salariats. In *Annales de vaucresson*, 26 (1), 279-291.
- BICE/UNESCO. (1995). *Dans la rue avec les enfants : programmes pour la réinsertion des enfants de la rue*: publié par les Nations Unies.
- Binet, L. et Shérif, T. (1992). Les récits de vie : mode d'emploi. *Revue canadienne de travail social*, 9, (2), 183-200.
- Bouchard, C. (1987). Intervenir à partir de l'approche écologique: au centre l'intervenante. *Service social*, 36, (2, 3), 454-477.
- Bouchayer, F. (coord) (1994). *Trajectoires sociales et inégalités. Recherche sur les conditions de vie*.
- Boyden, J. (1990). Childhood and the policy makers: a comparative perspective on the globalization of childhood. In *Constructing and reconstructing childhood: Contemporary issues in the sociological study of childhood* (pp. 190 - 216).
- Bronfenbrenner, U. (1986). Ecology of the family as a context for human development : Resarch perspectives. *Developmental Psychology* 22, (6), 723-742.
- Caputo, T. et Kelly, K. (1994). Améliorer la santé des jeunes de la rue. *La santé au Canada: Un héritage à faire fructifier. , volume 1*.

- Caputo, W., et Kelly (1994). *Phase 11 of the runaways and street youth project: general introduction and overview*. Minister of Supply and Services Canada.
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. In *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Sous la direction de Jacques Donzelot.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*.
- Centre de santé Emmaüs, TIMKATECH, CAD, ASPE, AED et CAFA (2004). *Rapport d'enquête sur le profil psychologique des enfants des rues en institution*. Haïti.
- Chalifoux, J. J. (1993). Culture : une notion polémique. In *Servie social* 42 (1), 11-24
- Chalifoux, J. J. (1987). Les histoires de vie. In *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données*. Gautier, B (dir). Canada: Presse de l'université du Québec.
- Charbonneau, L. (1995). Jeunes de la rue, drogue et suicide : une expérience quotidienne, dilemmes et questions. *PRISME*, 5 (4), 400 -410.
- Christopher, A. (1963). Welfare Services for children. In è. édition (Ed.), In Fink, Arthur E., Everett E. Wilson et Merill B. Conover (1963) *The Field of Social Work* (pp. 182-221). États-Unis.
- Cook, R. J. (1994). Are we helping foster care prepare for their future? *Children and youth services review* 16 (3, 4), 213-229.
- Cordelier, S. d. (2005). *Le dictionnaire historique et géopolitique du 20ème siècle* (La découverte, ed.). Paris.
- Côté, M. M. (1991). *Les jeunes de la rue* (Éditions Liber ed.). Montréal, Québec.
- Courgeau, D. (1994). Approches qualitatives et quantitatives des biographies individuelles In *Dans : Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*. Coordonné par : BOUCHAYER, Françoise (ères ed., pp. 387-397).
- CYRULNIK, B. (1999). *Un merveilleux malheur* (Odile Jacob ed.). Paris.
- Damon, J. (2002). *La question du SDF* (PUF ed.). Paris.

- Demazière, D. et Dubar, C.(2004) : *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'entretien*. Presses de l'université Laval.
- De Gaulejac, V. et Taboada Léonetti, I. (1997). *La lutte des Places. Insertion et désinsertion* (Desclée de Brouwer ed.).
- Deslauriers, J. P. (1991) : *Recherche qualitative. Guide pratique*. Mc Graw-Hill, éditeurs.
- Donzelot, J. (dir.) (1991). *Face à l'exclusion. Le modèle français* (ESPRIT ed.).
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social* 42 (2), 7-28
- Dubet, F. (1992). *La galère : jeunes en survie* (Fayard ed.). France.
- Dybicz, P. (2005). Interventions for street children: An analysis of current best practices. *International Social Work*, 48(6): , 763-771.
- Espert, F. et Myers, W. (1989). *Analyse de situation : les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles*: UNICEF, Colombie. Bureau Régional pour l'Amérique Latine et la Caraïbe.
- Espinola, B., Glausser, B. ; Ortiz, R.M. et Ortiz de Carrizosa, S. (1987). *Dans les rues : enfants de la rue à Asunción*. : UNICEF.
- Fassin, D. (1996). Marginalidad et marginados. La construction de la pauvreté en Amérique Latine. In *L'exclusion, l'état des savoirs. Sous la direction de Serge Paugam*. (La découverte ed., pp. pp 263-271).
- Fernandez, D., et Castro, S. O. (1993). *Malabareando : La cultura de los niños de la calle*. Mexico.
- Filho,G.C.; Neder,G. (2001). Social and historical approaches regarding street children in Rio de Janeiro (Brazil) in the context of the transition to democracy. *Childhood:-A-Global-Journal-of-Child-Research*, 8 (1), pp 11-29.
- Fortier, J. et Roy, S. (1996). Les jeunes de la rue et l'intervention: quelques repères théoriques. *Cahier de recherche sociologique no 27*, 127 - 152.
- Freire, P. (sd). *Paolo Freire et les éducateurs de la rue. Soins alternatifs pour les enfants de la rue*.: UNICEF.
- Gaudet, S. (2001). Les responsabilités dans les débuts de l'âge adulte. *Lien social et politique num. 46 automne 2001*, 71 - 84.

- Glauser, B. (1990). Street children: deconstructing a construct. In *reconstructing and reconstructing childhood: contemporary issues in the sociological study of childhood* (pp. 145-162). London, New York.
- Grawitz, M. (1988). *Lexique des sciences sociales*: Daloz.
- Groulx, L. (1998). Sens et usage de la recherche qualitative en travail social. In *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques de Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, Pires (1998)* (Gaétan Morin ed., pp. 1-50).
- Guérin-Plantin, C. (1999). *Genèse de l'insertion. L'action publique indéfinie*. Paris: Dunod.
- Guyennot, C. (1998). *L'insertion. Discours, politique et pratiques* (l'Harmattan ed.).
- Haïti Solidarité Internationale (2003). *Défi du présent et rêves d'avenir : plaidoyer pour une responsabilisation sociale. Étude sur la situation et la condition des filles de la rue et des filles dans la rue de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*. Haïti.
- Hecht, T. (1998). *At Home in The Street. Street Children of Northeast Brazil*: Cambridge University Press.
- Holdaway, D., et Ray, J.A. (1992). Attitudes of street kids toward foster care. *Child and adolescent social work journal*, 9 (4), pp 307-317.
- Hunter, I. (1988a). *Culture and gouvernement : the emergence of literary education*. : London, McMillan.
- Hurtubise, R., Vatz Laaroussi, M. , et Dubuc, S (2000). *Jeunes de la rue et famille. Des productions sociales et des stratégies collectives au travers des mouvances du réseau*. Université de Sherbrooke.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique – IHSI- (2000). *Enquête budget-consommation des ménages 1999-2000* (Vol. Tome 1 et 2). Port-au-Prince, Haïti.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique – IHSI- (2005). *4ème recensement général de la population et de l'habitat*. Port-au-Prince. Haïti.
- Invernizzi, A. (2001). *La vie quotidienne des enfants travailleurs. Stratégie de survie et socialisation dans les rues de Lima* (L'Harmattan. ed.).
- Jolibert, B. (1981). *L'enfance au XV11ème siècle*. Paris.

- Kadushin, A., and Martin, J. A. (1988) *Child welfare services*. Macmillan publishing co., 4^{ème} édition, New York.
- Kamerman, S. B. and Kahn A. (1981): *Childcare, family benefits, and working parents. A study in comparative policy*. New York, Columbia University Press.
- Karabanow, J.M. et Rains,-P. (1997). Structure versus caring: Discrepant perspectives in a shelter for street. *Children-and-Youth-Services-Review*, 19 (4), 301-321.
- Kelly, K. et Caputo, C. (2001). Jeunes à risque: évaluation de la recherche produite en sociologie au Canada. In *Regard sur la recherche sur les jeunes et la sociologie au Canada Madeleine Gauthier (dir)* (pp. 41- 54).
- Kuyu, C. M. (1995). Droits et vécu juridique réel des enfants marginalisés : pour une comptabilité des systèmes normatifs In *Tessier, S (1995) L'enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité* (pp. 79-93). Paris: Syros.
- Lagree, J. C. (1994). Exclusion sociale ou formation d'une underclass. In *Trajectoires sociales et inégalités. Recherche sur les conditions de vie, coordonné par Bouchayer* (pp. 297 – 325): Erès.
- Lalor, K. J. (1999). Streets children: a comparative perspective. *Child abuse and neglect*, vol 23, 759-770.
- Laperrière, A. (1987). L'observation directe In *Gautier, B. (dir) Recherche Sociale. De la problématique à la collecte des données. Chapitre 10* (pp. 224-246). Canada.: Presse Univrsitaire du Québec.
- Le Roux, J. J., et Smith, C.S. (1998). Is the street child phenomenon synonymous with deviant behavior? . *Adolescence*, 33 (132), 915-925.
- LeMatin. (2007, mardi 6 mars 2007). La diaspora a transféré 165 milliards de dollars en 2006 *Le Matin*.
- LeMoniteur. (2003, jeudi 5 juin 2003). Loi relative à l'interdiction et à l'élimination de toutes formes d'abus, de violence, de mauvais traitements ou traitements inhumains contre les enfants. *Le Moniteur*
- Leomant, C. (1987). Histoires de vie, histoires de familles, trajectoires sociales *Annales de vaucresson* 26 (1), 11-15.

- Leomant, C. et Sotteau-Leomant, N. (1987). Itinéraires de vie et trajectoires institutionnelles de jeunes délinquants *Annales de vaucresson* 26 (1), 199-222.
- L'Harmattan (ed.)(2003). *Figures de l'exclusion. Parcours de Sans Domicile Fixe* L'Harmattan ed.)
- Lindsey, E., Kurtz, D., Jarvis, S. Williams, N., et Nackerud, L. (2000). How runaway and homeless youth navigate troubled waters : personal strenghts and resources. *Child and adolescent social work journal*, 17 (2) 115- 140.
- Lofficial, F. (1998). *Un foyer pour les enfants des rues*. Haïti: UNICEF.
- Lubin, I. (1998). *Hacia un programa de educación con y para los niños de la calle de Haïti.*, Instituto Latino-americano de la Comunicación Educativa (ILCE), México.
- Lubin, I. (1999). La problématique des enfants de la rue en Haïti et la question de l'éducation. *Contexte*, no 1 27 – 37.
- Lubin, I. (2003). Les enfants de la rue en Haïti : contexte et réalité de l'intervention. *Intervention*, num. 118, 134-140.
- Lubin, I. (1992). *Pour une intégration institutionnelle des enfants de la rue à Port-au-Prince*. . Université d'État d'Haïti, Haïti.
- Lubin, I. (2002). *Travail social et bien-être à l'enfance : de la protection de l'enfance à la défense sociale*. Unpublished, Examen de doctorat 1, Université Laval, Québec.
- Lubin, I. (2002). Un regard sur la domesticité juvénile en Haïti. *Refugee*, 20 (2), 45 – 51.
- Lubin, I. (1998). Una propuesta de educación con y para los niños de la calle, *Primer foro latinoamericano de ex alumnos de la maestría en tecnología educativa* ILCE, Mexico.
- Lucchini, R. (1989-1990). El niño de la calle y el consumo de drogas". Proyecto de investigación en América Latina. *Anuario derecho penal* 89/90, 111-113.
- Lucchini, R. (1993). *Enfant de la rue : identité, sociabilité, drogue*. Genève-Paris DALLOZ.

- Lucchini, R. (1995). Images de l'enfant en situation de rue et interventions. In *Stéphane Tessier (1995) dir: A la recherche des enfants des rues* (Khartala ed.).
- Lucchini, R. (2000). Nouveau regard sur la réalité complexe des enfants de la rue en Amérique latine. *Nouvelles pratiques sociales*, 13 (1), 5-13.
- Lutig, S. (1996). *Charting new paths: a life course analysis of transition to adulthood in Ontario's youth policy*. Université McGill, Montréal, Canada.
- Lundy, K. C. (1995). *Children Of Poverty. Study on The Effects of Single Parenthood, the Feminization of Poverty, and Homelessness* (Stuart Bruchery ed.).
- Lusk, M. W. (1989). Street children programs in Latin America. *Journal of sociology and social welfare, Vol XV1 (1)*, num 1.
- Lutjens-Sheryl, L. (2000). Schooling and « clean streets » in socialist Cuba: children and the special period. In Mickelson (Ed.), *Children On The Streets Of The Americas. Globalization, Homelessness And Education In The United States, Brazil And Cuba*.
- Madiou, T. (1989). *Histoire d'Haïti* (Henry Deschamps ed. Tome 1, 1492 – 1799). Haïti.
- Matchinda, B. (1999). The impact of home bacground on the decision of children to run away: the case of Yaounde city street children en Cameroun. *Child and abuse neglect*, 23 (3) 245-255.
- Mauzerall, H. A. (1983). Emancipation from foster care: the independent living project. *Child welfare, vol LXII, (1)* (janvier – février 1983), 46-53.
- Mayer, R. Ouellet, F. Saint-Jacques, M.C; Turcotte, D. et collaborateurs (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*.
- McCarthy, B. et Hagan, J. (1992). Surviving on the street. The experiences of homeless youth. *Journal of adolescent research*, 7 (4), 412-430.
- McMillen, J. C. Rideout, G., Fischer, R., and Tucker, J. (1997). Independent living services: the views of former foster youth. *Families in society* (September – October 1997), 471-479.
- Medina-Mora, -. M. E., Gutierrez, R.et Vega, L. . (1997). What happened to street kids: An analysis of the Mexican experience. *Substance-Use-and-Misuse*, 32 (3), 293-316.

- Meston, J. (1988). Preparing young people in Canada for emancipation from child welfare care. *Child welfare*, vol LXVII num.6.
- Miller, T., Eggerston, C. et Quigg (1990). Paterns of runaway behavior within a larger system context: the road to empowerment. *Adolescence*, vol xxv no98.
- Monestier, M. (1998). *Les Enfants Esclaves. L'enfer Quotidien de 300 Millions d'Enfants* Paris.
- Morin, E. (1994). *Sociologie* (Points, Essais ed.). France: Fayard.
- Moulin, N. et Pereira, V. (2000). Families, Schools, and the socialization of Brazilian children: Contemporary Dilemmas that Create Street Children. In Mickelson (Ed.), *Children on the streets of the americas. globalization, homelessness and education in the united states, brazil and Cuba* (pp. 43-54).
- Mucchielli, L. (1999, novembre 1999). La déviance entre norme, transgression et stigmatisation *Sciences humaines* no 99, 20 -25.
- Nimal, P. Lahaye, W.; Pourto, J.P. . (2000). *Logiques familiales d'insertion sociale. Étude longitudinale des trajectoires de jeunes adultes*.
- Nollan, K., Wolf, M.; Ansell, D; Burns, J.; Barr, L.; Copeland, W.; and Paddock, G. . (2000). Ready or not: assessing youths' preparedness for independent living. *Child welfare league of america*, vol LXXIX numéro 2, pp159-178.
- Nye, E., et Edelbrock, C. . (1980). Some social characteristics of runaways. *Journal of family issues*, vol 1 num 2., 147 -150.
- Ollivier, B. (1995). *L'acteur et le sujet. Vers un nouvel acteur économique: Desclée de Brouwer*.
- Paiva, V. (2005). Évaluation des ONG en Amérique Latine In *L'enfant des rues. Contribution à une socio-anthropologie de l'enfant en grande difficulté dans l'espace urbain*. Tessier Stéphane (dir) (pp. 297-312).
- Parazeli, M. (1997). *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal*. Université du Québec, Montréal.
- Parazelli, M. (1996). Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais. *Cahiers de recherche sociologique*, no 27, pp 47-62.

- Parazelli, M. (2000). *Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal*. Montréal: Collectif de Recherche sur l'Itinérance, CRI.
- Parazelli, M. (2000). *Projet pilote : Expérimentation du dispositif de négociation de groupe à groupe impliquant les jeunes de la rue, des intervenants communautaires jeunesse et des élus municipaux. Rapport d'Évaluation*. Montréal: INRS et Université du Québec.
- Pasztor, E. M., Clarren, J. , Timberlake, E.M. and Bayless L. . (1986). Stepping out of foster care into independent living. *Children today*, 32-35.
- Paugam, S. (1996). *L'exclusion, l'état des savoirs* (La découverte ed.). Paris.
- Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. France: PUF.
- Paugam, S. (2007). Les fondements de la solidarité. In *Repenser la solidarité, Paugam, S. (1996) (dir)* (pp. 5-30). Paris.
- Pauzé, R. (2004). Présentation du modèle écologique. Université de Sherbrooke tiré de <http://www.cerfasy.ch/modeco.html>, consulté le 28 avril 2006
- Perrot, M. (1996). Le phénomène ne date pas d'aujourd'hui. In *Duret, P et Guy, A (dir) Les jeunes en difficulté*. Paris.
- Pierre, Y. F. (2003). *Les enfants de rue à Port-au-Prince : État des lieux*
- Poignant, S. (1992) .*La baston ou les adolescents de la rue* (l'Harmattan ed.). Paris.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. In *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires*.
- Poilpot, M. P. (2000). *Souffrir mais se construire* (Erès ed.).
- Poirier, C.-V., et Raybaut (1993). *Les récits de vie. Théorie et pratique*. France.
- Poupart, J. Groulx, L. ; Mayer, R. Deslauriers, J.P. ; Laperrière, A. et Pires, A.P. . (1998). *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec* (Gaétan Morin, ed.).
- Renois, G. (2000). *L'inadéquation des attributions de l'Institut du Bien-être Social et de Recherche dans la prise en charge des enfants de la rue de Port-au-Prince*. Université d'État d'Haïti Haïti.

- Rivard, J. (2004). Des pratiques autour des jeunes / enfants des rues. Une perspective internationale *Nouvelle pratique sociale*, 17 (1) 126-148.
- Rizzini, I. et Lusk, M. W.. (1995). Children in the streets: Latin America's lost generation. *Children and youth services review*, 17 (3) 391-400.
- Roy, É., Haley, N.; Boivin, J.F., Frappier, J.Y., Claessens, C. (1998). Étude de cohorte sur l'infection au VIH chez les jeunes de la rue de Montréal. Rapport 1.
- Roy, É., Haley, N.; Boivin, J.F., Frappier, J.Y., Claessens, C. (2001). Étude de cohorte sur l'infection au VIH chez les jeunes de la rue de Montréal. Rapport 2.
- Rudestam, E. K. (1992). *Surviving your dissertation. A comprehensive guide to content and process*. United States of America: SAGE publications.
- Saint-Jacques, M. C., et Simard, M. . (2000). Méthodologie de la recherche SVS-60834: recueil de textes: École de service social, Université Laval.
- Saltalamacchia, H. (1992). *Historia de vida : reflexiones a partir de una experiencia de investigación* (CIJUP, première édition ed.). Puerto-Rico.
- Sercombe, G. (1993). Youth theory: Marx or Foucault – A respons to Tait. *Child and youth care forum.*, 22 (2) 95 – 102.
- Shérif, T. et collaborateurs. (1999). *Le trip de la rue : parcours initiatiques des jeunes de la rue* (Vol. tome 1). Québec.
- Sherman, S., Plitt, S. Hassan, S., Cheng, Y. et Zafar, S.T. . (2005). Drug use, street survival, and risk behaviors among street children in Lahore, Pakistan. *Journal of Urban Health*, 82(3 Suppl 4) 113-124.
- Simard, P. et Berthiaume, N. . (1998). La recherche évaluative dans le réseau de la santé et des services sociaux en région éloignée. L'expérience d'une évaluation du travail de rue en Abitibi-Témiscamingue. *Service social*, 47 (1-2), 191-209.
- Smart, R. G., Adlaf, E.M. et Porterfield, K.M. . (1990). *Drugs, youth ant the street*. Toronto.: Fondation de recherché sur la toxicomanie.
- Stocklin, D. (2005). Enfants des rues en Chine: les vagues aveugles. In *Tessier (dir) (2005) L'enfant des rues. Contribution à une analyse scio-anthropologie de l'enfant en grande difficulté dans l'espace urbain* (Karthala ed., pp. 194- 213). France.

- Stone, H. D. (1987). *Ready, set, go : an agency guide to independent living*. (Child welfare league of America ed.). Washington.
- Tait, G. (1993). Re-Assessing Street Kids: A critique of subculture theory. *Child and youth care forum.*, 22 (2), 83 – 93.
- Taracena, E. (1995). Enfants de la rue et enfants dans la rue à Mexico. *Lien social et politique – RIAC 34*, 101-107.
- Tessier, R. (1989). L'émergence du paradigme écologique en psychologie. In *Roger Tessier (dir). Pour un paradigme écologique* (Hurtubise HMH Ltée ed.). Paris.
- Tessier, S. d. (1995). *L'enfant des rues et son univers. Ville, socialisation et marginalité*. Paris.
- Tessier, S. dir. (1998) : *À la recherche des enfants des rues*. Editions KARTHALA, Paris
- Timberlake, E. Pasztor., E.; Sheagren, J.; and Lammert, M. . (1987). Adolescent emancipation from foster care. *Child and adolescent social work.*, 4 (3 et 4), 264-277.
- Tremblay, H. et. Pulkkinen. (1995). *Trajectoires de développement des jeunes à risque d'abus d'alcool, de drogue et autres difficultés d'adaptation sociale. Rapport au Conseil québécois de la recherche sociale.*: Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal.
- UNICEF. (1989). *La maison de l'enfant qui travaille*: UNICEF, Caracas.
- UNICEF (1989) : Conventions relatives aux droits de l'enfant. Nations Unies.
- UNICEF. (1991). *Guide méthodologique pour le travail avec les enfants vivant dans des situations spécialement difficiles en Haïti*: UNICEF, Haïti.
- UNICEF et institut national pour l'enfant et la famille- Équateur (1985) : *Action guambas*. UNICEF, Colombie
- UNICEF et développement intégral de la famille –DIF Veracruz (1984). *Nouvelles alternatives pour les soins à donner aux enfants qui vivent dans les rues du Mexique*: UNICEF, Colombie
- UNIQ. (1998). *Guide de travail pour les encadreurs accompagnants les enfants de la rue en Haïti*. Port-au-Prince: Université Quisqueya.

- Vaillancourt, J.-G. (1989). L'écologie et le marxisme. In *Tessier, Roger (dir). Pour un paradigme écologique* (Hurtubise HMH Ltée ed., pp. 69-90). Canada.
- Vaillancourt, Y. (1988). *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940 – 1960*. . Montréal, Canada: Presses de l'Université du Québec
- Van der Ploeg, J. D. (1989). Homelessness: A multidimensional Problem. *Children and youth services review*, 11 (1), pp45-56.
- Veli, D. (2005). Relationships between the sociodemographic and family characteristics, street life experiences and the hopelessness of street children. *Childhood: A Global Journal of Child Research*, 12(4) 445-459.
- Vélis, J. P. (1988). *Fleurs de poussière : Enfants de la rue en Afrique* (UNESCO ed.). Paris.
- Verdès-Lehoux, J. (1985). *Le travail social* (Les éditions de Minuit ed.). France.
- Visano, L. (1990). The socialization of street children: The development and transformation of identities. *Sociological studies of child development*, Volume 3, 139 - 161.
- Von Glasersfeld, E. (1973). Introduction à un constructivisme radical In *Watzlawick, P dir. (1988) L'invention de la réalité. Comment savons-nous ce que nous croyons savoir?* (Éditions du seuil ed., pp. 19-43). Paris.
- Vulbeau, A., et Barreyre, J-Y (dir). . (1994). *La jeunesse et la rue*. Paris: Épi, Desclée de Brower.
- Wacquant, L. (1996). L'underclass urbaine dans l'imaginaire social et scientifique américain In *L'exclusion l'état des savoirs sous la direction de Serge Paugam* (Editions la découverte. ed., pp. 248-262).
- Wacquant, L. et William, J.W. (1993). The cost of racial and class exclusion in the inner city. In *The ghetto underclass*, (pp. 25-42): SAGE publications.
- Wagniard, J. F. (1999). *Le vagabond à la fin du dixième siècle*: BELIN.
- Watzlawick, P. (dir) (1988). *L'invention de la réalité. Comment savons-nous ce que nous croyons savoir* (Éditions du seuil ed.). Paris.
- Weiss, J. (1999). *Les enfants du trottoir* (Michalon ed.). Paris.
- Whitbeck, B., et Simons, R.L. (1990). Life on the street. The Victimization of Runaway and Homeless. *Adolescents Youth and society* 22 (1), 108-125.

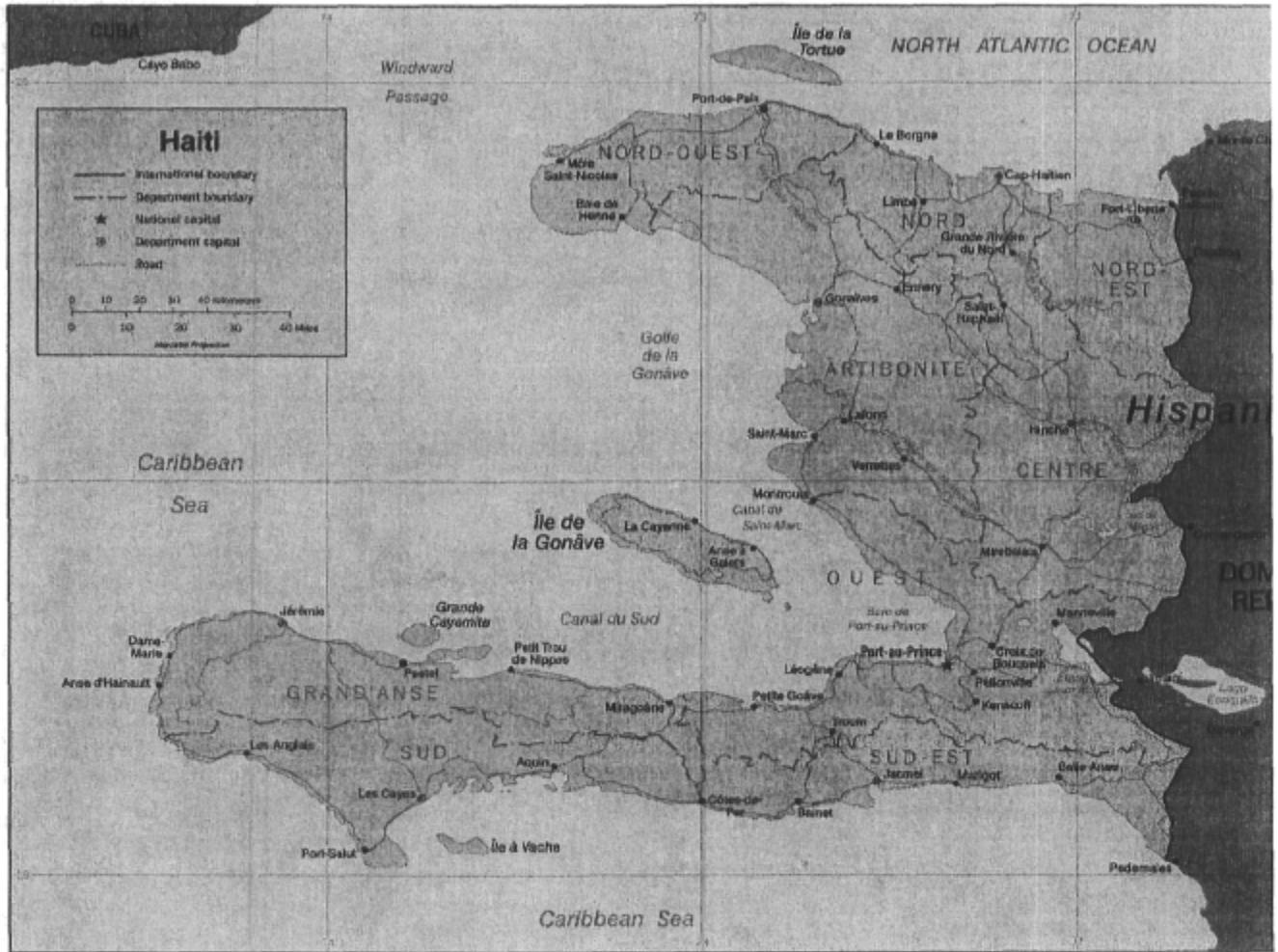
- White, J. L. (1989). Running away. In *The Troubled Adolescent* (pp. 75-110). USA: Pergamon Press.
- William, J. W. (1993). The underclass. Issues, perspectives, and public policy. In *The ghetto underclass* (pp. 1-24): SAGE publications.
- Windle, M. (1989). Substance use and abuse among adolescent runaways : a four-year follow up study. *Journal of youth adolescence*, 18 (4), 331-334.
- Xiberras, M. (1998)). *Les théories de l'exclusion* (2ème édition ed.). Paris Armand Colin.
- Zamudo, Tessier et Lecomte. (2005). Amérique Latine In Karthala (Ed.), *L'enfant des rues. Contribution à une analyse scio-anthropologie de l'enfant en grande difficulté dans l'espace urbain* (l'Harmatan ed., pp. 214- 222). France.
- Ziegler, J. (2003). *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui résistent* (Fayard ed.). France.

Les annexes

Annexe 1 : a) Haïti dans la Caraïbe



b) Carte d'Haïti



Annexe 2 : Une présentation du modèle écologique

tiré de Pauzé (2004) 265

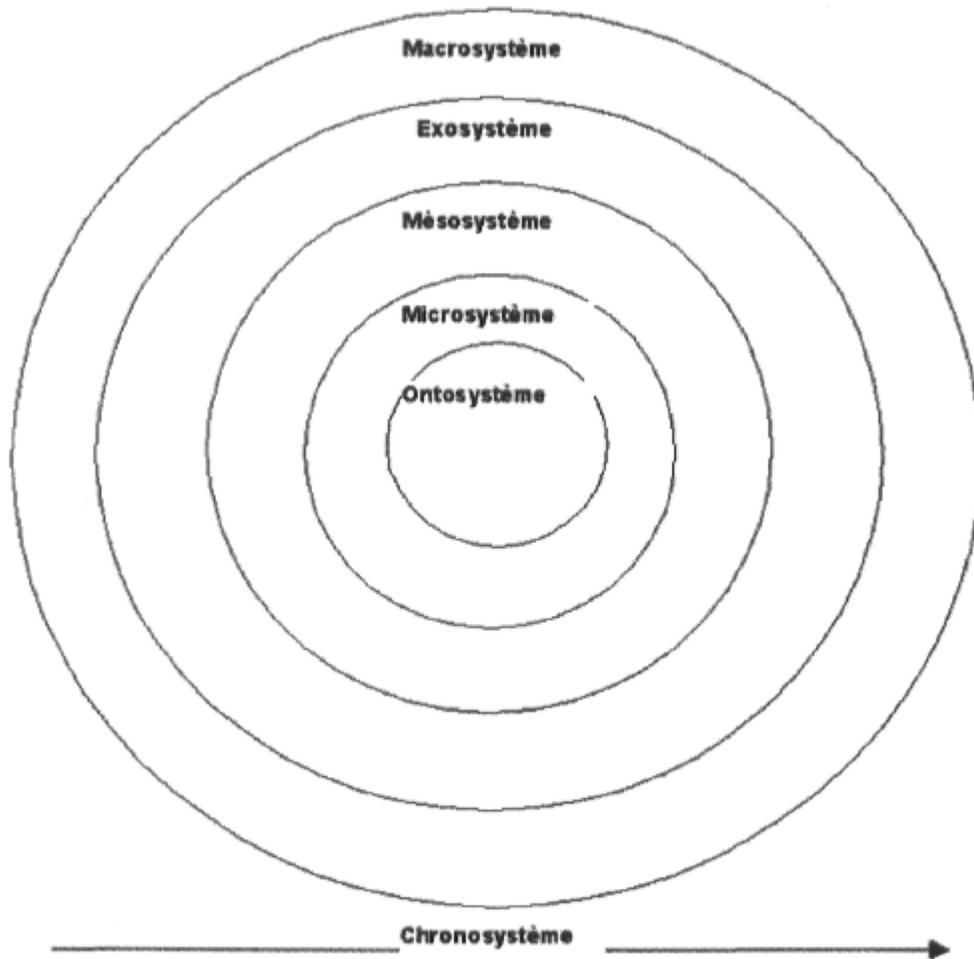


Figure 1 - Schéma de l'environnement écologique

Annexe 3. Gid pou menen ti koze avek jèn yo

Mèsi anpil paske ou aksepte pou nou fè ti pale sa.

Nap fè yon rechèch sou ti moun ki te nan la ri bò lane 89 pou rive nan lane 99. Nou ta renmen konnen kote yo ye? ki sa yap fè? ki jan yo degaje yo pou yo viv? Etsètera. Anvan nou kòmanse pale, map mande ou eske ou dakò pou nou fè ti koze sila a? Mwen ta renmen ou repete sa sou k7 la pou mwen. (map prezante ou pwojè rechèch la epi map li pou ou fèy konsantman anvan an)

(Aprè akò sou konsantman an)

Mwen genyen de gwo kesyon. Aprè nap fouye yo ansanm.

1- Premye sa nou ta renmen pou ou di nou, se ta rakonte nou youn nan jounen ou pase an jeneral. Ou leve, epi ki sa ou fè apre sa jis nan lè ou ale kouche?

2- Ou te nan yon sant, pa vre, ou te viv yon ti tan nan la ri a tou. Men anvan sa ki kote ou t ap viv. Kisa ou t ap fè? Ki jan ou te konn viv? Mwen ta renmen pou ou rakonte m istwa vi ou depi nan moman sa a. Sa vle di, depi anvan ou te rive nan la ri a, enpi lè ou pase nan yon sant pou rive jounen jodi a.

Kesyon pou ede nou jwenn pi plis enfòmasyon

- 1- Esplike nou pi byen, ki jan ou te fè rive nan la ri a? ki sa ki te pouse ou pou ale nan la ri a?
- 2- Pale nou sou kèk bagay ou byen kèk moun ki te make ou anpil pandan ou te nan la ri a, epi lè ou te nan sant la. Di nou tou ki sa bagay sa a ou byen moun sa a genyen sou vi ou?
- 3- Kijan ou wè travay sant sa yo ap fè? (ki sa ou panse? Kijan ou wè travay yap fè a? Ki imaj ou genyen sou travay yo a? Ki opinyon ou genyen sou li?)
- 4- Depi ou kite sant la kijan ou fè pou viv? Ki aktivite ou menen ?
- 5- Eske aktivite sila a pèmèt ou viv ou byen eske ou genyen lòt bagay ou fè ankò pou ou ka viv?
- 6- Kijan ou fè pou ou manje? Lè ou malad ki jan ou fè pou jwenn la swenyay? Ki sa ou fè pou ou ka peye kay kote ou rete? Pale nou sou tout kalte travay ou byen aktivite ou fè?
- 7- Pale nou sou relasyon ou avèk zanmi ou? Patnè ou? Kanmarad ou? Madanm ou ou byen mari ou?
- 8- Pale nou sou zòn kote ou ap viv kounyè a? Kijan ou ye avèk moun yo? Eske ou kon patisipe nan aktivite yo fè? Ki kolaborasyon ou genyen avèk yo?
- 9- Pale nou sou aktivite asosyasyon jèn yo monte a. Se kisa l' ye tout bon? Kisa nou vize? Bay nou kèk detay pou nou konprann.
- 10- Eske ou satisfè de lavi ou? Eske ou santi ou reyalize sa ou te anvi fè apre lè ou fin kite sant la?
- 11- Ki pwojè ou genyen pou demen? Ki sa ou planifye pou demen? Ki sa ou ta renmen?
- 12- Ki sa ou ta renmen di nou ki gen rapò avèk la vi nan la ri a ou byen ak sant yo, men nou pa poze ou kesyon sou li.
- 13- Ki dènye mo ou ?

Version française du guide d'entrevue.

Je te remercie pour l'acceptation d'avoir cette conversation avec moi.

Je conduis un travail de recherche sur les enfants qui ont été dans la rue de 1989 à 1999. J'aimerais savoir où ils sont, qu'est ce qu'ils font? Comment ils se débrouillent pour vivre? Avant de commencer la conversation, j'aimerais que tu me donnes ton accord en le dictant sur cette bande. Je vais te lire le projet de recherche encore et aussi la feuille de consentement.

(Après l'accord)

J'aimerais commencer par te poser deux importantes questions. Après nous les approfondirons ensemble.

J'aimerais que tu me parles du déroulement de l'une de tes journées. Quand tu te réveilles le matin qu'est ce tu fais, qu'est ce que tu fais depuis ton réveil jusqu'au coucher?

Tu étais à un centre; tu as vécu un certain temps dans la rue. Où vivais-tu avant? Que faisais-tu? Comment vivais-tu? J'aimerais t'entendre me raconter l'histoire de ta vie bien avant ton arrivée dans la rue, ton passage au centre jusqu'à aujourd'hui.

Questions pour obtenir plus d'informations

- 1- Explique-moi comment tu es arrivé dans la rue. Qu'est ce qui t'a poussé à aller vivre dans la rue ?
- 2- Parle-moi de quelque chose ou de quelqu'un qui t'a beaucoup marqué quand tu étais dans la rue ou quand tu étais au centre. Dis-moi quel effet cet événement ou cette personne a eu dans ta vie.
- 3- Comment vois-tu le travail des centres? Qu'est ce que tu en penses? Comment comprends-tu le travail qu'ils font? Quelle impression as-tu de leur travail? Quelle est ton opinion sur ce travail?
- 4- Depuis ton départ du centre, comment vis-tu? Quelles sont les activités que tu entreprends pour vivre?
- 5- Ces activités te permettent-elles de vivre bien? Qu'est ce que tu fais d'autres pour vivre ?
- 6- Comment fais-tu pour manger? Quand tu tombes malade, comment fais-tu pour obtenir des soins? Comment tu fais pour payer ton loyer? Parle-moi de toutes les activités et de tous les travaux que tu fais pour couvrir ces besoins.
- 7- Parle-moi de tes relations avec tes amis, tes partenaires, tes camarades, ta petite amie ou ton petit ami ?
- 8- Parle-moi de l'endroit où tu vis actuellement. Quelles sont tes relations avec les voisins? Participes-tu à leurs activités? Quel niveau de collaboration as-tu avec eux?
- 9- Qu'est ce que tu sais des associations créées par les jeunes? Qu'est-ce que c'est ? Quelle est leur vraie nature? Qu'est ce qu'elles visent? Donne-moi quelques détails, pour me permettre de comprendre.
- 10- Es-tu satisfait de ta vie? Penses-tu avoir réalisé ce que tu visais après ton passage au centre?
- 11- Quel est ton projet, pour demain? Que planifies-tu pour demain? Qu'est ce que tu aimerais faire?
- 12- Qu'est ce que tu aimerais me dire et qui a un rapport avec la vie de la rue ou avec le centre et sur lequel je ne t'ai pas posé de question ?
- 13- Avant de terminer, quel est ton dernier mot ? qu'est ce que tu as enfin à me dire dans le cadre de cette conversation?

Annexe 4

Petit glossaire de quelques mots utilisés par les enfants de la rue en Haïti

A l fè frè chòp : Magasiner et acheter. Mais dans ce cas, on va dans les endroits où l'on vend des vêtements usagés communément appelés *pèpè* en Haïti.

Ann vire : L'expression utilisée couramment dans la rue pour inviter une fille à l'acte sexuel évidemment pour de l'argent. Elle peut être utilisée dans d'autres cas aussi.

Arimay : les rafles policières.

Bèf chenn : La personne qui accompagne le chauffeur d'une camionnette pendant toute la durée du trajet. Il y en a sur presque tous les circuits. Dans le milieu urbain ce sont pour la plupart ces jeunes qui mènent ces activités.

Bègè : le fait de quémander dans la rue auprès des passants. Cette façon se nomme communément mendicité. On dit aussi *al make*.

Blan : la nouvelle recrue de la prison.

Fè rigòl : fouiller dans les égouts à la recherche de surprise. Les enfants y trouvent parfois des bijoux, de l'argent; tout ce qu'on laisse passer par inadvertance dans les poubelles ou au cours de son bain.

Geto : endroit où se réunissent des enfants ou des jeunes pour fumer de la drogue. Le groupe s'appelle aussi ghetto quand la raison principale de leur regroupement est l'utilisation de la drogue. À ne pas confondre avec le *baz* qui est une structure de solidarité.

Grapiyay : la personne qui vient d'arriver dans la rue. Généralement, c'est un enfant. Il est souvent sale et ne connaît pas bien encore la vie de rue. Il peut s'agir aussi d'un jeune qui n'a pas intégré les « bons » principes de la vie de la rue. Le *grapiyay* est susceptible de se faire dépouiller de ses maigres biens par les plus anciens dans la rue. À leur rencontre, l'ancien lui dit : *recette*. Cela veut dire donner tout l'argent que tu portes sur toi.

Gè dòmì : le fait de ne pas dormir. Deux enfants peuvent s'entendre pour ne pas dormir durant un certain temps. Mais il ne faut jamais se laisser surprendre en train de dormir. Si tu es surpris, on peut te faire n'emporter quelle méchanceté. Cela peut aller de la rupture du kakòn à la *pedal*

Kanpe an tòg : Fréquenter des hommes différents de ceux de la rue. Il peut s'agir d'hommes qui viennent chercher des femmes dans la rue pour assouvir un désir sexuel.

Katèl ou baz ; Groupe d'enfants de rue qui occupent un espace et mènent à la rigueur certaines activités en commun. C'est un groupe de solidarité et de support.

Kit : c'est le fait de refaire à quelqu'un ce qu'il vous a fait par mégarde. Cela vous évite une guerre de sommeil (voir gè dòmì)

Kakòn : c'est la cheville. Les enfants font du mal aux autres dans leur kakòn. Ils sont capables d'y clouer un bouchon de coca cola au cours de votre sommeil. Ils peuvent l'écrabouiller avec une grosse pierre.

Kokorat : petits animaux vivant sous les décombres. Les enfants de la rue qui fouillent dans les immondices sont qualifiés comme tel.

Lepandyè : quelqu'un qui se tient à l'aéroport et qui est prêt à transporter vos bagages pour un peu d'argent. C'est en fait un portefaix. Mais il se trouve à l'aéroport.

Manadjè : celui qui motive des passagers à monter dans une camionnette quelconque.

Mete tèt la klè : fumer de la marijuana.

No mònìng no tòk : pas d'argent, pas de sexe

Pedal (fè pedal): mouvement fait par les orteils lorsqu'on est brûlé. Lors de *gè dòmì* par exemple, si vous êtes surpris en train de dormir, on peut vous insérer une petite bouteille en plastique entre les orteils puis on y ajoute du feu. C'est le mouvement fait par les orteils pour éviter d'être brûlés qu'on appelle *pèdal* ou *fè pedal*.

Rat pa kaka : nom donné aux gens de secteurs populaires se présentant comme les partisans d'Aristide, ex président du pays parti en exil le 29 février 2004. Les rat pa kaka sont aussi appelés chimè. Les enfants de la rue sont souvent associés aux *chimè*.

Sòl : mise en commun d'un montant d'argent de plusieurs personnes. À chaque tour, un des participants recueille le montant total. C'est une activité courante dans les couches sociales les plus faibles. Même ceux qui ont accès au crédit bancaire recourent à cette forme de prêt. C'est donc un système d'épargne collective et de crédit rotatoire. Il s'appelle aussi *sabotay* ou *sang*.

Soumaren : cachette interne ou sorte de poche interne du vêtement des enfants (pantalon, maillot, chemise...). Il est utilisé pour cacher toute sorte de petite chose qu'on ne veut pas laisser les autres s'en accaparer. Le grapiay qui commence à s'intégrer la vie de rue utilise ce moyen pour cacher de l'argent.

Ti chimè : nom donné aux enfants de la rue et particulièrement aux gens de secteurs populaires se présentant comme les partisans d'Aristide, ex président du pays parti en exil le 29 février 2004. Les chimè sont aussi appelés rat pa kaka.

Annexe 5

Fiche signalétique de quelque uns des centres où sont passés les jeunes rencontrés dans cette étude

Nom du centre	TIMKATECH, ti moun kap teke chans
Adresse	Rue Derenoncourt, # 59 Pétion-ville, Haïti
Téléphone	(509) 257 13 97- 256 3663 /64 557 2410
Adresse électronique ou page web si possible	timkatec@transnethaiti.com www.timkatec.com www.timkatec.org
Date de création	Octobre 1994
Nom du directeur	Père Simon, Don Bosco
Profession du directeur	Prêtre
Type d'enfants reçus	Enfants de la rue et enfants en difficulté
Modele d'intervention	Centre fermé
Services offerts	hébergement, apprentissage de métiers, école au centre,
Situation actuelle	Centre en fonctionnement

Nom du centre	CEP Centre d'Education Populaire
Adresse	Rue Saint Gérard # 10 Carrefour Feuilles, Port-au-Prince
Téléphone	(509) 222 37 63 ; 510 5337
Date de création	1986
Nom du directeur	Jean Robert Chéry
Profession du directeur	Psychologue
Type d'enfants reçus	Enfants de la rue et enfants dit de la rue
Modele d'intervention	Centre ouvert
Services offerts	Intégration scolaire, apprentissage de métiers, aide médicale, appui psychologique, repas chaud
Situation actuelle	En fontionnement

Nom du centre	CAD Centre d'Action pour le Développement
Adresse	Rue Brédy # 14 Carrefour-feuilles
Téléphone	(509) 222 69 62
Adresse électronique ou page web si possible	cadhaiti@yahoo.fr
Date de création	Mars 1992
Nom de la directrice	Marline Mondésir
Type d' enfants jeunes	Enfants de, dans et de la rue, enfants en domesticité
Modele d'intervention	Centre mixte
Services offerts	hébergement, apprentissage de métiers, scolarisation et éducation non formelle
Situation actuelle	En fonctionnement (doit déménager à Gressier, Léogane)

Nom du centre	CAFA Centre d'Appui Familial
Adresse	Rue Cangé #1 Carrefour-feuilles, Port-au-Prince
Date de création	
Nom de la directrice	Ketlie Marseille (509) 405 12 85
Type d' enfants reçus	Filles de rue
Modele d'intervention	Centre ouvert
Services offerts	Rencontres de formation
Situation actuelle	En fonctionnement

Nom du centre	Lakay
Adresse	Rue des Salésiens, #1 Port-au-Prince à coté de l'église Saint Jean Bosco.
Téléphone	(509) 510 71 37 (509) 221 08 18
Date de création	Mars 1987
Nom du directeur	Père Stra Attilio, (principal) Père Lefène (second)
Profession du directeur	Prêtre
Type d' enfants reçus	Enfants de la rue
Modele d'intervention	Intervention mixte
Services offerts	Hébergement, apprentissage de métiers, scolarisation
Situation actuelle	En fontionnement

Nom du centre	Centre d'hérgement EMMAUS (de la Fondation Emmaüs pour la défense des droits de l'enfant et du développement humain créé le 9 janvier 1990).
Adresse	Rue O (Turgeau) dernière adresse
Téléphone	401 4866
Date de création	14 mars 1994
Nom de la directrice	Jania dupoux
Profession du directeur	Infirmière
Type de jeunes reçus / sexe (enfants de la rue, dits de la rue, ESSD)	Enfants de la rue, enfants en domesticité
Modele d'intervention	Centre mixte
Services offerts	Hébergement, nourriture, scolarisation, formation professionnelle, apprentissage de métiers, scolarisation
Situation actuelle	Fermé

Nom du centre	Centre de santé EMMAUS (de la Fondation Emmaüs pour la défense des droits de l'enfant et du développement humain créé le 9 janvier 1990).
Adresse	3 ^{ème} avenue du travail, # 23
Téléphone	401 4866
Adresse électronique ou page web si possible	fiddedh@yahoo.fr
Date de création	18 mars 1996 (centre de santé)
Nom de la directrice	Jania dupoux
Profession de la directrice	Infirmière
Type de jeunes reçus	Enfants des rues, enfants de la rue, enfants en situation difficile, enfants dit de la rue (les deux sexes) .
Modele d'intervention	Centre ouvert
Services offerts	Consultations médicales, formation, consultations psychologiques
Situation actuelle	Ouvert

Nom du centre	La fanmi Selavi
Adresse	Rue Camille Léon
Date de création	Vers 1986
Type d'enfants reçus	Enfants de la rue, enfants en situation difficile
Modele d'intervention	Centre fermé
Services offerts	Hébergement, apprentissage de métiers, scolarisation
Situation actuelle	Centre fermé

Nom du centre	Centre d'accueil
Adresse	Route de Carrefour
Téléphone	
Type de jeunes reçus	enfants de la rue, enfants en situation difficile, enfants perdus, tous les enfants envoyés par le Bien-être social, l'institution de tutelle (filles et garçons)
Modele d'intervention	Centre fermé
Services offerts	hébergement, apprentissage de métiers, scolarisation
Situation actuelle	En réhabilitation

Nom du centre	Foyer Caritas Saint antoine
Adresse	66 Ave Pouplard, Port-au-Prince, Haïti
Téléphone	245 84 98 / 4627948
Adresse électronique ou page web si possible	caritatantoine@hotmail.com
Date de création	1994
Nom du directeur	Guiteau Jecrois
Profession du directeur	études de licence en psychologie
Type de jeunes reçus / sexe	Enfants dans la rue et enfants de rue
Modele d'intervention	Fermé
Services offerts	Hébergement, santé, scolarisation, nourriture, apprentissage de métiers.
Situation actuelle	Fonctionne

Annexe 6: Version créole des extraits intégrés dans le texte

ⁱ Misye vinn lage kòl nan bwè kleren.... Men, lè misye bwè, ou ta di mwen se yon ti moun ke l rayi. Li toujou ap bat mwen maltrete m.

ⁱⁱ Mwen menm. lè m ap pran vi vakabòn sa a, se yon bòpè m-, li pran m kou se fanm li. M di li m pa fanm li. M goumen ak li, epi m kite kay la.

ⁱⁱⁱ M te kon al nan jaden, le maten se mwen k al pran dlo. M chanje bèt, se mwen k pou lave veso lè ti moun yo al lekòl, se mwen k pou fè tout travay nan kay la. Bagay yo pa t bon pou mwen : se mwen k pou fè yon seri travay, m pa al lekòl. M kite, epi m pati vini Potoprens

^{iv} Sa k pase, se bèlmè m ki t ap maltrete m.... Chak lè papa m soti, kou l vini, bèlmè m toujou gen yon plent l ap pote papa m pout mwen. Papa m te renmen madam li.... li ap pran m ak gwo kalòt pou defann li.

^v Lè fini m te kon travay trò di tou pandan ke pitit pa li pral lekòl.... Te gen yon ti moun piti, se mwen k te kon okipe l, m kon al koupe pitimi, fouye yanm, monte veritab, sakle, al chache dlo, al nan bwa, pafwa fè manje, epi pile kafe tou. M te fè anpil travay. Se mwen k te mèt kay la

^{vi} Menm si papa ou la, se pa menm bagay paske se manman ki gen kòd sansib pou ou

^{vii} Matant la gen yon pakèt pitit li menm tou. N ap sèvi, men mwen pa pitit li. Li pa sèvi nou menm janm

^{viii} Anpil nan nou menm ki nan lari a, se pa nou ki ta vle l, se jan sityasyon peyi a ye.

^{ix} M vini nan la ri a, men se pa renmen m ta renmen fè l

^x Mwen vin nan lari a, paske paran m pa t kapab ede m. Nan ka pa m, Paran m pat kapab. Gen anpil pitit. Menm lè m rive kay yon lòt fanmi ankò, se nan menm bagay la m tonbe.

^{xi} Mwen, m nan la ri, m gen yon rezon. Men m ka di ou, chak moun ki la a, gen yon rezon ki mennen li nan la ri a.

^{xii} Pase ou gen dwa leve... gen nèg ou wè ki la, fanmi yo pa gen mwayen, lakay yo pa gen anyen. Yo gen dwa leve nan maten, fanmi yo ap gade yo, pa gen anyen. M pa t gen lòt bagay mwen te ka fè apre vini nan la ri a.

^{xiii} Nan ka pa m, Paran m pat kapab. Gen anpil pitit. Menm le m rive kay yon lot fanmi ankò, se nan menm bagay la m tonbe. Bagay yo pa t bon pou mwen : se mwen k pou fè yon seri travay. M pa al lekòl. M kite, epi m pati vini Pòtoprens

^{xiv} Bon m mèt di ou, manman m se yon malerèz. Se yon malerèz li ye. Li pa gen mwayen. Si li te gen mwayen posib, sa pa ta ka fè m vin nan la ri. M t ap toujou rete anba pye l'.. Men, si li di pou.... Nou 4 pitit, bon gen youn ki pa sou kont li. Nou rete twa, men, nou de isi. Nou pa sou kont li. Men depi nou lakay li, se sou kont li nou ye. Men kounyè a, nou nan la ri a,

Maman m, bon, komès li fè, se pen li vann. Li pran pen a komisyon. Se sa li fè. M te kite l ap fè ti fritay, m pa konnen si dèyè m nan komès la krèze. Men se sa m te kite li ap fè.

^{xv} Men m te gen yon zanmi bò lakay mwen ki te ap pase mizè lakay li tou. Li te gen tan abitye nan vi a, li pran tèt mwen. Se konsa m vini avè l' nan la ri a. Manman m mouri men papa m la. Li pa itil mwen anyen. M'ap pase mizè epi bèlmè ap leve pat li sou mwen, m goumen avè l epi m pran lari.

^{xvi} *M te kay yon sè m. Manmzèl ap mal viv ak mwen : mwen pi gran ke li, l ap ban m kou m paka tape l. M ap mennen ti moun lekòl chak jou, epi mwen pa lekòl mwen menm....Te gen yon lè, li ban m kou, mwen di li se dènye fwa paske li pa p wè m ankò. Li mande m sa m ap fè, mwen di l m ap sove. Li di nenpòt kote m ale, li pral chache m. Alòs, m pa di l anyen. Men gen yon jou, yo te menenm nan kanaval (rire), m te gade wout yo fè. M te al chandmas jou sa, a, m gade byen. Epi se konsa m retounen chandmas, epi m tou rete nan la ri a.*

^{xvii} *Sa k pase, se belme m ki t ap maltrete m. ou konnen ti moun toujou dezòd.... M te renmen jwe mab, bouchon kola. M te renmen jwe Chak lè papa m soti, kou l vini, li toujou gen yon plent l ap pote l pout mwen. Papa m te renmen madam li.... se pa kale ankò, papa m bege, le li pran m, li bat mwen nenpòt kijan.*

^{xviii} *Yo te konn kale m' anpil. Se te pou bat li, se te pou kale li... pa t' plis pou kale ! Plis se te yon bagay dèyè chèz, mete moun dèyè chèz, m' pat fin renmen sa paske se sou jenou dèyè chèz la, m' pat fin renmen. Apre ti ide pou kale a, m' pa tap kite men m' vinn reyalize avèk lòt zanmi pito m ale deyò. La vi di epi m ap pran kou*

^{xix} *Ou konnen nan provens lè ou piti, paran yo tèlman fè w' travay di (li peze sou mo di a) paske m pa t ka grandi tèlman m te travay di anpil : m sekle, pote chay.*

^{xx} *Granmèm ak matant mwen ap pede repwochem paske se yo k te fe antèman papa m. Menm si se byen papa m yo te vann pou yo te ka fè antèman li. Se kòm si se papa m ki fè yo pi pòv.*

^{xxi} *Se menm jan ak ti moun ki andan kay. Sof ke yo pa gen menm edikasyon. Se toujou menm ti moun nan. Pitit gran nèg la, se menm jan ak sa ki nan lari a.... ti sa ki gran nèg la ak sa ki nan lari a, yo lib menm jan, yo fè sa yo vle, y al kote yo vle. Si l vle ale Jakmèl jodi a, anyen pa ka anpeche l. li al mouri kote l vle. Tout peyi pre pou li. Se sèl sa ki kòmanse ap gran nan lari a, ki pa jwenn yon kote pou li elve, se sa ki pwoblem ti moun an lari.*

^{xxii} *Depi ou pa aksyonè tankou lòt nèg yo, menm si ou gwo nèg ou se grapiay Sak fè yo rele ti moun yo kokorat, se paske yo renmen al fouye nan fatra. Nan sa, yo kon jwenn kichòy : anvlop lajan, lò, bijou ; li jwenn sa, nan fè rigòl la tou. Se sa k fè yo kontan lè lapli tonbe pou yo ka fè rigòl. Menm si dlo a santi, l ap fouye ladann. Se sa ki espwa l paske depi li al ladann, l ap jwenn yon bagay kanmenm. Yo kon jwenn gwo kòb nan fatra. Lè konsa ou pote l bay kenbe*

^{xxiii} *Lè fini, gen yon konpòteman ke mesye yo pa genyen : dèske yo se timoun lari, depi yo, nenpòt jan yo ye, yo santi yo bon. Tankou tèt yo pa janm penyen epi de seri de gwo mayo, gwo pantalon, tout moun ap panse se vòlè yo ye. E tout moun sa yo, yo toujou...gade moun sa yo...di se chimè yo ye.».*

^{xxiv} *M ale mande. Men nan mande a, m pa mande tankou jan ou wè grapiyay – ti moun sal- k ap mande yonou siye machin, siye soulye ; nou kon monte machin n ap siye soulye moun. men kounyè a, ti moun yo pa tèlman fè l. paske moun nan rele yo ti vòlè.*

^{xxv} *Kòm aktivite, m te kon lave machinn, m te kon siye machin tou. Epi, m te konn rann moun sèvis tou.*

^{xxvi} *Bon sa m fè pou m viv nan la ri a, se ti djòb nan bekann m fè pou moun yo la*

^{xxvii} *Lè m kite siye soulye, pa lentemedyè zòt, m jwenn yon ti bagay ki te rele wondè. Se te yon bagay tankou yon ti galon ki gen yon eponj nan tèt li. Ou mete dlo ak savon, epi ou*

flite vit machin yo apre sa ou lave vit la. M te vinn kenbe sa, paske m te vinn kite siye soulye.

^{xxviii} *Bon vrèman, mande a se yon bagay ke m' pa te fin renmen. M' te vire deyò a menm. Premyèman vrèman, sa m' te konn fè, m' te ale chaje machin.*

^{xxix} *se la m te konn siye machinn, lave machinn tou pafwa*

^{xxx} *Nou konn fè ti pote tou paske lè lapli tonbe ou pa ka siye machinn. Ou pote ti chay pou li, epi li bay ou yon ti kòb*

^{xxxi} *Lè ti moun piti li nan lari, yo fè ti vòl piti men yo pa nan gwo vòlè. Men, lè yo vin gen 16 al 17 lane yo vle abiye chè, yo vle bèl bagay, yo gen madanm ak ti moun pou yo okipe, yo oblije gen zanm pou yo aji. Se lè sa yo frajil tout bon. On konprann?.*

Men depi nèg sa yo kite 16 pou al pran 17 lane, se swa yo pran direksyon lave machinn o swa yo lage yo nan lòt la. Se la a, yo frajil. M pa konn si ou konprann sa m di ou la ?

^{xxxii} *Gen yon seri etranje ki vini an Ayiti pou chache ti moun pou fè masisi avè yo. Se pou sa ki fè m di ou la ri a pa bon*

^{xxxiii} *gen anpil kote m'al goumen men avan m' goumen*

^{xxxiv} *Se taye nou taye pou nou viv. Se yon sèl kote nou tout ye, se sa nou fè pou nou viv.*

^{xxxv} *Alòs, ou foure kò ou nan yon vi ki dwòl. (li di sa ak tristès). Se ou ak Bondye ki wè ki vi sa ye. Se yon vi prostitiyèz. Sa vle di ou viv ak nèg la pou kòb ou*

^{xxxvi} *Pandan se tan, m ka di, bon m mèt di l, se vi jenès m ap mennen. Paske se pa sèlman lè yon moun kanpe anba limyè ou fè jenès. Depi ou pa gen mari fiks, ou jwenn nèg la, ou vire avè l pou kòb ou, ou pote kapòt ou, moun sa se jenès ou ye*

^{xxxvii} *genyen plizyè nan ti moun yo ki nan tout kalte aktivite ki bay anpil kòb. Men yo pa viv lontan tou lè yo na dwòg o swa lè yo gen zam pou fè vye zak*

^{xxxviii} *Se sa ki fè m di ou yo konprann se yon pakèt kob. Men gen moun ki pa janm fè sa.*

Yo te pito chaje machin

^{xxxix} *Si tankou gen nou 15 ki ladan, nou pa p aksepte yon lòt vini ladann paske nou pa konnen ki zak li fè ; o swa li ka komèt nan baz li a. Si se machinn nou siye, nou pa p aksepte pou l vini fè sa bò kote nou an. N ap bat li, fè l ale.*

^{xl} *Yo te toujou di gen de kote, lè l fè tèl lè, pa pase laa. Epi, zonn kote ou ye, li pi bon ou ret la ak zanmi ou. Gen de bagay ki pa ka rive ou. Si ou kite lokal ou, ou al yon lòt kote, nenpot bagay ka rive ou ».*

^{xli} *Tout moun ou wè la se zanmi nou ye. Ou p ap wè nou lajounen, men aswè, nou tout la.*

^{xlii} *Bisantenè vin baz mwen – tout moun konnen m, anyen pa ka rive m. lè m pase m gen dwa fè yon ti kanpe, pale, apre m al lakay mwen.*

^{xliii} *M pase anpil tan nan lari a. m te kon domi anba yon kontenè ki nan estasyon Okap la sou waf Jeremi a.*

^{xliv} *Men kijan baz la te ye. Chak nèg ak yon fi, yo okipe nou, ba nou manje, achte bèl sabo pou nou*

^{xlv} *Relasyon n te genyen se te chèf nou, patwon nou. Li pwoteje nou pou lòt pa bat nou. Ou konprann. Men li chita tankou yon seyè, se nou ki travay pou li. Se nou ki pou al achte manje pou li. Li kon fè nou peye l yon seri bagay tou. Tankou te gen yon le m te pile chemiz li, li fè m peye chemiz la 5 dola. M te travay di anpil pou m te fè 5 dola sa a. Nan epòk sa a, yon goud te gen anpil valè.*

^{xlvi} *Ou al make pou gwo nèg la se tankou nan yon jwèt foutbol li voye ou al make. Lè ou vini, ou pa ka bay manti sou kantite ou jwenn. Si yo vin aprann ou te bay yo manti, enben, ou chire ou gen pwoblèm*

^{xlvii} *Si yon nan kont, gen chèf baz li ki vini, li separe yo*

^{xlviii} *Sa vle di nou gen yon nèg diferan. Se swa nou renmen ak yon lapolis pou moun ka pè nou*

^{xliv} *Pou ka antre nan katèl, lè ou fèk parèt nan lari a, baton pou pran. Ou fèk rive nan lari, yap bat ou anpil. Mwen, se nan yon gwo kay Pòtay Leyogann yo mennen m, yo di yo pral fè tikè pou mwen. M sot andeyò, m pa kon anyen, yo di m sa, m pa konnen. Se konsa, gen yon nèg ki rele TF, li vini mande sa k pase. Yo di se yon grapiay ki fè k rive, yo pral fè tikè pou li. Li reponn, li di, sa se grapiay pa m. Bon depi lè sa a, m rekonnèt. Se mwen k pou travay pou li*

^l *Nou fè tout bagay nou ansanm : manje, fimèn sigarèt.. Nou tout la se yon sèl nou ye la.*

^{li} *Tout moun ou wè la se zanmi nou ye. / Nou viv tankou frè ak sè*

^{lii} *Se yon sèl fanmi an nou ye na la ri a*

^{liiii} *nan baz la, fò youn konprann lòt. Chak moun gen afè pa yo. Ou gen dwa ale sinema ansanm, youn mete rad lòt, nou byen sèvi yon ak lòt. Pa gen moun ki ka di si se pa sè nou ye.....*

^{liv} *Gen de lè nou tout mete kòb nou fè manje. Sa ki ka mete 5 dola, 10 goud yo mete l. nou fè yon gwo manje tout moun manje. Si gen youn ki pa gen kòb pou li bay, l ap toujou manje. Moun pa kon fanmi lòt moun. Se konsa nou rete, nou wè nou tout byen, nou manje ansanm, nou dòmi ansanm*

^{lv} *Wi. Tankou laa, bon...antre nou menm la, nou fè yon ti sòl*

^{lvi} *Andan menm katèl la tou, kon gen vyolans tou*

^{lvii} *Si pa gen yon gwo nèg ki pwoteje ou, ou ap sibi anpil injistis nan lari a*

^{lviii} *Si ou nan baz moun nan la a, ou gen 20 dola, l ap pran 10 pou li ba ou 10*

^{lix} *Gen afè masisi a tou. Pi gran yo kon fè l sou pi piti yo. Sa fè t anpil*

^{lx} *Lapolis ap desitirè bagay yo, tout moun pè moun nan peyi sa a. ou pè m. m pè ou..... Se sa ki fè nan baz nou nou pa gen gason*

^{lxi} *Baz pase si ou di baz, lapolis li menm, li pa bezwen konnen, ou gen yon kò gang, sa vle di li pral panse gen moun k'ap ba nou lajan, k'ap ba nou zam pou n'al fè aksyon*

^{lxii} *Men kounyè a, pa gen baz ankò. Peyi a an tchèbòl, bon nou kòmanse ap granmoun, nou gen lòt panse n ap reflechi*

^{lxiii} *M tèlman nan la ri a lontan- polis ap pran nou, mete pye sou do nou, choute tèt nou. Gen de lè nou kouri se nan tou egou nou lage kò nou. Nou rete la pase anpil jou, dòmi la, fè tout afè nou la.*

^{lxiv} *sa vle di, lapolis vin mete dezinyon nan la ri a, depi yo wè ti mesye lari yo ap pase, yo di ti mesye yo se vòlè yo ye. Poutan se pa vre. Y ap tire yo pou gran mès. Nou menm yo kon ap bat nou, fè nou pase mizè.*

^{lxv} *Men chèf pa vle pou nou travay la. M pran anpil prizon poutèt se la m ap travay, men malgre sa, se li m oblije fe pou m ka viv.*

^{lxvi} *lapolis, lè li pran lari a, li ap mache tire tou nwit la. Si ou jwenn ak li, li kraze ou anba kou, epi li ka menm tire ou. Li di se ou menm k ap fe dezòd nan lari a*

^{lxvii} *nou gen zanmi nou, polis fè kadejak sou li. Polis ponpye, li te wè zanmi m nan, li wè li anfòm, li te wè nou tout anfòm. Se te zanmi m nan li te renmen. Chak sa li di nou, nou*

ba li re.... Bon polis toujou ap bat nou, toujou ap fè nou yon seri abi, di nou chache peyi nou, gimon yo, tout sa. Lè l ap rele nou, nou di li nou pa zanmi polis paske se bagay nou, eeeee se pitit sò yèt nou ye, nou pa gen chans.

^{lxxiii} Men la polis pa vle kite nou an pè. Yo bat nou, avaryè la, nou t ap dòmi nan yon machin. Gen polis ki parèt, yo fè nou desan machinn nan, yo mete nou kouche. Epi gen yon lòt ki te la m di li : desan machin non. Li kouri antre nan machin nan ankò. La polis ba li 2 katouch, youn nan do, youn nan vant. Trip li soti. Li gen yon pye ki kraze nèt, li fè anpil san. Nou kouri avè li nan la kwa rouj la ki tou pre a. yo menen li lopital, li mouri la, kou li rive. Li mouri, li mouri, la polis ki lakòz sa. Nan demen lè nou prale wè li, nou aprann li mouri.

^{lxxix} « Gen de lè yo joure nou vòlè, zenglendou, koko rat, grapiay. Yo kon di se nou ki ap mache tiye moun nan la ri a; yo lage yon pakèt chay sou do nou.

^{lxxx} Lapolis di se nou menm k ap fe dezòd nan lari a. Tout sa ka fèt yo, tout zotobre ap fè yo wi, men se sou nou yo pase nan lari a.

^{lxxxi} tout sa ka fet yo, tout zotobre ap fe yo wi, men se sou nou yo pase nan lari a. le sa yo y ap tire ròch, men se kote ou yo vini. Yo pa al jwenn moun ki fè ou voye ròch la. Pafwa se pa ti moun yo ki fè sa. Ou pran baton. Sa te rive m

^{lxxxii} M kon al balè pou yo, gen de lè yo gen machinn lakay yo, m lave l, o swa siye l pou yo, yo kon gen fatra m jete l pou yo

^{lxxxiii} machann kwa bosal, se youn nan moun ki gen anpil kè sansib

^{lxxxiv} Moun ki te nan anvironman tankou kaotchoumann, machann manje kwit yo te renmen nou anpil

^{lxxxv} Machann yo, m pa janm viv pwoblem ak yo

^{lxxxvi} Bon lè m te vin nan la ri a, a 12 zan, te gen yon disko bò isi a ki te rele Roxi. Se la moun te kon ap viv. Yo vini, yo bwè, nou veye machin pou yo. Ou konprann ? Nou te ti moun, yo te apresye nou paske nou pa t kon pran afè yo. Nou te met bezwen tan kòb la, yo ba nou li. Paske moun sa yo se moun ki kon vin gaspiye kòb epi yo toujou viv ak moun

^{lxxxvii} Moun yo te gen pitye pou nou paske nou te piti epi nou te sal. Nou fè figi nou yon jan epi yo bay nou nenpòt kisa.

^{lxxxviii} Oukonnen sa k rive m yon lè, sa te gen de mwa lè m te rive nan lari a. Mwen ale siye machin yon moun, li tire yon plòt krache sou mwen wi ! Mezanmi, se grav wi sa nou sibi nan lari a a !

^{lxxxix} Mwen, se yon kout soulye m te pran nan figi ki fe m te kite siye soulye. Se te nan lane 86. Depi lane 86 a no jou, m kite siye soulye. M te tou piti. M t ap chache lavi epi yo bay mwen yon kout soulye ! m kite fe sa depi le sa a. m pa p janm bliye sa. Se te nan yon kamyonèt

^{lxxx} Kote papa m ye a, se yon kote ki rele Segen, m pa kon la. Manman m pa janm wè mwen apre m fin pran lari. M kite depi lontan wi. Depi anvan manman m mouri, m te gen tan pran lari. Sa vle di manman m mouri dèyè m.

^{lxxxii} Lè m te ka fè 2 goud la, depi m jwen li, se monte m monte al nan peyi m pote l ba yo. Lè m pa genyen tou, m pa panike. Trè alèz. - M gen sè, frè, manman m, papan m, tout lòt paran m yo la nan peyi m

^{lxxxii} Depi lè m te pran la ri a, m te toujou kenbe kontak ak fanmi m yo. Depi lè sa. M pote ti kòb ba yo

^{lxxxiii} M' te konn antre ti kòb mwen pote bay manman m' kote l' ye a. Epi mwen...ba li, li menm li voye bay papa m' paske pou antre Penitansye Nasyonal fò w' te gen kat didantite Avèk badj la, m' te konn al wè papa m' pandan kote l' te ye nan prizon an.

^{lxxxiv} m kon lave machin isi, m sanble ti kòb mwen, lè siye machin tou epi m sanble ti kòb mwen. Epi kou l rive yon ti monnen, m al wè manman m avè l. Epi kou m lage li nan men li, li kon sa pou li fè avè l pou mwen ak sa pou li pa achte. M byen kwè aktyèlman la a, m gen yon manman kabrit k ap peple nan men li

^{lxxxv} Pandan tout tan m nan bisantè a, depi m te fin konen fanmi m nan, m toujou gen kontak ak yo. Mwen te kon ale wè yo chak 4 mwa. Lè m rive yo di se mwa janvyè m ye, yo wè m chak ane

^{lxxxvi} Ma tant mwen ret delma 2, m kon al manje yon ti manje lakay li lè dimanch

^{lxxxvii} Wi. Depi le m te kite Okay m te toujou gen kontak avè manman m. m kon ale m fè nenpòt 2 mwa o swa twa mwa avè l. men kou lè a rive, m sonje lòt zanmi yo, m vini.

^{lxxxviii} Pi gwo pwoblèm lari a se pa manje, ni se pa nan zafè jwenn manje o swa bagay pou bwè. Se nan dòmi an vrè pwoblèm nan ye.

^{lxxxix} Lè ou ap dòmi nan lari a, se yon je ouvè, yon je fèmen. Sa vle di.... lè sa a, se pa bon li bon pou mwen. Ou ap wè moun ap vin la a.... yo fè nenpòt bagay. De pi se ti moun lari ou ye, y ap di se ou ki fè l. menm si se pa ou, yo di se ou k fè l

^{xc} Se pou sa dòmi an difisil

^{xcii} Se twa bagay ki pi flam nan lari a : se manje an pemye, lekòl ak dòmi

^{xciii} Dimanch se moman kalmi, tout moun lakay yo. Se nou menm sèlman ki nan lari

^{xciv} Lè y ap tire, gen grèv, mezanmi ! se bagay ki grav wi !

^{xcv} Se mwa kote gen lapli. Se lè sa ki pi difisil. Si lapli a fe tout nwit la ap tonbe, n ap fe tout nwit la nou pa domi. N ap siveye lè l ap pase. Li ka fin pase tou nou pa ka domi tou ; tròp dlo

^{xcvi} Ti moun yo pran anpil ti brimad. Dè fwa, nou jwenn kadejak, yo vyole nou..

^{xcvii} Mesye yo gen yon seri fason pou yo bat ou ! yo mete ròch nan chosèt, blòk motè, kout pwèn anba ti vant, kout pye, kote yo jwen yo ba ou kou. Si pa ekzanp, moun sa ta vin ba ou kou a, ou al al pale lapolis, yo arete l, lè li lage, se maron pou ou maron

^{xcviii} M pase anpil mizè : m al dòmi, se la a pitit mwen te ye avè m. M akouche nan la ri a. Ti moun yo ki te akouche mwen. Men nou jwenn moun ki ede nou; apre yo menen m jeneral

^{xcix} Ti mesyo yo fè masisi ak moun pou kòb. Gen plizyè m konnen ki fè sa. Mwen m te prefere travay nan machinn.

^c Lè ti moun yo nan la ri a, lòt vyole yo pafwa gen gason k vini nan lari a pou vyole yo

^{ci} Men, m pa t pran yo pou anyen paske m te di se mwen k te mete tet mwen nan difikilte sa yo

^{cii} apre sa, pou byen viv, yo santi yo byen viv nan fason pa yo

^{ciii} Ah ! la ri a, si ke ou pa konnen ou tou pa konnen. Lè ou ap viv la, ou santi se yon bèl vi. Men se yon bèl vi pou ou

^{civ} lokal la se tabak peyi a. men sa ki pi bon an soti Colombie, li rele sensimilia

^{civ} Chak moun fè yon chwa. Mwen m pa t fè sa (fimen dwòg). M te vle fè yon bagay nan vi m epi m ap lite pou sa

^{cv} gen jèn ki kon arive... voye ou al achte bòz pou yo pou sa fimèn. Depi ou vin avè l yo ekzije ou fè yon rale ladan pou yo ka kwè ou met pwazon ladan paske yo panse ou ka rayi yo.

^{cvi} Afè rale ti nè a, si ou pa vle fè l, nèg yo fose ou fè l. pafwa gen ti moun nan ki pa vle men yo fè l fè l ...lontan, se te rale siman, men kounya a, nou wè se pay, se bòz timoun nan gen 10-12 lane, l' ap fimèn sigarèt, l' ap rale bòz.

^{cvi} Se sa ki fè, pandan m nan la ri a, m pa fimèn nan men moun, paske yo ka fè m fimèn kokayin

^{cvi} laverite, m fe yon eksperyans nan chak : tine, mariwana, lokal

^{cix}moun yo ki vann, kote timoun ap vinn achte l', se yon plezi pou yo. Granmoun ap vann li, jèn moun ap vann li, medam yo ki fè de nwi nan lari a tou, yo vann li. Ou jwenn nan Petyonvil, Gen koridò ki vann li tou

^{cx} Kidonk, fanmi mwen yo pa konnen si mwen fimèn sigarèt, si mwen pran bòz.

^{cx} Yo jwenn mariwana, gen kote yo jwenn krak. Gen yon kote k rele koridò labou, se la yo kon ale achte krak pou yo fimèn. Se sa m kon wè yo fimèn : krak ak bòz. M pa kon wè lòt

^{cxii} se sa tou ki menen m nan fimèn bòz, pafwa m bezwen bliye sityasyon m ap viv. M fè de rale bòz. M pa pran krak paske m konnen yon seri medam ki vin dejwe paske y ap rale krak, yo pèdi tèt yo. Mwen pran ti bòz mwen epi, apre m vin vag, m rete poze nan mwen menm.

^{cxiii} M gen yon zanmi ki kokobe kounyè a la, l ap tranble, se lakoz siman li te kon rale. Li te tèlman rale siman li vin tankou yon ti gran moun. Li ap tranble tankou yon ti gran moun. Siman pati ak sèvèl li. Genyen ki rale siman, genyen se tinè. Yo mete l nan twal. Yo kon rale gazolinn

^{cxiv} lè ti moun nan pran sensimilia a, li plis distrè li. Li fè li pi high tou. Men li aji ak yon espri sou li. Pa ekzanp, Si se yon moun ki te vyolan, l ap vin pi vyolan. Si li te pi fache, l ap vin pi koul, li vag, li pa sou anyen. Nenpòt moun ka fè l sa yo vle. Men si li te prann ak yon lespri vyolan epi awogan, l ap vin pi mal. Epi se le sa tou, ti moun ap pi enterese fimèn l. fimèn pa fe ou fe sa ou pa vle. Sa depann ki lide ki te fe ou fimèn an

^{cxv} / Moun yo toujou gen yon pawòl pou yo ba ou wi ! depi ou nan la ri a, yo toujou ap di ou an ale, ou ap jwenn bekann – ou konen ti moun renmen bekann – yo di y ap ba ou tout bagay : metye, lekòl, ou ap alèz. Kidonk, yo pa bezwen fòse ou, ou p ale. Li gen pawòl pou pale ou pou ou ka ale. Oun konen, ti moun, depi ou pale sou yon bagay li renmen, li p al dèyè ou.

^{cxvi} j'ai rencontré un ami qui m'a fait entrer dans une affaire sociale qui s'appelle

C'est la que je suis eleve. J'y ai passe 8 ans de ma vie

^{cxvii} M se youn nan premye premye jenerasyon yo. M te fè senk lane. M te aprann ebenis

^{cxviii} M se yon ki premye pwomosyon nan sant D a. epi, se non nou ki fòme non pa l

^{cxix} Bon, sant saa menm nan, depi nan èpòk lè l' te bò simityè, dèyè simityè a.e.. M' bliye nan ki èpòk depi lè.... -Se nan èpòk 88-89 wi.-

^{cxix} Sa ki vin pase, e byen gen disiplin. Chak kote ou levé genyen disiplin ; yo ba ou disiplin.. mwen pa t gen on vrè fanmi

^{cxxi} Nou te jwenn yon kote ou ap defann yon bagay. Ou konprann? Nou manje pafwa 2 fwa, li kon 3 fwa pa jou; chak moun te gen yon matla pou dòmi ak bifet pou sere afè ou.

Tout moun te òganize tre byen. Chak lè, gen yon kou. Tankou ebenis la te yon lè, atizana youn, akwipwesi,...; ou chwazi sa ou vle.

^{cxxiii} Fò k mwen di ou, m konn tout ti moun ki pase nan sant Z. M pa t gen lòt fanmi, se yo k te fanmi mwen

^{cxxiii} Nou pase mòp nan kay la, nou lave asyèt, chak moun te gen reskonsabilite yo..... nou lave epi nou pase rad nou

^{cxxiv} Ou leve, ou benyen, ou ale lekòl, ou ale nan metye, ou manje, ou gen animasyon nan apremidi – chan ou byen dans- Lè fen de semen ou ap ap veye pou ou ale nan kiro oubyen kòdonè ou lòt gwoup ; le vakans p r al rive gen jounen. Anpil mouvman. Epi ou gen anpil zanmi. Ou a imagine le ou nan sant la estrikti a te entegre ou entegralman nan sosyete a vre. Men ou parèt tankou lòt yo ki gen mwayen. Sètadi ou gen yon seri zanmi, men nan moman ou nan sant la, yo pi mal pase ou. Paske yo kon soti san manje alos sa pa p rive nou. Pakont, lè ou vin pran mayèt la kounyè a, ou vin pi mal pase moun sa yo

^{cxxv} Andan sant la se yon lòt etap ou ap pase, ou ap viv vin gen ti kabann gen plas, vin gen matla, pwoblèm domi an vin pa poze ankò nan sant la. Gen yon seri bagay yo te kon fè ki vin tonbe tou. Tankou gè domi an. Tout moun vin okipe nan lekòl, nan metye, pa gen tan pou pedi. Dòmi an vin nesesè pou yo, epi yo ran yo kont si yo pa dòmi, yo pa p ka fè yon seri bagay. Se konsa ti kras pat i kras gen yon seri ti pwoblèm ki tonbe

^{cxxvi} Andedan sant la, fòk ou alèz a tout ti mesye yo ki anndan an e si w' pa alèz, si w' pa renmen bay blag, si w' pa renmen trip, ou kapab..... anndan an, yo bay blag, yo gen ti farouch

^{cxxvii} Fò m' di w' gen moun ki konn pèdi tan yo pran moun. Pandan yo pran moun yo, yo fè moun nan fè tout vye travay dwòl. Tankou lè yo pran w', yo pa rekonèt fanmi w'byen, se ou k'pou al nan dlo, bale, netwaye kay, bagay sa yo. Men mwen menm, se pat konsa... sa vle di kote m' te ye nan sant la, se leve maten, benyen, manje al lekòl. Epi a midi, yo lage w', w'al travay Okontrè, se menm nan Lakay sa, mwen aprann metye.

^{cxxviii} Sant C a te vin tankou yonabri. Sa mwen rele sant la. M adapte avè l. m adapte. M te marye ak sant la pou yon bout tan. ?

^{cxxix} Men gen moun, ni nou tou, ki pa t panse jèn yo t ap grandi, yo ta renmen fonde yon foye, yo t ap toujou rete andan an

^{cxxxx} Nou menm nou pa t ka panse sa paske nou pa t gen kapasite pou sa

^{cxlxi} Lè m te nan sant la, m panse m pa t ap janm kite : nou jwenn manje, sesi, sela

^{cxlxi} Nou 5 sa a, te kon travay byen lekòl la. Se nou k te toujou nan tèt klas la. Se sa k fè mèt yo te renmen nou. Yo te kwè nan nou. Nou ale nan sètifika yon sèl fwa nou bon

^{cxlxi} Nou te kon fè aktivite animasyon nan ti gwoup paske menm si nou te rete preske 40, men yo pa fè tout aktivite ak mas la. M te nan ekip mwen ki te pote non yon sen, gen de lè m chanpyon, gen de lè m pa chanpyon

^{cxlxi} yo ban m leson, leson patikilyè..... M te gen yon don atis tou... m gade l epi mwen fè potrè li. Se bagay ki te atire anpil moun. Moun a p soti an Erop pou gade sa. Nom mwen ap site an Erop, yon pakèt bagay..... paske depi ou antre nan fwaye a fò ou ale aprann yon metye. Yo te vin di mwen, ou menm ou tou atis, se pou apran atis

^{cxlxi} m' te aprann metye nan sant la ... M' te fè atizana. M etidye soudi

^{cxlxi} Te gen anpil metye andan an. Ou te pran sa ou vle. Mwen te chwazi mizik ak atis pent. M degaje m kom pent. M pa trò fò nan mizik la. M chante. Mfè fèblantye tou

^{cxlxi} M fe atizana, krochè, epi yon pomad ki bon pou doulè; se sa m fè nan sant la.

^{cxxxviii} Zòt vin fòme lekòl pou nou. Li bay nou metye, bèl jwèt, m' apran metye

^{cxxxix} Se pa menm manman m ki te mete m lekòl. Se Richa ki mete m lekòl, ak nan metye pou m ka itil tèt mwen demen. Se soudi m aprann. Sa vle di se li ki mete m lekòl, se li ki ban m edikasyon. Kom si se li ki pase pou papa m : se li ki mete m lekòl, li pase pou manman m tou paske se li k mete lekòl

^{cxi} M' al lekòl anndan, m' aprann metye anndan epi an aprè, m' vinn sòti

^{cxli} Yo te fèk ap kòmanse ak ti moun yo, yo pa t ko pran fòm. Se menm sa k te kon ap pase nan lari a, ki vin repete nan sant la. Men gen nan dirijan yo ki te kon ap kontrekare kèk bagay. Epi se konsa, ti moun yo vini ti kras pa ti kras pran liy. Sa vle di, lè yo te fèk rive nan sant la, kilti lari a, pa t ko pati nan yo menm

^{cxlii} Ou sonje m te di ou kominikasyon pase fasil ant nou menm E byen, yon pwoblèm ki pase nan sant la, al fè bwi nan baz kote ti moun yo te ye lè yo te nan lari a

^{cxliiii} Lè mwen te nan sant la, mwen te kon ale kay manmi mwen toutan

^{cxliv} Kounyè a, papa m ankouraje ak mwen paske l wè m vle kite vi a, ... nan jan mwen te ye a. Madan m nan -H- te voye chache papa m. Li kontan lè li wè mwen.

^{cxlv} Mwen vinn arive al kay granmè m', se lè m' vin gen kat mwa anndan an. Li te kontan. Kounyè a, lè m' rive kay granmè m', sa m' tal dèyè ? ... M' tal chèche yon ak denesans nan men granmè m'

^{cxlvi} Manman m te vin wè m, li te di li pral ak mwen. Men mèt ki te siveyan jeneral la di li pa posib, yo pa ka bay mwen. Mwen kriye anpil, paske m te bezwen ale ak manman m.

Twa jou apre sa, m sove

^{cxlvii} Se yon pinisyon yo te ba nou. Pandan n ap bagay pinisyon an konsa, nou deside nou pa p kontinye. Pinisyon an se te pran 14 galon dlo pou plen yon ... nou 6 la. Nou di nou pa p kapab konsa paske dlo a lwen.

^{cxlviii} Depi ou vòlè, yo pa p kenbe ou nan sant. Si m te kon vòlè, depi m te nan sant kay Richa a, m pa t ap ka la. Paske sant la te pral mande nan lòt sant la, pouki m te kite. Volè toujou rete sa, yo pa p pran ou ankò

^{cxlix} Apre sa, m te vin nan kont ak yon ti patnè ki rele P. M. Pandan m nan ebenis la, li rale yon sizo sou mwen. Pou tèt sa, yo voye nou al fè 21 jou deyò, 21 jou. Mwen menm m fè 24, lè m retounen, pè a di m ba li manti. Se pou sa ki fè m te deyò. Depi lè sa a, m deyò. M deyò apre senk lane.

^{cl} Mwen te al wè manman m. mwen rete twòp kay manman m. pou tèt sa yo mete m deyò. M trouve m pa nan anyen ankò

^{cli} M te la depi lane 89 al pou 91. M soti apre koudeta. Bon, yo pa t mete nou deyo, nou te oblije lakòz zak lame ak manm FRAPP

^{clii} Men m sove paske m pa t renmen sant dakey. Se lòt sant m te vin renmen. M te fe 15 jou, apre 1 mwa, apre 2 mwa, denye fwa m fe twa mwa

^{cliii} m te nan sant D an..., m' te la plizyè tan pase se nan premye kou deta Aristid...m' byen kwè.. Aristid te pran koudeta an 94 ? ... An 94, lè Aristid te vinn pran koudeta, yo te vin met dife anndan

^{cliv} Le pou lonbrik la koupe, m te fache. Men se sa anpil ansyen pa ka konprann, fo ou kite C paske gen lot

^{clv} Si nou te konnen sa ta p fini, se pa t ap grav.

^{clvi} Se an 99, m' vinn gen diznevan (19). Laj mwen pa pou sant la ankò, mwen kite pou lòt timoun yo pase men mwen toujou antre nan sant la toujou

^{clvii} *Bon...m kite sant la, se depwi aprè kominyon mwen e...yo te rele manman m', yo te di manman m' y' ap remèt mwen ansanm avèk... yo te di papa m' sa tou pou yo te ka pare pou mwen pase nou, nou aprann metye, nou pral diplome, n'ap diplome, y' ap remèt mwen an 99.*

^{clviii} *Yon premye jenerasyon te gen tan pase- :, yo te kon bay yo chak mwa, yon sak diri, yon galon lwil jiskaské yo vin pa bay yo l ankò. Yo te lage yo nèt*

^{clix} *Te gen kèk nèg ki te gen tan benefisye yon pwogram yon dam ki te soti nan peyi Beljik. Le ti moun yo fini nan sant la,, yo fe reentegrasyon familyal pou yo. Ki jan yo te kon fe sa? Yo eseye jwen yon tè pou yo lwe ou swa achte pou jèn sa. Yo bati 2 pyès kay ba li pou li rete ak fanmi li. Se te yon bèl pwojè li te ye. Te gen 4 jèn ki te gen tan pase nan pwojè sa a. kwake, jen sa yo pa t ko mi ase. Paske yo pa t ko gen metye. Se pandan yo nan kay yo yo te gen pou vini nan metye, al lekòl. Yo ale fe esperyans viv yon milye ki enflyanse sou yo, fè yo pa ale lekòl ni nan metye. Yo pa t ko gen ekilib de swa. Kidonk, yo pa chape. Alò, yo vin pa ka pran responsablite tèt yo.*

^{clx} *Pa gen sant ki ap ede ti moun yo vre. Kijan yo resevwa ti moun yo ? pa gen yon ti moun ki nan sant non. Ti moun nan, se jodi a ou wè y al fè kou pou li epi apre midi, ou wè l nan la ri a. ti moun nan leve le maten, li ale, vè midi, yo lage l. Li pran la ri a.*

^{clxi} *Men sant la oblije pran ti moun nan. Se li ki pou ankadre li. Ou pa ka ba li manje epi ou pa ba li dòmi ! se ankadre ou ap ankadre l, fòk se fenmen ou fenmen l yon kote pou ankadre l.... se ankadre ou ap ankadre l, fòk se fenmen ou fenmen l yon kote pou ankadre*

^{clxii} *Se direktè I ki ede m jwenn lajan nan MUCI prete. Mwen pa t vle. Met I konnen m sot lakay mwen pou yon sikonstans, m pa soti pou yon seri de bagay, m ka toujou tounen lakay mwen. Se sa ki fè li apresye m. Nenpòt kote l wè m, li toujou rele m. Men mwen pa nan sant li a*

^{clxiii} *Pou mwen, se pa yon sant sante, se edikasyon, fomasyon, epi ede ti moun. Ki pa kapab viv yo*

^{clxiv} *Wi, nou rankontre ti moun ki pa vle rete nan sant. Yo pa vle rete. Pa ekzanp, nan tout nèg ki te vin isi a ak mwen, sèl mwen ki rete. Yo fè de twa jou apre yo ale.*

^{clxv} *Yon sèl jan ki genyen. Se mete yo nan yon kay epi mete sekirite. Fò nou evite lè kay la bout, pou li gen tan peye. Konsa, ... epi pou yo pa ka soti pou y ale tou. Se sa ki fè yo bezwen sekirite. Bay yo sa yo merite. Pa kite yo invalib. Paske y ap vle pati. Menm si gen 10 ki rete, ap gen menm 15 ki soti. Paske se jan yo pral viv la ki ap fè sa. Te gen pè yo kafou, baryè a lib. Li toujou ouvè. Ti moun yo santi se lakay yo, yo ye. Yo sèvi yo andan, yo apresye yo, yo fè kòm si se te kay manman yo ak kay papa yo, yo te ye.*

^{clxvi} *Mwen ta renmen ale nan yon sant, men yo pa pran moun ki laj nou*

^{clxvii} *Si te gen sant ki te aksepté gran tankou nou, mwen te ap ale nan youn*

^{clxviii} *M pa konn si se trò gran yo vin wè nou trò gran la plipa nou menm ki nan lari a, se sa k fè yo pa pran nou mete nou nan sant. Vin gen yon pakèt ti piti, kounyè a, yo preske pa fè sa. Ti piti yo gen dwa pa enterese rete, men nou menm, genyen nani nou k ap enterese rete depi gen metye ladan*

^{clxix} *mwen menm sa m' ap fè, se bat m' ap gade, sa m' sot pase yo e, ak jèn ki deyò, m' ta eseye etabli jèn sa yo, mete yo yon kote nan yon sant paske mizè m' te konn ap pase yo, m' pa ta renmen yo pase yo tou deyò a*

^{clxx} *Yo te ka mete medam yo nan yon gwo kay, epi nou chak ta genyen kle bifèt nou pou yo pa pran afè nou*

^{clxxi} *Medam yo bezwen yon kote pou mete zafè yo. Sa te ka fè yo pa pran kou nan men lapolis ni nan men ti mesye yo.*

^{clxxii} *Mèt S te kon kale anpil. Li te kale di. Se te yon mechan nèg sa te ye*

^{clxxiii} *M pa t vle kite sant sila a pase sou mwen. Depi S, yo pa t ka mete men sou mwen.*

Depi m te piti, m te malen. M te toujou aksyonè

^{clxxiv} *Men andan sant sila a gen djab. Ou gen dwa ap dòmi ou santi moun vini peze ou, seri de bagay, ou konprann. Ou kon ap dòmi la a, ou jwenn pye mapou a tounen yon gwo pyès kay, ou wè moun ap antre soti ladan l, ou wè makèt, ou pa kon ki jan de moun k ap antre soti ladan l. Gen yon grenn bòt k ap pase nan sal la chak aswè, ou tandè bri li : se plop ! plop ! Tandiske tout moun fin dòmi ! Nan bagay sa a, ti moun nan pran presyon. Menm lè y ap pran baton nan la ri a nan men makout, se lanmè yo pran. Pa gen djab. Yo pa viv pwolèm sa.*

^{clxxv} *Sant F la te bon wi. Yo te bay ti moun yo ti bagay. Yo te ba yo metye epi yo te fè yo ale lekòl*

^{clxxvi} *Non, mwen pa janm nan sant. Yon lè te gen de komite ki te kon vin kote nou lè m te baze nan kafè sou gran ri a. yo vin chache nou, yo fè tes pou nou, te gen anpil anbyans, m te enterese m te kon patisipe. Menm lè gen de moun ki pa t kon la. Mwen toujou enterese. Pafwa, yo vin chache nou nan machin. Bò isi a, yo pa vin la.*

^{clxxvii} *Mwen antouka, m pa t gen fanmi pou m te ale. M te al viv ak zanmi. Nou te lwe kay ansanm. Mem si li pa fasil tou non.*

^{clxxviii} *« , menm le ou nan ti gwoup, nou te vle kontinye nan menm liy sant la te trase pou nou an. Si ou kenbe, ou ap eseye, nou konnen reskonsab nan sant la pa p kite nou koule. Li pa p kite nou plonje. Gen lòt pwoblèm tou, nèg la gen menaj li, li vle fò l mennen li nan kay la tou. Ou konprann ? Nou pa p asepte.»*

^{clxxix} *Bon, m' soti na sant B. Depi anvan m' sòti, m'te gentan gen yon kouzen ki rele T, li te nan on kay poukont li. Misye di m' : « monchè, si w' soti nan sant B a, ou pa bezwen retounen nan provens al chita laba a; sanseke ou pa pral regle anyen ! Si ou isit, bagay yo ap pi bon pou ou. Mwen menm, m ka jwenn on travay mete w'. M' ka, m' ka jwenn, fè on lòt zanmi mennen w' nan yon travay m' ap mete w'*

^{clxxx} *yo rete nan katye popilè, pafwa y ap viv nan yon fanmi se sèl yo menm ki gen a touche. Kidonk yo nan yon eto*

^{clxxx1} *Sa ki rèd la se travay nou pa jwen. Si nou jwen travay sa ta p bon. Mwen kon fè 4 jou travay apre sa m kon rale 15 al 22 jou mwen pa travay*

^{clxxxii} *Pafwa m al degaje m nan lari a; m brase pou kont mwen; m chèche pou kont mwen*

^{clxxxiii} *Mwayen ekonomik mwen ba anpil. Fò k se yon debouche m ta jwenn.... afè*

lamanjay la di isi chak jou,

^{clxxxiv} *M pa gen posibilite fè yon pa, pou m avanse vè lavan*

^{clxxxv} *De tanzantan l'ap pase nan lari a, salye yon pakèt zanmi l te gen deja. Ah !, rive yon jou li rete*

^{clxxxvi} *Se nan la ri a m vini, m fè ti vire mwen, m jwen yon degouden ou konpran?*

^{clxxxvii} *Misye te soti li te apran elektrisite, li soti li pa jwenn anyen pou l fè, epi presyon zanmi...*

^{clxxxviii} *m ka di sa, anpil nan konfrè m yo ki mouri o swa ki la toujou, se nan sa yo mouri.*

Yo pran kòb pou y al patisipe nan tout vye zak, mete dife, boule kawotchou nan lari,

kraze manifestasyon. La prè bay kèk non nan yo ki mouri. Men genyen ki la toujou ki ap fè sa

^{clxxxix} *Anpil nan jèn yo mouri konsa. Yo al nan move zak : yo gen zam, yo al fè presyon sou moun, tire nan lari, kraze manifestasyon patisipe nan kalite vye zak*

^{cxc} *Lè konsa, sosyete a pa pran responsablite l' avè w', yo pa ansanm avè w' vrèman.*

^{cxc i} *Anndan sosyete an, ou konnen lojikman depi w' sòti nan fondasyon kote ke se timoun lari yo fòme anndan, yo pa byen wè ou..., yo pa gade ou menm jan ak tout timoun*

^{cxc ii} *Men ! gen jèn tou ki soti ki nan di, yo pa retounen nan lari a. Yo pa ap travay, yo pa ap fè anyen. Men yo deside pa retounen nan la ri a*

^{cxc iii} *Lè yo kontakte ou pou fè mòd aksyon sa yo, yo gade ou mal, lè ou refize patisipe. Se kòm si ou te soti nan yon lòt planèt. Yo kalifye ou de salòp. Yo di ou kareman, ou te dwe pwofite fè ti kòb ou nan moman sa yo. ... Tankou jan tout moun konnen sa fèt nan biwo administrasyon piblik yo, yo te kon bay kòb pou aktivite malonèt sa yo. Epi tou, yo otorize moun sa yo pran kamyon o swa machin leta pou al fè manifestasyon pou gouvènman an, o swa pou al bloke manifestasyon ki pa ale nan santiman gouvènman an. Genyen kèk edikatè ki rele ansyen ti moun lari pou fè zak sa yo. Men fò ou konnen genyen nan nèg yo ki pa janm al patisipe nan mòd aksyon sa yo.*

^{cxc iv} *Depi m leve le maten, m pran bròs mwen, pat mwen, savon pou m benyen. M chita nan lokal mwen m ap tann sa k ap pot pou mwen.*

^{cxc v} *Depi yon kòb tonbe, mwen al defann nèg mwen yo pou yo ka jwenn pa yo*

^{cxc vi} *M louvri lekòl pwofesyonèl la. Lekòl la fè de zan apre sa li fèmen. Zòn nan pa favorab pou lekòl la, paske elèv yo pa ka peye. Ti elèv m genyen yo pa ka peye. M eseye monte lòt aktivite pou sibvansyone lekòl la, li pa t ka fè plis ke de zan..... Tankou nan bidonvil yo, kote moun ap vòlè priz kouran, mwen fè yon sòt aparèy ki leve tansyon kouran an nan mezi popilè a. kouran dwe 110, alo m fèl monte a 115 epi kite l a 115 la tou. Li a la fwa elevatè epi estabilizatè tou. Paske gen yo chak apa. Sètadi, gen estabilizatè epi gen elevatè. Aparèy miksa sa pa t ko ekziste*

^{cxc vii} *Mwen ak yon zanmi, nou gade nou wè mache a enterese ak sa yo rele krèm tropikal la. Li fe chalè, anpil moun ap bwè. Nou mete ansanm, n achte krèm pou vann. Nou lwe kay epi nou mete krèm nan iglou. Nou chache kote ki gen kouran. Gen lòt jèn ki vann pou nou ; mwen fè kontwòl chak jou*

^{cxc viii} *Aprè sant la... m te kenbe ak ti tablo atisanal m te kon fè. Te gen yon pastè k te kon pase kèk pou mwen. De tanzantan m fè ti kòb manje a. Se konsa , m te degaje m. M fè pomad pou doulè, m fè konpòs tou, m vann moun ki bezwen pou fè jaden lakay yo. Angrè sa pi bon pase lòt la sa ki angrè chimik la. Li bay gwo tomat, gwo zonyon, li bon pou pye bwa*

^{cxc ix} *Yo di peyi a pòv. Peyi a gen lajan ! Men mwen menm, lè m' te sòti, m' te di peyi a pòv tou. Men, lè m' fè tèt mwen travay, lòt moun banm ide, yo di m' : Peyi a pa pòv. Gen lajan nan peyi a men se ou menm ki pou chèche pou jwenn lajan nan peyi a. Si w' ret chita, lajan pa gen pye, l' pa ka mache vinn jwenn ou, se ou menm ki pou al chèche kot lajan an ye*

^{cc} *M te sanble yon ti kòb pou m ale Etazini. Mwen pran kantè m al Guantanamo. Yo voye nou tounen. Apre yon tan, m tounen ankò. M rive Kiba. Epi yo voye nou tounen ankò*

^{cc1} *M pran kàntè plizye fwa tou. M te Sendomeng, men m pa ka travay latè. M ka travay sou ti bout konesans mwen an, men, m paka travay latè. M te ka travay atis pent tou ak dominiken yo,*

^{cc2} *Men mwen menm, mwen te gen yon lit mwen t ap mennen andan an, se te regwoupe tout ansyen yo- fè yo konnen se pa yon travay y ap fè, men se yon travay pou fè lòt jèn benefisyè sa yo menm yo te benefisyè... .. Pakont, nou te vle monte yon asosyasyon ki fè lè ti moun sa yo soti, yo ka vin rekipere yo. Andan la, nou t ap pral ofri yo yon seri bagay sant pa t ofri yo men, sosyete a ekzije yo*

^{cc3} *Asosyasyon an te ka fe reyinyon, pote apwi bay sant kote ti moun yo soti, swa nan mizik, swa nan esplik esparyans. Nou te ka gen yon kont depay menm si se ta 50 goud pou ede sa ki pa kapab yo. Epi jèn ki soti nan sant la tou te ka ede sant sila a; lè fèt ti moun yo, yo te ka bay yon patisipasyon. Men gen yon direktè sant ki di yon bagay, m kwè ladan. Li di: ti moun yo ka panse depi gen asosyasyon, se lajan tou swit. Men m pa fin kwè l tou. Se pa tout moun k ap mande tout tan tout tan. Epi chak fwa gen jèn ki vini ak yon lide konsa, yo vle bay bagay la yon lòt sans, alòs m retire m.*

^{cc4} *lòt moun ekstrèm kwè se monte ma p monte tèt moun pou kapote travay la. Yo fè direktè sant la konpran se kapote map kapote travay la.*

^{cc5} *Lòt bagay ki ta ka enteresan, m panse se sant yo ki ta pou fe l, se yon asosyasyon ansyen. M wè yo pa fè l. Sii te gen yon asosyasyon ansyen, gen anpil nan jèn yo ki tonbe, yo pa t ap tonbe. Genyen k ap travay menm si se pa anpil, gen solidarite ki te ka fèt pou ede moun yo*

^{cc6} *Vrèman nan djakout nou, gen anpil bagay men n'ap bay pou n' fè yo youn apre lòt, sa vle di premyeman si n' jwenn lokal la. Nan lokal sa a, si l' ta gen senk (5)... si l' ta gen senk chanm, n' ap oblije pran de (2) chanm pou n' ouvri on chòp men*

^{cc7} *Bon, asosiyasyon an li menm, li se asosiyasyon pa nou, li pa asosiyasyon yon sant. Se yon asosiyasyon... si ke nou gen trè tou pou nou prepare fich demand. Nou gen...antre nan yon federasyon ki pi grand. Tou senpleman, nou pa ka antre nan...nou pa ka pran non asosiyasyon an pou n' regle bagay pèsònèl nou ni nou pa ka pran non asosiyasyon an pou n' regle afè politik nou. Nou gen estati nou. Bon, m' se, m' fè lojistik nan asosiyasyon an men sanse si m' pa la, asosiyasyon a kraze paske m' travay di nan asosiyasyon an. M' ta renmen nou rive pi lwen pou asosiyasyon an*

^{cc8} *Aktyelman, m ap fè sizyèm segondè. Sa vle di nan premye kòmansman se nan sant la yo te travay ak mwen. Yo fè edikasyon de baz ak mwen anvan. Epi m m te fe yon teks m reyisi se konsa yo voye m lekòl deyò.*

^{cc9} *M rive nan reto nan sant la. Se gras ak sant la, li menm ki fè m la a m ka degaje nan tout lang : angle, espanyòl franse*

^{cc10} *Sa fè m... 2005 la m pa ale lekòl la lakoz lajan. Sa fè m 4 lane depi m nan lekòl la. M toujou pase ladan*

^{cc11} *M kontinye al lekòl apre sant la. M fè lekòl primè m Salezyen, m diplòme nan taye apre m antre nan yon lise. M te kite men m ta vle rekòmanse ale lekòl pou m fini segondè mwen.*

^{cc12} *menm kouzin mwen an ki te konn renmen bat mwen an ; si m' di yon moun, li te renmen bat mwen, pou jan m' ap sèvi avè l'kounyè a la, on moun ka kanpe devan m', li di m' manti*

^{ccxiii} Pitit mwen an ap viv ak marènn mwen

^{ccxiv} Pitit mwen Akayè ak manman mwen. Li di se mwen k fè li ka viv nan kay pa l kounyè

a.

^{ccxv} Pitit mwen yo pa ap viv ak mwen. Gen youn ki kay mamman mwen, lòt la kay manman papa li

^{ccxvi} Men m ap viv ak yon sè. Ou sonje m te di ou manman m pa t gen kòb pou peye lekòl pou mwen ? E byen se mwen sa, se mwen k peye lekòl pou li jiskaske l fini. Pandan m kòmanse ap fè ti travay...Sè m sa fèt dèyè m, m pa t konnen li

^{ccxvii} pa ekzanp, ou wè, si m di ou depi yè m pa manje, ou p ap kwè mwen. M gen yon sèl di goud, m oblije rezève l pou m bay ti moun yo manje ; m pa ka kite yo grangou. M plis rete nan soufri pou mwen menm.

^{ccxviii} Ti moun nan pra l gen 5 lane, fòk li ka li pou kò l. fò l kon tout koulè, fo l konnen ti pwezi. Bon m pa konn si se lekòl la ki pa travay avè l. kwak li tèt, tèt li di. Mwen pra l travay avè l epi ma wè si mwen jwenn yon bon lekòl pou li an septanm 2004, mwen pa ta renmen pou li leve menm jan avè mwen

^{ccxix} Le dimanch, m la. Madam mwen al legliz, se mwen k fè manje

^{ccxx} Men mwen fè twa pitit, m pa janm leve men sou yo.... gen de nivo ti moun nan rive, ou pa nan bat ti moun ankò. Fò ou fè dyalòg ak li. Se baton k te fè m kite lakay mwen

^{ccxxi} Depi papa l vin betize ak mwen, li bay mwen kou, se sou li (sou ti moun nan) m pase ray mwen. Se gason menm jan ak papa l. Se menm jan li pral fè lòt fanm yo

^{ccxxii} Wi, m patisipe nan aktivite k ap fèt nan katye a. Tankou nou gen yon komite nou fòme pou pwopte katye epi betonen koulwa a. M pa moun koulwa ; nan sans m moun koulwa a, men, mwen pa gen kay nan koulwa a.

^{ccxxiii} Nan zonn kote m rete a, m pa gen dis zanmi. Men, m genyen lot kote

^{ccxxiv} Bon, m pa gen pwoblèm ak pèsonn moun nan zonn nan, paske m soti a 6 zè nan maten epi m rantre a 5 kè nan apre midi. Ni madam mwen tou, se konsa nou fe l. ... Kidonk, m pa gen tan pou fe dyalòg ak ankenn vwazinaj, ni pou m jwe. Se jis bonjou, bonjou, se fini. Tout jounen m, se nan lari a m fè l, m pa gen tan

^{ccxxv} Se Richmond nan sant B a m te mande èd yon lè. Men li pa t ban mwen l. men mwen konte fè sa ankò ane sa a

^{ccxxvi} Andan la, nou t ap pr al ofri yo yon seri bagay sant yo pa t ofri yo, men, sosyete a ekzije yo. Nou pral aprann li kòman li jere kòb li, kòman li jere vi li, travay li, zanmi li. Paske sant la pa montre sa. Sant la di li prepare jèn nan pou li pran otonomi li nan men li. Otonomi li kòman ? lè ou nan sant la, ou pa kon pri yon ti mamit diri, ou pa kon pri anyen. Tout bagay yo vni ou « free ». Ou manje twa fwa pa jou, ou pa kon sa ki rele grangou. Menm lè ta gen yon kriz sosyal, ou pa konnen bagay konsa. Sa yo pa rive sou ou. Moun ki responsab la ka santi li. Men pa ou menm. Li pa rive sou ou. Pakont ou la, kote ou pa yon moun ki ka mi vre nan aspè sa. Gen lòt bagay ou kapab byen pran chaj. Paske, anvan pou m adapte m, pou m konnen lè m gen 100 dola se pou m mete li labank pou mwen depanse li pa 5 dola, yon ekzanp m pran ; m pa t gen sa a. se se yon lòt kote m prann sa. Se sou lòt moun m copye sa a. mal copye- m bezwen peye yon mwa lekòl, lòt kote a se ekzije yo te kon ekzije m sa.- alòs, se pa tout ti moun. Gen ti moun de nati k al lekòl. Tankou mwen de nati m chwazi pou m ale lekòl. Gen lòt jèn ki fè sa tou malgre difikilte yo genyen. Gen lòt ki pa ka kenbe yo oblije lage. Paske yo pa rantre nan yo.

^{ccxxvii} *Menm le jèn nan aprann yon metye, si kondisyon paran li pa bon, li pa p ka rete kay paran li*

^{ccxxviii} *Se yon seri mwayen ki pa gen ant li menm ak paran li. Menm lè li ta retounen kay paran li, li wè li pa ka ret konsa ap gade yo nan je. Li chache yon mwayen pou li viv. Se sa k kon fè li retounen nan lari a*

^{ccxxix} *Lè w' jwenn manje a, m' nèk parèt, m' manje a midi men li pa yon bagay ki fè m' alèz pase manman m' tou, fòk m' ta pot yon ti bagay pou li. Timoun mwen yo, fòk m' ta ba yo on ti bagay tou*

^{ccxxx} *« Se anfème pou 6 mwa m fè. M peye cham nan 700 dola chak 6 mwa; m lwe kay la Ak yon lòt patnè ki kite kay la kounyè a. Se 2000 mil dola pou yon lane. Yon pyès li ye.*

^{ccxxxi} *Alò, jèn ki jwen èd nan men lòt moun, tankou mwen menm, m te ale viv kay yon frè mwen m avèk yon lòt zanmi m. alòs nou pa t peye kay. Pandan nou pa peye kay, sa ba nou yon fasilite paske nou manje nan sant la, kidonk, nou peye lekòl ak 150 dola sa. Anba bout di. (li ri lakoz difikilte) Alò, nan moman sa a, se te difisil pou ou te kenbe ak 150 dola a. Nou rete, nou rete nou rete.*

^{ccxxxii} *Bondye banm chans sa anpil. Pi gwo maladi m se grip*

^{ccxxxiii} *Se toujou direktè sant la ki ede nou, voye nou lopital. Si timoun nan malad yo fè menm jan. Yo siyen yon papye voye ale epi lè nou rive yo byen resevwa nou. Si yo gen grenn andan, nan lopital la, y ap ba ou si ou bezwen pou yon pwoblèm. Si se gwo maladi, yo voye nou lopital : lopital GESKYO ou byen Lopital Jeneral, sa depann gravite ka a..*

^{ccxxxiv} *Lè mwen gen pwoblèm sante, mwen tcheke ti sant ki ka banm ti èd*

^{ccxxxv} *gen de komite ki te kon vin kote nou lè m te baze nan kafe sou gran ri a. yo vin chache nou.*

^{ccxxxvi} *Depi se ou menm k ap viv nan lari a, pa gen plas pou ou. Yo akize ou nèg lari se ou yo akize pou bagay ou pa fè. Genyen ki al kay paran yo apre yo fe kèk zak. Men ou menm ki ret nan lari a, se ou menm yo akize k fè l. Sosyete a pa bezwen ou*

^{ccxxxvii} *yo di ou nan sant la depi ou al lekòl, ou aprann metye, ou konn pale ak moun ou ap jwenn travay, sosyete ap aksepte ou. Men zanmi m nan (li pale de yon zanmi ki fè l jwenn yon ti tchocho), pi gwo difikilte l' jwenn lè l' sot nan yon sant pou l' ensere l' nan sosyete a, se pwoblèm ke li pa ka travay. Li pa ka jwenn travay. Depi l' sot nan sant lan, yo di l' konsa ke l' se timoun ki te pase nan lari e kote ke li di.. sètifika yo lekòl yo ba li a, ke yo sètifika li di konsa ke sètifika timoun ki te pase nan lari ke l' pap resevwal.*

^{ccxxxviii} *se pandan m' sòti, m' vinn wè ki echèk yo sibi parapò avèk sosyete a. Sosyete a pa gade yo pou anyen, sosyete a pran yo pase depi se timoun lari a ou ye, se ou k' ka vòlè, se ou k' ka tuye moun, se ou k' k fè nenpòt ki zak epi se vye zak ki lèd, timoun lari sèlman ka fè.....Sosyete sa a ki te pou sipote nou menm jan li fè sa pou lòt ti moun ki pa t nan lari, li pa pran nou pou anyen*

^{ccxxxix} *Pou ti mesye yo, fò m' di w' genyen nan ti mesye yo m' konnen ki sòti ansanm avè m', bagay yo pa dous pou yo menm !... Bagay yo pa dous pou yo menm !!*

^{ccxl} *Gen de moman ki difisil nou te ka di sa pa pèmèt nou viv ak sosyete sa a*

^{ccxli} *M te kon ekri lèt anpil. Men si yon moun konprann se nan ekri lèt ou ap jwen yon bagay!. Ou chire. Ou met tou lave men ou, epi siye l atè a. Paske ou nan Ayiti, nan peyi sa a, bagay yo se pa moun pa yo fèt. Fò ou gen yon moun pa ou yon kote pou ou ka yon kote. Se sa l ye. Ou tandè? Si ou pa t gen yon paran ou ki te gen kòb, fò ou gen yon moun yon kote pou ou ka la. Si se pa sa, ou fè k kare ap pase mize. M ekri, gen yon edikatè ki*

ede m ekri; m ekri majistra delma a- li te rele G. Lè sa a, se dokte nou l te ye- li kon ki moun m ye. Li konnen m se yon pami moun ki pi saj nan nèg ki serye ki pa t jan m te vle lage tèt li nan vye bagay. Jis kounye a, fotokopi bagay sa yo la. G. pa reponn mwen. M ekri nan ministè! Yan!, m ekri tout kote! Yan! Ansyen direktè lekòl andan an. L. E, li te depite o swa senatè, pitit li te komisè polis. M pase kote yo pou yo te ka entegre m nan polis la! Yan!

^{ccxlii} Aktyèlman la, gen yon kote, yon lè m' tal mandey on travay sou wout Frè a, ... M' ale la, m' al mande yon travay nan yon chòp. E lè sa, m' te fèk sòti nan sant la. Men yo te remèt, yo te remèt mwen yon sètifika pandan m' tap sòti nan atelye kote m te etidye a, jou m' t'ap gradye an, yo pat banou diplòm pase m'pat konn sa k' te pase : pa t'gen nan nou k' te resevwa diplòm men se te yon sètifika yo te annik ba nou, epi tou yo fini. Epi mouche a mande m' ki kote m' tap aprann metye, m' di nan atelye L. Yo di m' : Kisa k' L. an ? Ki kote l ye ? » M' di Lasalin. Li di m' : Oh ! Ki Lasalin sa a, lavil la? M' di wi, m' di : « Ou fè devan, devan Enart... ». Li di : Ki kote w' fè ? M' di : « Devan Ena anfas lekòl kay mè a, mè Lasalin yo » Li di m' : « Oh ! » Li mande m' kote m te rete ? M' di l' : M' ret Bouk Chanpay. L' di m' : « Kibò k' Bouk Chanpay la ? » M' di ri D. pase l'gen dwa pat konn non Bouk Chanpay la. Ou konprann ? Si w' di l' ri an, li kapab konprann epi vrèman vre, misye touswit li vinn konprann. E l' mande m' kiyès ki fanmi m' nan zòn nan. M' di l' m' pa gen fanmi m' nan zòn nan men se kay on Pè m' te ye. Kounye a, m' pa kay Pè ankò, m' soti ke m' jis...men se yon lòt zanmi m' ki te voye m' al mande travay anndan. M' di l' m' js al anndan, m' jis al annda pou m' kapab jwenn on lòt aktivite pou m'fè. Misye fè m' konnen pwiske m' se youn nan moun ki pase nan sant, m' pa ka ret travay nan shòp li. M' di : « Oh ! Sa vle di moun ki pase nan sant yo pa moun ? » Misye te twouve m' pale lèd avè l' kote ke misye te di m' mo. M' oblije di misye : « M' pap baw repons lan. Poutèt kisa ? Pase edikasyon m' pa pèmèt mwen di on seri de bagay. Lè fini ankò, m' sispèk... m' fè twòp tan lekòl pou m' pale avè w' ». Misye te tyen aske se vekse m' vekse l'. Misye sòti pou l' te goumen avè m. Bon, gen de lòt mesye k' te la. Mesye yo di vrèman, si misye vinn la se yon moun k' voye l' kote w' men yo te banm yon ti kat. M' pa menm...m' pa rete kwè ke...Jis kounye a, ti kat sa ka nan katab mwen lakay la. M' pa konnen si l' la oubyen si m' te jete l', m' pa konnen. Te gen nimewo telefòn misye ladann, adrès misye bagay sa yo epi m' di : « Se paske yon moun ki voye m' kote w' ki fè m' vini, m' pa tap janm vini konsa ! » Misye pale lèd avè m'. Bon, m' vinn resevwa... fason li te vinn sou mwen an, m' oblije resevwa li konsa. Epi misye di m' konsa : « Se kokorat nan sant ke w' ye, ou konprann ou pa ka vinn manke m' dega, m' tap kase tèt ou a kout fè si se pat de mesye sa yo k' te la ki di m' ba w' vag, m' tap kraze tèt ou ». M' di bon, kòm ou pat gentan kraze l', Ok mèsi men m' pap kontiny pale avè w' paske m' fè twòp tan lekòl. Misye di m' konsa : « si se pat nan sant lan m' te ye, si m' ta di : Ah, konnen se yon bèt ki mòde m' ». Misye gon lòt mo l' anlwaye ankò kote ke l' te di m' son ... kisa ? kèèè !... Son iletre m' ye, m' pa konn anyen bagay sa yo epi tou kounye a, m' te gen yon katab nan men mwen ki gen sètifika, non fotokopi avèk sètifika k' te ladann. Kounya, m' montre misye l'. Kounya, misye ta renmen kounya vinn pale dous avè m'. M' vire, m' pa pale a misye, m' bay vag. Men fò m' di w' se jan de bagay sa yo yon jèn ki pase nan sant ap sibi deyò a...

^{ccxliii} Ou gen dwa fin aprann metye ou al kay paran ou, si ou pa gen kontak se kòm si ou pa t aprann anyen, ou pa t gen anyen nan men ou

^{ccxlv} *M ale(mande djòb lè retou a), m pa jwenn. Epi, jan yo resevwa m nan tou, sa pa fè m plezi. Ou konprann, ou te la depi lè chodye a t ap bouyi ak dlo selman, men kounyè a, li ap bouyi ak lwil se moun ki deyò, ou pa t konnen ditou, se yo ki la k ap mennèn. Epi se yo menm k ap repouse ou. Sa fè mal. Sa fè mal. Moun ki t ap brase pat la, paka pran sant gato a lè li fin kwit. Sa k pa t la nan brase pat la, se yo k ap foure men pran gato.*

^{ccxlv} *Se paske yo pa jwenn travay ki fè gen moun ki gen dwa ap ofri yo ti kòb epi yo wè kòb la, y' al nan boule kawoutchou, yo nan boule magazen moun, yo nan boule bagay... Tankou y' ap trete jèn yo, y' ap trete yo di se chimè, se sesi men si w' grangou, ou pa jwenn manje pou w' manje, ou pa nan travay, toutan ou chita, w' ap kalewès, depi yon lòt ou wè genyen, w' ap gen anvi pran l'...*

^{ccxlv} *Nan sant lan, depi w' pase nan sant lan kote ke m' sezi wè bagay sa : sosyete an pa vle ou... yo twouve ke ou pa gen menm dwa avèk yon timoun ki pa pase nan sant*

^{ccxlvii} *pase lojikman, ou sot nan sant, gen anpil moun ki pa vle siyen avè w' : yo pè w', yo sanse pè w' pase yo di se timoun lari w' te ye, se ou k' konn finen, se ou k' konn boule kawoutchou, se ou k' kapab fè tout bagay dwòl ou konnen k' gen nan lavi a, aktyèlman la, on nèg ka fè, yon moun ka fè. Depi w' pase nan sant, yo panse w' ka fè tout bagay sa yo*

^{ccxlviii} *sosyete a trò kriyèl nan jan li aji ak ti moun yo lè yo soti nan sant*

^{ccxlix} *Ou konnen, ti moun pa m yo, m pa vle yo konnen vi m m te kon menen».*

^{ccl} *Ou imajine Y ta wè m, figi mamman l nan lari ? ki sa m ta p gen pou mwen di l ? m paka imajine bagay sa pitit paske se te a p yon gwo katastwòf. Tout tan ti moun chita devan televizyon kay vwazen wi ! mm !*

^{ccli} *site a cho kounyè a. moun pa ka antre, n ap tann li frèt. Se la m lwe kay nan ri 9 la*

^{cclii} *M te ka lwe yon ti kay tou pou m soti nan lari a. men m pa pral rete nan cite a pou m pa pote chay epi pou m pa viktim tou*

^{ccliii} *m te lwe yon kay ak yon patnè, kounyè a m pa ka ale ladann, se sa k fè m pèdi ane lekò l mwen an (2004) Ou wè se na lari a m ye anpil fwa lakòz sa. Nèg bandi yo pran katye a pou yo*

^{ccliv} *kòman ou konprann yon intèvenan ap rele ti moun yo kokorat ? mwen pa vle sa.*

Menm ant yo menm ti moun yo, mwen pa vle youn rele lòt grapiay

^{cclv} *Genyen timoun ki rive nan 2^e ane lekòl epi li aprann yon metye, li pa konn anyen ladann pase metye a, li mache avè lekòl la. Epi li lage timoun nan epi timoun nan pa wè kisa pou l' fè.Men fò m' di w' sa tou : nou gen kèk moun ki ap ede nou, ki pa vle nou rive. Gen kèk moun ki ap ede nou, ki ap ede nou men, li... toujou bezwen moun pou l' souzestime, li toujou bezwen moun nan kad sa. Nan moun ki toujou, ki kab rete nan bi nan bidonvil pou l' jwenn, pou l' di : « Ah, \$ 10, men m' ba w' \$ 10 » men l' pa vle yon jou pou w' gen, pou genyen pou jwenn pou di m' men \$ 10, jwenn pou bay on lòt moun.... Tankou tou yo bezwen eksplwate nou..... M' pa ka site kèk egzanp Dezole !!!*

^{cclvi} *Tankou m' gen...m' gen on bagay ki fè m' mal, gen kèk nèg ki te vinn nan promosyon apre m' yo ki pase nan sant B, kote menm pwòp dirijan yo nan sant la...yo ap bay move dekrè de yo, ki se on kritik. Lè w' finn prepare on moun ki w' ap bay move dekrè de li, men li, li pa on bon bagay pou ou tou pase lè w' ke ou se papa on timoun, w' ap bay move dekrè pou li, tout moun pral di se ou k' te fè edikasyon l', lawont se pou ou. Ok m' panse tou se sa k' kapab tou enpeche nou devlope talan nou, devlope konesans nou Si kote w', kote w' leve a, se li k' baz ou*

^{cclvii} Lè ou soti yon kote epi ou retounen nan menm sa ou te ye, se kom si ou pa t regle anyen non. Se pou ou ta avanse se pa pou ou fè bak.

^{cclviii} Le ou te nan sistèm lari a, ou pat kon gen yon seri pwoblèm. Kounyè a, ou fin abitye ak yon lòt vi, se kounyèa, ou vin gen yon seri pwoblèm

^{cclix} ou konnen, lè ou nan lari a, ou pa gen pwoblèm ditou. Ou ka fè nenpòt ki bagay san pwoblèm, sa ou pa jennen. Men, lè ou fin soti nan sant la, ou pa ka fè sa ankò, ou vin konplekse, ou pa vle moun wè ou ap fè nenpòt ki sa. Ou gen ti zanmi, ou pa ta renmen yo wè ou nan lari

^{cclx} M swete gen yon chanjman ki fèt nan sant la. Kote moun yo.. m panse ki trè difisil. Fo yo wè jèn nan te ka pran otonomi li. Gen mwayen pou sa. Le pli souvan yo di se mank mwayen, pa gen fon. M pa kwè sa. Paske mem bidjè yo genyen an, te ka repati ou byen repanse yon lòt jan pou pèmèt jèn nan apre pa lage konsa apre sant la.

^{cclxi} Men lè ou ap gade en gwo, se yon bèl travay. Lè ou gade nan pèspektiv travay la se yon bèl bagay. Lè ou gade dewoulman yon jounen nan sant la, ki sa ou gen pou ou ta di ki pa bon ? Si ou ta chita pou ou eksplike yon jounen, li rich, li rich.

^{cclxiii} Wi travay sant yo ap fè a enteresan pase sa k fè sa, si yon moun kite lakay li, li vin ede nou, se yon gwo bagay li fè pou nou

^{cclxiii} Travay la se yon travay ki enpòtan, travay sant sa yo ap fè ak ti moun yo. Si Dyevele, demen ou ka itil tèt ou. Men m ta p di sant yo pou yo travay ak ti moun ki deyò yo menm jan yo travay ak sa ki andedan

^{cclxiv} Se nan sant la m vin konnen enpòtans fanmi an genyen sou karaktè ti moun yo.... Nan sant la, nou pi byen wi pase yon seri moun ki nòmalman byen pase nou. Se lè nou soti nan sant la kounyè a, nou pi mal pase yo.

^{cclxv} Travay la pa fini. Depi ou kòmanse yon travay ou pa fini li, se kom si se pa t anyen ou te fè. Li pa enteresan ankò. Se pi gwo difikilte nou jwenn pou antre nan sosyete a. men sa yo fè ak nou yo, bon.

^{cclxvi} yo bliye jèn yo lè yo fin soti. Pèsan pa konnen kisa y ap fè

^{cclxvii} Sa m pa renmen ak sant x epi z, yo bay ti moun yo metye, men yo pa bay yo mwayen pou degaje apre sa, lè yo soti. Men lè yo ba yo yon bwat zouti, sa pa ka fè anyen. Ti moun yo ka van li lè yo grangou

^{cclxviii} Nan santse sèl lajan ki te toujou enterese moun yo. Yo pa t janm te gen objektif pou nou retounen reensere nan sosyete a. ti moun yo tounen nan lari a. batay pou pouvwa pran plas bagay yo te rele zèv sosyal la.

^{cclxix} Se yon nechèl o swa yon pon. Yo sèvi ak nou. Yo fè tankou yo te vle ede nou, se pou sa ki fè yo te ouvè yon sant. Yo mete nou devan tankou yon paravan. Se vre yo te ba nou manje, yon matlas pou nou kouche; men yo bay nou manti. Yo vòlè tout kòb ki vini sou non sant la. Yo rich kounyè a, ya p woule bèl machin; yo manje isi, yo ale bwè dlo lòdbò.

^{cclxx} Yo fè kòb sou do nou. Yo bay nou yon ti manje epi apre ya p mache kritike nou kote yap di nou se timoun lari.

^{cclxxi} gen anpil sant, se kòb y ap fè sou do ti moun la ri. Yo pa bezwen di m sa. M konnen byen.

^{cclxxii} Gen yon pakèt sant, se manti y ap bay ti moun yo. Se blofe y ap blofe nou. Yo te bezwen gen kòb pou regle afè yo ak fanmi yo, yo mete non ti moun lari devan / « Gen anpil sant, se manti yo ba ou. Gen sant ak ofelina, lè ou rankontre moun yo kounyè a, yo pa okipe ou. Se blòf sant ye. Se yon seri mwayen yo te gen pou defann tèt yo.... se sa k fè

ou we anpil ti jèn nan lari... Se nechèl nou ye,. Yo pa bay ou posibilite pou ou viv ak metye yo te bay ou a. yo pa bay ou zouti, ni planch, ni anyen. Sa yo te bezwen a, yo fin fè l, yo pa bazwen ou ankò. Nou menm je nou ouvè kounyè a».

^{cclxxiii} Apre bon repo, nou retounen nan sant la, yo mete dife, ti nèg la mouri pandan l'ap monte tèt bagay la (li peze sou mo yo). Ti nèg la ap rele pou nou fè vit paske cha de gè yo ap vini. Ouy ! madanm, depi anwo, yo krible li anba bal, ouy Bondye ! K sot tonbe depi anwo, li te wo anpiil. Se pou nou li mouri. Lè li mouri a, m kriye, m kriye

^{cclxxiv} Mwen te byen ak yon pil jèn nan la ri a. pifò nan yo mouri se mwen sèl ki rete.

^{cclxxv} Ou wè mwen menm madam ? m ap fè rezistans paske m nan lari a depi m tou piti. M wè yon pakèt bagay ki pase devan m. m wè tout sa k fèt. M te yon kote, m wè tout nèg, zanmi m, jan ou wè pil nèg sa yo la a ; tout mouri. Sèl mwen ki la. Fò nou te menm ven nèg wi ? yo te nan move bagay. M te kon mache avè yo, m vin pa mache avè yo ankò. Nèg sa yo mouri nan move bagay. Mwen, si m te kon ap fè move bagay, m t ap mouri tou. M pa t ap la ankò

^{cclxxvi} Anpil nan nou te ka mouri wi !

^{cclxxvii} Lotre jou la a, gen de sant ki sot antere plizyè ti moun. Yo t ap dòmi nan lari a, yo pa t ap fè anyen. Lapolis tire yo

^{cclxxviii} Manman m se te yon egare. Ou konprann ? dayè, pou papa m te jwenn manman m, se kenbe li te kenbe l, paske manman m pa t vle papa m. (li fè yon ti ri). Se konsa li vin fè m

^{cclxxix} m te pran arestasyon de fwa ; pandan m nan la ri a,

^{cclxxx} San m pa konnen m fè twa lane edmi sou fò

^{cclxxxii} Prizon se yon bagay kanibal nèt. Ou rive ou jwenn moun ap dòmi kanpe, sou kròk fè, se tout karyè sa yo m wè nan prizon ki fè m di ou m p ap bat kò m pou m ale nan prizon. Ah ! manje sa a, se manje tiye. Si ou rale yon lane nan prizon sa a, ou ap mouri wi. Yo fout pouse ou yon avwan ak tout pay, yo fout ou yon diri, men longè grenn pwa a. manje sa kont pou anfle ou, fè pye ou klere

^{cclxxxiii} men tout kalte travay andan an, se ou k pou fè l. Lè swa, se ou ki pou seche andan an, pou yo kouche ; kote yo pipi, twalèt. Tout nan nwit, nèg yo ap leve al pipi atè bò kote ou ap dòmi a. Pa menm gen anyen pou pipi. Le maten, se ou k pou leve, bale, jete bokit twalèt... Se pipi ak twalèt. Kote m dòmi an, se sa ki gen sèlman. Mwen menm ki blan an- sa vle di ki fèk rive- se la m dòmi. Lè fini, ou gen dwa ap manje yon bagay konsa, nèg yo vini kote ou la, yo twalèt. Yon ti bokit pou nenpòt 30 nèg pou yo twalèt, pipi. Jou m soti se te yon delivrans

^{cclxxxiiii} Nan prizon lè ou rive, majò prizon an ap bat ou, l'ap di ou sa ou te pote paske ou sot deyò se yon blan ou ye. Gen anpil difikilte jiska jodi a nan penitansye. Yo fè masisi pou manje

^{cclxxxv} M pase anpil mizè : m al dòmi, se la a pitit mwen te ye avè m. M akouche nan la ri a. Ti moun yo ki te akouche mwen. Yo te pè è. Se yon sèl fanmi an nou ye. Yo koupe kòd lombrit ti bebe a. Men nou jwenn moun ki ede nou; apre yo menen m jeneral

^{cclxxxvi} Mwen se yon kout soulye m te pran nan figi ki fè m kite siye soulye moun pou mande la charite

^{cclxxxvii} Mwen pa ka bliye jan medam yo te ede m akouche

^{cclxxxviii} M pa ko genyen anyen ki pote kè kontan pou mwen. Dabò fò peyi a ta frèt pou nou ta viv an pè.

^{ccclxxxviii} *M pa gen anyen pozitif ki pase m. M ba ou tout sa ki rive m nan la vi m. Se bagay ki toujou ban m anpil pwoblèm. Men se Bondye tou ki kenbe m*

^{ccclxxxix} *Bon, sa m pap janm bliye. M fè 12 jou prizon depi lè sa m pa janm sou goumen ak moun*

^{ccxc} *mwen pa ka bliye 23 jou prizon sa a. pa t gen ankenn rezon pou sa*

^{ccxci} *se jan yo te akeyi m lè m retounen lakay mwen. Bagay sa a rete yon gwo souvni nan tèt mwen. Yo pencheng mwen pou wè si m yon zonbi. Yo kwit poul ba m manje. Manman m te kriye telman li te kontan*

^{ccxcii} *Bon, rèv mwen pou demen...se vinn yo sitwayen total kapital pou m' gen de pitit fi, yon pitit gason se entegre yo nan sosyete a, fè edikasyon yo. M' ta renmen jwenn travay ok, pou m'fè edikasyon timoun sa yo pase m' gentan gen 25 lane, m' gen dwa pa gen tan fè anpil bagay nan sosyete a men yo menm pou yo ranplase m' demen si Dye vle. Sa m'sot sibi la yo m' pa ta renmen pou yo sibi yo. M' ta renmen yo antre pi fon nan sosyete a kote yo jwenn plas yo. M'pa di bon...yo gen dwa pa arive dirije peyi a paske papa yo pa yon politisyen men yo gen plas yo menm nan fè lekòl, menm nan fè fòmasyon, on seri de bagay, yo te kap travay tou ak timoun nan lari.*

^{ccxciii} *Denye mo m ta bay, m swete gen plis moun k ap fè travay sa. Paske gen ti moun ki ret lakay yo... men genyen ti moun ki pa vle rete nan sant la tou pandan m ap di ou sa. Gen yon bann ti moun k ap viv lakay yo, men se nan la ri a yo rete. Epi, se pa ti moun la ri sèlman pou yo okipe, fò yo ede paran ki pa kapab yo tou; fè lekòl pou ti moun yo, bay yo manje epi se konsa y a jwenn plis edikasyon*

^{ccxciv} *Mwen tout pwojè m se genyen yon fwaye epi pou m wè m ap travay menm jan ak tout moun. Men lè se pa.... Menm jan ak yon seri lòt moun. Pou m ta kite vi m ap viv la. Paske vi sa a, seki pi dezagreyab. Tout moun se ou li imilye*

^{ccxcv} *M ta renmen pou y al lekòl (li ap pale de ti moun li yo) pou yo vin dokte, injenye, vin dirije yon plas nan peyi a. men jan tout moun fe sa. Men se pa ban lekòl pou l pase menm jan ak lòt. Men pa gen posibilite..... Mwen, m ta renmen kite lave machinn pou m travay sou metye m. sa m bezwen, se zouti*

^{ccxcvi} *M ta renmen sa k ap dòmi nan la ri a, pou yo ta jwenn chans la pou kite la ria. M ta renmen, yon moun ede nou, lwe yon pyès kay pou nou. M ta renmen nou tout nèt soti nan vi nan la ri a. paske vi a pa bon vi. Peyi a tèt anba, nou pa ka manje, nou pa ka bwè, peyi a cho.*

^{ccxcvii} *Mwen sa m ta renmen di, se yon bagay pou ou ta fè pou nou paske m ta renmen kite lari a. se pwoblèm sa nou genyen. Kote nou ye a, n ap mal dòmi. Si ou te ka fè yon jan pou ou retire nou la a, nou ta jwenn yon kote n ap aprann metye, n ap poze nou. Nou pa nan move zak, sa k pa bon.*